

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

INFILTRATION EN CONTEXTE DE CYBERPRÉDATION :
MODE OPÉRATOIRE ET STRATÉGIES DISCURSIVES

THÈSE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN LETTRES
(CONCENTRATION EN COMMUNICATION SOCIALE)

PAR
ANNIE HOULE

AOÛT 2022

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Cette thèse a été dirigée par :

Marty Laforest, PhD

Université du Québec à Trois-Rivières
Directrice de recherche

Jury d'évaluation

Marty Laforest, PhD

Université du Québec à Trois-Rivières
Directrice de recherche et évaluatrice

Synda Ben Affana, PhD

Université du Québec à Trois-Rivières
Évaluatrice et présidente du jury

Geneviève Bernard Barbeau, PhD

Université du Québec à Trois-Rivières
Évaluatrice

Francis Fortin, PhD

Université de Montréal
Évaluateur externe

Thèse soutenue le 16 juin 2022

Scio me nihil scire

– Socrate

Remerciements

Le parcours doctoral est un sentier sur lequel on s'aventure parfois sans trop connaître sa destination et souvent sans mesurer l'ampleur de notre quête. Heureusement, tout au long du voyage, j'ai pu compter sur des gens de qualité qui ont su me motiver, me guider et surtout m'épauler, et c'est à eux que j'adresse aujourd'hui ces quelques lignes.

Tout d'abord, merci à ma directrice de thèse, Marty Laforest, qui par son savoir, sa patience et sa générosité a su me guider tout au long de mon parcours. Grâce à ta rigueur et à ton pragmatisme, tu m'as permis de ne pas perdre de vue mes objectifs et de livrer un travail de qualité.

Merci à mes professeurs de l'UQTR qui m'ont fait profiter de leur vision et de leurs connaissances. Merci à mes collègues doctorants, la plupart docteurs aujourd'hui, pour ces conversations, ces tapes dans le dos, ces astuces. Merci à Geneviève Bernard Barbeau et Francis Fortin pour tous ces échanges qui ont su alimenter ma réflexion. Merci à vous deux, ainsi qu'à Synda Ben Affana, de vous être plongé dans l'évaluation de ces 350 pages; j'espère avoir mis en application les conseils que vous m'avez prodigués. Merci à Jacques Ladouceur, ami et conseiller, qui me soutient et me pousse depuis si longtemps : mentor un jour, mentor toujours ! Merci à toutes les figures de savoir qui ont su m'animer en milieu académique et piquer ma curiosité.

Je remercie tous ceux qui ont rendu le voyage possible. Pierre, mon amour, mon ami, le complice de mon quotidien, celui sans qui rien n'aurait été possible, merci. Merci Lily-Maude pour ta compréhension de petite grande, mais surtout pour ta joie de vivre qui réussit toujours à me ramener au moment présent. Merci maman pour ton soutien et

ton amour. Merci ma sœur, merci ma fesse droite, merci mes amis, d'être toujours là malgré toutes les fois où, moi, je n'y étais pas.

À tous ceux qui, pendant toutes ces années, m'ont demandé à quel moment je terminerai, je vous réponds : c'est maintenant !

Résumé

Malgré les efforts policiers, gouvernementaux et sociaux déployés pour les combattre, les cas de leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur augmentent d'une année à l'autre au Canada, phénomène auquel le contexte pandémique a fortement contribué en offrant aux enfants de plus en plus de temps d'écran. Par cette étude, nous espérons contribuer à la lutte contre la cyberprédation en apportant un nouvel éclairage sur les procédés d'infiltration dans le contexte de la cyberprédation.

À cet effet, nous avons constitué deux échantillons de conversations entre agents infiltrateurs et cyberprédateurs provenant du site web de Perverted Justice. Le premier échantillon regroupe des conversations impliquant des agents infiltrateurs ayant causé l'arrestation et l'inculpation de plusieurs cyberprédateurs. Grâce à une analyse conversationnelle en rangs, à l'application de la théorie des cadres de Goffman et de la théorie de la communication de leurre d'Olson *et al.* (2007), ce premier échantillon a permis d'identifier le mode opératoire (phases, objectifs, étapes et stratégies) de l'agent infiltrateur et son intrication avec celui du cyberprédateur. La comparaison de ces résultats avec ceux obtenus à partir d'un deuxième échantillon, composé d'archives provenant d'agents infiltrateurs moins expérimentés, a permis de valider nos résultats.

Notre étude démontre que l'application d'un mode opératoire complet en quatre phases (mise en place de la représentation, développement de la relation, dévoilement et confirmation) avec des objectifs précis, en conjonction avec une certaine souplesse (dictée par le comportement du cyberprédateur) dans l'ordre du déroulement des étapes destinées à atteindre ces objectifs, représente une tactique prometteuse d'infiltration en contexte de cyberprédation.

Abstract

In Canada, cases involving computer luring of children is increasing year after year despite the efforts deployed by polices and the government. The social ramifications of the pandemic has strongly contributed, by allowing children more screen time. Through this study, we hope to commit to the fight against cyber predators by shedding new lights on decoy infiltration processes.

To this end, we have compiled two samples of conversations between Decoys and cyber predators from the Perverted Justice website. The first sample includes conversations involving Decoys that lead to the arrest and indictment of several cyber predators. Thanks to the conversational analysis in ranks, the application of Goffman's framework theory and the use of the Theory of Luring Communication from Olson *et al.* (2007), we identify the modus operandi (phases, objectives, stages, and strategies) of the Decoy agent and its entanglement with that of the cyber predator. The second sample, composed of archives from less experienced Decoys, in comparison with the first sample, made possible the validation of our results.

Our results showed that a complete four phases application is needed (establishment of the representation, development of the relationship, disclosure, and confirmation). The precise objectives in conjunction with a certain flexibility in the behaviour of the cyber predator was achieved with these steps. This represents a promising tactic for working out infiltration in an online grooming context.

Tables des matières

Remerciements	i
Résumé	3
Abstract	5
Tables des matières	vii
Liste des figures	ix
Liste des tableaux	11
Introduction	1
Chapitre 1 État de la question	5
1.1. Cyberprédation	6
1.1.1. Le prédateur	7
1.1.2. La victime	21
1.1.3. Le média : internet	26
1.2. Communication numérique	31
1.2.1. Considérations terminologiques	33
1.2.2. Critères définitionnels des genres discursifs de la communication numérique	35
1.3. Présentation de soi	49
1.3.1. De communication impersonnelle à hyperpersonnelle	50
1.3.2. Construction et négociation de l'identité en contexte numérique	53
1.4. Détection du cyberprédateur en ligne	56
Chapitre 2 Problématique et objectifs	63
Chapitre 3 Cadre théorique	71
3.1. Analyse du discours	73
3.1.1. Perspective sociopragmatique	76
3.2. Les trois dimensions du discours	77
3.2.1. La dimension situationnelle	79
3.2.2. La dimension communicationnelle	90
3.2.3. La dimension textuelle	97
Chapitre 4 Méthodologie	115
4.1. Perverted Justice	117
4.2. Constitution du corpus	120
4.3. Préparation du corpus	126
4.3.1. Formatage des exemples	129
4.4. Segmentation et analyse	131
Chapitre 5 Phase I – Mise en place de la représentation	143
5.1. Objectif 1.1. Attirer l'attention d'un cyberprédateur	146
5.1.1. Étape 1.1.1. Définir le personnage de l'agent infiltrateur	147
5.1.2. Étape 1.1.2. Entrer en scène	154
5.1.3. Groupe B – Réalisation de l'objectif 1.1	155
5.2. Objectif 1.2. Démarrer la conversation	158
5.2.1. Étape 1.2.1. Faire les présentations	159

5.2.2. Faire des présentations officielles – étape facultative en cas de risque d'abandon du jeu de la part du public.....	164
5.2.3. Étape 1.2.2. Inviter à un contact privilégié	167
5.2.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 1.2.....	173
Chapitre 6 Phase II – Développement de la relation.....	187
6.1. Objectif 2.1. Créer un lien	188
6.1.1. Étape 2.1.1. Créer une première expérience affiliative en contexte négatif	190
6.1.2. Étape 2.1.2. Démontrer une accessibilité contextuelle	196
6.1.3. Étape 2.1.3. Démontrer de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même	199
6.1.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 2.1.....	207
6.2. Objectif 2.2. Favoriser l'approche	212
6.2.1. Étape 2.2.1. Aborder les thèmes délicats.....	214
6.2.2. Groupe B – Réalisation de l'objectif 2.2.....	222
Chapitre 7 Phase III – Dévoilement.....	229
7.1. Objectif 3.1. Justifier l'arrestation.....	231
7.1.1. Étape 3.1.1. Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité	234
7.1.2. Étape 3.1.2. Pousser à la mise en condition explicite	240
7.1.3. Étape 3.1.3. Obtenir une invitation	249
7.1.4. Étape 3.1.4. Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la relation	254
7.1.5. Groupe B – Réalisation de l'objectif 3.1.....	257
7.2. Objectif 3.2. Garder le cyberprédateur investi pendant l'organisation de l'arrestation	264
7.2.1. Étape 3.2.1. Renforcer l'engagement du cyberprédateur	267
7.2.2. Étape 3.2.2. Retarder le moment de la rencontre	270
7.2.3. Étape 3.2.3. Assurer l'existence d'une prochaine incursion	276
7.2.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 3.2.....	282
Chapitre 8 Phase IV – Confirmation.....	293
8.1. Objectif 4.1. Provoquer l'arrestation du cyberprédateur.....	294
8.1.1. Étape 4.1.1. Orienter la conversation vers la planification de la rencontre.....	295
8.1.2. Étape 4.1.2. Fixer les détails spatiotemporels de la rencontre.....	300
8.1.3. Étape 4.1.3. Rendre non équivoque l'objet de la rencontre	305
8.1.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 4.1.....	309
Conclusion.....	317
Interprétation des résultats et discussion	317
Les phases du mode opératoire	318
Les objectifs et étapes relatifs à chacune des phases.....	320
Les stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	323
L'aspect chronémique.....	325
Points saillants.....	326
Limites de l'étude	327
Pistes de réflexion et retombées pour les milieux de pratique.....	328
Bibliographie.....	333
Annexe A.....	361

Liste des figures

Figure 1.	Critères diagnostiques du trouble pédophilie (American Psychiatric Association, 2015, pp. 906-907)	9
Figure 2.	Superposition des cadres lors d'une infiltration en contexte de cyberprédation ..	84
Figure 3.	Modèle de la communication de leurre (Olson et al., 2007, p. 236)	91
Figure 4 :	Formatage des exemples	130
Figure 5.	Ancrage des phases du mode opératoire dans l'histoire conversationnelle ...	144

Liste des tableaux

Tableau 1	Genres de discours numériques suivant les critères de Gruber (2008, 2013).	40
Tableau 2	Grilles de codage de la communication de leurre selon les auteurs.....	94
Tableau 3	Description du corpus	124
Tableau 4	Phase I – Mise en place de la représentation	146
Tableau 5	Objectif 1.1. Attirer l’attention du cyberprédateur	147
Tableau 6	Pseudonymes des personnages endossés – Groupe A	153
Tableau 7	Pseudonymes des personnages endossés – Groupe B	157
Tableau 8	Objectif 1.2. Démarrer la conversation.....	159
Tableau 9	Étape 1.2.1 Faire les présentations - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	178
Tableau 10	Étape 1.2.2 Inviter à un contact privilégié - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	184
Tableau 11	Phase II – Développement de la relation	188
Tableau 12	Objectif 2.1. Créer un lien.....	189
Tableau 13	Étape 2.1.1 Créer une première expérience affiliative en contexte négatif - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	209
Tableau 14	Étape 2.1.2 Démontrer une accessibilité contextuelle- Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	210
Tableau 15	Étape 2.1.3 Démontrer de l’intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même- Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	211
Tableau 16	Objectif 2.2. Favoriser l’approche	213
Tableau 17	Étape 2.2.1 Aborder les thèmes délicats- Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	226
Tableau 18	Phase III – Dévoilement.....	231
Tableau 19	Objectif 3.1 : Justifier l’arrestation	234
Tableau 20	Étape 3.1.1 Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité- Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	259
Tableau 21	Étape 3.1.2 Pousser à la mise en condition explicite- Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	260
Tableau 22	Étape 3.1.3 Obtenir une invitation - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	261
Tableau 23	Étape 3.1.4 Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la rencontre - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	262
Tableau 24	Objectif 3.2 – Garder le cyberprédateur investi pendant l’organisation de l’arrestation.....	266
Tableau 25	Étape 3.2.1 Renforcer l’engagement du cyberprédateur - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	283

Tableau 26	Étape 3.2.3 Assurer l'existence d'une prochaine incursion - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	289
Tableau 27	Phase IV – Confirmation	294
Tableau 28	Objectif 4.1 Provoquer l'arrestation du cyberprédateur	295
Tableau 29	Étape 4.1.1 Orienter la conversation vers la planification de la rencontre - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	311
Tableau 30	Étape 4.1.2 Fixer les détails spatio-temporels de la rencontre - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs	313
Tableau 31	Étape 4.1.3 Rendre non équivoque l'objet de la rencontre - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs.....	315

Introduction

Depuis le début de la pandémie, Cyberaide, la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur internet, note une augmentation de 88 % des incidents rapportés. Aussi, elle relate que près d'un parent sur quatre a signalé que son enfant avait été victime d'un comportement inapproprié sur le web (Sécurité publique Canada, 2021a). Entre 2014 et 2020, Cyberaide a reçu 4,3 millions de signalements et lors des deux dernières années, 39 % des cas qui lui ont été rapportés impliquaient des enfants de 13 ans ou moins. Enfin, selon Statistique Canada, le nombre d'infractions de leurre d'enfant au moyen d'un ordinateur déclarées par la police est passé de 850 en 2015 à 1736 en 2020 (Institut national de santé du Québec, 2022) et a connu une hausse de 15 % entre 2019 et 2021 (Cyberaide, 2021). Ces chiffres peuvent indiquer deux choses : 1) le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne subit depuis plusieurs années une croissance importante ; 2) le nombre de signalements a augmenté, ce qui pourrait signifier que les efforts de déstigmatisation des victimes et de prévention déployés par les instances policières et gouvernementales dans les dernières années ont porté leurs fruits. Au mieux, ces deux hypothèses n'en font qu'une.

En 2004, le gouvernement du Canada a mis en place la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur internet dont les principaux acteurs sont Cyberaide, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE), le ministère de la Justice du Canada, le Centre canadien de la protection de l'enfance et Sécurité publique Canada. Les objectifs de la Stratégie s'orientent vers quatre pôles d'intervention : la prévention et la sensibilisation des victimes potentielles et de leurs proches ; le repérage, l'arrêt et la poursuite en justice des délinquants ; la protection des victimes ; et le partenariat, la recherche et le soutien

stratégique à l'échelle nationale et internationale (Sécurité publique Canada, 2021b). Un renouvellement et une expansion régulière du projet ont été mis en place depuis 2009 par le gouvernement canadien qui prévoyait à ce moment injecter 41 millions de dollars en cinq ans dans le projet afin d'accroître les ressources du Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités, qui permet entre autres d'identifier et de secourir les victimes ; de maintenir leur appui au Centre canadien de protection de l'enfance, qui gère le service pancanadien de signalement et le volet prévention et sensibilisation ; d'appuyer la recherche sur l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes ; et de consolider les acquis de la Stratégie de façon plus générale. Des sommes importantes ont continué d'être attribuées depuis aux principaux acteurs de la stratégie, dont un budget de 20,7 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2021-2022 pour améliorer la capacité d'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et pour l'aider à « identifier les victimes et [à] les retirer des situations de mauvais traitements, et [à] traduire les délinquants en justice, y compris ceux qui commettent des infractions à l'étranger. » (Sécurité publique Canada, 2021b)

De son côté, le Québec s'est également doté d'un projet analogue : la stratégie provinciale de la Sûreté du Québec (SQ) en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants a vu le jour en 2012, mettant à profit l'Équipe d'enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur internet (ESEI), qui regroupe des enquêteurs de la SQ et de la GRC. En 2019, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'une nouvelle équipe au sein du ESEI et l'injection de 11 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir son travail, qui avait alors permis d'effectuer 750 arrestations.

Les corps policiers des villes plus importantes se sont également munis d'unités spéciales chargées des enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants ; c'est le cas entre

autres du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), qui en 2002 avait mis sur pied le module « Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales » (ESEC), à titre de projet pilote. En 2007, devant l'ampleur du phénomène, le module ESEC a été intégré de façon permanente à la Section des crimes majeurs (Service de police de la ville de Montréal, s. d.-b) qui a développé une expertise en ce qui a trait à la lutte contre la pornographie juvénile, le leurre d'enfants et la diffusion d'images intimes. Depuis 2015, le Service de police de la ville de Québec s'est également mis de la partie en formant l'Unité sur l'exploitation sexuelle des mineurs du SPVQ qui emploie pleinement six enquêteurs (Boucher, 2015).

Ces changements dans l'appareil judiciaire se reflètent aussi dans la Loi. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le leurre informatique (alinéa 172.1 du Code criminel) en 2002, son texte a été modifié pas moins de cinq fois, parfois afin de le rendre conforme aux réalités de l'évolution technologique, mais essentiellement pour le rendre moins permissif et augmenter les peines encourues par les contrevenants.

Malgré les efforts soutenus des gouvernements, des corps policiers, des organismes et de la législation, malgré l'augmentation de la prévention, de la surveillance, de la dénonciation et des sanctions, les statistiques canadiennes concernant les cas de leurre d'enfants se font chaque année de plus en plus alarmantes (Malboeuf, 2017). Ces données expliquent peut-être la montée en popularité des organisations canadiennes de lutte citoyenne comme Creep Catchers ou The Judge dont certains membres, prenant exemple sur l'organisation états-unienne Perverted Justice, se sont donné comme mandat de débusquer les cyberprédateurs sur le web et de les confronter en leur donnant rendez-vous, et ce, à l'encontre des directives pourtant claires émises par les instances policières. En effet, comme le souligne René Morin, porte-parole de Cyberaide, « les corps policiers

sont les seuls à avoir la formation, l'expertise et les compétences pour faire ce genre de travail » (Duplessis, 2011) et c'est principalement à l'amélioration de leurs techniques d'infiltration que concourt notre étude.

Chapitre 1

État de la question

Aborder par son versant discursif un phénomène aussi complexe que l'infiltration en contexte de cyberprédation nécessite non seulement de définir en quoi consiste la cyberprédation, mais également de comprendre l'implication des enjeux liés à la communication numérique et à la présentation de soi. Dans ce chapitre, nous proposons de couvrir ces sujets à la façon d'un diagramme de Venn qui offre au lecteur une vue des différents ensembles d'éléments à l'intersection desquels se situe le discours de l'agent infiltrateur en contexte de cyberprédation.

Ainsi, dans un premier temps, il sera question du cyberprédateur (section 1.1.1), de son profil et de son mode opératoire ; de la victime (section 1.1.2), de son profil et de ses comportements en ligne ; puis du média (section 1.1.3) en tant qu'outil de gestion du risque pour le cyberprédateur et en tant qu'instrument de détection et de prévention pour les forces policières. Le prédateur, la victime et le média représentent les trois composantes externes de la cyberprédation.

Pour faire suite au média et bien saisir tous les enjeux liés à la communication numérique, nous présentons, dans la deuxième section du chapitre, les caractéristiques qui distinguent les principaux genres discursifs numériques (section 1.2.2) en mettant

l'accent sur les plus affectionnés par les cyberprédateurs, comme le clavardage et la messagerie instantanée.

Aussi, par souci d'une meilleure compréhension des rôles joués par chacun des interlocuteurs et pour prendre conscience des moyens mis à leur disposition pour mieux maîtriser les impressions, nous définissons la notion de présentation de soi, la construction de l'identité en ligne et les comportements qui s'y rapportent. Il en sera question à la section Présentation de soi (section 1.3).

Enfin, la dernière section de ce chapitre se situe, tout comme l'objet de notre étude, à l'intersection des trois précédentes et fait état des outils de détection du cyberprédateur en ligne mis au point par les chercheurs (section 1.4).

1.1. Cyberprédation

Au plan légal, la cyberprédation¹ constitue la facilitation par un adulte d'un contact sexuel, virtuel ou réel, possible ou non, avec un (pré)adolescent² au moyen d'internet ou des technologies associées :

Ainsi, le *mens rea* (l'intention) est la communication intentionnelle par un moyen proscrit sachant et exprimant consciemment le désir de commettre l'acte prohibé. L'*actus reus* se produit lorsqu'il y a communication à travers un média proscrit, l'ordinateur, et qu'il y a une signification objective d'une intention de mener à terme l'acte prohibé, si les conditions le permettent. (Fortin et Lanthier, 2013, p. 145)

¹ Nous utiliserons « cyberprédation » et « leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur » comme des synonymes.

² Nous utilisons ici le terme « (pré)adolescent » pour référer aux jeunes de 10 à 16 ans.

On remarquera que trois éléments sont en cause dans cette définition : 1) un prédateur sexuel qui se veut l'instigateur volontaire de l'action, son agent, 2) une victime³ qui subit l'action, le patient et 3) un média connecté (ordinateur, tablette, téléphone intelligent...), qui devient l'instrument à l'origine de l'infraction ou employé pour la commettre.

Ce qui différencie la cyberprédation de la prédation sexuelle, c'est précisément le préfixe *cyber-* et son allusion directe au média, soit internet. La question qui se pose est donc : en quoi ce média vient-il redéfinir la prédation sexuelle ? Conséquemment, nous nous sommes penchée sur la prédation sexuelle en ligne afin de dresser le portrait des cyberprédateurs : leurs objectifs et les stratégies qu'ils utilisent pour parvenir à leurs fins ; leurs victimes et la façon dont elles se rendent vulnérables. Nous nous sommes aussi intéressée à l'utilisation d'internet comme outil d'accessibilité et de gestion du risque pour le cyberprédateur, mais également en tant que technologie facilitatrice pour celui qui cherche à l'observer ou à l'appréhender.

1.1.1. Le prédateur

De façon générale, le terme « pédophile » est utilisé pour référer à l'adulte qui commet une infraction sexuelle contre un enfant ou qui éprouve une attirance sexuelle envers un mineur, sans égard pour la stabilité de ce comportement, ni pour l'âge du mineur. Cependant, il faut savoir qu'un individu n'ayant pas encore atteint l'âge adulte peut obtenir un diagnostic de pédophilie et qu'une personne coupable d'agression sexuelle sur un enfant n'est pas nécessairement un pédophile. De fait, ce dernier répond

³ Nous utiliserons ici « victime » au lieu de « victime potentielle » par souci d'économie.

rarement aux critères du diagnostic du trouble pédophile (Institut national de santé du Québec, 2017).

1.1.1.1.Considérations terminologiques

Au sens clinique, la pédophilie constitue une paraphilie, c'est-à-dire un trouble mental d'ordre sexuel, au même titre que l'exhibitionnisme, le fétichisme, le frotteurisme, le masochisme sexuel, le sadisme sexuel, le transvestisme fétichiste ou le voyeurisme. Suivant le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux -5 (DMS-5)*, le diagnostic de trouble pédophilie ne doit pas être posé si les individus concernés :

n'évoquent pas de culpabilité, de honte ou d'anxiété à propos de ces pulsions, s'ils ne sont pas fonctionnellement limités par leurs pulsions paraphiliques (d'après leurs dires, une évaluation objective ou les deux) et si d'après eux-mêmes et les registres de police, ils n'ont jamais mis en acte leurs pulsions (American Psychiatric Association, 2015, p. 907).

En conséquence, c'est la notion de contrôle qui trace la ligne entre attirance sexuelle pédophile et trouble pédophile. Lorsqu'infraction il y a, une évaluation doit être envisagée et réalisée en fonction des critères suivants :

Critères diagnostiques	302.2 (F65.4)
<p>A. Pendant une période d'au moins 6 mois, présence de fantasmes entraînant une excitation sexuelle intense et récurrente, de pulsions sexuelles ou de comportements impliquant une activité sexuelle avec un enfant ou plusieurs enfants prépubères (généralement âgés de 13 ans ou moins).</p> <p>B. L'individu a mis en actes ces pulsions sexuelles, ou les pulsions sexuelles ou les fantasmes entraînent une détresse importante ou des difficultés relationnelles.</p> <p>C. L'individu est âgé de 16 ans ou plus et a au moins 5 ans de plus que l'enfant ou les enfants mentionné(s) au critère A.</p> <p>N.B. : Ne pas inclure un individu en fin d'adolescence qui entretient des relations sexuelles avec un enfant de 12-13 ans.</p>	
<p>Spécifier le type :</p> <p>Type exclusif (attiré uniquement par les enfants)</p> <p>Type non exclusif</p>	
<p>Spécifier si :</p> <p>Attiré sexuellement par les garçons</p> <p>Attiré sexuellement par les filles</p> <p>Attiré sexuellement par les filles et par les garçons</p>	
<p>Spécifier si :</p> <p>Limité à l'inceste</p>	

Figure 1. Critères diagnostiques du trouble pédophilie (American Psychiatric Association, 2015, pp. 906-907)

On remarque, à la lecture du point A, que l'âge de l'individu objet de désir n'est pas précisément déterminé, ce qui s'explique par le fait que l'âge de la puberté varie d'un individu à l'autre. C'est en fait le stade de développement de l'enfant qui permet de trancher en faveur ou non du trouble pédophile. Si l'intérêt se fait sentir pour un enfant dont le développement sexuel n'est pas commencé ou non perceptible, il s'agit de pédophilie ; si l'enfant démontre des caractéristiques propres à la puberté, il est plutôt question d'hébéphilie, un type de chronophilie non paraphilique, mais dont la mise en actes n'en est pas moins sanctionnée par la loi.

Une chronophilie se définit comme un intérêt sexuel pour des individus présentant les caractéristiques d'un âge particulier. Une attirance sexuelle pour les personnes âgées, par exemple, se nomme « gérontophilie ». Dans le cas où l'objet de désir est un enfant de 0 à 5 ans, on réfère au terme « népiophilie » (ou « infantophilie ») (Hall et Hall, 2007 ; Thibaut, 2013 ; Vartapetian et Gillam, 2014) ; lorsque l'attirance est envers un jeune

pubère, on utilise hétérophilie (Blanchard, 2009 ; Blanchard *et al.*, 2009 ; DeClue, 2009 ; Frances et First, 2011 ; Franklin, 2009 ; Janssen, 2009 ; Scherner *et al.*, 2021) et, lorsque l'attirance se fait sentir pour un adolescent postpubère, on parle d'éphérophilie (Blanchard *et al.*, 2009 ; Seto *et al.*, 2006).

Suivant ces références, voici une catégorisation selon l'âge approximatif de la préférence sexuelle.

- Infantophilie ou népiophilie : 0 à 5 ans
- Pédophilie restrictive : 6 à 10 ans
- Hétérophilie : 11 à 14 ans
- Éphérophilie : 14 à 19 ans

À ce jour, les deux dernières catégories ne sont pas considérées comme des paraphilies, mais plutôt comme la transgression de normes sociales ou légales (Berliner, 2002) ou, tel qu'énoncé par Scherner *et al.*, comme « *a non-normative type of sexual preference with the potential character of a disorder* » (2021, p. 2)

Cependant, la suggestion faite par certains chercheurs de modifier le DSM-5 pour remplacer la pédophilie par la pédohétérophilie (Blanchard, 2009 ; Blanchard *et al.*, 2009 ; DeClue, 2009 ; Franklin, 2009 ; Janssen, 2009 ; Moser, 2009 ; Plaud, 2009 ; Tromovitch, 2009 ; Zander, 2009) et d'ajouter une entrée pour l'éphérophilie (Blanchard *et al.*, 2009 ; Nuñez, 2003) a fait couler beaucoup d'encre dans le domaine de la psychiatrie.

La dissonance entre les paramètres légaux liés à la majorité sexuelle (16 ans au Canada) et les paramètres cliniques liés à l'âge des enfants auxquels s'intéresse le pédophile n'est pas étrangère à ces propositions qui se sont soldées par un refus d'abroger

le manuel. La principale raison évoquée par Frances et First consiste en l'idée que « *[n]ormal men have fantasies and urges in response to pubescent targets ; acting on such attractions is a serious crime, not a mental disorder* » (Frances et First, 2011, p. 84). Ce qui démontre clairement que le DSM constitue essentiellement un outil de diagnostic clinique indépendant et non destiné à combler « *an unfortunate hole in the legal system* » (Frances et First, 2011, p. 81)

En fait, la pédophilie est un concept inexistant aux yeux de la loi, puisque non défini en termes légaux, contrairement à la majorité sexuelle et à la majorité civile⁴, qui apparaissent comme des éléments définitoires des infractions pédocriminelles tels la possession ou production de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants, l'abus sexuel sur mineur et le leurre d'enfants par internet.

Avec la démocratisation d'internet sont nés le préfixe *cyber-* et tous les néologismes qui en découlent. Mû par « [l]e sentiment d'anonymat, la vulnérabilité des victimes potentielles, le grand champ d'action, l'accessibilité ainsi que l'amélioration constante des technologies » (Service de police de la ville de Montréal, s. d.-a) qui y sont associés, un nouveau type d'actes criminels a fait surface. Le cybercrime, dont l'objet ou l'instrument de perpétration principal est l'ordinateur, comprend entre autres la cyberpédocriminalité, soit l'utilisation d'internet afin de commettre un crime sexuel à l'encontre d'un mineur, et la cyberpédophilie, que nous définirons de façon simplifiée par l'ensemble des activités pédophiles qui se déroulent sur internet et auxquelles le cyberpédophile prend part. Malgré nos réserves à mettre dans le même panier amateur,

⁴ Il nous semble inutile d'entrer ici dans les détails législatifs, puisqu'il ne s'agit pas de notre champ disciplinaire ; cependant, le lecteur doit savoir qu'au Canada, la majorité sexuelle, c'est-à-dire l'âge de consentement sexuel, est fixée à 16 ans, alors que celui de la majorité civile est fixé à 18 ans. Ainsi, les crimes liés à l'exploitation sexuelle prennent en considération la majorité civile (Éducaloi, s. d.).

producteur et distributeur de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants, cyberprédateur ainsi que tout pédophile évoluant sur internet sans distinction pour l'âge de ses victimes ni pour la finalité de ses activités, nous utiliserons ces définitions à défaut de l'existence d'un vocabulaire plus approprié (Corriveau et Greco, 2012).

Plus précisément, nous ferons nôtre la définition du cyberprédateur donnée par Corriveau et Greco (2012) : « Toute personne qui utilise un ordinateur, notamment par internet, pour communiquer avec une personne mineure (par courriel, clavardage, messagerie instantanée) en vue de perpétrer à son égard une infraction à caractère sexuel ou un enlèvement. »

1.1.1.2. Profil du cyberprédateur

Prenant en compte l'âge potentiel de la clientèle non supervisée d'internet, il semble adéquat de postuler un penchant plutôt hébéphile ou éphébophile chez le cyberprédateur au lieu d'une tendance pédophile, puisque les jeunes prépubères ont généralement un accès limité au cyberspace.

En effet, on rapporte que les victimes de cyberprédation sont majoritairement des jeunes filles âgées de 12 et 17 ans (Statistique Canada, 2022) et que le cyberprédateur est plus enclin à rapporter des intérêts hébéphiles que pédophiles (Seto *et al.*, 2012).

Toutefois, cette tendance hébéphile n'est pas nécessairement exclusive et le cyberprédateur peut également être attiré sexuellement par des jeunes prépubères tout comme par des adultes (Bergen *et al.*, 2015 ; Stephens *et al.*, 2018). Pour lui, tenter de séduire des (pré)adolescents peut être motivé par une impulsion, une curiosité, de la colère, un désir de pouvoir (Lanning et Hazelwood, 2001) ; par l'excitation due à

l'illégalité de l'acte (Carnes, 2001) ou encore constituer, après la consommation de pornographie, puis de matériel d'exploitation pédosexuelle, la prochaine étape d'un processus de passage à l'acte (Fortin *et al.*, 2017).

L'une des rares études relatives au profil de l'hébéphile (Hines et Finkelhor, 2007) révèle qu'il tend à avoir un passé criminel, à souffrir d'un sentiment d'incompétence et à présenter un développement psychosocial interrompu. Ce portrait de l'hébéphile contraste toutefois avec celui du cyberprédateur offert par d'autres études (Seto *et al.*, 2012, par exemple) et on peut en conclure que les individus regroupés sous le terme « cyberprédateurs » composent un groupe plutôt hétérogène.

Au plan démographique, les études rapportent que les cyberprédateurs sont majoritairement de sexe masculin (Bergen *et al.*, 2014, 2015 ; Seto *et al.*, 2012 ; Wolak *et al.*, 2004, 2008 ; Wolak et Finkelhor, 2013) et plutôt jeunes (âge médian de 25 ans chez Statistique Canada, 2022). Selon les données de N-JOV⁵ (Wolak et Finkelhor, 2013), 99 % des cas de contacts sexuels avec des enfants initiés par ordinateur l'ont été par des hommes, ce qui laisse peu de place aux contacts initiés par des femmes. Par contre, environ le quart des femmes ayant établi un contact de nature sexuelle en ligne avec un inconnu, sans nécessairement avoir de contacts physiques, reconnaissent que leur interlocuteur était mineur (Bergen *et al.*, 2014, 2015). Du côté de Statistique Canada, les cas rapportés de cyberprédateurs de sexe féminin, quoique marginaux, se sont multipliés avec les années passant de 1,6 % des cas rapportés de leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur en 2014 à 4 % en 2020. Les rares études sur le sujet tendent à démontrer que,

⁵ Le National Juvenile Online Victimization (N-JOV) Survey est un sondage à l'échelle nationale effectué auprès des autorités policières des États-Unis concernant les caractéristiques des crimes perpétrés à l'encontre des enfants. Il s'agit d'une étude longitudinale dont les données ont été relevées en trois vagues : en 2000, en 2006 et en 2009.

lorsqu'impliquées, les femmes sont rarement les instigatrices principales et jouent plutôt un rôle de soutien dans les leurren perpétrés par des hommes (Kara Özçalık, 2020). Or, étant donné la moins grande propension des hommes à dénoncer leur agresseur et le nombre considérable d'infractions sexuelles hors ligne commises par des femmes sur des enfants (40 % des hommes agressés sexuellement dans leur enfance ont rapporté l'avoir été par une femme [Dube *et al.*, 2005]), nous sommes à même de croire que les cas de cyberprédation impliquant des femmes sont plus fréquents que ce que laissent transparaître ces données.

En ce qui a trait à l'âge des agresseurs, Wolak *et al.* (2004) observent que le quart des cyberprédateurs ayant participé à leur étude était âgé de moins de 25 ans. Cette proportion tend à augmenter puisqu'en 2009 on observe que ce sont 51 % d'entre eux qui sont âgés de 25 ans ou moins et que 87 % sont âgés de moins de 40 ans (Wolak et Finkelhor, 2013).

Au plan psychosocial, le cyberprédateur tend à présenter des facteurs de risque dynamiques liés à l'insociabilité comme des problèmes de consommation (dans 11 % des cas chez Wolak et Finkelhor, 2013) ou d'insubordination (Seto *et al.*, 2012), ce qui le rapproche davantage de l'agresseur physique que de l'amateur de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. Toutefois, sa propension à avoir vécu avec un partenaire amoureux ou un enfant est moindre et il démontre une plus grande instabilité amoureuse : 82 % des cyberprédateurs vivent seuls (Wolak et Finkelhor, 2013). De la même façon, son niveau d'éducation est généralement supérieur et il consomme significativement plus de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (20 % contre 2,6 % pour l'agresseur physique selon Seto *et al.*, 2012 ; et 39 % chez Wolak *et al.*, 2005) que l'agresseur physique. Enfin,

ses victimes sont moins sujettes à faire partie de son entourage immédiat et sont rarement de sexe masculin.

Jusqu'ici, nous avons fait référence au cyberprédateur en tenant compte de ses préférences sexuelles ainsi que de ses caractéristiques sociodémographiques ⁶ et psychologiques, mais les taxonomies dans lesquelles il s'inscrit sont variées, suivant les critères sur lesquels elles reposent.

a. Inscription du cyberprédateur dans les typologies réservées aux cyberpédophiles

Au gré des études, des domaines d'approche et des contextes d'évaluation, les pédophiles ont été classifiés, typifiés, profilés. Les critères définitionnels utilisés varient notamment selon l'exclusivité de la pédosexualité (Abel et Harlow, 2001 ; American Psychiatric Association, 2015), le sexe et l'âge des victimes (American Psychiatric Association, 2015 ; Blanchard *et al.*, 2009), la relation entre la victime et son agresseur (American Psychiatric Association, 2015 ; Quinsey *et al.*, 1979), le rapport au matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (Klaine *et al.*, 2001), le mode opératoire (Deirmenjian, 2002), les activités sur internet (Fortin et Roy, 2006), le niveau d'interaction avec les autres pédophiles et les compétences informatiques (Corriveau et Fortin, 2011).

On retrouve, par exemple parmi celles-ci, la typologie de Hall et Hall (2007), qui prend en compte l'activité en ligne, les motivations et le mode opératoire du

⁶ L'absence de données plus récentes quant au profil sociodémographique du cyberprédateur empêche de vérifier si son profil a évolué depuis la première décennie des années 2000.

cyberpédophile, et qui présente cinq types (non mutuellement exclusifs) de cyberpédophiles :

1. le *stalker*, qui désire un contact sexuel physique et privilégie une approche tantôt directe, tantôt basée sur le gain de confiance ;
2. le *cruiser*, qui préfère une expérience sexuelle sans contact physique et favorise le clavardage, la conversation vidéo et l'échange de pornographie afin de stimuler son imagination ;
3. le *masturbateur*, qui subvient à ses propres besoins en consommant de la pornographie juvénile en solitaire ;
4. le *networker* ou *swapper*, qui appartient à une communauté pédophile en ligne et y contribue en échangeant astuces et matériel avec les autres usagers ;
et, enfin,
5. celui qui appartient à plusieurs ou à toutes ces catégories.

En excluant cette dernière catégorie, le cyberprédateur se situe soit parmi les individus de catégorie 1 ou 2, c'est-à-dire parmi les *stalkers*, qui sont animés par le besoin d'un contact sexuel physique et qui tenteront conséquemment de diriger la relation vers une rencontre dans le réel, ou parmi les *cruisers*, qui sont motivés par une composante sexuelle de nature fantaisiste et qui, par conséquent, ne chercheront pas nécessairement à rencontrer leur victime. Cette distinction entre les catégories 1 et 2 correspond à la classification traditionnelle des cyberprédateurs en deux catégories (Briggs *et al.*, 2011) selon leur comportement en salle de clavardage : *contact-driven* et *fantasy-driven* que nous traduisons par « orienté contact » et « orienté fantasme ».

Pour le type « *fantasy-driven* », la masturbation, l'enseignement de la masturbation et les activités sexuelles en ligne sont beaucoup plus courants (respectivement 76,2 %, 66,7 %, 81,0 % de l'échantillon) que chez le type « *contact-driven* » qui, par définition, est probablement plus patient, ou peut-être moins intéressé par des activités virtuelles puisqu'il vise plutôt le transfert de la relation vers le réel dès que possible. (Fortin *et al.*, 2017, p. 220)

Ces catégories ne sont pas pour autant mutuellement exclusives (Broome *et al.*, 2018) et l'orientation fantasme ne constitue parfois qu'une première étape vers l'orientation contact (Fortin *et al.*, 2017). Malgré un profil psychosocial analogue à celui de l'agresseur physique, il semble qu'une faible majorité de cyberprédateurs soit motivée par un contact sexuel tangible. Ainsi, chez Briggs *et al.* (2011), on compte 30 participants *contact-driven* sur 51 et, du côté de Malesky (2007), 14 sur 25. Lorsqu'une rencontre physique a lieu, les données de *N-JOV* démontrent qu'elle se solde par un contact sexuel dans 89 % des cas (Wolak *et al.*, 2004).⁷

1.1.1.3. Mode opératoire

À l'instar de l'agresseur physique, le cyberprédateur préconise une approche axée sur la confiance et l'enchaînement d'« une série d'actions menées délibérément dans le but d'appriivoiser un enfant [ou un (pré)adolescent] et d'établir un lien émotionnel avec lui, afin de réduire les inhibitions de l'enfant en vue de sévices sexuels. » (Fortin, 2013, p. 138) Cette tactique, à laquelle on réfère par l'expression *grooming* ou par « mise en

⁷ Il faut noter ici qu'il s'agit ici de cas répertoriés, c'est-à-dire pour lesquels il y a eu dénonciation, ce qui exclut généralement les cas où la victime ment pour protéger son agresseur ou évite de le dénoncer, parce qu'elle en a peur ou parce qu'elle désire continuer d'entretenir une relation avec lui. Conséquemment, il y a lieu de croire que ce pourcentage est en réalité plus élevé.

condition », s'élabore en deux temps, d'abord par la mise en condition psychologique, ensuite par la mise en condition physique.

La mise en condition psychologique se définit comme :

A process by which a person prepares a child, significant adults and the environment for the abuse of this child. Specific goals include gaining access to the child, gaining the child's compliance and maintaining the child's secrecy to avoid disclosure. This process serves to strengthen the offender's abusive pattern, as it may be used as a means of justifying or denying their actions. (Craven et al., 2009, p. 297)

Elle constitue une façon pour le cyberprédateur d'amadouer sa victime. Toutefois, elle ne s'applique pas qu'à la victime, car le prédateur en fait également usage sur lui-même pour légitimer ses actes, et sur l'environnement de sa victime (lorsqu'applicable) pour faciliter l'accès à cette dernière, dissiper les soupçons et discréditer les proches si jamais dénonciation il y a (Craven et al., 2009 ; Whittle et al., 2013). Au dire de Van Dam (2001), les agresseurs sont généralement des gens charmants, serviables, qui savent se positionner stratégiquement pour avoir accès à des victimes potentielles sans éveiller les soupçons (gardiens d'enfants ou professeurs, par exemple).

Afin d'entrer en contact avec sa victime, d'établir une relation de confiance et de la préparer à d'éventuels contacts sexuels, deux stratégies sont privilégiées : se faire passer pour un pair ou se présenter comme un mentor.

Même si plusieurs cyberprédateurs prétendent être plus jeunes qu'ils ne le sont en réalité et présentent comme la leur des photos d'autres personnes pour soutenir cette idée (Bergen et al., 2015 ; Broome et al., 2018), très peu endossent une identité fictive de (pré)adolescent pour accéder à leurs victimes (Briggs et al., 2011 ; Malesky, 2007 ; Quayle et Taylor, 2001 ; Shannon, 2008 ; Wolak et al., 2004). Le mensonge n'augmente pas les

chances du cyberprédateur d'obtenir une rencontre physique, au contraire, prétendre être plus jeune et plus attirant fait chuter les chances d'obtenir un rendez-vous (Bergen *et al.*, 2015). Dans la plupart des cas, les victimes savent qu'elles sont en interaction avec des adultes et connaissent leurs intérêts sexuels (Corriveau et Greco, 2012). Elles sont généralement convaincues de vivre une histoire d'amour et la plupart de celles qui ont un premier contact sexuel physique avec leur agresseur réitèrent l'expérience. Lorsque mensonge il y a, c'est à propos des sentiments qu'exprime l'agresseur envers sa victime (Wolak *et al.*, 2008).

Le cyberprédateur n'hésitera donc pas à profiter de « la découverte de la sexualité et des relations amoureuses caractérisant l'adolescence [qui] joue, en quelque sorte, le rôle de catalyseur dans la confiance que le jeune accorde si rapidement à un adulte inconnu rencontré sur internet » (Corriveau et Fortin, 2011, p. 141) pour gagner la confiance de ses victimes.

Le processus implique ensuite de désensibiliser le (pré)adolescent à la sexualité, que ce soit par la conversation ou par le matériel pornographique. Le cyberprédateur se sert donc parfois de pornographie (matériel d'exploitation sexuelle d'enfants ou non) dans le but de séduire, de désensibiliser, de choquer ou de faire chanter sa victime (Wolak *et al.*, 2008). Le matériel sert à désinhiber, à banaliser la sexualité aux yeux de la victime en créant chez elle une distorsion de la réalité (Hernández *et al.*, 2021 ; Service de police de la ville de Montréal, s. d.-a) avant ou entre les actes et peut aussi être produit pendant les agressions (Fortin *et al.*, 2017 ; Paquette *et al.*, 2020 ; Quayle *et al.*, 2014 ; Wolak, 2012 ; Wolak *et al.*, 2005). Dans ce cas, il peut constituer une bonne monnaie d'échange contre le silence du (pré)adolescent.

Le cyberprédateur, ne tenant évidemment pas à se faire prendre, tentera d'intimer le silence à sa victime, qu'il y ait eu contact physique ou non (Black *et al.*, 2015 ; Briggs *et al.*, 2011 ; O'Connell, 2003). Le secret est une des composantes principales de la mise en condition et s'inscrit dans le processus de gestion du risque (*risk management*) lors duquel le cyberprédateur demande par exemple à la victime de passer d'un salon de clavardage public à une conversation privée (Webster *et al.*, 2012).

Enfin, par mesure de sécurité et pour créer un plus grand ascendant sur elle, le cyberprédateur tente d'isoler sa victime. Couper émotionnellement le (pré)adolescent de son entourage permet « d'élargir l'espace mental qui existe entre l'enfant ou l'adolescent et son réseau de soutien » (Bergen *et al.*, 2014, p. 279, traduction libre). Cette tactique est utilisée certes pour minimiser les risques de dénonciation ou de découverte de la relation par des tiers, mais également pour devenir le centre de l'univers du (pré)adolescent.

Les tentatives de leurre couronnées de succès donnent souvent lieu au *statutory rape*, c'est-à-dire à des relations sexuelles « consenties » entre un adulte et un (pré)adolescent qui n'a pas atteint la majorité sexuelle, le (pré)adolescent s'imaginant généralement vivre une relation amoureuse symétrique et équilibrée (Wolak *et al.*, 2008 ; Wolak et Finkelhor, 2013). Wolak *et al.* (2008) mentionnent qu'internet est à la source de 7 % de ces « viols » et que les relations issues d'une sollicitation par internet donnent rarement lieu à des crimes agressifs. Dans les rares cas où un enlèvement est signalé, il s'agit généralement d'une fugue.

Comme nous l'avons constaté, le cyberprédateur est un être polymorphe difficile à classer qui, selon les critères qui sous-tendent les typologies, peut appartenir à plusieurs catégories. Dans tous les cas, il cherche les rencontres, virtuelles ou réelles, par

l'entremise des technologies et il « n'hésite pas à s'incruster dans les salles de clavardage où il est susceptible d'entrer en communication avec des jeunes. » (Corriveau et Fortin, 2011, p. 123).

Son mode opératoire consiste d'abord à entrer en contact avec le (pré)adolescent et à tenter ensuite de gagner sa confiance en échangeant des informations personnelles, en discutant de ses goûts ou de ses relations amoureuses précédentes, par exemple. Cette étape permet un développement de la relation et la mise en place de bases solides pour aborder la phase suivante qui consiste à susciter la curiosité sexuelle du (pré)adolescent par l'emploi d'un vocabulaire associé ou le partage de matériel à caractère sexuel. Plus cette intimité se développera, plus le cyberprédateur tentera d'isoler le (pré)adolescent de son environnement pour accroître son ascendant sur lui, mais également pour minimiser les risques de dénonciation. Enfin, dans le cas des cyberprédateurs de type *contact-driven*, une rencontre sera planifiée en prenant le maximum de précautions pour garder le contrôle sur la situation et éviter de se faire prendre. Il existe un va-et-vient entre ces étapes qui peuvent advenir dans l'ordre et dans le désordre et qui jalonnent la mise en condition de la victime tant par l'agresseur physique (Olson *et al.*, 2007) que par le cyberprédateur (O'Connell, 2003).

1.1.2. La victime

Internet et les appareils connectés investissent de façon massive la vie des (pré)adolescents. Déjà en 2007, on estimait que 90 % des jeunes de 10 à 17 ans utilisaient quotidiennement les appareils électroniques (Mitchell *et al.*, 2007). Au Québec, ce sont 91 % des jeunes âgés de 6 à 17 qui utilisent plus d'un appareil et 76 % possèdent une adresse courriel ou un profil sur un réseau social (Académie de la transformation

numérique, 2021), ce qui constitue un bassin important de victimes potentielles pour les cyberprédateurs. Naturellement, tous ces jeunes internautes ne présentent pas le même facteur de vulnérabilité, toutefois le cyberprédateur sait généralement reconnaître les caractéristiques et comportements qui font d'eux des cibles de choix.

1.1.2.1. Comportement vulnérable

Parce qu'ils ont une meilleure connaissance des technologies, les emploient plus souvent et sont plus téméraires dans leur utilisation, ce sont les 15 à 17 ans qui s'exposent le plus à la sollicitation. Ils prennent plus de risques en ce qui concerne la sécurité et la divulgation d'informations personnelles et sont plus enclins à communiquer avec des inconnus (Livingstone *et al.*, 2005). S'ils se rendent plus vulnérables, ce ne sont pourtant pas les 15 à 17 ans qui constituent le groupe le plus sollicité. D'après les résultats de N-JOV, la quasi-totalité des victimes (99 %) est âgée de 13 à 17 ans et ce sont les 13-14 ans qui sont les plus nombreux représentants (près de la moitié d'entre elles selon Wolak *et al.*, 2008).

L'idée que la publication d'informations personnelles en ligne soit la première cause de la sollicitation est très répandue, mais si cette pratique peut effectivement comporter des risques, il faut savoir que ceux-ci sont directement proportionnels à la suggestivité du matériel publié (Wolak *et al.*, 2008). Ybarra, Mitchell, Finkelhor et Wolak (2007) ont dressé une liste de neuf comportements risqués observés en ligne et soutiennent que la combinaison de quatre à cinq d'entre eux peut augmenter de cinq à onze fois les risques

pour un (pré)adolescent d'être victime de sollicitation sexuelle non désirée. Voici la liste de ces comportements⁸ :

1. Publier des informations personnelles en ligne : 56 % des (pré)adolescents
2. Interagir avec des inconnus sur le web : 43 % des (pré)adolescents
3. Ajouter des personnes inconnues dans sa liste de contacts : 35 % des (pré)adolescents
4. Utiliser internet pour faire des commentaires grossiers et méchants : 28 % des (pré)adolescents
5. Envoyer des informations personnelles à des personnes inconnues rencontrées en ligne : 26 % des (pré)adolescents
6. Télécharger des images à l'aide de logiciels de téléchargement : 15 % des (pré)adolescents
7. Visiter des sites classés X : 13 % des (pré)adolescents
8. Utiliser internet pour embarrasser ou harceler un autre jeune : 9 % des (pré)adolescents
9. Parler de sexualité en ligne avec des inconnus : 5 % des (pré)adolescents.

Chez Mitchell *et al.* (2007), ce dernier comportement est représentatif de celui de la grande majorité des victimes qui sont de sexe féminin. La vulnérabilité qu'apportent ces comportements est toujours d'actualité plus de 10 ans plus tard. L'utilisation de

⁸ Le pourcentage affiché à la fin de chaque ligne correspond à la proportion de (pré)adolescents de l'étude qui affirment avoir déjà adopté le comportement décrit.

plateformes de clavardage, le jeu en ligne ainsi que la propension à sexter et à passer du temps sur internet les jours de semaine s'ajoutent à ces comportements risqués (de Santisteban *et al.*, 2018).

1.1.2.2. Profil de la victime

Le développement sexuel et les relations romantiques immatures, inexpérimentées et impulsives sont souvent à la source de la vulnérabilité des victimes (Wolak *et al.*, 2008). Les filles qui développent leur sexualité tôt dans l'adolescence sont plus à risque, puisqu'elles ont tendance à avoir des partenaires plus vieux (Leitenberg et Saltzman, 2000 ; Manlove *et al.*, 2005) et des comportements sexuels plus risqués (Ponton et Judice, 2004).

Chez les victimes de sexe masculin, qui comptent pour 25 % de l'ensemble (Wolak *et al.*, 2008), la vulnérabilité réside généralement en la quête de leur identité sexuelle. L'ambivalence peut les pousser à rechercher un mentor ne faisant pas partie de leur environnement physique afin de les guider dans l'acceptation de leur homosexualité ou dans la compréhension de désirs qui leur semblent difficiles à exprimer à leur entourage. À défaut de ressources plus appropriées, certains fréquenteront des salons de clavardage homosexuels où des membres n'hésiteront pas à profiter de leur candeur.

Les cyberprédateurs cherchent à déceler les failles chez les (pré)adolescents et ciblent les plus vulnérables, soit ceux qui, par exemple, ont des relations difficiles ou inexistantes avec leurs parents, de la difficulté à intégrer un cercle d'amis (Berliner et Conte, 1990) ou qui ont déjà été victimes d'abus (Finkelhor *et al.*, 2007 ; Leberg, 1997 ; Raj *et al.*, 2000). Les (pré)adolescents dont les parents sont absents ont une garde moins rapprochée et

sont plus faciles à isoler ; ils constituent des cibles de choix pour le cyberprédateur qui n'a pas à charmer l'entourage et peut jouir de plus d'intimité par des périodes plus longues et plus nombreuses en tête à tête (virtuel ou réel) avec sa victime (Craven *et al.*, 2009).

Enfin, les études publiées au début des années 2000 démontrent que c'est majoritairement dans les salons de clavardage que le cyberprédateur recherche sa victime. En 2006, le tiers des jeunes victimes de cyberprédation a été sollicité par le biais du clavardage ou de la messagerie instantanée (Ybarra et Mitchell, 2008), qui constituent d'ailleurs, à cette époque, les moyens de communication les plus affectionnés par le cyberprédateur, avec le courriel (Wolak *et al.*, 2008). Les avantages du clavardage résident en la possibilité d'une prise de contact rapide, de l'utilisation d'un pseudonyme, de la consultation anonyme des profils des usagers et de la facilité à épier une conversation avant d'y prendre part⁹. Ces deux dernières caractéristiques permettent au cyberprédateur d'effectuer le choix de sa victime et sont employées, dans le premier cas, par près de la moitié des 31 cyberprédateurs ayant participé à l'étude de Malesky (2007), et 25 fois sur 31, dans le deuxième cas. Ceci dit, malgré la propension des cyberpédophiles à utiliser des technologies quelque peu délaissées par l'internaute moyen, il y a fort à parier que le cyberprédateur qui traque sa victime dans les salons de clavardage classiques en 2022 risque peu de trouver chaussure à son pied. Les jeunes y sont de moins en moins nombreux et se déplacent plutôt vers les réseaux sociaux qui permettent eux aussi la création de profils et de publications anonymement consultables (TikTok, Instagram ou SnapChat¹⁰ pour ne nommer que ceux-là) ou des plateformes de jeu en ligne

⁹ C'est le cas, du moins, dans les clavardoirs où plusieurs membres évoluent au même moment.

¹⁰ Étant donné l'émergence continuelle de nouvelles plateformes, celles-ci sont probablement déjà en perte de vitesse au moment où vous lisez ces lignes.

qui permettent la conversation (Roblox ou Fortnite, par exemple). Naturellement, le mode opératoire du cyberprédateur semble évoluer dans la même direction (Mitchell *et al.*, 2007 ; Quayle et Taylor, 2001) et, peu importe la plateforme vers laquelle les jeunes se tourneront, le cyberprédateur, pour arriver à ses fins, y convergera aussi.

1.1.3. Le média : internet

Le potentiel d'anonymat que recèle internet est sans aucun doute séduisant pour les individus à la vertu douteuse, sans compter qu'il s'agit d'une technologie accessible et abordable. Cependant, son utilisation à des fins illégales peut comporter des risques, car si le cyberprédateur peut passer incognito, il en est de même pour celui qui le traque.

1.1.3.1. Outil de gestion du risque pour le cyberprédateur

La gestion du risque varie considérablement d'un cyberprédateur à l'autre et, si plusieurs d'entre eux ne déploient aucun moyen pour protéger leur identité, Balfe *et al.* avancent que

[s]ome offenders, such as individuals who are engaged in contact offences and those who are embedded within internet paedophile networks, are aware of risk and feel that they are — or at least could be — under surveillance from law enforcement agencies (2014, p. 4).

L'utilisation du chiffrement, de technologies « jetables » telles un vieil ordinateur ne servant qu'aux usages illicites, d'identités fictives, de canaux non répertoriés ou non indexés, de plateformes dédiées ou de monnaie virtuelle sont autant de dispositifs anti-risque employés dans le cadre des activités pédophiles en ligne (Balfe *et al.*, 2014). Naturellement, éviter les environnements risqués demeure la meilleure des tactiques

pour ne pas se faire prendre. Ce sont généralement les membres de communautés pédophiles en ligne qui adoptent les comportements les plus prudents, puisque les échanges auxquels ils participent permettent de les conscientiser quant aux dangers qui les guettent et les incitent à mettre au point des stratégies de protection lors de leurs activités sur la toile. Faire partie de ce type de communauté permet de bénéficier des conseils, surtout au plan technique, des autres membres, qui ont tout intérêt à ce que les autorités ne remontent pas jusqu'à eux.

Dans le cas plus spécifique des cyberprédateurs, on tentera de minimiser les risques en transférant le plus rapidement possible la relation hors-ligne afin de mieux contrôler l'environnement ; les communications seront déplacées vers des canaux privés comme le courriel, la messagerie instantanée ou le texto ; l'identité du (pré)adolescent sera vérifiée par différentes astuces et on s'assurera que les parents ne soient au courant de rien, parfois par la menace (Balfé *et al.*, 2014), parfois en instaurant un sentiment de culpabilité (Leberg, 1997 ; Van Dam, 2006 ; Warner, 2000).

Divers facteurs de nature démographique, psychologique, sociale ou technique influencent également la perception des risques encourus chez les cyberprédateurs et autres internautes engagés dans des activités liées à la cyberpédophilie. Les individus ayant plus d'éducation et un rang social plus élevé, par exemple, ont une tendance généralisée à manquer d'expérience criminelle et, de ce fait, se montrent moins méfiants envers les forces de l'ordre (Wolak *et al.*, 2008). Certains cyberprédateurs, quant à eux, ne prennent aucun moyen de brouiller les pistes, parfois par ignorance, parfois dans le but de légitimer leurs actes et d'éviter les dissonances cognitives (Webster *et al.*, 2012). Le fait d'agir en transparence leur donne l'impression de n'avoir rien à se reprocher, il s'agit d'une stratégie de mise en condition autodirigée. Enfin, certains cyberprédateurs

hypersexualisés ou dont le comportement est complètement dérégulé ne se sentent simplement pas concernés par les enjeux de sécurité.

1.1.3.2. Outil de détection et de prévention pour les forces policières

L'accessibilité, l'abordabilité et le potentiel d'anonymat constituent sans contredit les principaux attraits du web pour les cyberprédateurs et autres cyberpédophiles. Toutefois, le concept d'internet en tant que *Triple-A engine*¹¹ est également à la solde de leurs détracteurs. Policiers, chercheurs et civils exploitent les mêmes technologies que les cyberprédateurs afin d'infiltrer leurs communautés ; de les enjôler en se faisant passer pour des (pré)adolescents sur les réseaux sociaux et dans les autres lieux de rencontre virtuels ; de suivre la trajectoire des fichiers contenant du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants pour débusquer les collectionneurs (Guerra et Westlake, 2021 ; Panchenko *et al.*, 2012, 2013 ; Peersman *et al.*, 2016 ; Yiallourou *et al.*, 2017) ; de les détecter par l'identification automatique des structures linguistiques qui leur sont propres (Bogdanova *et al.*, 2014 ; Egan *et al.*, 2011 ; Lorenzo-Dus et Kinzel, 2019 ; Morgan *et al.*, 2020), par la communication de leurre qui caractérise leur discours (Anderson *et al.*, 2019 ; Egan *et al.*, 2011 ; Gunawan *et al.*, 2016 ; Gupta *et al.*, 2012 ; Vartapetian et Gillam, 2014 ; Villatoro-Tello *et al.*, 2012) et par certaines de leurs caractéristiques comportementales (Milon-Flores et Cordeiro, 2022). Les nouvelles technologies offrent tout un arsenal d'outils qui peuvent venir en aide aux forces policières dans la lutte contre

¹¹ Cette expression, reprise par plusieurs auteurs (Bartels et Merdian, 2016 ; Griffin-Shelley, 2014 ; Kloess *et al.*, 2014 pour ne nommer que ceux-là), provient de Cooper, qui considère que l'accessibilité, l'abordabilité et le potentiel d'anonymat constituent les facteurs qui font d'internet « un moteur si puissant dans le domaine du sexe » (1998, p. 187, traduction libre)

la cyberpédophilie : extraction de données, plongement lexical, réseaux neuronaux, analyse des sentiments, par exemple. Sans compter qu'internet permet une meilleure diffusion des messages de prévention, facilite l'accès aux plateformes de dénonciation et favorise la coopération policière internationale (Corriveau et Fortin, 2011). Enfin, internet et sa virtualité consistent eux-mêmes en une protection pour les (pré)adolescents en créant un décalage temporel entre le premier accès et le premier contact physique, en réduisant l'ascendant physique que peut avoir l'adulte sur l'enfant (Wolak *et al.*, 2008) et en gardant des traces des conversations qui pourraient servir de preuves ou mettre la puce à l'oreille de parents avertis.

En ce qui a trait à la prévention, on préconise une approche plus axée sur la sensibilisation des (pré)adolescents plutôt que sur celle des parents ; un discours clair quant à l'illégalité et à la toxicité des contacts sexuels entre adultes et (pré)adolescents ; un enseignement qui met les préoccupations des (pré)adolescents (autonomie, romance, sexualité), le danger des interactions en ligne, les processus de victimisation, les caractéristiques de comportements criminels et du matériel d'exploitation sexuelle d'enfants au centre de ses priorités ; et, enfin, une méthode d'évaluation des comportements en ligne permettant d'identifier et de corriger les conduites risquées par des programmes ciblés (Finkelhor *et al.*, 2021 ; Wolak *et al.*, 2008). L'amélioration et l'augmentation des moyens techniques et humains, une meilleure diffusion de l'information, l'implication des parents dans la vie numérique de leurs enfants ainsi qu'une éducation des jeunes à internet et à la sexualité constituent, selon Corriveau et Fortin (2011), les piliers de la lutte contre la cyberpédophilie.

À l'exception de leur transfert des salons de clavardage aux médias sociaux et autres lieux de rencontre virtuelle, il semble que les tactiques des prédateurs sexuels n'aient pas

beaucoup évolué et que les stratagèmes utilisés en ligne ne soient qu'une extension de ceux utilisés hors ligne par les agresseurs physiques et pédophiles classiques (Finkelhor *et al.*, 2021 ; Wolak *et al.*, 2008). Les similitudes entre la communication de leurre chez les agresseurs physiques (Olson *et al.*, 2007) et les cyberprédateurs (O'Connell, 2003) ainsi que les résultats encourageants obtenus par leur détection automatisée sur des archives de clavardage impliquant des cyberprédateurs (Anderson *et al.*, 2019 ; Cano *et al.*, 2014 ; Gupta *et al.*, 2012 ; Kontostathis *et al.*, 2009b, 2009a ; Leatherman, 2009 ; Lorenzo-Dus *et al.*, 2020 ; Milon-Flores et Cordeiro, 2022 ; Morgan *et al.*, 2020) appuient d'ailleurs cette hypothèse. Allant dans le même sens, Wolak *et al.* affirmaient, en 2008, qu'il serait « prématuré de parler d'internet comme d'un instrument facilitateur établi des crimes sexuels au-delà de la possession et de la distribution de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants » (p. 121, traduction libre), constat ratifié en 2011 par Corriveau et Fortin en soutenant qu'« il s'avère impossible de déterminer si les agressions d'enfants augmentent et si l'internet constitue un facteur aggravant. » (p. 132) et, en 2019, par Quayle et Koukopoulos qui soutiennent que « aucune évidence ne suggère que l'exploitation et les abus en ligne sont plus sérieux que les crimes perpétrés hors ligne, [mais que ce sont] les comportements que permettent les médias sociaux [qui constituent] un facteur de risque important pour certains enfants. » (p. 1, traduction libre)

Ces conclusions nous rappellent que l'éducation des enfants quant à l'attitude qu'ils adoptent en ligne et aux dangers qui en découlent est nécessaire et que, même si l'augmentation des infractions d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne au cours des deux dernières années laisse transparaître une autre réalité, il ne faut pas non plus accorder une importance démesurée au phénomène de la cyberprédation. Le danger

existe et implique de mettre en place des programmes de lutte et de prévention tant à l'échelle familiale que sociale et institutionnelle, mais ce qui se passe sur la toile n'outrepasse pas de ce qui se passe dans la société : il n'en constitue que le reflet (ou le transfert). Certes, internet abaisse les barrières et facilite l'interaction adulte-(pré)adolescent par une plus grande accessibilité et une proximité virtuelle moins menaçante que celle du face-à-face. Il est vrai qu'avant l'avènement d'internet, il était laborieux pour les pédophiles de former des communautés, le matériel d'exploitation sexuel d'enfants était plus rare et les risques inhérents à son échange plus grands. Cependant, il faut savoir que déjà en 1977, près de 250 magazines présentant des images intimes d'enfants circulaient aux États-Unis et que si internet estompe les frontières géographiques, multiplie les victimes potentielles et complexifie le travail policier, il ne constitue pas pour autant un incubateur à pédophiles, mais représente plutôt pour eux un point de ralliement (Corriveau et Fortin, 2011).

1.2. Communication numérique

Lorsqu'il est question de cyberprédation, il est par définition question de communication numérique, puisque l'essentiel des échanges entre le prédateur et sa victime transite par internet, peu importe la forme qu'ils adoptent. Dans cette section, nous abordons les caractéristiques des différents genres discursifs numériques dans un souci descriptif, pour donner au lecteur une vue d'ensemble de la communication numérique, mais également pour souligner le contraste qui existe entre ces divers genres et la messagerie instantanée, genre discursif central en contexte de cyberprédation.

Le développement technologique liée au web dit 2.0, qu'il soit logiciel ou périphérique, a permis de passer d'une mise en réseau des ordinateurs et d'un accès passif

à l'information à une mise en réseau des humains et à la coconstruction de l'information. Internet constitue maintenant une source inépuisable d'information pour le plus grand bien et le plus grand malheur de tout un chacun, puisqu'il est parfois difficile, dans cette surcharge informationnelle pertinemment baptisée « infobésité », de vérifier la qualité de ses sources et d'épuiser réellement un sujet.

Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que le web 2.0 a su apporter le dynamisme nécessaire pour faire passer internet de réseau informationnel à ressource interpersonnelle (Zappavigna, 2012) et lui fournir le caractère interactif dont il était dépourvu. Passant ainsi de la consommation au dialogue, il devient un environnement qui met à profit notre habileté à changer ce qui est représenté en ligne et à le faire dans un contexte social en réponse constante aux autres et à leurs représentations (Deumert, 2014).

Par une approche de plus en plus participative et simultanée, internet est devenu la plateforme par excellence pour la communication, qu'elle soit impersonnelle, interpersonnelle ou hyperpersonnelle (Tong et Walther, 2015 ; Walther, 1996) ; qu'elle soit issue de la liste de distribution, de discussion ou de diffusion ; du texto, de la messagerie instantanée, du clavardage, du blogue ou du courriel ; qu'on y réfère par *computer-mediated communication*, *internet-mediated communication* ou *digital communication*. Cette communication, objet de médiatisation mais également de médiation par le numérique, donne naissance à tout un univers qui soulève nombre de questions relatives tant à l'éthique qu'à l'identité, à la communauté ou au langage. Maintenant partie prenante de notre quotidien, internet se dessine comme univers en mouvement constant dans lequel il s'avère parfois difficile de définir les objets, à commencer par les objets de nature discursive.

1.2.1. *Considérations terminologiques*

Comme son nom l'indique, la communication assistée par ordinateur comprenait à l'origine toute communication émise et reçue par l'entremise d'un ordinateur. Cependant, l'évolution technologique permet aujourd'hui de classer sous cette appellation toute communication émise et reçue par la voie d'un appareil connecté, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'une tablette, d'un téléphone ou même d'une montre, ce qui indique la nécessité de recourir à un terme mieux adapté à cette réalité. Chez nos collègues anglophones, nous remarquons que l'utilisation de *internet-mediated communication* (Porubay et Khakimov, 2021 ; Shi *et al.*, 2020 ; Yus, 2011, par exemple) est moins importante que celle de *computer-mediated communication* (Herring, 2018 ; Herring *et al.*, 2013b ; Tang et Hew, 2019 ; Tong et Walther, 2015) qui, malgré sa désuétude, compétitionne toujours avec le terme *digital communication* (Bou-Franch et Blitvich, 2018 ; Johnson et Jones, 2020 ; Tagg, 2015)¹². Après quatre décennies de recherche en milieu anglophone, nous constatons qu'un consensus reste à établir sur une appellation qui soit à la fois suffisamment englobante pour désigner toutes les variantes du discours médié par internet et assez précise pour exclure la communication électronique passant par les médias traditionnels. Le même manque de consensus est observé en français, langue dans laquelle nous avons relevé¹³ :

¹² En 2015, Herring et Androutsopoulos montrent le manque de consensus chez les chercheurs quant à l'appellation à utiliser pour la communication médiée par internet en fournissant la liste suivante : *Computer-mediated conversation, Digital conversation, Digital discourse, Electronic discourse, Electronic langage, internet langage, New media langage, Keyboard-to-screen langage* (Jucker et Dürscheid, 2013).

¹³ Une recherche sur internet permet de trouver également les expressions « communication médiée électronique » et « communication virtuelle ».

- « communication assistée par ordinateur » (Office québécois de la langue française, 2002) ;
- « communication médiatisée par ordinateur » (Denouel, 2008 ; Marcoccia, 2000b, 2000a, 2003, 2004 ; Office québécois de la langue française, 2002) ;
- « communication médiée par ordinateur » (Anis, 2001 ; Panckhurst, 1997, 2007) ;
- « communication par ordinateur » (Office québécois de la langue française, 2002 ; Services publics et Approvisionnement Canada, 2009) ;
- « communication électronique » (Anis, 2001 ; Branca-Rosoff, 2007 ; Marcoccia, 2005 ; Mourlhon-Dallies, 2007 ; Office québécois de la langue française, 2003 ; Services publics et Approvisionnement Canada, 2009) ;
- « communication numérique » (Labbé et Marcoccia, 2005 ; Office québécois de la langue française, 2003).

Suivant la tendance (vérifiée sur Google Scholar) et notre désir d'exactitude, nous avons opté pour l'utilisation du terme « communication numérique », qui se veut la traduction donnée par Termium Plus à *digital communication*. Ainsi, selon cette appellation simplifiée, nous définissons la communication numérique comme toute communication effectuée par l'entremise d'un appareil numérique, c'est-à-dire un appareil alliant protocoles électronique et informatique¹⁴, référant ici à l'ordinateur, la

¹⁴ Le lecteur aura ici compris qu'il ne s'agit pas de redéfinir le terme « numérique » ni même l'expression « communication numérique », mais bien de cibler les médias, qu'ils soient ordinateur, tablette, téléphone intelligent ou montre, via lesquels gravitent les données.

tablette ou le téléphone mobile (à l'exception de ses fonctions téléphoniques classiques) qui, s'ils peuvent être utilisés en circuit fermé, demeurent typiquement définis par leur caractère connecté.

Le discours numérique, c'est-à-dire le discours issu de la communication numérique, pourra alors se définir

[...] comme une production technolangagière native de l'internet, plus particulièrement du web. Son trait principal est de constituer des formes composites, c'est-à-dire métissées de technique et de langagier. L'analyse du discours numérique a pour objectif de rendre compte du fonctionnement de ces formes dans les écosystèmes connectés. (Paveau, s. d.).

Ce sont ces multiples formes qu'il importe de catégoriser.

1.2.2. Critères définitionnels des genres discursifs de la communication numérique

Déjà en 1980, Carey fait état de ce qu'il considère comme le paralangage en contexte de communication numérique et observe, à travers les graphies oralisées, les substituts lexicaux, la mise en page, la manipulation des marqueurs grammaticaux ou l'absence de certaines caractéristiques comme la capitalisation, le développement d'un nouveau code. En 1984, c'est au tour de Baron de publier l'article qui sera considéré comme fondateur dans la perspective linguistique de la communication numérique et qui spéculer sur les conséquences linguistiques de la médiation de la communication par ordinateur. S'ensuivent quelques études d'ordre linguistique sur la communication numérique, mais ce n'est qu'en 1991, avec la parution d'*Interactive written discourse as an emergent register* (Ferrara *et al.*, 1991), que l'intérêt pour le discours numérique naît réellement chez les chercheurs en sciences du langage.

La communication numérique est un phénomène fluide, diversifié, en constante mutation selon les fonctions sociales ou interpersonnelles qu'elle remplit. Elle combine différemment les caractéristiques de la communication hors ligne en mettant les accents ailleurs ; en créant de nouvelles unités, de nouveaux sens et de nouvelles fonctions (Herring *et al.*, 2013a). Certains diront qu'elle résulte d'une hybridation du style parlé et du style écrit, nous avançons qu'elle découle d'une adaptation numérique du discours et de la communication, dans toute leur diversité et leur multimodalité. Ici, plus qu'ailleurs, le souci d'économie prévaut, parfois au détriment de la compréhension : il faut dire plus en moins de caractères, en composant avec les contraintes techniques liées au médium, et la composante pragmatique agit souvent comme levier à la création de nouvelles unités qui intégreront ou non le cyberjargon (*Netspeak*)⁴⁵. Ce langage émergent et hétérogène est surtout caractérisé par ses abréviations de toutes sortes allant jusqu'à amalgamer lettres, chiffres et symboles, sa tendance à ignorer ou à surutiliser la capitalisation, sa convention orthographique des plus indulgentes et son utilisation de la ponctuation qui se veut soit des plus minimalistes ou des plus extravagantes (Crystal, 2011).

Cette hétérogénéité du matériau discursif pose problème lorsque vient le temps de décrire l'objet d'étude et, le discours numérique n'échappant pas à « l'ambition scientifique qui semble exiger une modélisation » (Branca-Rosoff, 2007, p. 129) de son objet, les chercheurs ont opté pour une classification des modes ou des genres (Herring *et al.*, 2013a), des hypergenres (Maingueneau, 2013), à défaut de donner une définition concrète et complète de la communication numérique prenant compte de la dimension technologique logicielle (Paveau, 2019). C'est donc à la suite d'une comparaison avec les

⁴⁵ Pensons notamment aux émoticônes.

modalités orale et textuelle (Collot et Belmore, 1996 ; Ferrara *et al.*, 1991 ; Maynor, 1994 ; Miron, 1990 ; Yates, 1996) et d'une appréciation en tant que genre homogène (Crystal, 2001 ; Maynor, 1994 ; Petrie, 1999) que des efforts plus soutenus sont déployés pour convenir d'une typologie des discours issus de la communication numérique en tant que modes, genres ou registres selon les approches traditionnelles.

Pour notre part, nous avons convenu d'établir une typologie des genres discursifs numériques selon une série de critères issus de la catégorisation des formes communicationnelles des médias de masse à la suite de Gruber (2008, 2013) plutôt que d'utiliser une approche sociocognitive (Marcoccia, 2003) ou sociotechnique (Herring, 2007). Nous croyons que les critères de Gruber (2008, 2013) sont suffisants pour effectuer une catégorisation fonctionnelle des genres discursifs numériques et de leurs sous-genres.

Ainsi, un genre de discours numérique se distingue d'un autre par ce que Gruber (2008, 2013) appelle¹⁶ :

- Son **mode conceptuel** : selon la distinction établie par Koch et Oesterreicher (1994), la conceptualisation de la communication en tant que produit de l'oral ou de l'écrit serait indépendante de son canal de réalisation, c'est-à-dire qu'un texte écrit (réalisé par la combinaison de signes graphiques alphanumériques) peut très bien adopter un style parlé et inversement. Le mode conceptuel peut donc être représenté sur un continuum où, d'un côté, on retrouve le style parlé

¹⁶ Nous avons des réticences à adopter pleinement la terminologie de Gruber (2008), qui nous semble peu pertinente et même erronée en contexte linguistique ; toutefois, nous croyons que les critères auxquels il recourt constituent un apport important au plan taxonomique, c'est pourquoi nous avons conservé l'essentiel de son modèle classificatoire et l'avons adapté en considération de la perspective sociopragmatique que nous adoptons.

(mode conceptuel considéré oral) qui se caractérise par un langage de proximité et, de l'autre, le style écrit (mode conceptuel considéré écrit) caractérisé par un langage de distance (Dürscheid et Frehner, 2013 ; Gruber, 2008 ; Landert et Jucker, 2011)¹⁷. Il y a ici un rapprochement à faire avec la notion sociolinguistique de registre de langue.

- **Sa modalité sémiotique** : il s'agit de la combinaison de la nature des signes d'un système avec leurs possibilités d'extension et de combinaison, lorsque réalisés à travers un même canal¹⁸. On parle de multimodalité lorsqu'il y a combinaison de plusieurs de ces modalités : orale, textuelle, musicale, picturale, par exemple.
- **Sa fonction communicative primaire** : on parle ici de présence ou d'absence de l'implication active d'autrui dans le discours (monologal vs dialogal).
- **Son nombre de participants** : un à un (1 : 1), un à plusieurs (1 : n), plusieurs à plusieurs (n : n).

¹⁷ Pour une différenciation entre les caractéristiques de l'oral et de l'écrit, le lecteur aura tout intérêt à se référer à Biber (1988).

¹⁸ Puisque nous n'adoptons pas ici une perspective sémiotique, nous ne développerons pas davantage cette notion de peur d'encombrer le lecteur avec des détails peu utiles à la compréhension de notre propos. Il faut simplement comprendre qu'une pièce musicale exécutée au piano et une conversation téléphonique, même si elles se réalisent à travers le canal sonore, ne partagent pas la même modalité sémiotique, puisque leurs signes sont de natures différentes (notes vs phonèmes) et ont des possibilités de combinaison différentes (plusieurs notes peuvent être produites à la fois par un même pianiste, alors qu'un même locuteur ne peut prononcer deux phonèmes simultanément). On parlera alors de modalité sémiotique musicale et orale. Dans le cadre de cette thèse, nous nous attarderons principalement à la modalité sémiotique textuelle.

- **Son degré de persistance du message** : période d'accès potentielle au message par l'utilisateur, possibilité d'indexation à des fins de recherche, degré d'éphémérité.
- **Son délai d'interaction** : synchrone¹⁹ ou asynchrone.

Conformément aux critères définitionnels présentés par Gruber (2008, 2013), nous avons établi, à partir de ce qu'Herring *et al.* (2013a) appellent des modes, la classification des principaux genres numériques présentée au Tableau 1.

¹⁹ Puisque nous nous intéressons essentiellement aux discours à modalité sémiotique principalement textuelle, nous parlerons plutôt de quasi-synchronicité à la suite de Garcia et Jacobs (1999). Nous détaillerons la distinction entre synchrone et quasi synchrone dans la section 1.2.2.1 de ce chapitre, qui a trait au clavardage.

Tableau 1

Genres de discours numériques suivant les critères de Gruber (2008, 2013)

Genre	Mode conceptuel	Modalité sémiotique	Fonction communicative primaire	Nombre de participants	Degré de persistance	Délai d'interaction
Courriel	Style écrit et parlé	Principalement textuelle	Dialogale	1:1 (1:n possible)	Moyen	Asynchrone
Blogue	Style écrit	Principalement textuelle	Monologale	1:n	Élevé	Asynchrone
Texto	Style écrit et parlé	Textuelle	Dialogale	1:1 (1:n possible)	Bas	Asynchrone
Clavardage	Style écrit et parlé	Textuelle	Dialogale	N:n (1:1 possible)	Bas	Synchrone ²⁰

²⁰ Il faut noter que « synchrone » inclut ici « quasi synchrone ».

Parmi ces genres, nous nous intéressons particulièrement au clavardage et à sa variante dyadique, la messagerie instantanée, puisque c'est par son entremise que le cyberprédateur met en place le processus communicationnel destiné à piéger sa victime.

Il faut comprendre qu'étant donné le caractère peu accessible des données produites en contexte de cyberprédation, nous nous sommes penchée sur les données disponibles, soit des archives de clavardage datant de 2006 à 2010. Ainsi, cette section est conçue pour rappeler au lecteur l'état de la communication numérique dans le contexte où les données sur lesquelles nous travaillons ont été produites, ce qui n'enlève rien à la pertinence de nos résultats et à leur transférabilité au contexte de communication numérique que nous connaissons en 2022.

1.2.2.1. Le clavardage

À ses débuts, le clavardage offrait au récepteur un accès à la construction du tour de parole de l'émetteur, puisque chaque touche enfoncée par l'émetteur était simultanément visible sur l'écran des deux participants, permettant une plus grande synchronicité (supersynchronicité chez Jonsson, 2015). Au plan conversationnel, cette bilatéralité avait l'avantage de permettre un phénomène absent des formes communicationnelles unidirectionnelles : l'interruption accompagnée, ou non, d'un chevauchement. C'est ce paramètre qui appelle un troisième élément à la dichotomie synchrone/asynchrone. Alors qu'une communication bidirectionnelle est considérée comme synchrone, une communication unidirectionnelle, c'est-à-dire qui ne permet pas l'accès en direct à la construction du tour, se verra attribuer le qualificatif de quasi synchrone (Garcia et Jacobs, 1999).

Avec l'évolution des systèmes de clavardage, la fenêtre fractionnée et la bidirectionnalité ont été supprimées au profit d'une fenêtre déroulante et d'une communication unidirectionnelle (Herring, 2002 ; Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013), passant d'une granularité caractère par caractère à une granularité transmission par transmission.

À la façon du texto, le clavardage consiste en un échange en temps réel de micromessages qui sont cependant destinés à recevoir une réponse immédiate, leur échange prenant la forme d'une conversation entre participants simultanément connectés à un même service et se déroulant traditionnellement par le biais un ordinateur. Sa nature quasi synchrone rend les messages issus du clavardage dynamique, mais éphémères (Blyth, 2013). Si certains sont d'avis qu'il est principalement issu de l'écrit (Zitzen et Stein, 2004) ou construit sur des caractéristiques de nature essentiellement sociale ou technique (Herring, 2007), la plupart des chercheurs reconnaissent, comme l'indique son appellation anglaise *chat*, qu'il constitue une forme interactive de discours apparentée à la conversation face à face (Cherny, 1999 ; Ferrara *et al.*, 1991 ; Reid, 1991 ; Werry, 1996), donc dialogale et de style parlé. Il a d'ailleurs beaucoup en commun avec la conversation décontractée typique des fêtes ou des lieux publics et encourage le discours informel et spontané. Parfois dyadique (1 : 1), mais généralement polyadique¹ (n : n), il revêt un caractère plus public que privé (Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013).

Le clavardage remplit avant tout une fonction récréative et s'organise par salons de clavardage (ou clavardoirs) auxquels sont attribués des thèmes ou, du moins, des

¹ Certaines sessions de clavardage peuvent impliquer jusqu'à des centaines de participants (Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013).

éléments contextuels permettant au clavardeur de choisir le sujet de la conversation dans laquelle il souhaite se plonger ou les gens avec qui il souhaite échanger. Ces thèmes sont identifiables par le nom du clavardoir qui, à la façon du mot-clic que nous connaissons grâce au microblogage et qui tend à s'étendre aux autres médias sociaux, commence par le caractère dièse et favorise une certaine contextualisation. Alors que les mots-clics sont à la source de communautés ambiantes (Zappavigna, 2011, 2012, 2014), le clavardoir est le lieu de rencontre de communautés virtuelles qui se veulent plus ou moins publiques selon les cas et permettent ainsi différents degrés de gestion des participants et de la visibilité de la communauté (Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013). Les habitués s'y donnent rendez-vous aux mêmes heures (Branca-Rosoff, 2007) et on retrouve souvent les mêmes participants.

Le *chat* impose un « style pulsionnel » dans lequel on reconnaît une structure en paire adjacente caractéristique de la conversation et où une transmission équivaut à un tour de parole (Branca-Rosoff, 2007)². Suivant l'idée d'une interaction de plusieurs à plusieurs (n : n), synchrone et unilatérale, l'ordre n'est pas le maître mot dans ces échanges. Nous l'avons mentionné précédemment, l'unidirectionnalité pose un problème d'opacité au niveau de la construction du message de l'émetteur.

D'une part, cette contrainte pose problème quant à la séquentialité des tours, qui peuvent être publiés de façon désordonnée puisque, ne sachant pas si le tour en construction par le locuteur A est lié au message précédent, ou même, s'il y a un tour en

² Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec Branca-Rosoff (2007), c'est pourquoi nous reviendrons sur ce point subséquemment.

construction³, le locuteur B peut rédiger un message qui sera transmis avant celui de A. Des paires qui devraient normalement être adjacentes sont alors sujettes à la disjonction, créant une impression chaotique dont certains se nourrissent afin de conférer un caractère plus ludique à leurs interventions (Herring, 1999).

D'autre part, le niveau d'interactivité de la conversation s'en voit affecté, puisque l'interruption et, par le fait même, le chevauchement ne font pas partie des phénomènes possibles en contexte unidirectionnel. Cependant, cette impossibilité à la fois d'être interrompu et de laisser transparaître l'essence de la transmission en construction peut être un avantage pour qui veut prendre le plancher conversationnel, puisque la transmission rapide de messages en *seriatim* augmente les chances de l'émetteur de conserver le bâton de parole⁴.

La modalité principalement textuelle du clavardage complique également la transmission des signaux paralinguistiques et, par conséquent, l'interprétation pragmatique. Paolillo et Zelenkauskaitė (2013, p. 111) avancent d'ailleurs à ce sujet « [that] *its unusual structure and requirements for interaction management, and the wide variation in its contexts and content, make chat pragmatically complex.* ».

Malgré une persistance basse fondée sur le fait que les paramètres de sauvegarde d'une conversation ne sont par défaut pas activés, la fenêtre déroulante dans laquelle apparaît la conversation permet une relecture qui favorise la compréhension et la

³ Dans le meilleur des cas, la fenêtre affiche des points de suspension qui indique qu'un tour est en construction et que l'émetteur n'est pas silencieux. Ce qui peut, d'une certaine façon, réguler la structure de l'échange, à condition que le temps de construction ne soit pas trop long.

⁴ Il faut cependant être conscient que plus il y a de participants à la conversation, plus il est difficile de conserver le plancher conversationnel.

contextualisation des utilisateurs. Heureusement, le degré d'ordre et d'intercompréhension semble être inversement proportionnel au nombre de participants, rendant ainsi la messagerie instantanée, son sous-genre dyadique, moins anarchique.

Contrairement au texto qui ne transite que par le protocole SSM/MMS (Thurlow et Poff, 2013) le clavardage est supporté par une variété de protocoles techniques :

- réseaux de clavardage ;
- sites spécifiques ;
- intégration à des logiciels de connexion généraux ou des réseaux sociaux ;
- intégration à des jeux vidéo multijoueurs ou à des mondes virtuels (Fornite ou Roblox, par exemple) ;
- intégration à des plateformes de cours en ligne (Moodle, par exemple) (Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013).

On constate par cette multiplicité d'usages que la quasi-disparition du clavardage dans sa forme originelle n'a pas eu raison du genre qui, au contraire, est maintenant bien implanté dans les pratiques conversationnelles numériques.

b. La messagerie instantanée

De façon très succincte, Baron (2013, p. 135) décrit la messagerie instantanée comme « *a form of computer-mediated communication (CMC) created on a computer, involving two parties, and in real time (synchronously).* » Nous avons quelques réserves

à adopter cette définition, puisque premièrement, la messagerie instantanée est de plus en plus présente sur les appareils mobiles au détriment de l'ordinateur ; deuxièmement, si elle est généralement dyadique (1 : 1), elle peut sans contraintes impliquer plus de deux parties ; et troisièmement, même si elle a lieu en temps réel, elle ne partage pas les caractéristiques d'une communication synchrone qui implique que l'interlocuteur soit témoin de la construction du tour de parole du locuteur (communication bidirectionnelle). Nous aimerions, par conséquent, reformuler la définition de Baron (2013) pour prendre en compte ces éléments, ainsi que les caractéristiques relatives aux critères de Gruber (2008, 2013). Ainsi, pour nous, la messagerie instantanée constitue :

Un sous-genre de discours numérique dépendant du clavardage qui se veut essentiellement textuel, de style parlé, majoritairement dyadique et quasi synchrone dont les transmissions courtes et rapprochées s'affichent sous forme d'un fil de discussion consultable en temps réel, stocké sur un serveur distant et archivable selon les désirs de l'utilisateur et les paramètres du service utilisé.

La messagerie instantanée dans son acceptation typique ne permet pas, ou peu, le recours à des modalités sémiotiques autres que le texte. Certes, il est possible d'y échanger images, liens et vidéos, et d'utiliser les fonctionnalités d'appel audio ou vidéo maintenant intégrées aux plateformes de messagerie instantanée (pensons à Messenger, par exemple), toutefois, l'interaction y demeure essentiellement textuelle.

Contrairement à l'usage récréatif qu'on fait du clavardage, qui a pour principal objectif de faire la rencontre d'inconnus, la messagerie instantanée, au même titre que le texto, sert généralement de complément aux interactions en face à face. Selon Grinter et Palen (2002), les principales raisons d'utiliser la messagerie instantanée résident en un besoin de socialisation, une mise en place des détails d'un événement, une collaboration

scolaire. À cet effet, Yus (2011, p. 192) mentionne que l'« *IM is a tool for fast synchronous communication that satisfies specific expectations of relevance with little mental effort in exchange, and with greater emphasis on interactions between users who already know one another in physical settings.* »

Ce qui offre une moins grande liberté quant à la présentation de soi et entraîne par exemple l'utilisation d'un pseudonyme plus près du nom réel de l'utilisateur (Yus, 2011). De la même façon, comme les usagers ont déjà un savoir partagé, ils tendent à utiliser un niveau de formalité plutôt bas et dont les caractéristiques sont comparables au style parlé.

Aussi, à la différence du clavardage caractérisé par sa nature publique et impliquant plusieurs interactants, la messagerie instantanée ne se structure pas en canaux ou en clavardoirs où tout un chacun peut entrer à sa guise. Le choix du partenaire s'effectue selon une liste de contacts et s'il n'interdit pas les discussions à plusieurs, il favorise cependant les conversations dyadiques (1 : 1) et leur offre un caractère plus privé (Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013).

La communication par messagerie instantanée, comme son nom l'indique, se déroule en temps réel. Il s'agit d'ailleurs de l'élément principal de sa mise en parallèle avec la conversation informelle. Cependant, s'il est vrai que le discours de la messagerie instantanée est spontané et interactif, l'isolement dans lequel le locuteur construit son discours pour ne le faire parvenir qu'après-coup à son interlocuteur en appuyant sur « Envoyer » réduit l'immédiateté et la mutualité du contact entre les interactants. La communication n'étant donc pas bidirectionnelle, on préférera lui attribuer le qualificatif de quasi synchrone (Garcia et Jacobs, 1999), plutôt que celui de synchrone. Cette

caractéristique ainsi que l'aura d'intimité créée par son caractère généralement dyadique confère à la messagerie instantanée, à l'instar du texto, un statut spécial pour la délivrance de certains messages. Selon Thurlow et Poff, « *The face-saving capacity of this type of anonymity likewise accounts for texters [and instant messagers] who send messages to say something they would ordinary avoid to say face-to-face.* » (2013, p. 175)

La messagerie instantanée est également régie par une règle tacite voulant que l'utilisateur puisse ne pas répondre instantanément au message qu'il reçoit. Cette tolérance s'inscrit dans le phénomène multitâche du numérique surtout observé en contexte de messagerie instantanée, mais également dans celui de la connexion continue où on s'affiche comme connecté alors qu'on n'est pas nécessairement à l'écoute. La communication polychronique (*polychronic communication* chez Garrett et Danziger, 2007), qui consiste à tenir plusieurs conversations à la fois dans différentes fenêtres, constitue un autre phénomène lié au multitâche, qui peut contraindre la vitesse et l'organisation de l'interaction.

Enfin, la fenêtre de conversation de la messagerie instantanée se présente comme un fil de discussion qui permet au locuteur de consulter en temps réel l'historique de la conversation et de revenir dans le temps, si besoin, pour relire un passage de la discussion en cours. Cette caractéristique réduit le caractère éphémère de la conversation. Cependant, comme les conversations en messagerie instantanée sont privées et que le paramétrage par défaut des fonctionnalités de sauvegarde des applications varie, leur degré de persistance demeure dépendant de l'utilisateur et du service par lequel elles

transient, ce qui signifie qu'il est généralement très bas, mais tout de même pas inexistant.⁵

Pour celui qui veut se forger une fausse identité, la messagerie instantanée présente des avantages appréciables. En effet, la modalité sémiotique textuelle offre une moins grande volatilité du discours que l'oral et « la possibilité de lire et de relire les tours précédents donne aux clavardeurs des ressources additionnelles pour construire les tours et, par extension, pour maintenir la cohérence conversationnelle. » (Markman, 2013, p. 559, traduction libre). De plus, la quasi-synchronicité de l'interaction permet à l'imposteur de construire son tour à l'abri du regard de son interlocuteur et d'éliminer les faux départs, ce qui influe avantageusement sur la cohérence discursive. Ainsi, la messagerie instantanée présente un cadre favorable au respect des cinq conditions essentielles présentées par Gill (2013) pour ne pas semer le doute chez son interlocuteur quant à l'authenticité de son identité, soit : la cohérence, la quantité, la spontanéité, la crédibilité et l'engagement.

1.3. Présentation de soi

Les travaux de Goffman (1973) décrivent la présentation de soi comme une construction inhérente à l'échange où chaque prise de parole modèle l'image que le locuteur donne de lui-même. Chez Amossy (2010), il existe une image préinteractionnelle qui découle des informations que l'interlocuteur détient sur le locuteur, qu'elles soient

⁵ Certains services ne permettent pas la sauvegarde par l'utilisateur, alors que d'autres enregistrent systématiquement toutes les publications sur leurs serveurs sans toutefois en permettre la consultation au public ni aux utilisateurs concernés.

d'ordre informationnel (âge, sexe, statut social) ou social (impression d'un allocataire sur le locuteur, réputation) : l'éthos préalable. Quant à l'éthos discursif, c'est-à-dire la manière dont le locuteur « effectue *ipso facto* la mise en scène de sa personne plus ou moins programmée, et comment il utilise les ressources du langage dans des objectifs communicationnels divers » (Amossy, 2010, p. 4), il module l'idée que se fait l'interlocuteur du locuteur et, donc, l'image que projette le locuteur sur l'interlocuteur ; par conséquent, il se bâtit en relation avec l'éthos préalable. Ainsi, la présentation de soi en ligne, surtout si elle se veut frauduleuse, dépend et doit être adaptée aux comportements que l'internaute prévoit adopter dans le paysage numérique. Identité et comportement doivent être en phase pour ne pas attirer le doute sur l'usurpateur. L'image d'authenticité doit être soutenue par la cohérence entre éthos préalable et discursif, mais dans une certaine mesure et de manière spontanée, de façon à ne pas tomber dans le stéréotype. Le locuteur doit pouvoir négocier son identité de façon crédible en réponse aux interventions de l'interlocuteur en lui démontrant son engagement dans la relation qui s'établit par l'interaction en cours (Gill, 2013).

1.3.1. De communication impersonnelle à hyperpersonnelle

La communication numérique écrite a d'abord été perçue comme impersonnelle, axée sur la tâche, froide, ayant toutefois l'avantage de permettre l'accomplissement de tâches urgentes tout en limitant les déplacements dans l'espace. Avec le temps et sa démocratisation, on en est venu à lui concéder certaines caractéristiques de l'interaction en face à face et à lui octroyer la fonction de communication interpersonnelle, et ce,

malgré son insuffisance sur le plan des signaux non verbaux et une modalité sémiotique principalement limitée au texte.

Il a été démontré que l'énergie économisée par l'absence de multimodalité peut devenir un atout pour la construction du message et que la communication numérique peut surpasser la communication en face à face grâce à la « communication hyperpersonnelle » (Walther, 1996, 2007 ; Walther *et al.*, 2015 ; Walther et Whitty, 2021), c'est-à-dire une communication par laquelle le récepteur tend à idéaliser l'émetteur en comblant les lacunes laissées par l'absence de non-verbal. L'émetteur se permet alors de faire une présentation de soi sélective en n'étant pas désavantagé par la première impression que peuvent laisser les signaux non verbaux. Le délai d'interaction, lorsqu'il se veut asynchrone, optimise ce phénomène, puisque l'émetteur dispose de plus de temps pour peaufiner sa présentation de lui-même et que le récepteur, en attente d'une réponse, sera d'autant plus enclin à idéaliser l'émetteur quand celle-ci viendra. La quasi-synchronicité est moins permissive à cet égard, mais possède tout de même la qualité de mettre à l'écart l'émetteur lors de la rédaction de son message, lui conférant ainsi plus d'intimité et donc une meilleure gestion de ses ressources qu'en face à face. Enfin, lors du processus de rétroaction, l'image sublimée que projette l'émetteur en combinaison avec l'idéalisation que s'en fait le récepteur permet d'entrer dans un cercle d'appréciation où le récepteur renvoie une image encore plus positive de lui-même à l'émetteur, perfectionnant ainsi ce que l'émetteur projette au récepteur qui l'idéalisera davantage et lui renverra encore plus de gratification, ainsi de suite.

Le web et sa croissante intégration à notre quotidien ont donc transformé non seulement la façon dont nous traitons l'information, mais également la façon dont nous

interagissons. La communication numérique entraîne des répercussions au plan sociologique, communicationnel et linguistique en suscitant de nouvelles questions au plan éthique, identitaire et langagier. Ainsi, l'impression d'anonymat que l'internaute ressent lui permet d'adopter des comportements peu souhaitables en société, parmi lesquels on compte plusieurs manquements au principe de coopération de Grice⁶, y compris une tendance aux comportements frauduleux. L'écran que procure le média permet un meilleur contrôle de l'impression, de la rythmique et des signaux involontaires qui caractérisent l'interaction en face à face, ce qui constitue le principal avantage du média sur la conversation en présentiel. Le web devient un terrain de jeu et de performance, un lieu où le ludique permet sans cesse de se (re)définir aux yeux des autres, mais également à nos propres yeux. Si la présentation de soi passe par l'image ou la photo choisie comme avatar, par le personnage endossé dans un jeu en ligne et par les informations filtrées par l'internaute, elle est d'autant plus déterminée par l'utilisation du langage, dans son contenu comme dans sa forme. Pour certains individus, l'interaction médiée devient alors préférable à l'interaction en face à face, surtout si elle est asynchrone, puisque l'émetteur dispose des ressources supplémentaires pour optimiser son image. La présentation de soi est donc un phénomène central en communication numérique dont l'importance se voit accrue par un contexte personnel et (pseudo)anonyme.

⁶ Crystal (2011) considère le trollage comme une violation de la maxime de qualité, c'est-à-dire comme une contribution non véridique ; le pollupostage et le badaudage (traduction de *lurking*, « [a]ction de lire les messages qui circulent dans les forums de discussion auxquels on est inscrit, sans jamais y participer » [Office québécois de la langue française, 1999]) comme des transgressions de la maxime de quantité qui, par conséquent, ne contiennent pas suffisamment ou contiennent trop d'information pour être interprétés sans ambages par l'interlocuteur ; et la flingue comme un accroc à la maxime de manière, dans ce cas, il s'agit de négliger l'adaptation de sa contribution à la situation de communication en étant discourtois.

1.3.2. Construction et négociation de l'identité en contexte numérique

Différents éléments permettent de construire et de négocier une identité en ligne : le pseudonyme, l'adresse courriel, l'avatar, le message d'absence, les habitudes de connexion, la fréquentation de certains « lieux virtuels », le respect de la nétiquette en général et des règles spécifiques aux différents contextes numériques ou encore l'utilisation du langage dans une optique d'association ou de dissociation à un groupe, par exemple. Ces éléments correspondent aux composantes de la façade personnelle chez Goffman (1973) et participent à établir un éthos, une identité, préalable à l'interaction (Amossy, 2010). Ils permettent à l'interlocuteur potentiel de se créer une image du locuteur avant que n'ait lieu la discussion.

L'emploi d'un pseudonyme et parfois même de plusieurs par un même utilisateur permet de conserver un certain anonymat, mais également de ludifier l'expérience, en offrant une plus grande gamme d'accessoires pour la mise en scène. À la façon dont un carnavalier choisit son masque, l'utilisateur construit son pseudonyme selon ses préférences, son genre, ses allégeances politiques : « *Thus, like a performer who chooses a stage name, participants in digital exchanges perform themselves, not only through the act of writing, but also by constructing a specific persona through the choice of a nick.* » (Deumert, 2014, loc. 922)

L'utilisation de plusieurs pseudonymes permet également à l'utilisateur de se présenter sous différentes identités à la même ou à différentes personnes et même, par l'utilisation d'un pseudonyme particulier, de sélectionner les utilisateurs pour lesquels il

veut se rendre disponible, c'est-à-dire ceux qui le connaissent sous cette identité (Grinter et Palen, 2002).

En plus de lui permettre de négocier la présentation de soi, l'anonymat (ou le pseudonymat dans certains cas) rend l'utilisateur plus enclin aux épanchements et, par conséquent, à la divulgation d'informations plus personnelles (Danet, 2001), tendant ainsi vers la communication hyperpersonnelle.

L'adresse courriel récréative devient également un symbole identitaire, qu'elle constitue un amalgame du nom du chat de l'utilisateur avec un élément référant à son penchant pour la Wicca ou qu'il soit simplement composé de son nom suivi de son année de naissance. Il en va de même pour l'avatar, qui peut être une réelle photo de l'individu, une image choisie avec soin, le dessin d'un enfant ou simplement l'avatar par défaut du client de messagerie instantanée ou du forum sur lequel l'utilisateur évolue : il permet de remanier l'image que l'utilisateur veut donner de lui-même.

Un message d'absence peut aussi donner des indications concernant le sens de l'humour d'un utilisateur, mais également fournir des explications à son absence qui semblent moins impersonnelles que les messages par défaut offerts par la plateforme utilisée. Cette tactique sert aussi à réduire le sentiment d'exclusion ressenti par les autres utilisateurs et peut leur signifier le temps approximatif d'absence de l'utilisateur. Par exemple, dans les données de Grinter et Palen, un utilisateur déconnecté le temps de prendre une douche publie le message d'absence suivant : « *I'm currently removing all dirt, grime and other dead biological matter from my body. I can be found in the nearest decontamination center.* » (2002, p. 28)

Les habitudes en ligne, comme le temps, les moments de connexion et la fréquentation de certains « lieux virtuels », permettent également à l'utilisateur de développer des liens, de s'associer à certaines communautés, de gagner un certain respect ou une certaine notabilité dans ces communautés virtuelles — en devenant opérateur d'un clavardoir, par exemple — ou encore de faire partie d'une communauté ambiante par l'usage d'un mot-clic.

Si le respect de la norme établie par une communauté permet de s'y intégrer, enfreindre ses règles permet également de s'affirmer en se dissociant du groupe. Le contexte numérique et la protection hypothétique qu'apportent le clavier et l'écran peuvent être déclencheurs de certains comportements indésirables comme la flingue⁷, le trollage⁸ ou le pollupostage⁹ qui se rencontrent particulièrement dans les endroits non modérés comme les forums ou les listes de nouvelles Usenet. Tous trois de nature discursive, ces phénomènes peuvent contribuer à la construction d'un éthos préalable, mais appellent, lorsqu'ils s'inscrivent dans l'interaction, à une (re)construction de l'identité, à sa négociation par le discours. Tout comme la communication frauduleuse, ces comportements dissidents peuvent maintenant, grâce à la technologie, être automatiquement détectés par des algorithmes.

⁷ Le *Grand dictionnaire terminologique* décrit la flingue, traduction de *flaming*, comme la « [p]ratique consistant à envoyer un message incendiaire à un autre internaute participant à un forum ou à une liste de diffusion, pour lui exprimer sa désapprobation. » (Office québécois de la langue française, 2000)

⁸ Traduction de *trolling* (Services publics et Approvisionnement Canada, 2015). Le trollage est l'action de publier des messages, offensants ou non pertinents dans le but de provoquer les lecteurs.

⁹ Le pollupostage, traduction de *spamming* (Office québécois de la langue française, 2004), consiste en l'envoi non sollicité d'un message ou d'un article de forum, souvent de nature publicitaire, à une multitude de destinataires ou de forums.

1.4. Détection du cyberprédateur en ligne

Suivant l'idée que les stratégies affectées par le cyberprédateur sont calquées sur celles du prédateur classique, il n'est pas étonnant que la théorie de la communication de leurre ait été adaptée au contexte numérique afin d'analyser automatiquement des données textuelles. Cependant, avant de développer davantage ce sujet, nous aimerions souligner la contribution apportée à l'avancement des techniques de détection par certaines études connexes. On pensera aux recherches effectuées sur la circulation de matériel d'exploitation pédosexuelle (par exemple Guerra et Westlake, 2021), sur l'identification des propos mensongers ou la manipulation de l'information (par exemple Toma *et al.*, 2019), sur l'attribution de paternité textuelle (par exemple Sharon Belvisi *et al.*, 2020) et le profilage d'utilisateurs par leur âge ou leur sexe (par exemple Koch *et al.*, 2020). Sachant que le cyberprédateur est souvent un collectionneur de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants et qu'il l'utilise parfois dans le processus de mise en condition de sa victime ; qu'il lui arrive parfois de mentir sur son âge, mais surtout sur les sentiments qu'il éprouve pour sa victime ; que son discours est caractéristique tant dans son déroulement que dans son contenu, on est en mesure de croire en un fort potentiel d'intégration de ces études connexes à celles menées sur la détection de la cyberprédation.

En 2007, Pendar présente une étude pilote sur la catégorisation automatique du texte de messagerie instantanée et obtient des résultats encourageants quant à la différenciation du discours du cyberprédateur et de sa victime. Il s'agit de la première étude que nous avons recensée ayant été effectuée dans l'optique de développer un système de détection automatique de la cyberprédation.

Une équipe impliquant des chercheurs des départements de mathématiques et de média et communication de Ursinus College font ensuite appel à la théorie de la communication de leurre (Olson *et al.*, 2007) afin de développer *ChatCoder*, un outil permettant l'étiquetage automatique des transmissions de messagerie instantanée (Kontostathis *et al.*, 2009b, 2009a, 2010, 2012 ; McGhee *et al.*, 2011), puis *SafeChat*, un module destiné à alerter les parents à la détection d'une conversation adulte-(pré)adolescent suivant un patron discursif conforme à celui de la cyberprédation (Thom *et al.*, 2011).

Reposant également sur la théorie de la communication de leurre, un module de filtrage des conversations a été mis au point par Villatoro-Tello *et al.* (2012) pour faire ressortir les conversations numériques douteuses grâce au repérage de termes sexuels. Dans un deuxième temps, les patrons comportementaux du cyberprédateur relatifs à chacune des étapes de la communication de leurre ont été décelés, ce qui a permis aux auteurs de distinguer, dans les conversations considérées louches par le module de filtrage, le discours du cyberprédateur de celui de sa victime.

Dans le cas de Vartapetian et Gillam (2014), ce sont des listes de mots reliées aux catégories de la théorie de la communication de leurre qui ont été élaborées : âge, parents, activités, adresse (emplacement). Les unités de ces listes ont ensuite été repérées dans le corpus composé d'archives de messagerie instantanée pour identifier les conversations qui pourraient impliquer un cyberprédateur. Les différentes combinaisons et distributions de ces unités ont également été mises à l'épreuve afin de découvrir les plus prometteuses.

L'observation du mode opératoire du cyberprédateur a également donné naissance à la *theory of online grooming* de O'Connell (2003) mobilisée par Gupta *et al.* (2012) pour mettre au point des critères psycholinguistiques liés à chacune de ses étapes et découvrir les patrons discursifs qui s'y rattachent.

Une analyse de contenu relationnelle suivant la méthode de Weber a permis d'identifier dans le discours du cyberprédateur la présence de contenu sexuel implicite et explicite, de discours obsessionnel et de références à la moralité (Egan *et al.*, 2011). La (non)reconnaissance d'un comportement illégal ou immoral et la minimisation des risques encourus ont aussi été identifiées comme caractéristiques du discours du cyberprédateur. Enfin, dans cette même étude, les auteurs ont pu relever le caractère distinctif des informations relatives à la préparation d'une rencontre hors ligne et du langage familier utilisé (incluant les émoticônes et autres éléments linguistiques propres au langage adolescent).

Ces résultats ont entre autres influencé les travaux de Bogdanova *et al.* (2012a, 2012b, 2014) qui se sont d'abord penchés sur l'identification du discours obsessionnel caractéristique du cyberprédateur, puis sur la combinaison de ce discours obsessionnel avec l'analyse des sentiments, la détection du discours névrosé, d'unités textuelles relatives à certains traits psychologiques ou particularités du cyberprédateur et aux catégories de la théorie de la communication de leurre retenues précédemment par McGhee *et al.* (2011).

Dans la même veine, Cano *et al.* (2014) se sont penchés sur l'identification de cooccurrences, l'analyse des sentiments et du contenu, ainsi que le repérage de patrons

syntaxiques, psycholinguistiques et discursifs chez le cyberprédateur. La combinaison de ces éléments a permis de créer un profil comportemental du cyberprédateur détectable en ligne.

Depuis ces études fondatrices, plusieurs techniques ont été explorées pour détecter le leurre d'enfants en ligne, la plupart d'entre elles reposant sur la recherche de chaînes de caractères spécifiques à la cyberprédation et la combinaison de celles-ci selon des patrons de plus en plus spécifiques. Grâce à la linguistique de corpus et à l'apprentissage machine, des techniques encore plus sophistiquées ont été mises à profit. Les avenues les plus prometteuses semblent reposer sur la classification automatique de documents et sur la modélisation du discours du cyberprédateur. Chez Anderson, Zuo, Yang et Qu (2019), par exemple, l'identification de collocations dans des archives messagerie instantanée tirées de Perverted Justice et d'autres archives relevant de la conversation familière (à caractère sexuel ou non) et provenant de Messenger, Skype ou WhatsApp a permis de catégoriser les conversations selon qu'elles constituent ou non de la cyberprédation. Du côté de Milon-Flores et Cordeiro (2022), la détection du discours du cyberprédateur repose sur l'identification d'une combinaison de critères comme le nombre de participants à la conversation, les émoticônes, la proportion d'unités textuelles correctement orthographiées, celle des unités à connotation sexuelle, l'heure à laquelle les participants prennent contact, l'identification de marqueurs de sentiments ou d'émotions. L'identification des différentes étapes du mode opératoire du cyberprédateur contribue également à reconnaître la cyberprédation et même à déterminer si les conversations relèvent du piège (conversation entre cyberprédateur et agent infiltrateur)

ou de la réalité (conversation entre cyberprédateur et [pré]adolescent) (Ringenberg *et al.*, 2020, 2021).

Malgré les résultats encourageants obtenus par les méthodes relevant de l'apprentissage machine, des progrès sont encore nécessaires pour obtenir une détection automatique qui soit à la fois rapide et qui obtienne des taux de précision et de rappel satisfaisants. À cet effet, les études qui s'intéressent au mode opératoire du cyberprédateur (Chiang et Grant, 2017) ou aux propriétés psycholinguistiques de la cyberprédation (Broome *et al.*, 2020), par exemple, ont beaucoup à apporter aux modèles automatisés.

À l'exception de rares études (Egan *et al.*, 2011 ; Ringenberg *et al.*, 2019, 2021) qui abordent brièvement le sujet, nous n'avons relevé que quelques articles faisant état de l'analyse du discours de l'agent infiltrateur, tous liés au projet *Negobot*, ou *Virtual Lolita* (Laorden *et al.*, 2013). Cet agent conversationnel créé par des chercheurs de l'Université de Deusto en Espagne et issu du traitement automatique du langage, de l'extraction d'informations, de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage-machine, peut converser de façon à imiter une adolescente de 14 ans et utiliser jusqu'à sept patrons conversationnels différents. Cependant, la pragmatique et les subtilités de la langue demeurent de sérieuses entraves au traitement automatique du langage et cela s'applique également au cas de *Negobot*¹⁰.

¹⁰ Ainsi qu'à celui de *Tay*, le robot de Microsoft qu'un groupe de trolls a rendu « raciste, nazi et misogyne en 24 heures » (Dupuis, 2016).

Enfin, Grant et Macleod (2016 ; MacLeod et Grant, 2021) se sont penchés sur la capacité de détection de l'imposture en messagerie instantanée. Grâce à une étude expérimentale comparative, ils ont découvert que les étudiants en linguistique légale des cycles supérieurs sont plus sensibles aux indices linguistiques liés à l'imposture que les étudiants en linguistique non diplômés et les agents infiltrateurs de la police. Ces derniers ont toutefois été plus efficaces pour identifier le discours propre à la mise en condition.

Il a jusqu'à maintenant été question de leurre d'enfants en tant qu'infraction criminelle, du cyberprédateur, de sa victime et du média comme composantes de la cyberprédation, de communication numérique comme contexte énonciatif de la cyberprédation, de présentation de soi en tant que vecteur de communication frauduleuse et, plus spécifiquement, d'imposture et, finalement, de détection du cyberprédateur⁴⁴ et autre cyberpédophile sur le web. Nous espérons que ces notions ont su éclairer le lecteur dans sa compréhension du phénomène de la cyberprédation et relativement à la tâche qui incombe à l'agent infiltrateur. Nous souhaitons également avoir convaincu le lecteur de l'importance de la ressource linguistique en contexte d'infiltration numérique. À cet effet, nous aimerions ajouter que, comme nous en avons fait état précédemment, le langage caractéristique du discours numérique a été l'objet de bien des études, d'abord en tenant compte de ses caractéristiques superficielles comme

⁴⁴ Nous tenons à mentionner que bien que les archives de Perverted Justice se fassent vieillissantes, leur accessibilité (tant légale que numérique) en fait le corpus par excellence pour une meilleure compréhension du phénomène de la cyberprédation, leur utilisation à ce titre dans les études ayant trait à la détection du cyberprédateur en ligne en fait foi.

l'orthographe, les émoticônes et la capitalisation¹² ; du contexte d'énonciation : liste de diffusion, salle de clavardage, blogue, par exemple¹³ ; des facteurs sociolinguistiques tels l'alternance des codes ou la variation¹⁴ ; et enfin des facteurs pragmatiques, notamment la réparation et la politesse¹⁵. Au fil des décennies, de plus en plus d'articles analysant le discours issu de la communication numérique ont paru dans différents périodiques dont *Journal of computer-mediated communication* qui a vu le jour en 1995 ; *Language@internet*, existant depuis 2004 ; et *Discourse, context and media* qui, depuis 2012, donne une tribune aux analyses axées sur les approches telles que l'analyse du discours, l'ethnométhodologie, la psychologie discursive, l'analyse critique du discours et la sociolinguistique. Bref, l'intérêt de l'analyse du discours pour traiter la communication numérique n'est plus à démontrer, c'est la raison pour laquelle la rareté de son recours pour l'analyse des archives de messagerie instantanée issues du contexte de cyberprédation nous préoccupe.

¹² Voir Murray (1990) ou Reid (1991), par exemple.

¹³ Voir Werry (1996) ou Cherny (1999), par exemple.

¹⁴ Voir Georgakopoulou (1997) ou Paolillo (1999), par exemple.

¹⁵ Voir Jacobs et Garcia (2013) ou Luchjenbroers et Aldridge-Waddon (2011).

Chapitre 2

Problématique et objectifs

Notre étude s'inscrit dans ce contexte social où les cas déclarés de leurre d'enfant sont en constante augmentation en dépit des peines de plus en plus sévères à l'encontre des cyberprédateurs et où la lutte citoyenne antipédophile se fait de plus en plus présente, ses acteurs œuvrant au risque de compromettre des enquêtes policières, de se trouver à leur insu en possession de matériel d'exploitation pédosexuelle ou d'être accusé de supposition de personne. Tout cela offre une lecture peu reluisante de l'état des choses : d'une part, le phénomène de cyberprédation dépasse par son ampleur les mesures mises en place par les instances pour le combattre ; d'autre part, les citoyens considèrent que l'effectif policier et les stratégies consacrés à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sont insuffisants ou inadéquats. Quoi qu'il en soit, un enrichissement des programmes de prévention, une optimisation de la détection du cyberprédateur dans le cyberspace et une augmentation du taux de condamnation par une constitution plus étoffée de la preuve sont attendus de la part de la population et sans nul doute, étant donné les stratégies déployées et le budget investi contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les dernières années, désirés par les instances gouvernementales et policières canadiennes.

Afin de lutter contre la cyberprédation, des chercheurs ont mis au point des algorithmes permettant d'identifier le matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (De Castro Polastro et Da Silva Eleuterio, 2010 ; Guerra et Westlake, 2021 ; Jansohn *et al.*, 2009 ; Panchenko *et al.*, 2012 ; Peersman *et al.*, 2014 ; Quayle et Koukopoulos, 2019 ; Thompson, 2009 ; Ulges et Stahl, 2011 ; Yiallourou *et al.*, 2017)⁴ ou de détecter les cyberprédateurs sur le web (Bogdanova *et al.*, 2014 ; Borj *et al.*, 2021 ; Borj et Bours, 2019 ; Egan *et al.*, 2011 ; Gupta *et al.*, 2012 ; Lorenzo-Dus *et al.*, 2020 ; Lorenzo-Dus et Kinzel, 2019 ; Morgan *et al.*, 2020 ; Ngejane *et al.*, 2021 ; Singla, 2021 ; Vartapetian et Gillam, 2014 ; Villatoro-Tello *et al.*, 2012)

Cependant, ces études sont généralement ancrées dans les domaines de l'informatique (Bogdanova *et al.*, 2012b, 2012a, 2014 ; Borj *et al.*, 2021 ; Borj et Bours, 2019 ; Cano *et al.*, 2014) ou de la psychologie (Egan *et al.*, 2011, par exemple) et encore peu répandues dans le domaine de la linguistique (à l'exception de Lorenzo-Dus *et al.*, 2020 ; Lorenzo-Dus et Kinzel, 2019 ; Morgan *et al.*, 2020 ; Singla, 2021), ce qui peut paraître étonnant étant donné la place centrale qu'y occupe le matériau discursif.

De notre côté, nous nous intéressons à l'infiltration en contexte de cyberprédation, premièrement parce que, comme le public, nous sommes au fait que les forces policières y ont recours afin de coincer les cyberprédateurs (Gendarmerie royale du Canada, 2019 ; La Presse canadienne, 2017 ; Renaud, 2016), deuxièmement, parce qu'il semble que la

⁴ Le projet *Arachnid* mis au point par une équipe du Centre canadien de protection de l'enfance en est un fier exemple. Mise en place en janvier 2017, Arachnid est « une plateforme Web qui détecte les images d'abus pédosexuels connues et qui adresse, dans la mesure du possible, des demandes de suppression aux fournisseurs de services électroniques (FSÉ) qui les hébergent. » (Centre canadien de protection de l'enfance, 2021, p. 19).

nature discursive de la cyberprédation ait échappé à plusieurs et, troisièmement, parce que les études relatives au discours de l'agent infiltrateur sont rares. À l'exception de quelques études provenant du domaine de la psychologie (Ringenberg *et al.*, 2021, par exemple), nous n'avons recensé aucun article en français ou en anglais qui impliquait une analyse linguistique du discours de l'agent infiltrateur, mis à part les travaux de Grant et MacLeod (2016 ; MacLeod et Grant, 2021) qui suggèrent qu'une expertise en linguistique légale surpasse une formation d'agent infiltrateur pour la détection d'une imposture dans le cadre d'une conversation en messagerie instantanée. Cette conclusion vient, à notre sens, supporter l'idée que le linguiste légal, s'il est en mesure de la détecter, doit également être qualifié pour mettre en place l'imposture.

Enfin, nous nous heurtons à un problème de taille en ce qui concerne l'accessibilité aux données : premièrement, la disponibilité et l'utilisation à des fins de diffusion scientifique de corpus impliquant de réels (pré)adolescents ou des agents infiltrateurs du milieu policier sont étroitement restreintes pour des raisons éthiques évidentes ; et deuxièmement, étant donné la récence et la rareté des travaux scientifiques en linguistique légale au Canada et, plus encore, au Québec, le dialogue entre les autorités et les linguistes est très peu ouvert, ce qui complexifie la mise en place de la relation de confiance nécessaire pour le partage de données sensibles. Pour remédier à cette situation, nous nous sommes tournée vers les groupes citoyens de lutte antipédophile qui, en fournissant des corpus d'interactions réelles avec des cyberprédateurs² peuvent contribuer indirectement à l'avancement de la recherche. C'est pourquoi, à l'instar de la

² Nous tenons à préciser que nos propos ne constituent d'aucune façon un encouragement ou une adhésion aux démarches de justice citoyenne.

plupart des chercheurs ayant effectué des études qui impliquent de près ou de loin la composante langagière de la cyberprédation, nous nous sommes penchée sur l'analyse des archives publiées par Perverted Justice pour constituer notre corpus (Chiang et Grant, 2017 ; Gauz, 2014 ; Pfister, 2017 ; Williams *et al.*, 2013, entre autres).

Par le biais de cette étude, nous désirons offrir un modèle sociopragmatique de l'infiltration en contexte de cyberprédation qui permettrait non seulement de combler l'absence de travaux relatifs au discours de l'agent infiltrateur, mais également de jeter un nouveau regard sur l'interaction en contexte de cyberprédation. À cette fin, nous fixons comme objectifs de :

1. mettre en lumière le mode opératoire (phases, objectifs, étapes et stratégies) d'agents infiltrateurs expérimentés en contexte de cyberprédation et son intrication avec celui du cyberprédateur ;
2. comparer ce mode opératoire avec celui d'agents infiltrateurs que nous considérons comme moins expérimentés.

L'efficacité des stratégies discursives employées par les agents infiltrateurs sera en partie évaluée par leur présence ou absence dans les archives de messagerie instantanée impliquant des agents infiltrateurs ayant facilité un grand nombre d'arrestations (agents expérimentés) en comparaison avec leur absence ou présence dans les archives qui impliquent des agents infiltrateurs n'ayant facilité qu'une seule arrestation (agents peu expérimentés). Cependant, comme l'issue d'une interaction n'est pas essentiellement tributaire de l'efficacité des stratégies qui la construisent, nous croyons qu'il faut également pouvoir observer l'effet immédiat de l'utilisation d'une tactique, ce qui

nécessite de bien saisir son inscription dans les différentes strates discursives. Ainsi, nos objectifs ne peuvent être atteints que si nous prenons en compte :

1. Les implications sociodiscusives qui découlent de la superposition des cadres tissée par la communication frauduleuse : l'infiltration en contexte de cyberprédation impose une stratification de l'interaction où l'agent infiltrateur joue le rôle de victime que lui attribue le cyberprédateur et octroie à ce dernier, à son insu, celui de cible.
2. L'interaction dans ses composantes externes, son instrumentalisation : les ressources mises à la disposition des interactants pour négocier les enjeux et construire des identités qui concordent avec les rôles qui leur sont attribués dans l'interaction. L'agent infiltrateur qui endosse le rôle d'un (pré)adolescent se voit attribuer le rôle de victime par le cyberprédateur et doit conséquemment construire et négocier une identité qui concorde avec ces rôles en ne disposant essentiellement à cet effet que de ressources discursives.
3. Le déroulement de l'interaction, son schéma communicationnel par les différentes étapes de la communication de leurre (Olson *et al.*, 2007) : le mode opératoire du cyberprédateur doit pouvoir être mis à profit par l'agent infiltrateur afin de l'orienter dans la conversation.
4. La construction de l'interaction à travers la subtilité des stratégies de prise de contrôle de l'agent infiltrateur, qui tantôt se soumet à l'interrogatoire du cyberprédateur et tantôt prend l'initiative de faire un compliment.

Les points 1 et 2 seront discutés en lien avec la dimension situationnelle du discours (section 3.2.1), tandis que les points 3 et 4 seront analysés par le biais des dimensions communicationnelle (section 3.2.2) et textuelle (section 3.2.3).

Nous convenons que les études ayant trait à des sujets aussi délicats que la formation des agents infiltrateurs n'ont pas intérêt à être accessibles au grand public, et potentiellement aux cyberprédateurs, cependant, nous sommes convaincue que les bénéfices engendrés par les retombées théoriques, légales et sociales d'une étude comme la nôtre dépassent largement les risques encourus si elle tombe entre de mauvaises mains.

Par l'élaboration d'un cadre d'analyse de l'infiltration en contexte de cyberprédation, nous croyons non seulement pouvoir concourir à l'amélioration des techniques d'infiltration et à la formation des agents, mais également obtenir une meilleure lecture du phénomène de la cyberprédation et, plus particulièrement, de la structuration de l'interaction en pareille situation. Nous espérons que ce nouvel éclairage pourra être mis à profit afin d'enrichir les programmes de prévention existants et de perfectionner la détection de l'imposture en contexte interactif numérique. Enfin, nous souhaitons faire reconnaître l'expertise des linguistes légaux et encourager leur implication en contexte judiciaire, notamment lorsqu'il s'agit de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants. Nous nous attaquons conséquemment, à titre de linguiste, à une analyse sociopragmatique d'archives de messagerie instantanée provenant du site de Perverted Justice par l'entremise de l'analyse du discours et, plus précisément, par une analyse conversationnelle en rangs (Roulet *et al.*, 2001) à laquelle seront intégrées la théorie de

la communication de leurre (Olson *et al.*, 2007) et la notion des cadres de l'expérience (Goffman, 1991).

Chapitre 3

Cadre théorique

Nous présentons dans ce chapitre les théories qui sous-tendent l'analyse discursive que nous avons effectuée et qui, par conséquent, nous semblent les plus adéquates pour traiter notre objet d'étude. Le matériel à l'étude étant de nature fondamentalement discursive, nous avons convenu d'aborder le corpus à travers une analyse sociopragmatique du discours en mettant l'accent sur les dimensions situationnelle (section 3.2.1), communicationnelle (section 3.2.2) et textuelle (section 3.2.3) du discours.

Nous avons choisi d'observer la cyberprédation en tant que variété de la communication frauduleuse premièrement par le biais de la théorie des cadres de Goffman (1991) qui permet une analyse de l'interaction dans sa macrostructure et dans son inscription socioréférentielle. Nous sollicitons également la métaphore théâtrale Goffman (1973) dans la description de l'interaction afin de bien rendre compte de son schéma participatif, de son instrumentalisation et de la construction des identités qui en découle. Nous recourons ensuite à la théorie de la communication de leurre d'Olson *et al.* (2007) qui représente le schéma communicationnel traditionnellement utilisé par le prédateur pour enjôler sa victime et, par conséquent, constitue un support privilégié à l'étude de la communication frauduleuse dans son déroulement et son inscription

actionnelle. Enfin, nous examinons la microstructure de l'interaction par une analyse conversationnelle en rangs inspirée de l'approche modulaire du discours. La segmentation issue de cette analyse permet d'identifier les constituants du contexte énonciatif qui participent à la construction de la communication frauduleuse.

Ces théories et méthodes fournissent les concepts qui permettent d'orienter notre recherche afin d'offrir une vision à la fois globale et détaillée de l'organisation discursive de notre corpus. Si notre approche se veut, dans un premier temps, descendante par la segmentation du discours en constituants prédéterminés de taille de plus en plus petite – de l'ensemble d'une conversation à l'acte de langage, unité minimale du discours –, notre étude demeure néanmoins, à la faveur de l'essence même de l'analyse discursive, de nature inductive et, à l'image du rebond d'une balle dont la trajectoire dévie selon l'angle de la surface qu'elle heurte, nous remontons dans la structure discursive par une analyse ascendante qui interroge les liens entre les constituants de façon à faire émerger les stratégies discursives utilisées par les interactants et à évaluer leur efficacité dans le but de formuler des constats destinés à l'amélioration des techniques d'infiltration grâce à l'extension des observations effectuées. Cependant, avant d'exposer de façon détaillée notre cadre d'analyse, nous souhaitons définir ce que nous entendons par analyse de discours.

3.1. Analyse du discours

Le discours numérique étant par définition informatisé et surtout persistant¹, il aurait semblé naturel de se tourner vers des outils informatisés pour en faire l'analyse. Comme il en a été question dans le chapitre précédent, plusieurs applications du traitement automatique du langage ont déjà été mises à profit dans le cadre d'études relatives au discours du cyberprédateur ou de la cyberprédation. La plupart d'entre elles ont été effectuées dans le but de développer un outil capable de reconnaître les cas de cyberprédation et ainsi d'alerter les autorités lorsqu'un certain patron discursif est détecté. Parmi celles-ci, certaines ont fait appel à la théorie de la communication de leurre (Kontostathis *et al.*, 2009a, 2009b, 2010 ; Leatherman, 2009 ; McGhee *et al.*, 2011) ; d'autres, à des marqueurs lexicaux caractérisant le discours obsessionnel (Bogdanova *et al.*, 2014) ; et d'autres encore, à la combinaison de marqueurs liés à la syntaxe, au contenu, à la lisibilité, à la psycholinguistique, à l'analyse des sentiments et à la stylométrie (Cano *et al.*, 2014). Aux fins d'analyse, ces études ont mobilisé des parseurs syntaxiques, des algorithmes d'apprentissage, des modules d'analyse vectorielle, d'étiquetage automatique d'unités linguistiques ou d'extraction de données. Ainsi, différentes applications automatisées permettent par exemple de segmenter un texte selon des paramètres thématiques, syntaxiques et même hiérarchiques ; d'appliquer des étiquettes lexicales ou sémantiques ; de repérer les cooccurrences, de calculer la longueur moyenne des mots et des phrases, la diversité lexicale et autres propriétés stylométriques ; d'isoler les idiosyncrasies ou formes fautives ; de déterminer la fréquence

¹ Pour une définition de la persistance, voir la section 1.2.2 sur les critères définitionnels des genres discursifs de la communication numérique.

des unités linguistiques. Ces données sont d'un grand intérêt afin de mieux comprendre la structure des textes, de les catégoriser automatiquement selon des critères de nature linguistique, d'en faire des résumés ou de les traduire, d'identifier certains patrons discursifs qui pourront ensuite être repérables dans le cyberspace et même reproductibles par des agents conversationnels (robots) qui, lors de conversation avec des humains, sauront en duper plusieurs en laissant croire qu'ils s'adressent à l'un de leurs semblables.

Toutefois, si la vitesse d'exécution, la neutralité et la possibilité d'analyser un objet au moment même de sa construction confèrent à l'analyse automatisée un avantage certain en regard de toute autre approche lorsqu'il s'agit de discours numérique, il y a des limites à ce que le traitement automatique du langage peut faire. L'analyse que peut produire la machine des unités d'un texte dont l'orthographe varie d'un utilisateur à l'autre peut par exemple générer beaucoup de bruit et coûter plus de temps à l'analyste qu'une analyse manuelle (ainsi *b4* n'est généralement pas une référence à la vitamine, mais constitue plutôt une graphie marginale de *before*). Aussi, lorsque la machine rencontre *btw*, elle doit être en mesure de déduire qu'il s'agit ici des trois unités graphiques *by the way* qui constituent une préposition, un article et un substantif et que présentées de façon successive dans un ordre précis, elles forment une locution adverbiale. Elle pourra reconnaître, grâce à un peu d'entraînement ou à l'implantation d'un dictionnaire, que *;)* n'est pas simplement un point-virgule suivi d'une parenthèse fermante, mais plutôt une émoticône représentant un clin d'œil ; cependant, elle est incapable de saisir qu'il s'agit d'un marqueur pragmatique d'ironie qui modifie la séquence antérieure. Même si ce que nous connaissons sous le nom de cyberjargon est

désormais bien documenté et facilement implantable aux modules d'analyse automatisés, l'hétérogénéité, l'évolution et la fluidité de la langue en contexte numérique réclament à l'humain de faire de constants ajustements à la machine.

Nous convenons que les dimensions syntaxique et sémantique peuvent trouver avantage à être analysées par traitement automatique, cependant nous savons aussi que la connaissance référentielle, émotionnelle et philosophique du monde nécessaire pour une analyse éclairée des autres composantes du langage n'est pas encore à la portée de la machine. C'est pourquoi nous croyons que l'analyse linguistique cartésienne et systématique mise à notre disposition par le traitement automatique du langage doit être parachevée par un traitement non automatisé qui puisse prendre en compte les éléments pragmatiques et interactionnels du discours et qui soit suffisamment ouvert et mobilisable (transposable) à toute interaction pour faire le pont entre le linguistique et le social.

Selon le *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau (2002), le discours suppose une organisation transphrastique et consiste en une forme d'action. Il est pris en charge par un énonciateur et inséré dans un interdiscours ; il est régi par des normes ; il est orienté, interactif et contextualisé. Bref, il est un objet des plus complexes ; il ne faut donc pas se surprendre que les approches consacrées à son étude soient des plus variées.

3.1.1. *Perspective sociopragmatique*

L'analyse du discours dans le sens où nous l'entendons suppose une approche située du texte prenant en compte ses aspects linguistiques, mais surtout son contexte énonciatif, une communion entre le syntaxique, le sémantique et le pragmatique. C'est d'ailleurs ce que proposait Bally, de « développer, entre les linguistiques de la langue et de la parole distinguées par Saussure, une linguistique de l'énonciation (ou stylistique), qui ouvre la voie à une analyse du discours. » (Roulet *et al.*, 2001, p. 12)

Dans le cadre de cette thèse, nous adoptons une approche sociopragmatique du discours qui définit la communication comme un rituel social basé sur des conventions de coopération et lors duquel

le locuteur, porteur de savoirs (organisés en systèmes de représentation) et de savoir-faire (compétences linguistiques et situationnelles) co-construit avec les autres interlocuteurs un univers référentiel commun qui produit du sens, confirmant ainsi l'intrication des pratiques linguistiques et des autres pratiques sociales, avec l'idée que les discours ne sont ni dépendants ni indépendants de leur contexte de production, mais qu'ils construisent le contexte en même temps qu'ils le manifestent. (Fortin, 2007, p. 125)

L'objectif de l'analyse du discours réside donc pour nous dans la description des régularités des différentes formes du discours et de leur rapport à la situation d'énonciation ou contexte, à travers cet ensemble d'indices pragmatiques, de points de référence qui situent l'interaction en relation avec les interlocuteurs impliqués et la spatiotemporalité (Levinson, 1983).

La médiation de la communication par le numérique remet en question l'équilibre entre ces différentes composantes : les indices pragmatiques sont altérés par les

modalités sémiotiques plus ou moins restreintes, l'altération de la structure spatio-temporelle, les nouvelles façons de construire l'information, l'identité, les communautés, et ainsi de suite. Toutefois, si le web 2.0 constitue bel et bien une révolution au plan technologique, si ses retombées au plan communicationnel sont indiscutables, nous ne croyons pas qu'il constitue une telle révolution au plan discursif qu'il nous obligerait à réinventer les outils déjà à notre disposition pour en faire l'analyse. Cependant, une utilisation de ces outils en complémentarité pourrait bien être la solution au problème qui nous préoccupe. Une approche sociopragmatique suggère que chaque composante du discours, aussi petite soit-elle, ait une incidence sur les composantes des autres niveaux, c'est la raison pour laquelle nous empruntons une approche multidimensionnelle du discours qui nous semble des plus productive pour à la fois obtenir une image à différentes échelles de notre objet d'étude et observer les relations qu'entretiennent ces niveaux.

3.2. Les trois dimensions du discours

Notre conception du langage veut qu'il se présente d'abord en tant qu'action plutôt que dans sa fonction de représentation, ce qui situe l'objet discours à l'interaction du répertoire verbal et de la situation d'énonciation. À la fois porteur et créateur de contexte, il peut (et doit, pour qu'une analyse satisfaisante puisse en être faite) être désarticulé afin d'« observer chaque détail comme un objet autonome — autosuffisant, dirait Goffman 1987 [1981] : 38 — pour en comprendre la mécanique, puis de relier cette mécanique à celle d'un autre objet » (Vincent, 2001, p. 180). Partir du fonctionnement de chaque pièce pour mieux comprendre la mécanique de l'intégralité du système, voilà ce

que nous proposons par une analyse à la fois macro et microscopique qui permet de faire ressortir à la fois l'acte minimal et la stratégie globale, mais tout spécialement le lien qui existe entre les deux.

Notre conception du discours rejoint celle de l'approche modulaire (Roulet *et al.*, 2001) qui propose d'aborder tout type de discours avec un nombre fini d'instruments selon ses dimensions linguistique, c'est-à-dire « liées à la syntaxe et au lexique de la (ou des) variété(s) de langue(s) utilisée(s) » ; textuelle, c'est-à-dire « liées à la structure hiérarchique du texte » et situationnelle, c'est-à-dire « liées à l'univers de la référence et à la situation d'interaction » (Roulet *et al.*, 2001, p. 44). Elle s'en distingue néanmoins par notre méthode d'analyse et les théories qui la sous-tendent. Pour notre part, nous avons choisi d'analyser la **dimension situationnelle** du discours par la théorie des cadres et la métaphore théâtrale de Goffman (1973, 1991). Nous avons également intégré, à l'intersection de ce qui relève du situationnel et du textuel, la théorie de la communication de leurre offerte par Olson *et al.* (2007) qui témoigne de la structuration de l'agir, des objectifs du cyberprédateur, par le déroulement communicationnel de l'interaction, raison pour laquelle nous y référons par « **dimension communicationnelle** ». Enfin, nous traitons la **dimension textuelle** par le biais d'une analyse conversationnelle en rangs qui correspond à la structure hiérarchique du discours et constitue le cœur de la dimension textuelle de l'approche modulaire. Ces trois approches permettent respectivement de décrire le contexte qui se construit par la communication frauduleuse, de présenter la dynamique mise en place à travers la communication frauduleuse en situation de cyberprédation et d'examiner l'organisation des éléments discursifs qui composent la communication frauduleuse. Naturellement, les

dimensions situationnelle, communicationnelle et textuelle sont en constante interrelation et la configuration de leurs éléments fait qu'elles s'influencent l'une l'autre. Quant à la dimension linguistique soulevée par l'approche modulaire, nous considérons qu'elle intervient dans toutes les dimensions du discours, elle constitue à la fois la poterne qui s'ouvre sur le phénomène à l'étude et le vestige qui témoigne de son inscription dans le discours.

3.2.1. La dimension situationnelle

La perspective goffmanienne de l'interaction² repose sur un ensemble de règles, d'acquis et d'implicites sociaux dicté par des paramètres culturels et dont les différents agencements permettent une typification expérientielle des situations. Selon Goffman, « toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements — du moins ceux qui ont un caractère social — et notre propre engagement subjectif. » (Goffman, 1991, p. 19) Ces éléments constituent les cadres de référence qui sont projetés dans toutes nos observations afin d'analyser la configuration d'une situation. On distingue les cadres primaires, naturels ou sociaux, des cadres secondaires qui sont produits par la transformation d'un cadre primaire.

² Comme il en sera question à la section 3.2.3.1, chez Goffman, « [p]ar interaction (c'est-à-dire l'interaction en face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par "une" interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme "une rencontre" pouvant aussi convenir. » (1973, p. 23)

3.2.1.1. Les cadres de l'expérience

Parce que la culture est un construit social partagé, elle implique nécessairement des connaissances et des comportements partagés. Par exemple, lorsqu'on se rend à la bibliothèque, on est en droit de s'attendre à trouver des rayons de livres ordonnés de façon thématique selon un système de classification strict. Sans y penser, on ajustera le son de sa voix, sachant que seul un volume bas à modéré est toléré ; on respectera la procédure qui veut qu'on enregistre ses emprunts au guichet ou auprès du bibliothécaire avant de quitter les lieux ; et, nous trouvant dans un endroit public, on évitera le port du pyjama ou la tenue d'Adam. Ces attentes et comportements sont issus de la structure sociale dans laquelle nous vivons et permettent aux participants d'orienter l'interaction et de s'orienter dans l'interaction.

Considérer la communication frauduleuse sous l'angle de la théorie des cadres implique une approche basée sur ce que Bonicco-Donato (2012) et Ogien (2012) dépeignent comme un interactionnisme réaliste, lequel permet une certaine typification des interactions selon leur cadre primaire et les transformations qu'il peut subir.

Le **cadre primaire** se définit donc comme un ensemble de paramètres socialement préétabli facilitant l'interprétation de l'activité en cours et l'anticipation des éléments qui la composent. Il est « la réponse pratique et partagée par les participants de l'interaction à la question : "Qu'est-ce qui se passe ici ?" (FA : 34) » (Cefaï et Gardella, 2012, p. 237)³. Les conventions, l'implicite social et l'expérience permettent de comprendre la situation,

³ Dans cette citation, « FA » réfère à l'ouvrage *Frame Analysis* de Goffman (1986), dont la référence apparaît dans la bibliographie.

de se comporter conformément aux attentes qu'elle génère. Les cadres primaires agissent alors comme des balises permettant à l'individu d'adapter ses attentes et ses comportements à l'interaction.

c. Les transformations

À la manière d'un mot qu'on utiliserait dans son sens figuré, le cadre primaire peut subir une transformation pour donner lieu à un cadre secondaire. Deux types de transformations sont possibles : la modalisation et la fabrication.

Dans le cas de la **modalisation**, le cadre primaire fait office de modèle au cadre secondaire. Lorsque les enfants jouent à papa et maman, ils tentent de reproduire les rôles du père et de la mère, transformant ainsi le cadre primaire de la dynamique familiale en une activité ludique, c'est-à-dire un cadre secondaire modalisé dont les limites temporelles sont déterminées de façon plus ou moins explicite par des parenthèses conventionnelles. L'activité principale, le jeu, se déroule donc à l'intérieur de ces parenthèses et quand l'enfant dit : « Toi, tu pars pour le travail. », il crée non seulement une activité secondaire de mise en scène, mais par sa rupture du cadre et l'introduction de parenthèses internes, il vient dire : « ceci est un jeu ». Il utilise un indicateur pragmatique, un signe métacommunicatif, pour confirmer le statut de « faire semblant » de l'activité principale, appliquant ainsi ce que Goffman (1991) appelle les conventions de phasage.

À la manière du clin d'œil qu'on fait à son interlocuteur pour lui indiquer qu'on vient de faire une blague, les conventions de phasage permettent de départager les « illusions trompeuses » des « amorces ludiques ». La modalisation est donc, à la différence de la

fabrication, une transformation à laquelle adhèrent tous les participants de façon consensuelle. « [[L]a frontière entre la fiction et le mensonge n'est pas logée dans l'artificialité des leurrex qu'ils connaissent tous deux, mais dans la dissimulation ou non de leur activation. » (Zaccaï-Reyners, 2012, p. 290)

Là où la modalisation glisse vers la **fabrication**, c'est lorsqu'il n'y a pas de clin d'œil, lorsque les conventions de phasage sont délibérément absentes et que les attentes précommunicationnelles⁴ ne sont pas respectées. Les fabrications peuvent être de nature bénigne ou abusive selon le degré de moralité de l'objectif pour lequel elles ont été mises en place. Le poisson d'avril, par exemple, représente bien l'essence de la fabrication qu'on dira bénigne, en ce sens qu'elle ne cause pas préjudice à autrui. Par contre, l'escroquerie, qui porte atteinte aux intérêts de la victime de façon délibérée, constitue une fabrication abusive. La communication frauduleuse appartient à cette deuxième catégorie, puisqu'elle est mise en place par des « efforts délibérés, individuels ou collectifs, destinés à désorienter l'activité d'un individu ou d'un ensemble d'individus et qui vont jusqu'à fausser leurs convictions profondes sur le cours des choses. » (Goffman, 1991, p. 93)

Dans le cas de la cyberprédation, trois types de fabrication abusive peuvent survenir :

- lorsque le cyberprédateur ment à la victime sur son âge, son apparence ou les sentiments qu'il éprouve pour elle, il s'agit d'une fabrication abusive en tant qu'activité secondaire, puisque l'interaction n'est pas en soi un coup monté ;

⁴ Nous concevons les attentes précommunicationnelles comme l'« accord ([d']un engagement) sous-jacent entre les participants d'une interaction, constituant la signification de leur action et fondant les ordres constitutifs, est impliqué dans toutes les manifestations des ordres de l'interaction et des ordres constitutifs, dans les obligations d'engagement, d'entente et d'écoute comme dans les attentes constitutives d'arrière-plan, dans les consensus opérationnels aussi bien que dans les conditions du "trust". » (Rawls, 2012, p. 185)

- lorsque le cyberprédateur se fait passer pour un (pré)adolescent en imitant son langage afin de gagner plus facilement la confiance de la victime, il s'agit d'une fabrication abusive en tant qu'activité principale, puisque l'imposture est complète ;
- lorsque l'agent infiltrateur se fait passer pour un (pré)adolescent afin d'inciter ou de donner l'occasion au cyberprédateur de commettre un délit, il s'agit également d'une fabrication abusive en tant qu'activité principale, toutefois elle relève d'un type particulier de fabrication abusive puisqu'elle résulte de la superposition d'un cadre supplémentaire : la **machination au second degré** dont la raison d'être se résume à « tel est pris qui croyait prendre ».

La machination au second degré présente des caractéristiques similaires au contexte d'espionnage « *which have a mixed status, being considered legitimate from the point of view of the employer of the agent and illegitimate from the point of view of the persons taken in.* » (Goffman, 1986, p. 104)

Dans le cas de l'infiltration en contexte de cyberprédation, le cadre primaire est établi par les caractéristiques générales d'une conversation numérique privée entre individus qui ne se connaissent pas hors ligne, et ce, à des fins récréatives. Or, ce cadre n'est primaire que pour le réel (pré)adolescent, puisque le cyberprédateur verse dans la fabrication abusive et que l'agent infiltrateur fait basculer l'interaction dans la machination au second degré. La figure représente bien de quelle façon se superposent les cadres dans le cas de l'infiltration en contexte de cyberprédation.

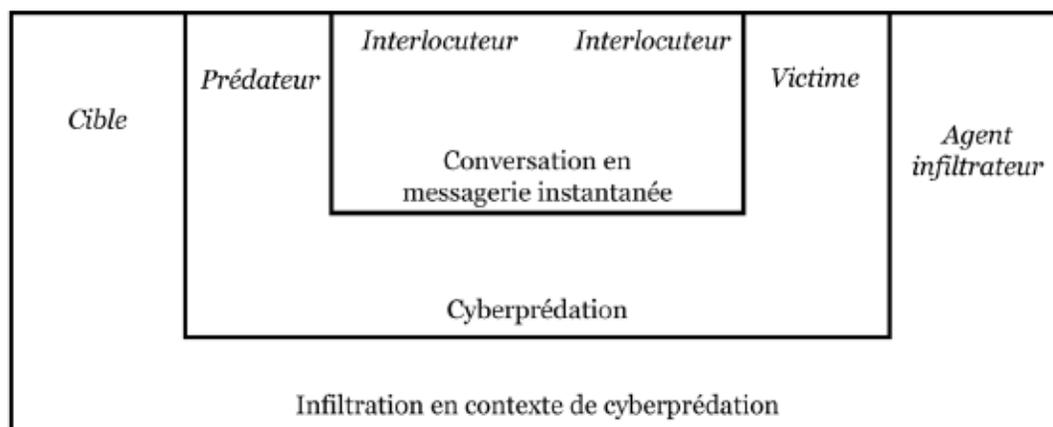


Figure 2. Superposition des cadres lors d'une infiltration en contexte de cyberprédation

Ce qui pose un problème de taille avec la machination au second degré, c'est que l'analyste doit sans relâche référer à trois cadres dont deux fabrications abusives. Dans cette situation, les interlocuteurs interagissent non seulement à travers des cadres séparés, mais chacun fait également office de public dans le cadre mis en place par l'autre. C'est dire que lorsque l'agent infiltrateur parle à sa cible, c'est le cyberprédateur qui réplique, de même, lorsque le cyberprédateur s'adresse à sa victime, il s'attend à ce que ce soit le (pré)adolescent réel (interlocuteur) qui lui réponde, alors que la réponse provient en réalité de l'agent infiltrateur. Dans l'adoption de leur comportement factice, le cyberprédateur et l'agent infiltrateur sont tous deux soumis à des contraintes qui rappellent celles de l'acteur. Toutefois, la tâche de l'agent infiltrateur est d'autant plus complexe qu'elle exige de lui qu'il transcende deux cadres pour endosser son rôle, soit celui d'un (pré)adolescent suffisamment vulnérable pour constituer une victime de choix et ayant assez d'aplomb pour mener subtilement le cyberprédateur au dévoilement. Ce qui est sans contredit un rôle de composition et nous plonge directement au cœur de la métaphore théâtrale (Goffman, 1973), dans sa forme la plus littérale.

3.2.1.2. La métaphore théâtrale

Intimement liée à la présentation de soi, la métaphore théâtrale présente la vie sociale comme une scène sur laquelle les participants construisent une définition commune de la situation par le biais de la représentation⁵ qu'ils s'offrent l'un à l'autre en conjonction avec les circonstances dans lesquelles ils évoluent. Confronté aux normes sociales et à son désir de bien paraître, l'individu endosse un rôle en façonnant ses paroles et ses comportements à l'image qu'il souhaite donner de lui-même, aux rôles que jouent les autres acteurs et aux circonstances dans lesquelles il se trouve (femme fatale avec l'époux, maman poule avec le petit, par exemple). Le moi intime fait alors place au moi social et l'acteur transforme ses activités en représentations selon les contraintes interactionnelles qui pèsent sur lui (Goffman, 1973). Entrent également en scène les membres de l'équipe de représentation, qui participent au même titre que l'acteur à la mystification du public dont ils font également partie. Des personnes extérieures pourront aussi s'ajouter à la distribution.

Dans le cas d'une fabrication, les membres de l'équipe de représentation responsable de la mise en place du cadre secondaire constituent les acteurs principaux, alors que les acteurs à l'insu de qui se joue la représentation et à qui on attribue un rôle malgré eux font partie du public. Dans le cas de la fabrication abusive imaginée par le cyberprédateur, **l'équipe de représentation** comprend rarement d'autres membres que le cyberprédateur lui-même, acteur principal, et le (pré)adolescent, public à qui le

⁵ Goffman définit la représentation comme : « la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer un des autres participants. » (Goffman, 1973, p. 23) L'acteur y joue un « rôle » ou une « routine » qui consiste en « un modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions. » (Goffman, 1973, p. 23)

cyberprédateur a attribué malgré lui le rôle de victime. Lorsqu'il s'agit d'une machination au second degré élaborée par l'agent infiltrateur, l'équipe de représentation est plus étoffée et peut comporter, en plus de l'agent infiltrateur, un agent vérificateur⁶ en tant qu'acteur principal de substitution lors des conversations téléphoniques avec le cyberprédateur⁷.

De même, des membres plus ou moins actifs pourront être impliqués : l'éducateur, par exemple, qui peut être présent ou non en coulisses (région postérieure) lors de la représentation et dont le rôle est d'« enseigner à l'acteur comment donner de lui-même une impression avantageuse » (Goffman, 1973, p. 153). Il pourra, à travers un canal subordonné, par la communication collusoire, donner des conseils en temps réel à l'agent infiltrateur sur la façon de jouer son rôle. Ces conseils pourront également être prodigués par des **personnes extérieures**, des collègues, par exemple, qui se trouvent dans la région postérieure au moment de la représentation. Mis à part cette situation, les personnes extérieures ont rarement à voir avec l'activité en cours et n'y jouent généralement qu'un rôle référentiel : on parle d'elles, mais elles ont rarement une influence directe sur le déroulement de l'interaction.

⁶ Chez Perverted Justice, l'agent vérificateur constitue en quelque sorte une doublure de l'agent infiltrateur qui a une voix jeune et qui se charge de remplacer l'agent infiltrateur lors des conversations téléphoniques avec le cyberprédateur.

⁷ Lorsque l'agent infiltrateur principal sent que le cyberprédateur perd de l'intérêt ou devient méfiant à son égard, d'autres agents infiltrateurs peuvent également intervenir pour donner plus de crédibilité à l'agent infiltrateur principal. S'il s'agit de leur premier contact avec le cyberprédateur, ils se positionnent de façon stratégique en entrant dans le même clavardoir que le cyberprédateur et si le cyberprédateur les interpelle, ils démontrent de l'agressivité envers lui, par exemple, de façon à ce que l'agent infiltrateur principal redevienne le centre d'intérêt.

Le **public**, lui, sera le cyberprédateur à qui on tentera d'offrir la meilleure des représentations pour éviter d'éveiller le moindre de ses soupçons.

La communication frauduleuse a lieu dans la région antérieure, c'est-à-dire la région « où une représentation déterminée se déroule ou peut se dérouler » (Goffman, 1973, p. 130). Pour que la représentation soit réussie, le public doit n'avoir accès qu'à cette région, la région postérieure (coulisses) — lieu « où se produit une action en rapport avec la représentation, mais incompatible avec l'apparence que celle-ci entretient » (Goffman, 1973, p. 130) — ne devant être accessible qu'aux membres de l'équipe de représentation. En contexte de cyberprédation, on peut considérer que ces deux régions sont délimitées par l'écran.

La **façade** constitue l'ensemble de l'appareil symbolique permettant de définir la représentation. Le décor et la façade personnelle en sont les principaux éléments. Le décor, dans le cas qui nous intéresse, est à la fois restrictif et illimité, c'est-à-dire que la séance de messagerie instantanée permet l'utilisation d'une quantité d'accessoires tels les différents fichiers échangeables et les liens vers la quasi-totalité du web, toutefois, la modalité sémiotique principale demeure textuelle et la représentation qu'on y offre doit, dans son propre intérêt, limiter les accessoires. Par exemple, si la messagerie instantanée permet la communication vidéo, son utilisation par un adulte essayant de se faire passer pour un (pré)adolescent serait une bévée magistrale. Il s'agit bien entendu d'un exemple extrême, toutefois, il illustre bien l'ambivalence que présente le décor et ses accessoires qui peuvent parfois se révéler des lames à double tranchant. La façade personnelle comporte les éléments qui appartiennent à l'acteur, qui se confondent avec lui, que ce soit ses attributs physiques, des marques distinctives de son grade ou de sa condition sociale

ou encore ses mimiques. Dans le cadre d'une imposture manœuvrée textuellement, comme celle à laquelle se livre en ligne l'agent infiltrateur, l'altération de la façade personnelle exclut le paraverbal et se situe dans la sphère discursive par la divulgation d'informations appuyant l'image préalable (âge, sexe, localisation) que se fait le cyberprédateur de la victime et par la négociation de cette identité dans l'interaction, c'est-à-dire par la maîtrise des impressions. En se résumant à l'utilisation de la modalité sémiotique textuelle, l'altération limite les ressources de l'acteur, cependant, elle restreint de ce fait les sources potentielles de dédoublement rôle-personne. La communication écrite, même quasi synchrone, devient donc une alliée de l'acteur puisqu'elle offre moins de spontanéité qu'une modalité sémiotique orale ou visuelle et, par conséquent, plus de latitude quant à une composition consistante du rôle, une présentation de soi plus sélective (voir section 1.3).

Lors d'une imposture, l'acteur altère sa façade personnelle afin de se faire passer pour un autre, tout comme le fait l'imitateur avec sa voix, cependant, si on peut imiter quelqu'un, il est impossible de devenir cette personne. Ainsi, « on peut dire qu'un comportement d'ivrogne est un comportement social qui se conforme à l'idée qu'on se fait à jeun de ce que c'est que d'être ivre, et qu'en se comportant ainsi on s'autorise une licence et une irresponsabilité qui nous sont refusées normalement. » (Goffman, 1991, p. 198). C'est dire que lorsqu'il incarne le personnage d'un (pré)adolescent, l'agent infiltrateur tente de mettre de l'avant les caractéristiques typiques du (pré)adolescent vulnérable qui constitue la victime par excellence du cyberprédateur. Il s'agit d'une construction typifiée et typifiante du (pré)adolescent qui aura tôt fait de tomber dans la parodie si l'acteur n'y prend pas garde.

d. La maîtrise des impressions

La fabrication abusive a ceci de différent du véritable cadre théâtral : elle implique une grande part d'improvisation. Ainsi, l'acteur peut jouer son rôle avec plus de liberté puisqu'il n'est pas écrit, cependant, son interprétation sera nécessairement influencée par des éléments liés à la distribution ; aux normes sociales ; aux responsabilités que doivent endosser personnage et acteur ; ainsi qu'au comportement hors cadre de l'acteur, c'est-à-dire certains aspects de lui-même qui sont pertinents pour l'activité en cours (Goffman, 1991). Ce qui signifie que le personnage que l'agent infiltrateur choisira d'incarner doit tirer profit des caractéristiques intrinsèques de l'acteur afin d'éviter la désorganisation interactionnelle, car c'est la cohérence du jeu aux yeux du public qui est tributaire du succès de la représentation, qu'elle soit imposture ou mensonge, activité principale ou secondaire.

Le cyberprédateur sait qu'il est dans l'illégalité lorsqu'il aborde un (pré)adolescent, ce qui le rend d'autant plus méfiant. « [P]uisque l'escroc doit duper ses clients précisément dans les conditions où les clients ont conscience qu'une escroquerie pourrait avoir lieu, il doit veiller à prévenir l'impression immédiate qu'il pourrait être ce qu'il est en fait » (Goffman, 1973, p. 212), c'est pourquoi l'agent infiltrateur doit faire preuve de préparation et de circonspection, il doit mobiliser les techniques de maîtrise des impressions, satisfaire aux critères qui renforcent l'effet d'authenticité (Gill, 2013), arrimer son éthos discursif à son éthos préalable, afin d'éviter les expériences négatives qui pourraient causer des ruptures de représentation et briser le cadre mis en place. Cependant, quelle que soit la qualité de la représentation, l'acteur ne peut contrôler les élans de scepticisme du public. Ainsi, l'agent infiltrateur n'est pas à l'abri d'un

cyberprédateur prudent ni le cyberprédateur à l'abri d'un (pré)adolescent intelligent ou d'une personne extérieure (parent, enquêteur, chercheur, internaute) avisée. C'est pourquoi une connaissance approfondie du mode opératoire du cyberprédateur et de la manière dont il transparaît au plan communicationnel peut devenir un atout majeur dans la mise en scène de la représentation frauduleuse donnée par l'agent infiltrateur.

3.2.2. La dimension communicationnelle

Comme autant de balises permettant à l'acteur de se situer dans le déroulement de la représentation et d'adapter son jeu à la suite des événements, nous croyons que les phases de la communication de leurre peuvent agir comme des repères dans l'interaction. Il a été question, dans les pages qui précèdent, du *modus operandi* du cyberprédateur qui consiste à gagner la confiance de sa victime soit en se faisant passer pour un pair, soit en se présentant comme un mentor ou, du moins, comme un ami ou un confident expérimenté. Dans le premier cas, il s'agit d'une imposture qui ne peut prendre effet que si le média permet de dissimuler ou de transformer l'apparence physique du cyberprédateur et, dans le second, le plus usité, il s'agit d'un leurre qui n'est pas exclusif au cyberspace et constitue le reflet du mode opératoire du prédateur sexuel classique qui sévit dans une réalité physique (Wolak *et al.*, 2008).

La théorie de la communication de leurre (*Luring Communication Theory*) élaborée par Olson *et al.* (2007) propose une modélisation du processus communicationnel mis en place par le prédateur pour circonvenir sa victime. En effet, une étude des stratégies d'approche déployées par le prédateur qui, à l'image du cyberprédateur, n'est ni un

proche ni un étranger pour sa victime, révèle un modèle récurrent que les auteurs schématisent de la façon suivante :

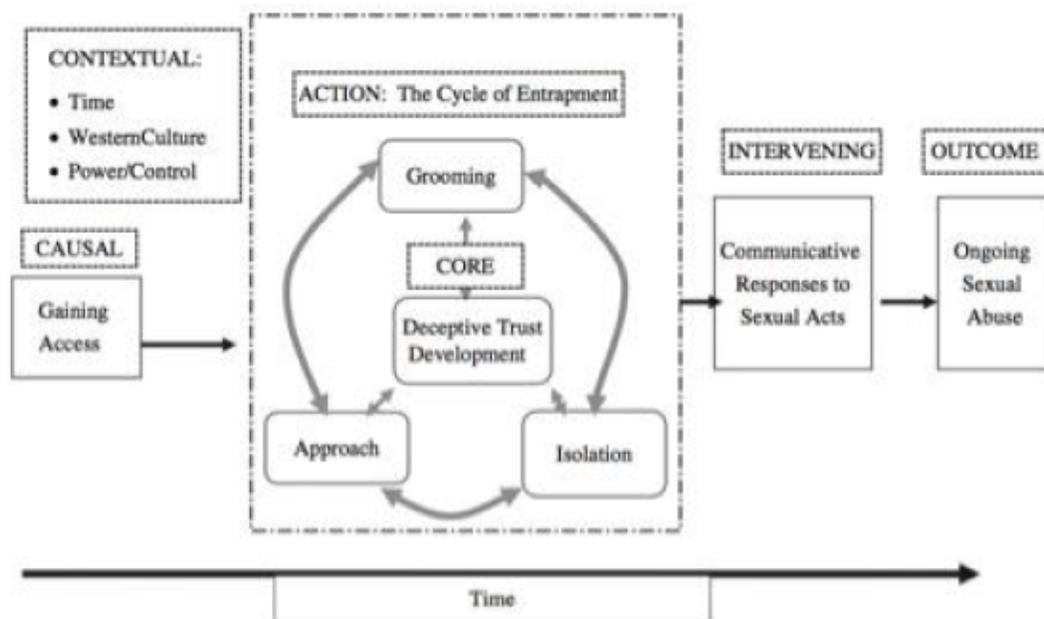


Figure 3. Modèle de la communication de leurre (Olson *et al.*, 2007, p. 236)

La phase d'accès (*gaining access*) constitue l'amorce du cycle de piégeage dans lequel la victime est entraînée. Cette étape est primordiale, puisque si le contact ne s'établit pas, le cycle ne s'enclenche pas. Olson *et al.* (2007) considèrent les caractéristiques personnelles des individus impliqués et le positionnement stratégique du prédateur comme des facteurs déterminants dans la prise de contact. Ainsi, le degré de vulnérabilité du (pré)adolescent et la vivacité d'esprit du prédateur ont tout à voir avec le succès d'une prise de contact. Si le prédateur se trouve de surcroît dans une position inspirant confiance à sa victime (professeur, partenaire du parent ou entraîneur sportif, par exemple), il sera d'autant plus facile pour lui de trouver une voie à la fois crédible et

sécuritaire vers l'établissement d'un lien et, donc, d'entraîner sa victime au cœur du cycle de piégeage.

L'établissement du lien de confiance (*deceptive trust development*) est le noyau de la démarche du prédateur, puisque c'est grâce à cette confiance que le prédateur développe sa proximité, son intimité avec la victime comme avec son entourage. C'est cette confiance qui lui permettra d'apprivoiser le (pré)adolescent et d'éveiller ou de satisfaire sa curiosité sexuelle. Cette confiance lui permettra également d'isoler le (pré)adolescent de son environnement et plus le cyberprédateur deviendra le centre de l'univers de sa victime, moins les risques de dénonciation seront grands. Enfin, cette confiance mènera aux contacts sexuels et, si elle est bien entretenue, à leur répétition. Le schéma proposé par Olson *et al.* (2007, p. 236) démontre d'ailleurs une certaine récursivité des construits à l'intérieur du cycle de piégeage.

Parmi les facteurs qui permettent la mise en contexte l'étude de Olson *et al.* (2007), on compte le temps qui réfère à la nécessité d'une certaine durée de la communication, du contact, pour permettre au prédateur de gagner la confiance et d'en arriver à ses fins. Le temps est également en correspondance avec la culture occidentale qui, à notre époque, condamne les rapports sexuels entre adultes et enfants. Finalement, le pouvoir (ou le contrôle) opère à la fois comme une influence sous-jacente donnant au prédateur une longueur d'avance pour atteindre ses objectifs par son seul statut d'adulte et comme un facteur motivationnel pour l'adulte qui cherche à exercer son contrôle sur l'enfant. Les conditions d'intervention (*Intervening*) et la variable de résultat (*Outcome*) sont en lien avec la communication en réponse à l'acte sexuel et à sa récurrence. Ces facteurs nous

intéressent peu dans la mesure où notre étude est campée dans la prévention et donc dans une situation préalable au contact sexuel.

Suivant l'idée que les stratégies affectionnées par le cyberprédateur soient calquées sur celles du prédateur classique, les étapes propres au cycle de piégeage de la théorie de la communication de leurre ont été adaptées au contexte numérique afin d'analyser des données textuelles.

3.2.2.1. Adaptation au contexte de cyberprédation

Dans une visée de reconnaissance automatique de la communication de leurre sur internet, une équipe de recherche d'Ursinus College (Kontostathis *et al.*, 2009a, 2009b, 2010 ; Leatherman, 2009) a repris les étapes et construits de la théorie d'Olson *et al.* (2007) pour en faire des catégories de codage applicables aux lignes de conversation de messagerie instantanée entre cyberprédateurs et agents infiltrateurs. Puisque ces catégories allaient être utilisées de façon systématique par étiquetage du corpus selon une procédure d'apprentissage automatique (*machine learning*), la définition de chacune d'entre elles a dû être repensée de façon à pouvoir les implémenter à la machine. Au fil de ces études, certaines catégories ont été subdivisées afin d'affiner les résultats ; d'autres ont été retirées ou regroupées ; et les nomenclatures qui en ont découlé ont été appliquées de façon à rattacher une des catégories finales à chaque ligne produite par le cyberprédateur. Le tableau ci-dessous résume ces modifications :

Tableau 2
Grilles de codage de la communication de leurre selon les auteurs

Olson <i>et al.</i> (2007, p. 236)	Kontostathis <i>et al.</i> (2009a); Leatherman (2009)	Kontostathis, Edwards et Leatherman (2009b, 2010)	Mcghee <i>et al.</i> (2011)
1. Access	1. Access		
2. Deceptive trust	2. Personal information	1. Personal information	1. Exchange of personal information
	3. Relationship	2. Relationship	
	4. Activities	3. Activities	
	5. Compliments	4. Compliments	
3. Grooming	6. Communicative desensitization	5. Communicative desensitization	2. Grooming
	7. Reframing	6. Reframing	
4. Isolation	8. Isolation	7. Isolation	
5. Approach	9. Approach	8. Approach	3. Approach
			4. Lines containing none of the classes

Parmi ces nomenclatures, nous avons convenu d'utiliser celle de Leatherman (2009) pour une segmentation en termes sémantiques parce qu'elle se veut plus détaillée et permet ainsi une analyse plus fine, et celle d'Olson *et al.* (2007) pour une segmentation en termes pragmatiques.

e. Grille de codage de Leatherman (2009)

En contexte de clavardage et de messagerie instantanée, la phase d'accès (*Access*) concorde avec les périodes d'ouverture et de fermeture de l'interaction, c'est-à-dire les salutations et autres éléments rituels liés à la situation d'interaction. Font également partie de l'accès les séquences liées à une coupure momentanée de l'interaction (*brb*, par exemple, qui signifie *be right back*) et celles qui sont relatives au média.

Le construit gain de confiance (*deceptive trust*) d'Olson *et al.* (2007) a été subdivisé de façon à obtenir quatre catégories. Ainsi, les lignes contenant des informations sur l'âge, la localisation ou des échanges de photos sont étiquetées **informations personnelles** (*personal information*) ; les informations ou détails relevant de la relation actuelle ou éventuelle entre les participants ou entre les participants et des personnes extérieures font partie des **informations relationnelles** (*relational information*) ; les goûts musicaux, les films préférés et les détails concernant les passe-temps sont des sujets classés dans la catégorie **champs d'intérêt** (*activities*) ; et, enfin, tout commentaire élogieux quant à l'apparence, les champs d'intérêt ou les informations personnelles de l'autre consiste en un **compliment**.

Lorsque la conversation prend une connotation sexuelle, on considère qu'il est question de mise en condition (*grooming*), soit par le biais de la désensibilisation communicative ou par celui du recadrage. Le contenu à caractère sexuel, qu'il soit sémantique ou graphique, est considéré comme de la **désensibilisation communicative** (*communicative desensitization*), c'est-à-dire que toute information revêtant une connotation sexuelle, tout matériel pornographique ou toute graphie

explicite (*ur welcum*) fait partie de cette catégorie, alors que toute allusion à la sexualité entre les participants en tant que jeu ou apprentissage consiste en du **recadrage** (*reframing*), puisqu'il s'agit, dans le langage de Goffman, d'une transformation du cadre primaire, d'un sens figuré, d'une notion altérée.

Les lignes relatives à la solitude du (pré)adolescent, au silence qu'il doit garder vis-à-vis de son entourage à propos des échanges avec le cyberprédateur, à toute tentative de couper le (pré)adolescent de son environnement social sont classées dans la catégorie **isolement** (*isolation*).

Enfin, toutes les informations échangées en vue de planifier une rencontre physique d'ordre sexuel font partie de la catégorie **rencontre** (*approach*). Il peut s'agir de connaître l'horaire des parents afin de sécuriser les paramètres de la rencontre, de connaître le trajet vers le domicile de la victime ou encore de prévoir de quelle façon la victime sera vêtue.

Si une application systématique de la théorie de la communication de leurre comme celle utilisée en traitement automatique du langage ne favorise pas l'analyse globale, expérientielle de l'interaction, elle promet cependant d'apporter un meilleur éclairage sur le comportement du cyberprédateur, mais surtout de mieux comprendre la dynamique de l'interaction. Nous avons choisi de faire appel à la théorie de la communication de leurre parce que nous croyons que sa conjugaison avec une analyse conversationnelle permettra de faire ressortir des stratégies discursives propres à chacun de ses construits pouvant avoir une incidence sur l'issue de l'interaction.

Les théories de Goffman (1973, 1991) et d'Olson *et al.* (2007) proposent une vision à la fois globale et fragmentée de la communication frauduleuse, tout d'abord, dans son essence, grâce à la théorie des cadres de l'expérience, puis dans sa gestion et la mise en place de ses éléments, à la faveur de la métaphore théâtrale et enfin dans son déroulement, par la théorie de la communication de leurre. Par l'intermédiaire de ces approches, un regard sociologique vient d'être posé sur la communication frauduleuse. Nous croyons que cette approche, en combinaison avec une microanalyse de l'interaction (voir section 3.2.3), ouvre la voie vers une meilleure compréhension des stratégies discursives employées par les agents infiltrateurs en contexte de cyberprédation.

3.2.3. La dimension textuelle

Nous avons choisi de recourir à une analyse conversationnelle en rangs pour mieux segmenter et observer les archives de messagerie instantanée que nous avons sélectionnées. La messagerie instantanée et le clavardage, comme nous l'avons mentionné précédemment, utilisent un langage qui s'apparente beaucoup à celui de la conversation informelle. Plusieurs études se sont d'ailleurs arrêtées à décrire les similitudes et différences de ces deux genres discursifs (Colomb et Simutis, 1996 ; Garcia et Jacobs, 1999 ; Herring, 1999, 2010 ; Paolillo et Zelenkauskaitė, 2013 ; Simpson, 2005 ; Werry, 1996 ; Zitzen et Stein, 2004). Par exemple, en conversation en face à face, la communication est bidirectionnelle, donc synchrone, et la prise de parole concorde avec le début de la construction du tour, tandis qu'en messagerie instantanée, genre quasi synchrone, la construction du tour est opaque et, conséquemment, la prise de parole est liée à la fin de la construction, éliminant ainsi toute possibilité d'interruption ou de

chevauchement (Anderson *et al.*, 2010). Baron (2013) note que l'étendue de la séquence de clôture de l'interaction, la longueur moyenne des tours de parole, la fragmentation des énoncés et la fréquence de ceux qui ne comportent qu'un mot rapprochent davantage le langage de la messagerie instantanée du style parlé que du style écrit. Cependant, il semble que les contractions y soient moins nombreuses qu'à l'oral et que la ponctuation, généralement à fonction intonative, se fasse plutôt rare, ce qui est également le cas des émoticônes. Leur fréquence serait intimement liée au degré de formalité de la conversation, à la relation qu'entretiennent les participants, ainsi qu'à leur personnalité (Xu *et al.*, 2007). Malgré une modalité sémiotique qui diffère et une grande divergence dans l'emploi du langage d'une même personne en conversation familière et en messagerie instantanée, il demeure évident que le langage observé en ligne « *remains rooted in the model of offline language.* » (Baron, 2013, p. 144)

L'analyse conversationnelle constitue une approche qui s'est montrée jusqu'à présent très productive avec la conversation informelle, il n'est donc pas étonnant qu'elle soit de plus en plus sollicitée pour aborder la messagerie instantanée (Jacobs et Garcia, 2013). Nous avons choisi d'y recourir pour mettre en lumière le lien entre la structure du discours et le contexte d'énonciation.

Fondée par Harvey Sacks dans les années soixante, l'analyse des interactions en conversation dérive d'un courant d'analyse sociologique appelé ethnométhodologie (Garfinkel, 1967) et qui se voulait distinct de l'analyse du discours. De nos jours, cette distinction théorique ne fait pas (ou plus) l'unanimité et c'est la raison pour laquelle, contrairement à Brassac et Trognon (1992) ou Levinson (1983), nous ne distinguons pas les versants discursif et conversationnel du paradigme de l'étude des interactions

conversationnelles. Comme Vincent, nous ne réservons pas « exclusivement l'expression "analyse conversationnelle" au courant théorique de l'ethnométhodologie » et privilégions « des approches plus axées sur l'interprétation des faits de langue. » (2001, p. 178), c'est ce qui justifie le choix du modèle d'analyse en rangs auquel nous recourons et qui propose une segmentation du discours en constituants de plus en plus petits.

Cette segmentation permet une analyse fonctionnelle d'une plus grande profondeur qu'une segmentation fondée sur le tour de parole, unité de la conversation qui semble la plus évidente et sur laquelle est fondée l'analyse conversationnelle classique de tradition américaine. En effet, suivant la définition qu'on lui attribue dans l'expression « attends ton tour », le tour de parole est ce qui advient entre le moment où un locuteur prend la parole et le moment où il arrête de parler. La fin d'un tour de parole est marquée par l'apparition d'une place transitionnelle, c'est-à-dire un point dans le discours où un autre interlocuteur peut prendre (mais ne prend pas forcément) la parole.

Dans le cadre d'études portant sur la messagerie instantanée (nous pensons par exemple à Condon et Cech, 2001), on a parfois confondu transmission et tour de parole. Si cette correspondance s'avère souvent exacte, il faut savoir que le tour de parole peut parfois s'étendre sur plusieurs transmissions (Markman, 2013). En effet, le locuteur peut préférer envoyer plusieurs courtes transmissions en *seriatim* (voir Baron, 2010 ; Ling et Baron, 2007) plutôt qu'une seule longue transmission afin de ne pas perdre l'intérêt de son interlocuteur ou se faire prendre de vitesse. Nous concevons donc les transmissions non pas comme des tours de parole, mais plutôt comme des unités de construction de tour impliquant une certaine complétude et s'articulant autour de places transitionnelles.

Cependant, comme chaque place transitionnelle n'entraîne pas nécessairement un changement de locuteur, la concordance tour - transmission n'est pas forcément exacte.

Le tour de parole constitue une unité externe, matérielle, du discours et fait partie de son organisation superficielle. La structure interne, quant à elle, se rend accessible par une segmentation hiérarchique telle qu'offerte par l'analyse conversationnelle en rangs.

3.2.3.1. L'analyse conversationnelle en rangs

Directement inspirée des travaux de l'école de Birmingham (Sinclair et Coulthard, 1975), l'analyse conversationnelle en rangs, propose d'« articuler l'approche énonciative et l'approche situationnelle, en imposant de réfléchir sur les actes de langage en séquence, et non sur les actes isolés » (Traverso, 2009a, p. 14). Elle donne accès à la structure du discours en le fragmentant en constituants imbriqués. Alors que Sinclair et Coulthard (1975) proposent un modèle en quatre rangs, l'école de Lyon (Kerbrat-Orecchioni, 1990 ; Traverso, 2009a, par exemple) en inclut cinq. Pour notre part, nous présentons ici, pour des raisons pratiques, cinq constituants dont les deux plus grands, l'incursion et la transaction, ne relèvent pas de la dimension textuelle, mais respectivement de la dimension situationnelle et communicationnelle. Les trois autres constituants, l'échange, l'intervention et l'acte, correspondent aux trois rangs du module hiérarchique de la dimension textuelle telle que présentée dans le modèle d'organisation modulaire de l'école de Genève (Roulet *et al.*, 2001).

Reconnue comme unité non autonome s'intégrant à un ensemble plus vaste (l'histoire conversationnelle), l'**incursion**⁸ demeure au sens pratique l'unité maximale, l'échange le plus étendu, de l'analyse en rangs et s'étend de la mise en contact des interactants jusqu'à leur séparation. On trouve chez Goffman (1973), et chez plusieurs autres auteurs, le terme « interaction », qu'il dissocie de l'interaction au sens général et qui peut être remplacé par rencontre.

Chez Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 216), on dit que « [p]our qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable, mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable, mais sans rupture. » Cette définition, énoncée en des termes plus spécifiques et surtout mieux adaptés au contexte contemporain de la communication numérique que celle proposée par Goffman, se veut tout de même ambiguë par l'absence d'une description explicite du concept de rupture. Vion (2000), par exemple, soulève à cet effet le problème de la conversation à bâtons rompus qui peine à entrer dans le moule de « l'objet modifiable, mais sans rupture » et qui transformerait ce qui pour nous représente une incursion à multiples transactions en une multitude d'incursions. La conception de Vion (2000) à ce propos se résume par l'idée que si le rapport de place⁹ est respecté, le sujet a beau changer, on demeure toujours dans une même incursion. Pour notre gouverne, nous adoptons une définition de l'incursion qui ne prend pas en compte l'objet (que nous considérons transactionnel contrairement à

⁸ Certains auteurs utilisent plutôt « épisode » (Golopentia-Eretescu, 1985) ou « interaction » (Traverso, 2009a). Nous avons choisi de conserver la terminologie de l'école de Genève qui nous semble moins ambiguë.

⁹ Le rapport de place est déterminé par le cadre interactif qui distribue aux participants à la fois le rôle et le pouvoir qui en découle.

Kerbrat-Orecchioni, 1990) ni la modification du cadre interactif, mais repose davantage sur l'inscription spatio-temporelle, la structure et la séquentialité de l'interaction. Ainsi, une incursion implique la présence de ses participants dans un temps et un espace (tangibile ou virtuel) commun ; cette incursion est délimitée par une séquence d'ouverture et de clôture¹⁰ et peut être interrompue de façon momentanée avec ou sans avis préalable pour reprendre ensuite. Suivant cette définition, une consultation entre un médecin et son patient peut subir une modification de l'objet et du cadre interactif en dérivant vers une conversation amicale sur les vacances d'été sans qu'on soit en présence d'incursions distinctes (ce qui n'aurait pas été le cas suivant les définitions de Kerbrat-Orecchioni, 1990 et Vion, 2000) on aura cependant affaire à un changement de transaction.

La **transaction**¹¹ « est liée à la progression des thèmes et à l'enchaînement des actions dans l'interaction » (Traverso, 2009a, p. 38). Elle est conséquemment comprise entre la proposition d'un thème et sa clôture ; et représente un ou plusieurs échanges successifs rattachés par une forte cohérence sémantique, thématique ou pragmatique (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 218). À l'exception des séquences d'ouverture et de clôture (échanges rituels liés aux salutations) qui sont généralement assez bien définies, la transaction constitue l'unité hiérarchique dont les frontières sont les plus poreuses, car les critères de découpe peuvent être nombreux et varient selon les situations d'interaction. Pour les fins de notre analyse, par exemple, nous avons intégré les phases

¹⁰ La séquence de clôture peut être omise dans le cas où une rupture momentanée se transforme en une rupture complète. En messagerie instantanée, par exemple, un participant peut annoncer qu'il sera absent de la conversation quelques minutes et ne revenir à la conversation que quelques heures plus tard, omettant ainsi la séquence de clôture. Cependant, une séquence d'ouverture apparaîtra au début de l'incursion suivante, démontrant ainsi le début d'une nouvelle incursion.

¹¹ On trouve « séquence » chez plusieurs auteurs, dont Traverso (2009a) et Kerbrat-Orecchioni (1990).

de la théorie de la communication de leurre au niveau de la transaction, puisque leur présence témoigne d'une certaine délimitation et d'une certaine progression en regroupant des échanges liés au plan thématique comme au plan pragmatique.

En ce qui a trait à la progression thématique en conversation familière, elle s'effectue généralement par glissement : un locuteur propose un thème, par le biais d'une question, d'une assertion ou de n'importe quel autre acte de discours et le thème est soit rejeté, soit ratifié par l'enchaînement de l'interlocuteur. L'amorçage sémantique constitue l'un des moteurs de la progression thématique et de l'alignement discursif (Riordan *et al.*, 2014, p. 467). Ainsi, un mot, un son, une image peut constituer le déclencheur de la proposition d'un nouveau thème. La clôture d'un thème, pour sa part, relève le plus souvent (en conversation familière) de la proposition d'un nouveau sujet, souvent annoncé par l'essoufflement de celui qui est en cours.

L'incursion et la transaction appartiennent à une structure de l'action qui relève du module référentiel. Elles seront traitées respectivement par les dimensions situationnelle et communicationnelle plutôt que par la dimension textuelle, comme c'est le cas de l'échange, de l'intervention et de l'acte, liés à la structure hiérarchique.

Les constituants du module hiérarchique se divisent en deux paliers. Partant de la plus grande unité, il y a d'abord le palier dialogique représenté par l'échange. La complétude dialogique implique « la contrainte du double accord » (Roulet *et al.*, 2001, p. 58), c'est-à-dire que pour considérer le constituant dialogique entier, le propos et l'objectif de l'échange doivent faire l'objet d'une ratification de la part des participants, être respectivement complet et accompli. Le palier monologique, quant à lui, regroupe

l'intervention et l'acte, et sa complétude nécessite que la proposition du locuteur soit formulée « de manière suffisamment claire pour être évaluée par l'interlocuteur » (Roulet *et al.*, 2001, p. 57).

Les termes « dialogique » et « monologique » réfèrent à la structure discursive et ne doivent pas être confondus avec les termes « dialogal » et « monologal » qui, eux, réfèrent à la réalisation du discours par deux ou un seul locuteur. Selon cette distinction, un discours peut être à la fois dialogal et dialogique (clavardage, texto), dialogal et monologique (page web institutionnelle), monologal et monologique (page web de type journal personnel), monologal et dialogique (blogue, éditorial). Les complétudes monologique et dialogique constituent les bases mêmes du contrat communicationnel tacitement mis en place par les interactants lors de leur mise en contact.

L'unité du palier dialogique, l'échange, constitue un processus de négociation constant et se compose d'au moins deux interventions de locuteurs différents liées entre elles par le rapport illocutoire d'initiation-réaction, ou proposition-réaction si on utilise les termes de Roulet (2004) et Roulet *et al.* (2001). En nous référant à l'exemple fictif suivant, on constate qu'on est en présence de deux échanges : le premier, constitué des interventions I₁ et I₂ ; le deuxième, formé des interventions I₃ et I₄ ; le tout se réalisant en trois tours de parole.

Exemple 3.1

- | | | |
|---|-----|------------------------------------|
| 1 | L1: | Comment vas-tu? [I1] |
| 2 | L2: | Bien, [I2] et toi? [I3] |
| 3 | L1: | Bof. Je suis un peu enrhumée. [I4] |

Bien que la structure d'échange à deux interventions puisse sembler la plus naturelle, il semble que les échanges à structure ternaire soient extrêmement fréquents. Dans ce cas, la troisième intervention représente une ratification qui clôture le processus de négociation.

Exemple 3.2

- | | | |
|---|-----|---|
| 1 | L1: | Comment vas-tu? [<i>Intervention initiative ou proposition</i>] |
| 2 | L2: | Bien. [<i>Intervention réactive ou réaction</i>] |
| 3 | L1: | Super! [<i>Ratification</i>] |

Il s'agit ici d'une structure de type « question/réponse/évaluation » ; le trio « offense/excuses/acception » constitue également un bon exemple d'échange à structure ternaire.

On doit l'identification de ce type de structure à Goffman (1973), qui la nomme « échange réparateur ». Lorsque complètement développé, l'échange réparateur est quaternaire, appelant une intervention supplémentaire facultative en clôture. Dans la vision de Goffman, l'individu possède un statut sacré et l'interaction constitue une menace, une potentielle profanation de l'autre par l'empiètement territorial qu'elle implique. L'échange réparateur pleinement développé se composerait en deux cycles : un premier lors duquel l'offense est commise et un deuxième, lors duquel elle est réparée par une intervention à valeur réparatrice provenant de l'offenseur et une intervention facultative produite par la victime et qui vise à « réaffirmer la valeur réciproque des deux interactants » (Brouillard Charnel, 2011). Dans l'exemple fictif qui suit, l'offense est produite en 1 par L1 qui empiète sur le territoire de L2 en lui posant une question, c'est-

à-dire en requérant de lui une réponse que L2 offre en 2. La réparation est activée par l'évaluation de cette réponse par L1 en 3 et acceptée par la minimisation de L2 en 4.

Exemple 3.3

1 L1: Comment vas-tu? [Intervention initiative]
 2 L2: Bien. [Intervention réactive]
 3 L1: Super! [Évaluation ou appréciation]
 4 L2: Oui. [Minimisation]

Lors d'une première intervention, le locuteur tente de limiter son agressivité pour porter le moins possible atteinte à l'interlocuteur, mais il pose également les bases de l'échange en y glissant une attente, en préconfigurant la suite de cet échange. La conversation demande une certaine cohérence qui dépend non seulement du contenu, mais également de l'organisation séquentielle de celui-ci.

L'**intervention** se définit comme « la contribution d'un locuteur particulier à un échange particulier » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 225) chaque fois qu'on change de locuteur, on change (théoriquement) d'intervention¹². À l'inverse, un locuteur peut émettre deux interventions l'une à la suite de l'autre, au sein d'un même tour de parole. C'est le cas du locuteur L2 de l'exemple fictif suivant :

Exemple 3.1'

1 L1: Comment vas-tu? [I1]
 2 L2: Bien, [I2] et toi? [I3]

¹² Il existe des cas de co-construction d'une même intervention par des locuteurs différents, cependant, ils demeurent rares. Par exemple, des locuteurs L1 et L2 ont reçu des amis à souper la veille et racontent leur soirée à L3 :

1 L1: Et là, il lui a dit que sa robe était... euh...
 2 L2: affriolante, c'est affriolante qu'il a dit.
 3 L3: eh bien.

Les lignes 1 et 2 constituent une seule et même intervention co-construite par deux interactants : L1 et L2.

3 L1: Bof. Je suis un peu enrhumée. [I4]

L'intervention se caractérise par sa fonction au sein de l'échange et peut ainsi être initiative lorsqu'elle ouvre un échange, réactive lorsqu'elle enchaîne sur une intervention initiative. Elle est formée d'un acte directeur qui peut être accompagné d'un ou de plusieurs actes subordonnés.

L'acte constitue donc la plus petite unité du module hiérarchique, c'est l'unité textuelle minimale, qui repose sur les actes de discours et donc, sur l'intention du locuteur (Traverso, 2009a, p. 36). Cependant, la notion d'acte de discours au sens austino-searliens (Searle et Vanderveken, 2005 ; Vanderveken, 1992, par exemple) fait ici place à un acte à valeur interactive plutôt qu'illocutoire, dont le sens est conféré par sa relation aux actes qui l'entourent et non par ses seules propriétés pragmatiques (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 230). L'acte correspond à la plus petite action verbale contextualisée accomplie par le locuteur. Dans l'exemple 3.1', I₁ et I₃ constituent des interventions initiatives formées d'un acte directeur de demande ; I₂ est une intervention réactive formée d'un acte directeur de réponse ; et I₄ représente une intervention réactive composée d'un acte directeur de réponse (« Bof. ») et d'un acte subordonné d'explication. L'intervention, tout comme l'acte, est de niveau monologal, c'est-à-dire qu'il se construit par le biais d'un seul des deux locuteurs.

Le module hiérarchique repose sur un principe de récursivité et sur des principes de dépendance (un constituant subordonné à un constituant principal), d'interdépendance (un constituant ne peut exister sans l'autre) et d'indépendance (pas de lien entre les constituants) de ses constituants. Trois règles régissent cette structure (Roulet *et al.*, 2001, p. 54) :

1. tout échange est formé d'interventions ;
2. une intervention est formée minimalement d'une intervention ou d'un acte, qui peut être précédé et/ou suivi d'un acte, d'une intervention ou d'un échange ;
3. tout constituant peut être formé de constituants du même rang.

Suivant cette structure, l'incursion et la transaction sont traitées comme des échanges complexes et étendus.

L'atout de l'analyse conversationnelle en rangs réside en ce qu'elle permet d'observer le discours à l'échelle de chacun de ses constituants en prenant en compte les relations que ces constituants entretiennent entre eux. Son application aux archives de messagerie instantanée qui composent notre corpus a permis de mettre en évidence les stratégies discursives employées par l'agent infiltrateur et de saisir leur portée interactionnelle pour comprendre et évaluer la façon dont l'imposteur met en place et protège sa représentation frauduleuse.

3.2.3.2. Histoire conversationnelle et variables chronémiques

Si l'approche modulaire semble présenter l'incursion en tant « qu'unité ultime de l'analyse » constituée d'unités de rangs inférieurs, mais, en principe, non constituante (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 215), ce n'est pas qu'on ignore l'existence d'une unité d'un rang qui lui soit supérieur, il s'agit plutôt d'une contrainte d'accessibilité. En effet, l'idée d'une unité plus vaste que l'incursion implique une certaine dispersion dans le temps et l'espace, ce qui complique considérablement la formulation d'hypothèses structurelles et

fonctionnelles (voir par exemple Egner, 1988 ; Roulet *et al.*, 1991), mais surtout la collecte de données. Cependant, lorsqu'il est temps d'aborder une archive de messagerie instantanée en tant que discours, il est plus aisé d'avoir accès à la totalité des incursions entre deux personnes. Si les archives se présentent sous la forme de plusieurs incursions distinctes, il est toutefois profitable de les considérer comme une seule et même unité, car elles s'inscrivent en continuité les unes des autres et elles contribuent à bâtir, à développer une relation qui repose sur des critères souvent idéalisés par le locuteur, mais surtout qui s'établit sur la genèse de la relation et sur des connaissances que l'on sait communes, puisque partagées. Ces connaissances sont partagées à la fois par la communauté ou la culture commune aux locuteurs, le cas échéant, mais aussi par les informations précédemment échangées ou fournies hors conversation (les informations accessibles par le profil utilisateur d'un média social, par exemple).

Cette connaissance de l'autre et conjointe à l'autre joue donc un rôle important dans le développement de la conversation et de la relation qui en découle. Lorsqu'il est question d'histoire conversationnelle, on réfère à l'historique complet des conversations entre deux ou plusieurs mêmes personnes. Cet historique peut être étalé dans le temps ou très bref, il peut rassembler les conversations de toute une vie ou se résumer à un seul échange avec un inconnu. L'histoire conversationnelle se conçoit comme une structure pragmatique qui embrasse l'interaction conversationnelle, elle se constitue à la fois du dire et du vouloir dire, du verbal et du non verbal, elle déborde du discours à proprement parler en s'imprégnant des univers desquels proviennent ses acteurs, elle est en constante évolution. Elle s'appuie à la fois sur ce qui a été dit et fait, et sur ce qui sera dit et fait, elle est concurremment le fruit de la spontanéité et celui de la planification. Quand un agent

sous couverture se fait passer pour un (pré)adolescent sur internet afin de coincer un cyberprédateur, il doit prévoir le moment et la manière d'intervenir, c'est-à-dire l'inscription de son action discursive dans le cours de l'histoire conversationnelle.

Golopentia (1980 ; Golopentia-Eretescu, 1985, 1988) présente plusieurs pistes pour l'étude pragmatique des histoires conversationnelles. Elle suggère par exemple de les aborder suivant leur degré d'ouverture explicite (maximal entre parent et enfant ; minimal entre deux inconnus ; limité entre un professeur et son étudiant ou indéterminé selon la relation entretenue par les interactants), l'ordre des incursions, la manipulation par les participants des incursions et des intervalles qui les séparent, les actes locutoires et illocutoires qui s'y inscrivent, une certaine hiérarchie pragmatique qui peut, par exemple, être régie par le donné et le posé, le thème et le rhème. Elle propose également l'idée d'une typification des histoires conversationnelles selon leur structure interne (syntaxique, sémantique, pragmatique), leurs éléments constitutifs et leur répartition, la variation de la composition d'une communauté à l'autre.

S'il nous semble utopique, étant donné la disparité et le caractère généralement insaisissable des histoires conversationnelles, de proposer un modèle classificatoire qui puisse être appliqué systématiquement aux histoires conversationnelles, les pistes de recherche offertes de Golopentia (1980 ; Golopentia-Eretescu, 1985, 1988) présentent toutefois un intérêt certain en contexte interactionnel, c'est pourquoi sans avoir délibérément poursuivi ces objectifs, nos observations se situent parfois dans les sillons laissés par la réflexion de Golopentia (1980).

Au plan syntaxique, on peut considérer l'histoire conversationnelle comme un ensemble ordonné d'incursions débutant par une incursion (conversation ou épisode, dans les termes de Golopentia-Eretescu, 1985, 1988) initiale, éventuellement suivie d'incursions médianes, puis d'une incursion finale. Si l'incursion initiale possède une certaine autonomie, ce n'est pas le cas des incursions suivantes, qui sont régies par les incursions qui les précèdent ; il existe donc, en plus d'une réaction intraconversationnelle (interne à l'incursion) qui repose principalement sur la séquentialité des composantes conversationnelles, une réaction interconversationnelle, c'est-à-dire entre les incursions (Golopentia-Eretescu, 1985, 1988). La longueur et la durée syntaxique de l'histoire conversationnelle se calculent respectivement par le nombre d'incursions qu'elle contient et la somme de la durée de chacune de ces incursions.

L'histoire conversationnelle représente un tout plus grand que la somme de ses parties. Elle résulte d'un « calcul sémantique ouvert qui s'opère dans toutes les directions » (Golopentia-Eretescu, 1988, p. 164) et peut s'effectuer à partir de différents points de vue : celui d'un des interactants, celui du linguiste. Plus l'histoire conversationnelle s'allonge, s'enrichit, plus on est témoin de l'abaissement des barrières entre les incursions, ce qui laisse finalement place à une seule et grande incursion au lieu d'une succession de contacts entre les interactants.

Enfin, au plan pragmatique, l'histoire conversationnelle se situe dans le monde, dans une spatiotemporalité plus ou moins étendue, mais toujours indissociable du contexte qu'elle définit et dans lequel elle s'ancre, forte des expériences passées et du bagage de ses acteurs. La durée pragmatique se calcule en temps à partir de l'amorce de l'histoire

conversationnelle jusqu'à sa conclusion, alors que la distance pragmatique résulte du laps de temps écoulé entre deux incursions, de la fin de la première au début de la seconde.

Enfin, Golopentia-Eretescu (1985) propose une façon de calculer l'espacement de l'interaction en divisant la différence de la durée pragmatique et de la durée syntaxique par la longueur syntaxique. Ce sont principalement ces variables, plutôt axées sur la chronémique, qui sont empruntées à Golopentia (1980 ; Golopentia-Eretescu, 1985, 1988) dans le cadre de nos travaux. Suivant l'idée qu'à l'échelle de l'incursion, le rythme auquel se déroule la conversation influence l'intérêt qu'y portent les participants, tout porte à croire que la régularité, la récurrence et la durée des contacts entre participants a tout à voir avec le développement de la relation et de l'identité que chacun projette sur l'autre. Jones (2013, p. 489) avance d'ailleurs que « *Rhythm and timing are essential elements, not just in the organization and coherence of communication that occurs over time (van Leeuwen 2005), but also in the realization of speech functions and the negotiation of social identities and social relationships.* »

La modalité textuelle de la messagerie instantanée présente une contrainte de taille au plan pragmatique par rapport à la conversation en face à face, car toutes les informations qui passent généralement par le non verbal sont exclues ou, du moins, doivent être véhiculées par des stratégies alternatives. Puisque la composition d'une transmission implique une pause dans l'interaction, nous croyons que la fragmentation du tour de parole peut être employée afin de créer du rythme et peut donc servir une visée pragmatique. On rapporte d'ailleurs que le maintien d'un certain rythme interactif offre un sentiment de coprésence aux interactants (Donath, 1999) qui tendent alors à adapter leur rythme l'un à l'autre (Campbell, 2015 ; de Siqueira et Herring, 2009 ; Riordan *et al.*,

2013 ; Toma, 2014). Nous nous attendons à ce que l'utilisation de transmissions vides, d'émoticônes ou de ponctuations puisse également avoir une portée pragmatique dans l'interaction, en créant, par exemple, de l'affiliation entre les participants ou en démontrant un certain alignement.

En début de chapitre, il a été question d'un élan naturel vers le traitement automatique du langage étant donnée la nature numérique du discours à l'étude, la rapidité d'exécution et la possibilité de procéder à l'analyse d'un objet au moment même de sa construction. Cependant, cet élan a été refréné par les réserves que nous émettons quant à un traitement de la dimension situationnelle, communicationnelle et textuelle du discours à travers une analyse automatisée. En conséquence, nous avons résolu de nous tourner vers une approche plus englobante du discours qui permet de traiter l'interaction dans ses plus grands et dans ses plus petits fragments. Notre choix s'est arrêté sur un modèle du discours qui, à l'instar du modèle d'organisation modulaire du discours, suppose une organisation hétérarchique de ses systèmes et permet de jeter un regard sociopragmatique sur ses éléments. Nous croyons avoir sélectionné un cadre d'analyse qui permet de couvrir les différentes dimensions du discours : la dimension situationnelle par la sociologie goffmanienne (section 3.2.1), la dimension communicationnelle par la théorie de la communication de leurre (section 3.2.2) et la dimension textuelle par l'analyse conversationnelle en cinq rangs empruntée au modèle modulaire (section 3.2.3). Quant à la dimension linguistique, nous croyons qu'elle transcende toutes les autres dimensions et devient, par voie de conséquence, la loupe et la piste qui permet de les analyser, corollairement, elle ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique, mais s'intègre à celle des autres dimensions. Nous croyons que faire appel à une approche

multidimensionnelle, c'est-à-dire qui permet l'observation des plus petites unités discursives en conjonction avec l'interaction globale, c'est pouvoir déterminer à quel moment exactement le discours de l'agent infiltrateur a semé le doute dans l'esprit du cyberprédateur, c'est également pouvoir intégrer la théorie de la communication de leurre au niveau de l'intervention pour observer qui contrôle la communication, lequel des interactants dirige le discours vers l'isolement ou le recadrage. C'est aussi pouvoir vérifier si le monde référentiel auquel l'agent infiltrateur renvoie concorde avec celui d'un (pré)adolescent, identifier à quel moment et pour quelle raison le discours d'un des interactants est influencé par celui de l'autre, expliquer comment se construit la mutualité, déterminer si un agent infiltrateur démontre trop ou pas assez d'initiative, cibler les moments précis où une expérience négative survient et peut rompre le cadre, calculer le rythme idéal auquel doit se passer l'interaction, analyser le rôle de la négociation dans la construction d'une fausse identité en ligne. C'est ce à quoi nous nous emploierons dans les chapitres suivants, après la présentation de la méthodologie adoptée.

Chapitre 4

Méthodologie

Suivant la perspective sociopragmatique à laquelle nous adhérons, nous avons privilégié l'analyse de données authentiques colligées en milieu naturel et non pas issues d'une expérimentation. Toutefois, afin d'obtenir des données aussi sensibles que des conversations entre cyberprédateur et (pré)adolescent ou entre cyberprédateur et agent infiltrateur, le chercheur doit pouvoir convaincre les autorités de l'apport de son étude aux stratégies déjà déployées pour lutter contre le leurre d'enfants, ce qui n'est pas chose aisée lorsque le terrain est inexploré¹, le chercheur débutant et le dialogue avec les autorités, peu ouvert. Afin d'obtenir des données sur lesquelles travailler, nous avons dû nous tourner vers un corpus de substitution, soit des archives de conversation entre cyberprédateurs et agents infiltrateurs appartenant au groupe de lutte citoyenne *Perverted Justice* et accessibles librement sur son site web. À notre connaissance, ces archives sont les seules qui donnent libre accès à des conversations complètes entre cyberprédateur et agent sous couverture, ce qui explique leur popularité auprès des chercheurs intéressés par le discours en lien avec la cyberprédation (Bogdanova *et al.*, 2012b, 2014 ; Cano *et al.*, 2014 ; Gupta *et al.*, 2012 ; Kontostathis *et al.*, 2009a, 2009b,

¹ Nous avons témoigné du manque de littérature concernant le discours de l'agent infiltrateur en contexte de cyberprédation dans le premier chapitre de cette thèse.

2010 ; Leatherman, 2009 ; McGhee *et al.*, 2011 ; Pendar, 2007 ; Vartapetian et Gillam, 2014 ; Villatoro-Tello *et al.*, 2012, pour ne nommer que ceux-là).

Les données rendues disponibles par Perverted Justice sont non seulement accessibles à tous, mais également issues de cas où le cyberprédateur a été inculpé, ce qui au plan éthique facilite grandement leur utilisation tant pour leur analyse que pour leur publication. Aussi, puisqu'elles sont produites *in situ* et consultées en différé, elles ont l'avantage de n'être soumises ni aux potentielles erreurs liées au contrôle des aspects d'une expérimentation ni au paradoxe de l'observateur.

Nous sommes consciente que les conversations entre cyberprédateurs et agents infiltrateurs de Perverted Justice diffèrent de celles qui auraient pu être obtenues auprès des autorités québécoises au moment où s'est amorcée notre recherche. D'abord, elles proviennent des États-Unis et sont soumises à des lois qui peuvent différer de celles qui prévalent au Canada. Ensuite, elles ont été produites dans la première décennie des années 2000 et sont susceptibles de différer, au plan sociolinguistique ou technologique, des données qui auraient pu être produites plus récemment. Nous sommes néanmoins persuadée que l'analyse des données de Perverted Justice permettra d'apporter des améliorations en milieu policier québécois. D'abord, les objectifs poursuivis par les agents infiltrateurs demeurent *mutatis mutandis* les mêmes que ceux des autorités : amener le cyberprédateur à dévoiler le plus explicitement possible ses intentions afin de constituer une preuve assez solide pour procéder à son arrestation et ultimement le faire inculper. Ensuite, la démarche de composition du rôle et la mise en place de la représentation reposent sur l'idée que l'agent infiltrateur se fait des caractéristiques et du comportement

discursifs d'un (pré)adolescent réel, qu'il (re)construit à travers sa propre image du (pré)adolescent.

Notre intérêt étant tout d'abord d'observer l'utilisation d'une identité forgée suffisamment convaincante pour gagner la confiance de l'interlocuteur en contexte interactionnel et plus particulièrement en situation de cyberprédation, nous croyons que les résultats obtenus à partir de ces données sauront apporter un éclairage nouveau sur les stratégies que l'agent sous couverture a intérêt à privilégier ou à éviter afin de mener à bien sa représentation.

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord Perverted Justice, l'organisme, dans le but d'offrir au lecteur une meilleure lecture du terrain et de la façon dont ont été produites les données à l'étude. Nous décrivons ensuite les critères et la manière dont nous avons procédé pour constituer notre corpus et le préparer à l'analyse. Enfin, nous exposons la procédure que nous avons appliquée pour concourir à la segmentation et l'analyse multidimensionnelle de nos données.

4.1. Perverted Justice

Fondé en 2003, Perverted Justice Foundation Inc. est un organisme à but non lucratif situé et œuvrant aux États-Unis qui a poursuivi l'objectif, jusqu'à la fin de ses activités en 2019, de contrer les tentatives des cyberprédateurs, et autres pédophiles, d'abuser des enfants (<http://www.pjfi.org/?pg=faq>).

Ses membres se décrivent comme des acteurs proactifs, confrontateurs et même agressifs dans leur lutte contre la pédophilie. Au fil des ans, la fondation a mis sur pied plusieurs projets en ce sens :

- *HowtoDealwithCreepyPeople.com* qui se veut un site de prévention destiné aux (pré)adolescents, adolescents et parents ;
- *Wikisposure Project* qui consiste en un wiki servant à enrayer les activistes pédophiles en offrant un maximum de renseignements quant à leur identité et leurs activités ;
- *CorporateSexOffenders.com* qui recherche et signale aux médias sociaux les comptes de pédophiles évoluant sur leurs plateformes ;
- *Perverted-Justice.com*, le projet central de la fondation, qui emploie des bénévoles qui s'infiltrent dans les salons de clavardage et autres médias sociaux sous l'identité de (pré)adolescents fictifs pour provoquer le contact avec des cyberprédateurs et faciliter leur arrestation.

Dans le cadre du projet *Perverted-Justice.com*, le travail des membres a tout d'abord été de signaler aux médias locaux combien de prédateurs sévissaient dans leur région, puis le magazine télévisé *Dateline NBC* s'intéresse à l'organisme et crée l'émission de télé-réalité *To catch a predator* dans le cadre de laquelle l'identification et l'arrestation du cyberprédateur par les forces de l'ordre sont diffusées. *Perverted Justice* bénéficie alors, dans la plupart des états où ses agents infiltrateurs œuvrent, de l'appui des forces policières. Ainsi, le travail des agents infiltrateurs consiste à accumuler des preuves, à monter des dossiers et à accepter des rencontres avec les cyberprédateurs qui se solderont

par des arrestations. Cette collaboration, maintenue après la fin de la diffusion de *To catch a predator*, a permis à Perverted Justice de multiplier le nombre d'arrestations facilitées.

Le site de la fondation stipule que les agents infiltrateurs œuvrant sous sa bannière ont reçu une formation et l'organisme offrait, jusqu'à la cessation de ses activités, une formation en ligne gratuite aux membres des forces de l'ordre ayant un pouvoir d'arrestation ainsi que des stages de 150 heures avec crédits aux étudiants de domaines connexes. Selon la description assez succincte du programme de stage, les notions à l'étude concernent surtout l'utilisation des outils informatiques et des protocoles d'accumulation de preuves afin de collaborer efficacement avec les autorités².

Chez Perverted Justice, le choix de la cible repose essentiellement sur le positionnement stratégique. Le mode opératoire de l'agent infiltrateur consiste à visiter les salons de clavardage propices à la rencontre de cyberprédateurs de façon à se faire aborder par eux, car c'est le cyberprédateur qui doit initier le premier contact avec l'agent infiltrateur.

We have an official "rules of engagement" that we train contributors in once they are selected. One of those rules is that unless asked to in the chat, always let the male PM you. That way they can't cry that the "kid" messaged them in IM first, they have to take the first step. Often, just entering a chat room is enough to get 3-10 instant messages at once without having to say anything in the main chat room area.

We are philosophically against anyone or any organization that contacts people first as underage personas. There is no reason to do that when online

² Pour de plus amples informations, le lecteur est prié de visiter le <http://www.pjfi.org/?pg=internship> ou le <http://www.pjfi.org/?pg=academy>

predators are so numerous and motivated to contact what they think is a 10-15 year old male or female first. We want predatory threats and we are happy to wait as long as it takes to find them. Sadly, that doesn't take very long. (Perverted Justice, 2008)

Le cyberprédateur initie généralement le contact en utilisant un canal privé. En transférant ainsi la conversation vers la messagerie instantanée, il utilise une tactique de gestion de risque et d'isolement de sa victime. Une fois ce contact établi, c'est la représentation, au sens goffmanien du terme, que l'agent infiltrateur donnera au cyberprédateur qui sera déterminante pour l'issue de l'interaction. Le travail de l'agent infiltrateur consiste aussi en la collecte de pièces justificatives qui serviront à motiver l'arrestation et à étayer les accusations qui pèseront sur le cyberprédateur. Il repose aussi sur une collaboration efficace avec les autorités pour mettre en place les détails de l'arrestation. Perverted Justice fait également appel à des agents vérificateurs qui se font la voix des agents infiltrateurs et transposent à l'oral leur personnage lors des conversations téléphoniques avec le cyberprédateur.

Entre juin 2004 et la fin de ses activités, Perverted Justice a facilité l'arrestation de 623 cyberprédateurs. À une exception près, les archives de conversation à la source de ces arrestations sont toujours accessibles sur le site web de l'organisme.

4.2. Constitution du corpus

Afin de faire une sélection parmi les archives disponibles, nous avons rassemblé toutes les informations relatives à la totalité des archives du site qui semblaient pertinentes à notre étude dans une base de données (voir Annexe A pour un tableau des variables enregistrées). Les archives ont d'abord été numérotées de 1 à 623 selon la date

de condamnation des cyberprédateurs. Un identifiant unique (ID) a ensuite été attribué à chacune des histoires conversationnelles écrites, c'est-à-dire que pour chaque archive de messagerie, nous avons vérifié si des agents infiltrateurs autres que celui ayant facilité l'arrestation ont été en contact avec le cyberprédateur. Lorsque cette situation se présentait, nous séparions, dans la même archive de messagerie, les histoires conversationnelles appartenant à des agents infiltrateurs distincts et leur attributions des identificateurs différents.

Ensuite, grâce à une analyse de fréquences, nous avons obtenu une liste comprenant 86 agents infiltrateurs actifs et une catégorie fourre-tout qui inclut tous les anciens collaborateurs de la fondation sans indiquer leur pseudonyme (*Retired Contributors*), ainsi que le nombre d'arrestations imputable³ à chacun.

Dans le but d'effectuer une analyse comparative, nous avons formé deux groupes d'archives impliquant chacun cinq agents infiltrateurs différents : un premier groupe (A) comportant des archives provenant des agents infiltrateurs ayant plusieurs arrestations à leur actif et un deuxième (B), constitué d'archives mettant en cause des agents infiltrateurs qui n'ont qu'une arrestation à leur actif. Puisque nous ne connaissons ni le sexe, ni l'âge, ni aucune autre caractéristique sociodémographique des agents infiltrateurs dont les histoires conversationnelles ont été sélectionnées et que nous ne sommes pas non plus au fait de leur taux de succès (nombre de contacts avec des cyberprédateurs ne s'étant pas soldés par une condamnation vs nombre de contacts ayant participé à la condamnation d'un cyberprédateur), nous avons considéré que les agents

³ Les fréquences des arrestations facilitées par les différents agents provocateurs sont consultables au Tableau A 2 de l'Annexe A.

infiltrateurs ayant un plus grand nombre d'arrestations à leur actif sont ceux qui emploient les meilleures stratégies.

À partir de la liste de fréquences des arrestations par agent infiltrateur, nous avons sélectionné, parmi les agents infiltrateurs qui endossent des rôles féminins, les cinq ayant facilité le plus d'arrestations. Chez ces cinq agents infiltrateurs, nous avons retenu l'histoire conversationnelle la plus récente ayant une longueur maximale de 2500 transmissions⁴. Ces histoires conversationnelles constituent l'échantillon du groupe A.

En ce qui a trait à l'échantillon du groupe B, nous avons choisi, parmi les archives de messagerie des agents infiltrateurs n'ayant qu'une arrestation à leur actif et endossant également un rôle féminin, cinq histoires conversationnelles de 2500 transmissions et moins de façon aléatoire.

Le critère du personnage féminin a été établi par souci d'homogénéité, parce que les agents infiltrateurs qui endossent des identités masculines constituent une rare minorité et que les victimes de sexe féminin sont plus nombreuses.

Le critère de la récence repose sur la date de fin des histoires conversationnelles et est motivé par l'idée qu'au fil de ses interactions avec des cyberprédateurs, l'agent infiltrateur gagne en expérience, affine son jeu, définit plus clairement son personnage. En sélectionnant l'archive la plus récente chez les agents infiltrateurs expérimentés, nous postulons qu'il s'agit de celle qui présente non seulement l'imposture la plus

⁴ Par « transmission », nous entendons chaque portion de texte se terminant par son envoi au destinataire. Il peut ainsi s'agir d'une ligne de messagerie instantanée, d'un texto ou d'un courriel.

convaincante, mais également les stratégies discursives de gain de confiance et de prise de contrôle de l'interaction les mieux développées.

Enfin, en vue de procéder à un examen plus détaillé de notre corpus, nous nous sommes imposée un critère de longueur. Lorsque l'histoire conversationnelle la plus récente d'un agent infiltrateur contenait plus de 2500 transmissions, nous utilisons la deuxième plus récente de ce même agent infiltrateur. Ainsi, chez l'agent infiltrateur le plus efficace, nous avons dû utiliser la troisième archive la plus récente, puisque les deux premières comportaient respectivement 11 120 et 13 730 transmissions. De longueur plus réaliste pour effectuer une analyse fine, la troisième histoire conversationnelle (que nous avons sélectionnée) comprend 1348 transmissions.⁵ Au final, notre corpus rassemble dix histoires conversationnelles qui comportent entre 332 et 2261 transmissions et qui ont eu lieu entre 2006 et 2010.

⁵ Il faut dire que chez cet agent dont le pseudonyme est Irish Rose, la longueur des histoires conversationnelles varie entre 652 et 25 042 transmissions, avec une moyenne de 6139 transmissions et un écart-type presque aussi grand de 5962, ce qui nous fait dire qu'il n'y a pas de longueur représentative d'histoire conversationnelle chez cet agent provocateur et donne à réfléchir sur l'influence qu'exerce le cyberprédateur sur l'orientation de l'interaction.

Tableau 3
Description du corpus

Agent infiltrateur	Nombre d'arrestations	ID	Début	Fin	Nombre d'incursions	Nombre de transmissions
Groupe A						
Irish Rose	31	505	2008-10-05	2008-10-18	5	1348
Malibu Breeze	23	582	2010-10-09	2010-10-10	2	665
Ripley	22	546	2009-01-26	2009-02-03	5	1741
Xavier Von Erck	20	115	2006-09-09	2006-09-10	3	332
Blue Bonnet	17	545	2009-07-05	2009-09-10	7	623
Groupe B						
Count Chocula	1	306	2006-11-02	2006-11-05	3	1075
Coco Lopez	1	342	2008-03-07	2008-03-07	1	480
Franz Bainbridge	1	345	2008-10-03	2008-10-18	2	519
Apple Jack	1	473	2008-03-06	2008-06-06	18	2261
Aloe Vera	1	294	2007-11-27	2007-12-14	8	1043

Chaque histoire conversationnelle de notre corpus contient la totalité des conversations auxquelles ont pris part conjointement l'agent infiltrateur et le cyberprédateur concernés dans un ordre chronologique, sans que les incursions y soient nécessairement délimitées et sans que l'emplacement des conversations téléphoniques y soit forcément indiqué. Nous avons écarté les conversations téléphoniques⁶ de notre analyse pour des raisons d'uniformité : elles relèvent de la modalité orale, contrairement au reste du corpus qui est de modalité textuelle ; et elles ne sont pas produites par l'agent infiltrateur, mais par un agent vérificateur, ce qui affecte nécessairement l'homogénéité dans le discours de l'infiltrateur. Cependant, lorsque leur écoute s'avérait nécessaire à la compréhension des données écrites, nous avons tenu compte de leur contenu à titre référentiel seulement. En conséquence, si nous avons fait l'écoute de ces conversations téléphoniques lors des premières lectures de notre corpus afin de bien saisir la manière dont se construit chacune des histoires conversationnelles sélectionnées, le matériel sur lequel nous avons travaillé se résume exclusivement aux conversations impliquant l'agent infiltrateur principal et le cyberprédateur, excluant ainsi toute interaction entre le cyberprédateur et un agent vérificateur ou un autre agent infiltrateur.

Pour résumer, notre corpus contient dix histoires conversationnelles de moins de 2500 transmissions provenant d'agents infiltrateurs jouant le rôle de (pré)adolescentes. Cinq d'entre elles (groupe A) mettent en scène des agents infiltrateurs ayant facilité plusieurs arrestations et les cinq autres (groupe B), des agents infiltrateurs n'ayant facilité qu'une seule arrestation. Dans le cas du groupe A, nous avons sélectionné les histoires

⁶ Elles adviennent dans deux histoires conversationnelles sur cinq dans le groupe A et dans trois sur cinq dans le groupe B.

conversationnelles les plus récentes satisfaisant ces critères ; dans le cas du groupe B, il s'agit d'une sélection aléatoire.

4.3. Préparation du corpus

Afin de constituer ce corpus et de le préparer à l'analyse, nous avons d'abord procédé, le 12 janvier 2015, à l'enregistrement d'une copie locale des archives de messagerie accessibles par le site www.perverted-justice.com. Comme il en a été question précédemment, nous avons également eu recours à SPSS pour rassembler les informations pertinentes relatives à la totalité des archives et choisir les agents infiltrateurs desquels proviendraient les histoires conversationnelles de notre corpus. Une fois les agents infiltrateurs sélectionnés, nous devons déterminer le nombre de transmissions dans chacune des archives en excluant celles qui n'appartenaient pas à l'histoire conversationnelle principale. Ce calcul, ainsi que la préparation des fichiers d'analyse, a été effectué grâce à un script maison dont la tâche était de rechercher parmi les archives non commentées⁷ enregistrées localement celles qui correspondent à un agent infiltrateur spécifique, à identifier dans chacune d'entre elles la portion conversation qui se rapporte à l'agent infiltrateur principal et au cyberprédateur puis à la retranscrire dans un fichier .txt (fichier de sortie) à raison d'une transmission par ligne. Lors de l'écriture dans le fichier de sortie, chaque ligne retranscrite se voit attribuer un

⁷ Pour chaque archive de messagerie, le site de Perverted Justice offre deux fichiers HTML : un premier qui devrait correspondre à l'archive originale (exclusion faite des noms, adresses et autres informations qui pourraient être réutilisées lors d'une prochaine opération qui ont été caviardés) et une copie de ce fichier auquel ont été ajoutés des commentaires provenant de l'agent infiltrateur (ou des agents infiltrateurs impliqués). Malheureusement, les fichiers contiennent beaucoup d'artefacts et plusieurs des fichiers ne devant pas contenir de commentaires sont tout de même annotés, ce qui complique l'automatisation de leur traitement.

numéro de transmission allant de 1 jusqu'au nombre total de transmissions de l'histoire conversationnelle. La date et l'heure de la transmission sont ensuite inscrites, suivies du pseudonyme de l'interactant puis du contenu de la transmission. Cette étape procure l'avantage d'un calcul automatique du nombre de transmissions de chaque histoire conversationnelle en plus de créer un fichier « propre » avec des transmissions déjà identifiées. Le script est conçu de façon à générer plus de bruit que de silence, c'est-à-dire qu'en cas d'ambiguïté, il conserve l'information au lieu de la supprimer, ainsi aucune donnée pertinente n'est éliminée par mégarde. Les fichiers .txt formant le corpus final ont ensuite été vérifiés manuellement lors d'une première lecture de façon à repérer les éventuelles erreurs, à retrancher les données non pertinentes, superflues ou qui pourraient nous distraire (ou nous influencer) lors de l'analyse et, s'il y a lieu, à inclure des balises permettant de situer les appels téléphoniques dans l'interaction.

Une fois les fichiers de sortie nettoyés, nous les avons importés dans Excel sous la forme de tableaux à raison d'une transmission par ligne et d'une variable par colonne. Voici les variables conservées :

- identificateur unique de transmission (de 1 à n)
- pseudonyme de l'interactant
- date et heure de la transmission
- contenu de la transmission

Enfin, avant de procéder à la segmentation du corpus, nous avons profité de la découpe naturelle en transmissions pour observer des variables liées à la chronémiq

l'interaction. Ainsi, nous avons choisi de calculer le temps entre chacune des transmissions, ce qui nous a permis d'observer si des hésitations pouvaient être perceptibles.

Nous avons également exploité, pour chacune des histoires conversationnelles, les variables suivantes :

1. Nombre de jours entre la première transmission et le moment présumé de l'arrestation (durée pragmatique chez Golopentia-Eretescu, 1985, 1988)
2. Nombre d'incursions (longueur syntaxique chez Golopentia-Eretescu, 1985, 1988)
3. Durée de l'histoire conversationnelle à l'intérieur des incursions
 - b. Calculée en nombre de transmissions
 - c. Calculée en temps (durée syntaxique chez Golopentia-Eretescu, 1985, 1988)
4. Durée de l'incursion initiale
 - a. Calculée en transmissions
 - b. Calculée en temps
5. Durée moyenne d'une incursion
 - a. Calculée en transmissions
 - b. Calculée en temps

6. Proportion de transmissions de chacun des interactants

7. Longueur moyenne des transmissions de chacun des interactants

Les valeurs de ces variables⁸ ont été combinées avec les observations relatives aux trois dimensions du discours que nous avons convenu d'analyser dans le but de vérifier par exemple si la vitesse de frappe peut influencer le déroulement de l'interaction, si un ajustement du tempo entre les interactants peut constituer un marqueur d'affiliation, s'il existe une corrélation entre une modification rythmique et l'objet transactionnel en jeu. On pourrait croire, par exemple, que dans le cadre d'une transaction liée à la rencontre, une augmentation de la vitesse d'interaction chez le cyberprédateur témoigne d'un accroissement de son intérêt.

4.3.1. Formatage des exemples

Les extraits du corpus utilisés pour exemplifier les résultats de notre recherche comprennent :

1. Le numéro de transmission
2. L'identifiant de l'interactant : l'identifiant du cyberprédateur commence par les lettres CP, tandis que celui de l'agent infiltrateur débute par AI. Le nombre

⁸ Pour les variables 1 à 5, voir Tableaux A 4 et A 5, Annexe A ; pour les variables 6 et 7, consulter les Tableaux A 6 et A 7, également à l'Annexe A.

qui suit ces lettres correspond à l'identifiant de l'histoire conversationnelle (voir Tableau 3 pour référence).⁹

3. Le contenu de la transmission

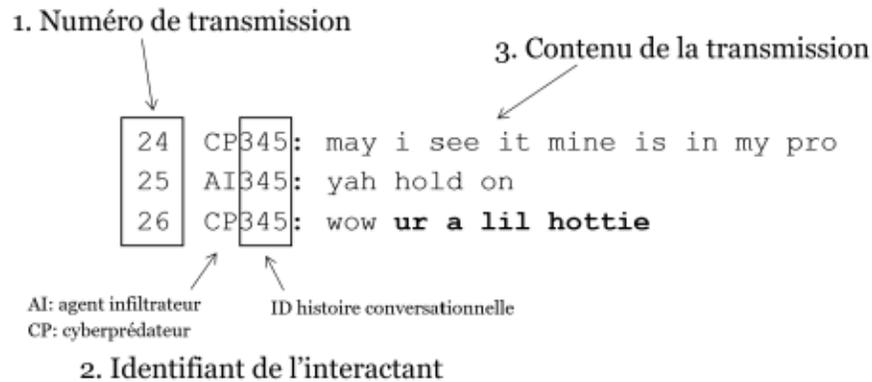


Figure 4 : Formatage des exemples

Quand les transmissions contiennent des abréviations qui peuvent s'avérer plus difficiles à interpréter pour le lecteur, nous les avons fait suivre d'un deux-points introduisant leur formulation complète, le tout entre crochets :

```
1 CP546: hi,..where in wv? [: West Virginia]
```

Nous avons indiqué le délai d'interaction entre parenthèses entre les transmissions concernées, lorsque celui-ci était pris en compte dans l'analyse :

```

1 CP294: heya
(04:48)
2 AI294: hey

```

⁹ Lorsque la démonstration le nécessite, le pseudonyme de l'interactant remplace son identifiant ; c'est le cas de l'exemple 4.1.

Aussi, lorsqu'une action non textuelle était accomplie (échange de fichier, appel téléphonique), nous avons indiqué l'interactant qui accomplit l'action entre chevrons simples et l'action accomplie à sa suite :

```
92    CP582:  may i see
<CP582> envoie fichier à <AI582>
93    CP582:  sassy lil look
```

Enfin, les transmissions (ou les suites de transmissions) qui n'apportaient rien à l'exemplification ont été retirées des extraits. Leur emplacement est identifié par des points de suspension entre chevrons simples :

```
5     CP115:  k
<...>
17    CP115:  where in cali? [: Californie]
```

4.4. Segmentation et analyse

Afin d'observer les éléments se rapportant à la dimension situationnelle, nous avons fait plusieurs lectures de notre corpus et nous nous sommes intéressée plus spécifiquement à la longueur et à la durée syntaxiques, ainsi qu'à la distance pragmatique. Dans le but d'accéder aux différents paliers du discours, nous avons segmenté notre corpus suivant les cinq rangs de l'analyse conversationnelle de l'école de Genève, soit l'incursion, la transaction, l'échange, l'intervention et l'acte. La segmentation de notre corpus s'est effectuée d'abord de façon systématique pour les constituants dialogaux (incursion, transaction, échange), puis de façon plus sélective pour les constituants

monologiques (intervention, acte) suivant sa pertinence et le bénéfice que pouvait en dégager notre analyse.⁴⁰

Notre première tâche a donc consisté à déterminer, pour chaque histoire conversationnelle, les limites des différentes **incursions**. À cette étape, nous avons rencontré des problèmes liés aux frontières des incursions. Par exemple, nous nous sommes interrogée sur la façon de traiter les suspensions de l'interaction, c'est-à-dire l'interruption annoncée ou non des transmissions pour une période relativement courte. Ces ruptures momentanées sont de longueur indéterminée et le locuteur peut parfois ne pas revenir et provoquer ainsi une rupture complète de l'interaction. En conséquence, nous avons convenu, suivant la définition de l'incursion que nous avons donnée dans le cadre théorique, qu'à défaut de se terminer par une séquence de clôture formelle, une incursion, pour être considérée comme terminée, doit être suivie par une séquence d'ouverture explicite permettant d'identifier le début d'une nouvelle incursion. Dans le même esprit, nous avons été confrontée à une séquence de clôture formelle non suivie par une séquence d'ouverture explicite. Par conséquent, afin de déterminer si nous devions ou non segmenter, nous avons référé à la définition que donnent Roulet *et al.* (2001, pp. 119-120) de l'incursion et qui veut qu'elle soit bornée par l'émergence et la disparition « d'un espace perceptuel fédérant une pluralité d'agents disposés à engager leur attention dans un enjeu commun », mais nous avons également fait appel à une éventuelle distance pragmatique. La distance pragmatique étant de 8:23 minutes et

⁴⁰ La segmentation systématique en constituants plus petits tend à obscurcir l'analyse conversationnelle, elle « revient à nier l'ordre de l'interaction : les sujets n'ont pratiquement plus rien à coordonner. Ils construisent, sans réellement agir l'un sur l'autre, un texte qui, pour l'essentiel, obéit aux règles d'une grammaire interne. » (Vion, 2000, p.178), c'est pourquoi nous traitons la segmentation comme une préanalyse, nous l'appréhendons dans sa « finalité faible » comme le dirait Bouchard (1998, p. 106)

l'enjeu de la conversation n'ayant pas subi de transformations témoignant d'un changement d'espace perceptuel, nous avons convenu de considérer le passage de 117 à 118 comme une suspension plutôt qu'une rupture de l'interaction.

Exemple 4.1

```

113  bmars1411:      well iv gt to go
114  bmars1411:      tyl [: talk to you later]
115  lilredhead_1996:  ok
116  lilredhead_1996:  ttyl [: talk to you later]
117  lilredhead_1996:  bye
(0:08:23)
118  lilredhead_1996:  hey!
119  lilredhead_1996:  how did u do that?
120  skydivescout82:  do what?
121  lilredhead_1996:  aint u the guy i was just chattin with
                        that left?
122  skydivescout82:  havnt left yet
123  lilredhead_1996:  n ur name is different here
124  skydivescout82:  iv got 2 names
125  lilredhead_1996:  k kool
126  lilredhead_1996:  i was confused lol
127  skydivescout82:  its ok
128  skydivescout82:  how did u know it was me?
129  lilredhead_1996:  wish ur myspace worked
130  skydivescout82:  ill add u then look at it
131  lilredhead_1996:  ok kool
132  skydivescout82:  i closed the window on accident
133  skydivescout82:  what is it again?
134  lilredhead_1996:  myspace.com/***EDIT***
135  skydivescout82:  what u doing tonight?

```

De la même façon, des transmissions isolées ou décalées peuvent survenir lorsque, par exemple, un locuteur tente de prendre contact avec son interlocuteur et que ce dernier ne répond pas ou répond après un long délai. Ce type de transmissions qui flottent entre les incursions pose un problème par son manque d'uniformité, certaines transmissions sont rédigées selon des paramètres épistolaires (ligne 423), alors que d'autres appellent

à une réponse immédiate et constituent de faux départs (lignes 422 et 424), certaines encore, à caractère plutôt monologique, agissent comme des échos (ligne 425).⁴⁴

Exemple 4.2

```
(30:22:15)
<début de l'incursion>
422 CP294: sorry i was booted too
423 CP294: im here now though ill be ontil 2
(7:59:33)
424 AI294: u here???
425 AI294: guess not :(
```

La segmentation en incursions a permis de calculer la distance pragmatique, de vérifier la cohérence dans le rôle joué par l'agent infiltrateur à l'intérieur d'une même incursion et d'une incursion à l'autre. Elle a également permis d'observer l'initiative de l'ouverture et de la fermeture des incursions par les interactants.

Puisque nous croyons qu'elle joue un rôle crucial dans le développement de la relation entre interactants en en jetant les bases, nous avons porté une attention spéciale au traitement de l'incursion initiale de chaque histoire conversationnelle.

Une fois les limites des incursions déterminées, nous nous sommes attaquée à leur segmentation en **transactions**, étape à laquelle la difficulté consiste à trancher face à des frontières poreuses.

Suivant l'idée que les transactions « regroupent des conduites finalisées qui portent sur un même “foyer” conjoint ou [...] un même “objet transactionnel” » (Roulet *et al.*, 2001, p. 120) et que « [s]elon la nature du contenu de la séquence [transaction]

⁴⁴ Un tableau répertoriant les transmissions isolées dans chacune des histoires conversationnelles est présenté à l'annexe A.

envisagée, c'est tantôt l'aspect sémantique, tantôt l'aspect pragmatique qui guidera de façon prédominante l'opération de découpage. » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 218), nous avons convenu d'opérer une double découpe qui repose sur les différents construits et phases de la théorie de la communication de leurre.

En termes opérationnels, nous avons convenu de segmenter les incursions suivant les schémas actionnels qui peuvent y être décelés et ces schémas ont été examinés sous la loupe de la théorie de la communication de leurre. Toutefois, comme des conduites portant sur différents objets transactionnels peuvent être focalisées vers un foyer commun¹², nous avons pensé qu'une segmentation en termes pragmatiques doublée d'une segmentation suivant des critères sémantiques représenterait une solution élégante pour départager la visée de l'action, le foyer commun de l'objet transactionnel.

La segmentation en termes pragmatiques s'est donc effectuée selon les construits de la théorie de la communication de leurre dans sa version d'origine (Olson *et al.*, 2007), c'est-à-dire que les transactions ont été délimitées et étiquetées selon leur réponse aux critères décrivant 1) l'accès, 2) le gain de confiance, 3) la mise en condition, 4) la gestion du risque et 5) le rapprochement¹³ qui, pour nous, correspondent à la visée de la transaction. L'étiquetage a été effectué de la façon suivante :

1. Accès : Transaction dont la visée est d'initier, de suspendre, de planifier ou de couper la communication entre les deux participants.

¹² Olson *et al.* (2007) le démontrent d'ailleurs en reliant des thèmes discursifs aux différents construits, thèmes aussi repris chez Leatherman (2009) dans l'optique d'une classification systématique.

¹³ Ces catégories correspondent respectivement chez Olson *et al.* (2007) à *Access, Gaining trust, Grooming, Isolation* et *Approach*.

2. **Gain de confiance** : Transaction dont la visée se résume à mieux faire connaissance avec l'interlocuteur.
3. **Mise en condition** : Transaction dont la visée est de préparer les participants à consommer l'acte sexuel en créant un climat de complicité et d'ouverture sexuelle.
4. **Gestion du risque** : Transaction dont la visée est d'assurer la sécurité de la relation entre les deux participants soit en encourageant, essentiellement chez la victime, le secret par une certaine exclusivité relationnelle basée sur la confiance et l'amour⁴⁴, soit en mettant l'accent sur l'accessibilité contextuelle de la (pré)adolescente due à un isolement social, une instabilité familiale, ou des relations amoureuses chaotiques.
5. **Rapprochement** : Transaction dont la visée s'inscrit dans la réalisation concrète de l'objectif ultime du cyberprédateur par la planification d'un contact sexuel physique ou fantaisiste.

Étant donnée la multitude de sujets qui peuvent être abordés lors d'une conversation en messagerie instantanée, nous avons convenu de classifier les transactions dont la segmentation repose sur des critères sémantiques selon la nomenclature la plus développée de la théorie de la communication de leurre, c'est-à-dire celle de Leatherman (2009) qui réfère à neuf objets transactionnels différents. Plusieurs critères nous ont permis de délimiter et d'identifier les objets transactionnels en jeu :

⁴⁴ Dans ce type de transaction, l'objectif du cyberprédateur est substantiellement d'éviter les représailles d'une tierce personne et plus spécifiquement des autorités.

1. Canal : Transaction dont l'objet se rapporte au rituel de salutations, au canal de communication en lui-même ou à une prise de contact ultérieure entre les participants.
2. Information personnelle : Transaction dont l'objet se rapporte aux informations personnelles des participants : nom, ville, âge, localisation de l'ordinateur dans la maison, numéro de téléphone, photos et autres informations d'ordre physique ou d'ordre démographique.
3. Information relationnelle : Transaction dont l'objet se rapporte aux relations qu'entretiennent, ont entretenu ou désirent entretenir les participants avec l'interlocuteur et avec des tierces personnes : amis, amoureux(se), famille, professeur.
4. Compliment : Transaction dont l'objet se rapporte à l'augmentation de l'estime personnelle de l'interlocuteur. Le compliment peut s'appliquer à l'apparence physique, à la personnalité, aux intérêts et activités ou à des informations personnelles.
5. Intérêts et activités : Transaction dont l'objet se rapporte aux intérêts des participants (musique, cinéma, sport) ou aux activités passées, en cours ou futures des participants en excluant les activités conjointes à l'interlocuteur (qui seront plutôt rapportées à information relationnelle ou rencontre, selon le cas).
6. Désensibilisation communicative : Transaction dont l'objet se rapporte à la sexualité au sens propre, dans son cadre primaire.

7. Recadrage : Transaction dont l'objet se rapporte à l'acte sexuel de façon détournée : jeu, apprentissage, acquisition d'une expérience.
8. Isolement et secret : Transaction dont l'objet se rapporte au caractère secret ou illégal de la relation entre les participants et à leur confiance mutuelle.
9. Rencontre : Transaction dont l'objet se rapporte à la planification d'une rencontre à des fins sexuelles ou à un acte sexuel éventuel entre les participants.

Le fait de dissocier le pragmatique du sémantique permet de détacher les catégories de la théorie de la communication de leurs des construits desquels elles ont été engendrées et donne ainsi plus de souplesse à l'analyste. De cette façon, une séquence liée sémantiquement à l'isolement et au secret ne se rapporte pas inmanquablement à la gestion du risque, mais peut intervenir par exemple dans une séquence plus grande liée pragmatiquement au rapprochement.

Nous nous sommes intéressée à l'agencement des transactions, ainsi qu'aux rapports qu'elles entretiennent entre elles par l'observation de l'ordre dans lequel elles apparaissent, de leur imbrication, de la façon dont un participant glisse d'une transaction à l'autre ou, au contraire persiste dans la transaction en cours.

Si nous avons appliqué de façon systématique la théorie de la communication de leurs au niveau de la transaction, c'est-à-dire dans l'observation de la dimension communicationnelle, il ne faut pas croire pour autant qu'elle ne peut intervenir dans les autres dimensions, on pensera par exemple à l'acte complimenteur qui appartient à la dimension textuelle ou à une graphie faisant allusion à la sexualité (*welcum*) qui se

rapporte à la désensibilisation communicative, mais qui appartient à la dimension linguistique.

Nous avons ensuite procédé à une segmentation en échanges, en interventions et en actes mais, tel que mentionné plus haut, seulement lorsque cette étape était pertinente. Une analyse transversale systématique aurait pu être effectuée, cependant, nous avons jugé qu'il s'agissait d'une entreprise beaucoup trop laborieuse et surtout coûteuse en temps pour l'intérêt qu'elle aurait pu apporter à notre analyse. En conséquence, nous nous sommes intéressée à l'échange dans la mesure où il permettait d'observer directement le processus de négociation, mais plus spécifiquement la prise de contrôle de l'interaction par un des participants.

En ce qui a trait aux **interventions**, nous les avons annotées selon leur valeur initiative, réactive ou évaluative afin de vérifier qui prend l'initiative des différents types d'échange. Nous voulions savoir, par exemple, si l'agent infiltrateur tente de gagner la confiance du cyberprédateur en posant plus de questions concernant ses informations personnelles et ses champs d'intérêt, s'il initie des échanges complimenteurs ou se contente d'y répondre.

Enfin, nous avons identifié les actes directeurs et subordonnés dans les séquences sur lesquelles nous nous sommes penchée plus attentivement. L'acte pourra révéler, par exemple, le traitement réservé à l'implicite par les interactants. Aussi, comme nous l'avons mentionné précédemment, les dimensions du discours sont interreliées, c'est pourquoi un acte subordonné de justification peut démontrer une stratégie de gain de confiance et même de réhabilitation lors, par exemple, d'une rupture de cadre. De la

même façon, un acte principal de refus peut devenir une stratégie de prise de contrôle de l'interaction.

Comme le démontrent ces derniers exemples, le traitement spécifique d'un type de constituant textuel par une dimension particulière du discours n'est en rien naturel, puisque chaque niveau hiérarchique a inévitablement des répercussions sur les niveaux qui lui sont supérieurs, c'est la raison pour laquelle même si nous attribuons des composantes centrales à chacune des dimensions observées, les constituants de niveaux inférieurs interviennent fréquemment dans les analyses de ces dimensions.

Nous nous sommes intéressée à la dimension situationnelle plus spécifiquement par l'histoire conversationnelle et l'incursion dans leur déroulement et leur agencement temporel, ce qui nous a permis d'ancrer les différentes phases du mode opératoire (et les objectifs qui y sont associés) sur la ligne du temps de l'histoire conversationnelle (voir Figure 5 en page 144). Partant du cadre interactionnel et du schéma participatif spécifique à l'infiltration en contexte de cyberprédation, nous avons observé des comportements discursifs parfois hétérogènes ou dissidents qui ont influé sur la relation de pouvoir entre les interactants, sur la progression thématique et stratégique de l'interaction, ainsi que sur la maîtrise des impressions.

Nous nous sommes intéressée à la dimension communicationnelle par l'étude du cadre actionnel, des enjeux et objets de l'interaction par lesquels nous avons observé l'enchaînement et l'enchâssement des transactions selon leur classification au plan sémantique et pragmatique et par leur association au mode opératoire du

cyberprédateur. Cet exercice a contribué à identifier les étapes qui concourent à la réalisation des objectifs de l'agent infiltrateur et les stratégies qui les sous-tendent.

Enfin, la dimension textuelle, qui se rapporte surtout à la hiérarchie de l'interaction, a permis une analyse plus fine des stratégies discursives par leurs constituants discursifs subordonnés et n'a pas été appliquée de façon exhaustive, mais plutôt de manière ciblée pour mieux comprendre les phénomènes identifiés par les autres dimensions. À cette étape de notre analyse, nous avons porté attention aux différentes structures des échanges, à savoir par exemple si les échanges réparateurs étaient étendus, si plusieurs niveaux d'enchâssement apparaissaient, s'il y avait occurrence d'échanges interrompus. Les interventions ont été abordées selon leur type, nous nous sommes par exemple interrogée sur la proportion d'interventions initiatives de l'agent infiltrateur et leur localisation (début d'une nouvelle incursion ou transaction, d'un nouvel échange) ; les interventions réactives ont été identifiées selon qu'elles correspondaient aux préférences liées à l'intervention initiative. Les actes subordonnés accompagnant des actes directeurs ont été disséqués pour déterminer leur nature et leur utilité dans le développement de l'interaction. Les observations effectuées au niveau textuel ont parfois été conjuguées avec des données chronémiques, par exemple, permettant ainsi de déceler les hésitations ou les décalages qui peuvent causer du désalignement ou de la désaffiliation entre les interactants.

L'analyse de la dimension textuelle, à l'instar de celle des dimensions situationnelle et communicationnelle, a été entreprise de façon à pouvoir identifier le mode opératoire de l'agent infiltrateur, ses objectifs, leurs étapes et les stratégies discursives employées par les agents infiltrateurs afin, d'une part, de gagner la confiance du cyberprédateur et,

d'autre part, de prendre le contrôle de l'interaction. Les chapitres subséquents (chapitres 4 à 7) présentent les résultats des analyses de ces trois dimensions de manière entrelacée. Dans chacun de ces quatre chapitres, nous présenterons notre analyse en deux temps : premièrement, nous examinons le déroulement de l'interaction et les stratégies qui y participent par leurs conséquences directes sur l'interaction et deuxièmement, nous procédons à la comparaison des histoires conversationnelles du groupe des agents infiltrateurs ayant le plus d'arrestations à leur actif (groupe A) avec celles des agents infiltrateurs ayant le moins d'arrestations à leur actif (groupe B) selon leur mode opératoire et les stratégies discursives qu'ils emploient. Cette mise en parallèle donne lieu à certains constats qui, nous l'espérons, permettront d'améliorer les techniques utilisées par les agents infiltrateurs en contexte de cyberprédation.

Chapitre 5

Phase I – Mise en place de la représentation

L'analyse des histoires conversationnelles du groupe des agents expérimentés (groupe A) nous a permis de dégager une certaine constance dans leur façon d'orienter l'interaction.¹ Ainsi, les agents infiltrateurs entreprennent différentes actions discursives, que nous appelons « stratégies », rattachées à des « étapes » qui se présentent dans un ordre déterminé. Ces étapes permettent d'atteindre des « objectifs » liés aux quatre grandes « phases » du mode opératoire afin de mener à la réalisation du mandat de l'agent infiltrateur, soit faire arrêter et, si faire se peut, inculper le cyberprédateur.

Nous avons remarqué que l'atteinte des différents objectifs et, par conséquent, le déroulement des différentes phases sont étroitement liés à la structure de l'histoire conversationnelle. Ainsi, comme chaque chose doit être faite en son temps, il est primordial pour l'agent infiltrateur d'inscrire ses actions lors de segments choisis de l'interaction.

¹ Le cadre théorique, certes très riche, mobilisé pour analyser notre corpus a permis d'identifier et d'analyser la multiplicité des phénomènes qui nous ont menée aux résultats que nous présentons. Toutefois, une présentation des résultats prenant en compte toutes les subtilités du cadre théorique aurait été contre-productive parce qu'elle n'aurait pas pu déboucher sur une synthèse ; les stratégies ayant chacune leurs particularités, il a fallu trouver un tronc commun pour les regrouper, parfois au détriment des démonstrations d'application du cadre théorique.

Période préinteractionnelle			
Histoire conversationnelle	Incursion initiale	Séquence d'ouverture	Phase I - Mise en place de la représentation
		Séquence intermédiaire	Phase II - Développement de la relation
		Séquence de fermeture	Phase III - Dévoilement
	Incursion médiane 1		
	Incursion médiane...		
	Incursion médiane n	Phase IV - Confirmation	
	Incursion finale		

Figure 5. Ancrage des phases du mode opératoire dans l'histoire conversationnelle

La **mise en place de la représentation** constitue la première phase du mode opératoire de l'agent infiltrateur et couvre la portion préliminaire de l'interaction, de l'étape préinteractionnelle jusqu'à l'introduction de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale. Elle a pour objectifs d'attirer l'attention du cyberprédateur et de démarrer la conversation. La deuxième phase sert au **développement de la relation** par la création d'un lien avec le cyberprédateur et l'invitation à approfondir la relation. Elle s'étend du début de la séquence intermédiaire de la première incursion jusque dans les incursions successives. La phase III a pour but d'étoffer le dossier pour justifier l'arrestation du cyberprédateur en l'incitant au **dévoilement** et en organisant son arrestation en coulisses. Elle couvre le reste de la séquence intermédiaire de l'histoire conversationnelle. Enfin, la phase IV clôture le mode opératoire de l'agent infiltrateur par

la **confirmation** des détails relatifs à la rencontre. Elle se déroule à partir de la dernière incursion médiane. La suite de ce premier chapitre d'analyse sera consacrée à la première phase.

Lors de cette première phase, l'agent infiltrateur doit définir et déployer un personnage suffisamment alléchant pour attirer le cyberprédateur (construction de la façade), puis le faire entrer en scène pour que la représentation puisse commencer. Le cyberprédateur, en tant que « public cible », doit pouvoir croire au personnage et à son potentiel de victime afin de mettre en place sa propre représentation² qui viendra soutenir la machination au second degré créée par l'agent infiltrateur. Deux objectifs devront ainsi être atteints par l'agent infiltrateur : 1.1) attirer l'attention du cyberprédateur et 1.2) démarrer la conversation.

² Rappelons que le cadre secondaire mis en place par le cyberprédateur relève de la fabrication abusive (voir page 83).

Tableau 4

Phase I – Mise en place de la représentation

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : Période préinteractionnelle et séquence d'ouverture de l'incursion initiale</p>
<p>Objectif 1.1 : Attirer l'attention du cyberprédateur</p> <p> Étape 1.1.1 : Définir le personnage de l'agent infiltrateur</p>
<p> Étape 1.1.2 : Entrer en scène</p>
<p>Objectif 1.2 : Démarrer la conversation</p> <p> Étape 1.2.1 : Faire les présentations</p> <p> Étape 1.2.2 : Inviter à un contact privilégié</p>

5.1. Objectif 1.1. Attirer l'attention d'un cyberprédateur

À l'instar du cyberprédateur qui doit d'abord accéder à sa victime pour pouvoir enclencher le cycle de piégeage, l'agent infiltrateur doit se positionner de façon stratégique pour faciliter la prise de contact avec sa cible. La création d'un personnage, d'une façade attirante pour un cyberprédateur (étape 1.1.1) et sa présence dans les clavardoirs (étape 1.1.2) constituent les deux étapes essentielles et suffisantes à la mise en contact des interactants. Lorsqu'un cyberprédateur sollicitera le personnage endossé par l'agent infiltrateur, il s'autosélectionnera en tant que cible de ce dernier. Dès lors, la poursuite des événements est tributaire de la cible et l'objectif d'attirer le cyberprédateur est atteint dès que celui-ci initie l'interaction.

Tableau 5

Objectif 1.1. Attirer l'attention du cyberprédateur

Ancrage dans l'histoire conversationnelle : période préinteractionnelle
Étape 1.1.1 : Définir le personnage de l'agent infiltrateur
Étape 1.1.2 : Entrer en scène <i>Prérequis : un personnage a été défini pour interagir avec le cyberprédateur</i>
Objectif atteint lorsque le cyberprédateur initie l'histoire conversationnelle

5.1.1. Étape 1.1.1. Définir le personnage de l'agent infiltrateur

En tant que paramètres fondamentaux de la stratification sociale, l'âge et le sexe constituent des critères de premier ordre dans la sélection d'un interlocuteur, et plus encore dans celle d'une victime, c'est pourquoi ces attributs de la façade du personnage ont avantage à concorder avec les préférences sexuelles du cyberprédateur afin d'attirer son attention. L'utilisation d'un genre discursif numérique tel que la messagerie instantanée qui offre généralement la possibilité de sélectionner son interlocuteur selon son apparence physique et sa localisation géographique, grâce à la disponibilité des informations de profil et l'organisation de ses clavardoirs, permet le choix d'un partenaire de communication de manière d'autant plus ciblée.

La photo, l'âge, le sexe et la localisation font partie des informations de profil du clavardeur et doivent, par conséquent, être déterminés avant que l'interaction n'ait lieu,

puisqu'il n'y a pas de profil, pas d'accès aux clavardoirs (lieux de rencontre)³. Dans le cas qui nous intéresse, les victimes (les personnages incarnés par les agents infiltrateurs) sont des (pré)adolescentes qu'on imagine jolies, qui sont âgées de 12 à 15 ans et qui sont accessibles géographiquement au cyberprédateur.

5.1.1.1. Apparence physique

Afin de projeter une image crédible pour le cyberprédateur, les photos choisies par les agents infiltrateurs pour donner vie à leur personnage doivent correspondre avec l'âge et le sexe dudit personnage et être en nombre suffisant pour satisfaire le cyberprédateur⁴. Aussi, nous supposons que pour s'assurer d'avoir un dossier entièrement légal à présenter en cour, les photos doivent être utilisées avec l'accord de leur sujet. Bien que les profils et les photos des personnages mis au point par les agents infiltrateurs ne soient pas accessibles en ligne, nous constatons, par les commentaires des cyberprédateurs, qu'ils représentent de jeunes filles au physique avantageux.

Exemple 5.1 - Photo de profil – groupe A

```
10    CP505:  just thought i would tell ya...your way to cute to be
        in here
```

Exemple 5.2 - Photo échangée – groupe A

```
92    CP582:  may i see
<CP582> envoie fichier à <AI582>
93    CP582:  sassy lil look
94    CP582:  you look a lil older than you are
```

³ L'entrée dans un salon de clavardage nécessite souvent la création d'un profil.

⁴ La pluralité des photos est évoquée dans les histoires conversationnelles par les (pré)adolescentes. L'extrait relatif aux photos sur une plateforme externe le démontre à l'exemple 5.3 (*more on yahoo photo*).

Exemple 5.3 - Photo sur plateforme externe – groupe A

```

13   AI115:  i got my pic on prof and more on yahoo photo
14   CP115:  sweet
15   CP115:  u look cute too

```

Les fichiers photo font parfois partie du profil, sont échangés lors des conversations ou se retrouvent sur des plateformes externes comme le site MySpace.com ou Yahoo photo, mais sont rendus disponibles pour le cyberprédateur dans tous les cas.

5.1.1.2. Sexe

En contexte de cyberprédation, l'agent infiltrateur cherche d'abord à attirer une cible et, par conséquent, à présenter un profil, une façade, qui s'harmonise avec l'idée que se fait le cyberprédateur d'une victime potentielle, c'est-à-dire une (pré)adolescente jolie, accessible et intéressée. Aussi, comme il en a été question au chapitre 4, notre corpus est essentiellement constitué d'archives impliquant des victimes de sexe féminin, donc, tous les personnages endossés par les agents infiltrateurs en cause sont des (pré)adolescentes.

5.1.1.3. Localisation

Afin de rendre les victimes physiquement accessibles aux cyberprédateurs, la localisation doit pouvoir être connue, toutefois, comme l'endroit de l'arrestation ne peut être déterminé sans cible⁵, cette localisation a avantage à être plutôt approximative. Les clavardoirs ont pour atout d'être souvent organisés par localisation afin de favoriser

⁵ Comme ce sont les instances policières qui détermineront le lieu de l'arrestation, lorsqu'elle sera justifiée, il est plutôt hasardeux pour un agent infiltrateur qui n'a pas encore « sélectionné » sa cible de divulguer la localisation précise de son personnage : 1) il ne sait pas si l'endroit qu'il aura choisi sera accessible au cyberprédateur ; 2) il ne sait pas si les policiers pourront trouver un lieu de rencontre à proximité.

l'échange (et probablement la rencontre) entre personnes d'une même région, ce qui permet à l'agent infiltrateur de ne pas avoir à donner d'entrée de jeu trop de détails sur le lieu où vit son personnage. Par exemple, on constate que les interactants de l'exemple 5.4 se trouvent dans un clavardoir dédié aux clavardeurs du Michigan.

Exemple 5.4

```

3      CP505:  what ya doing in a bi [: bisexual] room hun [: honey]
4      AI505:  huh?
5      AI505:  its michigan room

```

Chez l'agent infiltrateur 546, les transmissions 1 et 3 de l'exemple 5.5 témoignent de l'importance pour le cyberprédateur de confirmer tôt dans l'interaction le degré d'accessibilité physique de sa victime.

Exemple 5.5

```

1      CP546:  hi,..where in wv? [: West Virginia]
2      AI546:  hi 13 f moundsville and u?
3      CP546:  ohh im in washington pa [: Pennsylvania]
           not far from you

```

Cet extrait démontre deux choses :

- le cyberprédateur désire savoir rapidement si sa victime se trouve à proximité pour pouvoir évaluer les « coûts » de la rencontre ;
- le cyberprédateur connaît l'emplacement approximatif de la victime (transmission 1), donc c'est une information qu'il s'assure d'obtenir avant d'entrer en interaction, soit par la consultation du profil de la (pré)adolescente, soit par la déduction fondée sur le clavardoir dans lequel elle se trouve.

On constate, selon les questions posées par le cyberprédateur, que les seules indications fournies par l'agent infiltrateur concernant la localisation dans le profil de la (pré)adolescente sont l'état dans lequel elle prétend habiter.

Exemple 5.6

```
27    CP505:  where ya from in mich [: Michigan]
28    AI505:  here :)
```

Exemple 5.7

```
4     AI115:  13\f\socal [: South California] whats ur asl?
5     CP115:  k
<...>
17    CP115:  where in cali? [: Californie]
18    AI115:  socal
```

Ce deuxième extrait est intéressant relativement au savoir extraconversationnel. Bien que sa victime ait évoqué une localisation lors de la conversation en 4 (*socal* pour sud de la Californie), le cyberprédateur utilise une information moins précise en 17 (*cali* pour Californie), ce qui laisse penser que l'information retenue par le cyberprédateur provient d'une source extérieure à la conversation, soit les informations de profil.

Considérant qu'un même agent infiltrateur peut être simultanément impliqué dans plusieurs histoires conversationnelles, il est d'usage d'utiliser un seul et même personnage par état ou groupe d'états limitrophes⁶⁶. Par exemple, chez Irish Rose, *jen_is_jannah*, 13 ans, évolue en Floride, alors que *jensbirss* et *karyn_isme*, toutes deux 14 ans, sont déployées respectivement en Caroline du Nord et au Michigan. Aussi, un même agent infiltrateur incarne toujours des personnages de même sexe.

⁶⁶ Voir Tableau A 3, Annexe A.

L'élaboration des caractéristiques fondamentales de la façade des personnages incarnés par les agents infiltrateurs ne semble basée sur aucune stratégie à proprement parler, sinon sur celle de se conformer aux préférences du cyberprédateur type afin de l'attirer. Le calcul réside plutôt dans la façon de déployer le personnage et de confirmer explicitement les caractéristiques de la façade par le discours. L'âge, le sexe et la localisation (auxquels les clavardeurs réfèrent en bloc par *asl*) sont des informations qui relèvent du positionnement stratégique de l'agent infiltrateur auprès du cyberprédateur. Ancrées dans ce que le cyberprédateur pense être la réalité, ces informations lui permettent de se faire une image de la (pré)adolescente et de la sélectionner en tant que victime potentielle. L'image projetée par le profil de la (pré)adolescente sera confirmée discursivement en début d'interaction (étape 1.2.1), mais d'abord son profil doit attirer l'attention à défaut d'être consulté et, par le fait même, ignoré. Il n'est pas tout de créer la façade d'un personnage, il faut aussi pouvoir le faire entrer en scène en lui fournissant l'éclairage approprié pour qu'il puisse attirer l'attention du public, c'est ce à quoi le choix du pseudonyme correspond.

5.1.1.4. Pseudonyme

Au plan pratique, lorsque l'agent infiltrateur entre dans le même espace virtuel que le cyberprédateur, la plateforme émet un message automatique annonçant son entrée en le désignant par son pseudonyme. Le pseudonyme constitue donc le premier moyen d'attirer l'attention de la cible, c'est la raison pour laquelle il doit évoquer les caractéristiques que recherche le cyberprédateur chez une victime, soit minimalement son sexe et son âge.

Tableau 6
Pseudonymes des personnages endossés – Groupe A

ID histoire conversationnelle	Année de l'histoire conversationnelle	Âge du personnage endossé	Pseudonyme	Stratégie
505	2008	14	karyn_isme	1
582	2010	15	darke_scene_gurl_94	2
546	2009	13	jillibean_95	2
115	2006	13	willowfilipino	1
545	2009	12	lilredhead_1996	2

Ce tableau montre que, chez les agents infiltrateurs expérimentés, deux stratégies sont utilisées pour composer le pseudonyme : 1) on utilise le prénom suivi d'un modificateur, comme c'est le cas chez les agents infiltrateurs 505 et 115, ou 2) on construit un *falsum nomen* qui n'a rien ou peu à voir avec l'anthroponyme du personnage, mais qui évoque la féminité, la (pré)adolescence et l'âge par l'adjonction de l'année de naissance. Par exemple, dans *darke_scene_gurl_94*, la féminité est évoquée par *gurl* en remplacement de *girl* et l'âge par *94*, qui suppose son année de naissance. Utilisé en 2010, ce pseudonyme caractérise une fille de 15 ou 16 ans suivant son mois de naissance.

Quoique plutôt diversifiées, toutes les stratégies de présentation de soi utilisées ici permettent à l'agent infiltrateur d'être rapidement reconnu comme une victime

potentielle par le cyberprédateur, qui devrait, si le pseudonyme attire son attention, consulter le profil afin de vérifier si les informations qu'il a déduites sont correctes. La consultation du profil permettra également de déterminer la proximité géographique de la victime et de jeter un coup d'œil sur sa photo, comme nous en avons fait mention dans les sections précédentes. Si la définition du personnage correspond à ce que le cyberprédateur se fait comme idée d'une victime potentielle, la représentation pourra avoir lieu, mais avant tout, l'acteur principal doit entrer en scène.

5.1.2. Étape 1.1.2. Entrer en scène

Selon la FAQ de Perverted Justice (voir citation page 119), le seul fait d'entrer en scène, c'est-à-dire d'intégrer un clavardoir, permet généralement d'attirer l'attention et, par le fait même, d'atteindre l'objectif 1.1.

Attirer l'attention implique pour l'agent infiltrateur de se positionner stratégiquement par rapport à sa cible. Ce positionnement s'exprime d'abord à travers la construction d'un personnage répondant aux intérêts du cyberprédateur (étape 1.1.1), puis par son incarnation dans un environnement virtuel situé de façon à attirer son attention, soit par son entrée dans un clavardoir en utilisant le pseudonyme prédéterminé. De ce fait, le positionnement stratégique est à la fois préalable et concomitant à l'interaction, c'est-à-dire que le profil de la (pré)adolescente doit préexister à l'interaction pour des raisons techniques, mais également pour des raisons de visibilité, car il sera généralement consulté par le cyberprédateur afin de vérifier s'il concorde avec ses préférences avant qu'une conversation en privé ne soit entreprise.

Le positionnement stratégique subsiste également au début de l'interaction par la confirmation explicite des caractéristiques de la façade de la (pré)adolescente (échange d'*asl* et de photos) et par leur concordance avec son comportement discursif. Si l'étape préinteractionnelle se déroule comme prévu, le cyberprédateur entamera l'incursion initiale permettant à la représentation de commencer. La prochaine phase sera alors, pour l'agent infiltrateur, de démarrer la conversation.

5.1.3. Groupe B – Réalisation de l'objectif 1.1

Chez les agents infiltrateurs du groupe B, les caractéristiques de la (pré)adolescente ayant trait à son apparence physique et son genre semblent être déterminées de la même façon que chez les agents infiltrateurs du groupe A. En ce qui concerne les informations en lien avec la localisation, peu d'indices nous permettent d'évaluer si le cyberprédateur a quelque connaissance préalable à l'interaction à ce sujet. Les seules références à la localisation situées en amont de l'échange *asl* sont en lien avec les cyberprédateurs et apparaissent dans leurs pseudonymes : *michigan19602000* inclut l'état dans lequel habite le cyberprédateur et *mansfield_tiger2007* réfère à l'équipe de football d'un *high school* situé dans une ville à proximité de la résidence du cyberprédateur. Naturellement, ces références accessibles avant l'interaction ne sont en aucun cas garantes de la réelle localisation du cyberprédateur, mais représentent un emplacement et une équipe sportive auxquels il désire clairement être associé, informations qui pourront éventuellement contribuer à l'identifier.

En ce qui a trait aux pseudonymes, les stratégies sur lesquelles repose leur composition sont plus diversifiées que les histoires conversationnelles du groupe A où nous en avons identifié deux :

1. utiliser le prénom de la (pré)adolescente suivi d'un modificateur : *karyn_isme* ;
2. construire un *falsum nomen* qui n'a rien ou peu à voir avec l'anthroponyme du personnage, mais qui évoque la féminité, la (pré)adolescence et l'âge par l'adjonction de l'année de naissance : *jillibean_95*.

Alors que la stratégie 1 est utilisée par l'agent infiltrateur 473, il y a combinaison des stratégies 1 et 2 chez les agents infiltrateurs 294 et 345 pour former des pseudonymes comprenant le prénom, un modificateur et l'année de naissance de la (pré)adolescente. Aussi, deux autres stratégies sont utilisées de façon à exploiter les informations de profil : chez l'agent infiltrateur 306, une troisième stratégie utilise le prénom suivi de la date de naissance et de l'état ; tandis que chez l'agent infiltrateur 342, une quatrième stratégie consiste à utiliser l'âge, un modificateur et le sexe.

Tableau 7
Pseudonymes des personnages endossés – Groupe B

ID histoire conversationnelle	Année de l'histoire conversationnelle	Âge du personnage endossé	Pseudonyme	Stratégie
473	2008	14	Lindzkickinit	1
294	2007	14	Ambyrulz93	1 et 2
345	2008	14	Vivalazoe94	1 et 2
306	2006	13	Lynda_93_tx	3
342	2008	13	13 yo girl	4

En résumé, lorsque les paramètres sont imposés par le contexte — comme c'est le cas pour l'apparence physique, qui a avantage à être agréable, et l'âge, qui doit être conforme à celui que ciblent les hébéphiles — les agents infiltrateurs du groupe B ont des pratiques similaires à celles des agents infiltrateurs du groupe A. En ce qui a trait à la localisation, nous ne pouvons tirer aucune conclusion quant à la manière dont les agents infiltrateurs des deux groupes choisissent le lieu de résidence de leur personnage. Enfin, nous remarquons qu'il y a une variation plus grande dans le groupe B que dans le groupe A dans la façon dont les agents infiltrateurs composent les pseudonymes de leurs personnages.

5.2. Objectif 1.2. Démarrer la conversation

La première transmission marque le coup d'envoi de l'histoire conversationnelle, le début de la représentation. Démarrer la conversation peut sembler anodin, mais comporte plus d'exigences qu'échanger simplement des salutations : il faut traverser la séquence d'ouverture de l'incursion initiale de manière à encourager à l'interlocuteur à aller plus loin dans l'interaction et à plonger au cœur de la conversation en amorçant la séquence intermédiaire. Nous avons donc observé le contenu et la structure de la séquence d'ouverture initiale, séquence lors de laquelle :

il s'agit à la fois de rendre possible l'échange, et de l'amorcer ; en détaillant un peu les diverses tâches que l'on a à accomplir : assurer l'ouverture du canal, établir le contact physique et psychologique, faire connaissance avec l'autre ou manifester sa reconnaissance de l'autre, "donner le ton", opérer une première, mais décisive "définition de la situation" – c'est-à-dire que la phase d'ouverture comporte de nombreuses négociations, explicites ou implicites, en ce qui concerne les identités, la relation, le but de la rencontre, son type et son style, et parfois, son existence même : lorsque l'initiative de la rencontre est unilatérale, son responsable a à se faire admettre dans l'espace de l'autre, et à "réparer" par des excuses ou des justifications l'incursion territoriale qu'il inflige à son partenaire. (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 221)

Outre les salutations rituelles bien connues dans la conversation familière, on trouve, en introduction des conversations de messagerie instantanée, l'échange d'*asl*, notion introduite à la page 152 et qui permet aux interlocuteurs de vérifier les données qu'ils détiennent l'un sur l'autre tout en se présentant l'un à l'autre. S'ensuit alors un échange d'informations plus ou moins détaillées permettant de mettre la table à l'histoire conversationnelle nouvellement commencée et qui se terminera lorsque l'agent infiltrateur invitera le cyberprédateur à entreprendre la séquence intermédiaire.

Tableau 8

Objectif 1.2. Démarrer la conversation

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : séquence d'ouverture de l'incursion initiale</p>
<p>Étape 1.2.1 : Faire les présentations</p> <p><i>Prérequis :</i> l'histoire conversationnelle a été initiée</p> <p>Stratégie 1 : Réagir à la demande de présentation</p> <p>Stratégie 2 : Initier les présentations</p>
<p>Étape 1.2.2 : Inviter à un contact privilégié</p> <p><i>Prérequis :</i> les présentations ont été faites</p> <p>Stratégie 1 : Reporter conditionnellement une réponse préférée en échange d'informations additionnelles</p> <p>Stratégie 2 : Minimiser l'importance de la différence d'âge</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur initie la séquence intermédiaire</p>

5.2.1. Étape 1.2.1. Faire les présentations

L'échange d'*asl*, comme il en a été question à l'étape 1.1.1 où nous avons observé sa dimension référentielle, consiste à la fois en un processus formalisé de contrevérification des informations publiées sur le profil et en une méthode de reconnaissance de son interlocuteur. Sur le plan de la mécanique interactionnelle, on le retrouve, dans les histoires conversationnelles du groupe A, sous sa forme figée dans une position imbriquée ou immédiatement consécutive à l'échange de salutations. Dans le premier cas,

l'échange est initié par le cyberprédateur, alors que dans le deuxième, c'est l'agent infiltrateur qui aborde le sujet.

5.2.1.1. Stratégie 1 : Réagir à la demande de présentation

Nous observons que le cyberprédateur qui ouvre l'échange d'*asl* l'imbrique dans l'échange de salutations, ce qui donne une structure dans laquelle un deuxième échange est ouvert sans que la clôture du premier soit attendue.

Exemple 5.8

```

E1 ┌ II CP : salutations
E2 ┌ II CP : demande d'asl
   ┌ IR AP : ...
   └ IR AP: ...

```

Nous sommes d'avis que la réponse à une demande d'*asl* ne constitue pas en soi une stratégie, toutefois, nous remarquons que dans les cas où cette structure imbriquée se présente, l'agent infiltrateur démontre une certaine affiliation structurale en reproduisant la structure d'échange mise en place par le cyberprédateur.

Exemple 5.9

```

E1 ┌ II 1 CP115: hi
E2 ┌ II 2 CP115: asl?
   ┌ IR 3 AI115: heya
E3 ┌ II      whats up?
   ┌ IR 4 AI115: 13/f/socal [:South California]
E4 ┌ II      whats ur asl?
   ┌ IE 5 CP115: k
   └ IR 6 CP115: m/29 socal here

```

Exemple 5.10

E1	— II	1	CP546:	hi, ..
E2	— II			where in wv ? [: West Virginia]
	— IR	2	AI546:	hi
	— IR			13 f Moundsville
E3	— II			and u?
	— IR	3	CP546:	ohh im in washington pa [: Pennsylvania]
				not far from you
	— IE	4	AI546:	wow

Dans l'exemple 5.9, le cyberprédateur ouvre les deux échanges dans deux transmissions successives, mais séparées (1 et 2), structure que l'agent infiltrateur reprend avec les premières interventions des transmissions 3 et 4, qui servent toutes deux à fermer les échanges minimaux (E1 et E2) ouverts par le cyberprédateur. Dans l'exemple 5.10, l'agent infiltrateur utilise la transmission 2 pour fermer les deux échanges initiés en 1, calquant ainsi la structure imposée par le cyberprédateur.

Dans les deux cas, nous remarquons que l'agent infiltrateur ouvre un autre échange avec une question écho pour s'enquérir des mêmes informations chez le cyberprédateur (E3 dans les deux cas) respectant ainsi la réciprocité attendue lors de présentations entre individus.

Dans le dernier de ces exemples, on constate l'aspect rituel que revêt la présentation des informations relatives à l'âge, au sexe et à la localisation en messagerie instantanée. En effet, lorsque le cyberprédateur pose une première question sur l'un de ces sujets (*where in wv*), l'agent infiltrateur donne un surplus informationnel non pertinent dans l'immédiat (âge et sexe) sans que son interlocuteur ne relève la transgression. Ce phénomène démontre que le traitement de ces informations en bloc et exprimées par une forme figée, soit « âge/sexe (exprimé par *f* ou *m*)/localisation » (*13/f/moundsville*),

découle de leur intégration à une routine conversationnelle, celle de l'ouverture en messagerie instantanée (Traverso, 2009a).

5.2.1.2. Stratégie 2 : Initier les présentations

Dans le cas où le cyberprédateur n'initie pas l'échange d'*asl* avant la clôture de E1, c'est l'agent infiltrateur qui s'assure que ces informations sont partagées en initiant E2 par une demande d'*asl*, comme on le constate dans la deuxième intervention de la transmission 2.

Exemple 5.11

```

E1  ┌ II  1  CP582: hi
    └ IR  2  AI582: hi 2u2
E2  ┌ II           asl?
    └ IR  3  CP582: 27
E3  II  4  AI582: 15 f fox valley

```

La transmission 3 de cet exemple pourrait faire mentir le postulat selon lequel l'*asl* constitue une forme figée, parce qu'à la demande *asl*, le cyberprédateur ne répond que par son âge. Cependant, puisque le pseudonyme du cyberprédateur, *racine_guy22* (répété en introduction de chacune de ses transmissions), comporte déjà les informations relatives à son sexe (*guy*) et à sa localisation (la ville de Racine au Wisconsin), le cyberprédateur répond par la seule information manquante : son âge⁷.

⁷ On remarque que le pseudonyme du cyberprédateur contient le nombre 22, nombre qui pourrait représenter son âge. Toutefois, l'âge étant une caractéristique qui change chaque année et un pseudonyme étant une appellation qu'on tient généralement à conserver plus d'un an, il est rare (sinon dans la première année d'utilisation d'un pseudonyme) que le nombre intégré au pseudonyme corresponde à l'âge réel de l'internaute.

Les stratégies 1 et 2 s'appliquent donc de façon ordonnée, c'est-à-dire que si le cyberprédateur n'initie pas l'échange d'*asl* avant une première intervention de l'agent infiltrateur, comme le veut la stratégie 1, la stratégie 2 est utilisée et l'agent infiltrateur demande l'*asl* en initiation de l'échange suivant.

a. ASL forme non figée

Quand les salutations sont esquivées, la divulgation d'informations relatives à l'*asl* se produit quand même dans la séquence d'ouverture, mais dans une forme non figée qui s'étend sur plusieurs échanges.

Exemple 5.12

```

E1 —II 16  AI505: umm how old r u
    —IR 17  CP505: 30
    —IE 18  AI505: wow
E2 —II 19  AI505: ur kinda older lol
    —IR 20  CP505: im 14
    —IR 21  CP505: aww
    —IR 22  CP505: a little
    —IE 23  AI505: lol
E3 —II 24  CP505: well i do have alot more money
    —IR 25  CP505: that a typicial 14 year old
    —IR 26  AI505: lol
E4 —II 27  CP505: where ya from in mich [: Michigan]
    —IR 28  AI505: here :)
    —IR 29  CP505: gotcha
    —IR 30  CP505: sorry if i bothered ya
    —IR 31  AI505: u didnt
    —IR 32  AI505: sorry just dont know u good enough to say that
    —IR 33  CP505: its cool
E  —II 34  CP505: i`m todd from oakland co [: Oakland County]
    —IR 35  AI505: im karyn
    —IE 36  CP505: nice to meet ya
    —IE 37  AI505: nice to meet u
    —IR 38  CP505: enjoying your Sunday

```

Puisque l'échange d'*asl* est, sous sa forme rituelle, inexistant dans cet exemple, mais que les informations relatives à l'âge et à la localisation sont vérifiées isolément dans la séquence d'ouverture qui se termine en 37, nous soutenons que ces informations sont essentielles au bon déroulement de la séquence d'ouverture initiale pour « faire connaissance avec l'autre ou manifester sa reconnaissance de l'autre », comme l'expose Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 221 ; voir l'extrait en page 158 de ce document).

Dans l'exemple 5.12, on constate que c'est l'agent infiltrateur qui initie l'échange d'informations. Il s'agit en fait d'une variante contextuelle de la stratégie 2 qui s'applique lorsqu'il y a perturbation du rituel d'ouverture de l'interaction initiale. Nous verrons à l'exemple 5.20 qu'en pareil contexte, l'agent infiltrateur du groupe B a tendance à laisser le cyberprédateur prendre l'initiative.

5.2.2. Faire des présentations officielles – étape facultative en cas de risque d'abandon du jeu de la part du public

Généralement, l'échange d'*asl* suffit à faire les présentations et les participants reprendront les thèmes qui s'y rapportent dans la séquence intermédiaire afin d'approfondir leur connaissance l'un de l'autre. Cependant, dans l'exemple 5.12 en page 163, on remarque un échange étendu de présentation initié par le cyberprédateur aux transmissions 34 à 37, ce qui démontre que dans certains cas, des présentations officielles font aussi partie de la séquence d'ouverture, de façon à échanger les anthroponymes des participants et à officialiser leur rencontre. Elles constituent alors le dernier échange de la séquence d'ouverture, elles entérinent le contrat communicationnel et facilitent la transition entre la séquence d'ouverture et la séquence intermédiaire, qui

sera initiée par le cyberprédateur. L'ajout de cet échange, qu'il soit initié par l'un ou l'autre des participants, sert surtout à dissiper un malaise ou à engager le cyberprédateur en précipitant la conversation en avant.

Exemple 5.13

```

E1 [ II 18 CP582: ya i would get in a lot of trouble
    [ IR 19 AI582: for talking to me? im 15 not 5
    [ IE 20 CP582: lol
      (00:18)
      21 CP582: ya true
      (00:21)
E2 [ II 22 AI582: im cami
    [ IR 23 CP582: hi cami
      24 CP582: im john
      (00:51)
E3  II 25 CP582: so how is your day going for you

```

L'hésitation du cyberprédateur se fait sentir par ses propos en 18, par le retard qui suit la transmission 20 et par le silence qui vient après 21. Pour briser le silence et engager davantage son interlocuteur, l'agent infiltrateur initie des présentations officielles lors desquelles les participants dévoilent des informations précédemment camouflées par un pseudonyme. Même si l'hésitation du cyberprédateur ne disparaît pas complètement (il met 51 secondes à publier la transmission 25), il entame la séquence intermédiaire, démontrant ainsi que l'agent infiltrateur a réussi à le garder captif. Cette stratégie relève directement de la maîtrise des impressions et permet à l'agent infiltrateur de maintenir le cadre qu'il a mis en place, malgré la résistance du cyberprédateur. Deux des agents infiltrateurs du groupe A l'utilisent, alors qu'elle n'a pas été relevée dans le groupe B.

Toutes ces observations sur le placement de l'échange d'*asl* appuient l'idée qu'il soit, à l'instar de l'échange de salutations, un contenu à placement imposé en contexte de

messagerie instantanée, par conséquent, une portion de la routine conversationnelle d'ouverture, du moins, dans sa forme figée. En effet, les stratégies utilisées par le groupe A, c'est-à-dire le groupe des agents infiltrateurs expérimentés, démontrent que si le cyberprédateur n'initie pas l'échange d'*asl* de façon concomitante à l'échange de salutations, l'agent infiltrateur s'en charge à l'échange suivant. Elles indiquent également que, si une transaction relative aux informations *asl* est déjà en cours après le deuxième échange, l'agent infiltrateur A continue à traiter l'âge, le sexe et la localisation comme trois éléments distincts plutôt que comme un tout s'exprimant dans une forme figée.

Au regard des stratégies mobilisées par les agents infiltrateurs moins expérimentés du groupe B, nous constatons que lorsque leurs stratégies divergent de celles du groupe A, c'est qu'ils ont tendance à prendre moins d'initiatives et à reporter celles qu'ils prennent. Aussi, l'observation du retour à la forme figée de l'*asl* dans une transaction où les informations sont traitées isolément appuie l'idée d'un manque d'expérience de l'agent infiltrateur, puisque ce comportement dénote manifestement une maladresse.

S'il tient à démarrer la conversation, l'agent infiltrateur doit, en plus d'attirer l'attention du cyberprédateur et de passer à travers le processus de présentation, se montrer suffisamment intéressant et intéressé pour que son interlocuteur exprime le désir d'entrer dans le vif du sujet en initiant la séquence intermédiaire de la conversation. L'invite au contact privilégié constitue une manière pour l'agent infiltrateur de faire sentir au cyberprédateur son intérêt à aller plus loin dans la relation.

5.2.3. Étape 1.2.2. Inviter à un contact privilégié

Puisque c'est le cyberprédateur qui initie le contact, il est d'usage que ce soit la (pré)adolescente qui donne son assentiment pour passer à la séquence intermédiaire et pour démontrer de cette manière sa disponibilité à entrer au cœur de la discussion (voir Kerbrat-Orecchioni en page 158). C'est d'ailleurs ce qui se passe dans toutes les histoires conversationnelles du groupe expérimenté. Pour ce faire, deux stratégies sont utilisées : 1) le report d'une réponse préférée concernant la localisation du (pré)adolescent en échange d'informations additionnelles sur le cyberprédateur et 2) la minimisation de l'importance de la différence d'âge.

5.2.3.1. Stratégie 1 : Reporter conditionnellement une réponse préférée en échange d'informations additionnelles

Certains agents infiltrateurs utilisent la désaffiliation afin de pousser le cyberprédateur à converser. En effet, le recours à une réponse non préférée qui pourrait irriter le cyberprédateur et mettre fin à la discussion est dans les deux exemples suivants utilisé comme incitatif à la conversation.

Exemple 5.14

E1	—II	27	CP505:	where ya from in mich [: Michigan]
	—IR	28	AI505:	here :)
	—IE	29	CP505:	gotcha
E2	—II	30	CP505:	sorry if i bothered ya
	—IR	31	AI505:	u didnt
E3	—II	32	AI505:	sorry just dont know u good enough to say that
	—IR	33	CP505:	its cool
E4	—II	34	CP505:	i`m todd from oakland co [: Oakland County]
	—IR	35	AI505:	im karyn
	—IE	36	CP505:	nice to meet ya
	—IE	37	AI505:	nice to meet u
E5	II	38	CP505:	enjoying your Sunday

L'échange qui ouvre l'exemple 5.14 est prépondérant dans la suite des événements, puisqu'il introduit le début de la fin de la séquence d'ouverture. Le caractère inadéquat et non préféré de la réponse fournie par la (pré)adolescente à la transmission 28 signifie au cyberprédateur (avec une certaine gentillesse marquée par l'émoticône qui l'accompagne) que sa question est trop intrusive. Les excuses qui suivent en 30 montrent que le message a été reçu par le cyberprédateur et l'utilisation du passé (*bothered*) apparaît comme une préclôture de l'incursion qu'on pourrait traduire par « Excuse-moi de t'avoir dérangée [je romps l'interaction ainsi je ne te dérangerai plus] » où la portion entre crochets est sous-entendue. Cet indice d'abandon du jeu de la part du cyberprédateur provoque les transmissions 31 et 32 lors desquelles la (pré)adolescente nie avoir été dérangée par la question en 27 et produit, en 32, un acte d'excuse accompagné d'une explication sur la raison pour laquelle elle n'a pas fourni la réponse attendue. L'utilisation du présent (*know* et *say*) réactualise le déroulement de l'interaction en excluant l'éventualité d'une clôture de l'interaction et projette la relation dans l'avenir en sous-entendant que si les protagonistes font mieux connaissance (situation rendue possible grâce à *enough*), l'information désirée par le cyberprédateur pourra être divulguée par la (pré)adolescente. Cet engagement conditionnel à la poursuite de la conversation semble porter ses fruits,

car le cyberprédateur minimise la portée de l'offense en 33 et introduit des présentations officielles qui, en plus de dissiper le malaise ressenti dans les transmissions 29 à 33, répondent en partie à la demande implicite de la (pré)adolescente de mieux connaître son interlocuteur.

Un scénario similaire est offert à l'exemple 5.15 où l'engagement conditionnel à la poursuite de la conversation en 17 est exprimé avec un degré d'implicite moins grand que celui de la transmission 32 de l'exemple 5.14.

Exemple 5.15

E1	II	11	CP545: wher in ut? [: Utah]
	IR	12	AI545: ***EDIT***
E2	II	13	AI545: where in ut r u?
	IE	14	CP545: lol same
E3	II	15	CP545: what part of cedar?
	IE	16	AI545: kool
	IR	17	AI545: like might tell u if i know u better
E4	II	18	CP545: what do u want to know

L'intervention contenue par la transmission 17 exprime sémantiquement une possibilité (*might*) de fournir la réponse désirée conditionnelle à l'obtention de certaines informations (*if i know u better*), ce qui constitue une invitation à prolonger la conversation.

Dans les exemples 5.14 et 5.15, l'agent infiltrateur fonde l'invite à un contact privilégié sur la prémisse qu'il a suffisamment suscité l'intérêt du cyberprédateur pour qu'une intervention qui ne répond pas immédiatement à ses attentes ne le fasse pas décrocher de l'interaction. Dans le cas de l'exemple 5.14, le risque est plus grand étant donné le degré d'implicite plus élevé et le délai de production de l'engagement qui ne vient qu'en 32, alors que la réponse non préférée arrive en 28. Cette prise de risque

semble cependant calculée par l'agent infiltrateur, qui détient plusieurs marques d'intérêt de la part de cyberprédateur, à commencer par la prévenance dont il fait preuve en préouverture.⁸

L'exemple 5.15 montre un risque de rupture plus contrôlé de la part de l'agent infiltrateur qui réagit à la demande de localisation détaillée du cyberprédateur par une intervention contenant à la fois une réponse non préférée et la justification de l'utilisation de cette non-préférence, le tout formulé de façon à laisser entrevoir la possibilité d'une réponse plus satisfaisante pour le cyberprédateur à faible coût. Dans les deux cas, il y a une démonstration de résistance minimisée par l'expression plus ou moins implicite d'un report de réponse préférée plutôt qu'un refus.

5.2.3.2. Stratégie 2 : Minimiser l'importance de la différence d'âge

Dans les autres histoires conversationnelles, c'est l'âge qui se trouve au cœur de l'invite à un contact privilégié et l'agent infiltrateur, en minimisant l'impact de la différence d'âge sur la poursuite de la relation, encourage le cyberprédateur à aller de l'avant dans la conversation. On la retrouve dans une intervention évaluative ou réactive, mais jamais dans l'initiation d'un échange.

⁸ L'histoire conversationnelle 505 commence par une séquence de préouverture lors de laquelle le cyberprédateur met en garde la (pré)adolescente relativement à la teneur des propos du clavardoir dans lequel elle se trouve (en 3) et en profite pour la complimenter au passage (en 10).

Exemple 5.16

```

E1  [ II  5  AI546:  so how old r u?
      [   6  CP546:  sorry booted..
      [ IR           im older try reversin the digits in ur age ;
      [ IE  8  AI546:  lol its kool
      E1.1 [ II  9  CP546:  u sure
           [ IR 10 AI546:  yea we r just chatting
E2  II 11  AI546:  ohh hope my name doesnt offend u

```

La différence d'âge est sous-entendue de façon humoristique par le cyberprédateur en 6 et 7, l'émoticône clin d'œil en témoigne. En 8, la (pré)adolescente exprime tout d'abord de l'affiliation par l'interjection *lol*, puis fait comprendre au cyberprédateur qu'elle a saisi le sous-entendu et que la différence d'âge ne la dérange pas par *its kool*. Le cyberprédateur, en 9, s'assure de la sincérité de la (pré)adolescente qui réaffirme que la différence d'âge n'est pas un souci et apporte une explication où l'utilisation l'adverbe *just* en 10 vient atténuer l'implication des participants l'un envers l'autre. L'idée que la (pré)adolescente envisage leur relation comme une simple conversation semble sécuriser le cyberprédateur qui initie alors la séquence intermédiaire.

La minimisation de l'impact de l'âge semble directement liée à une perception de sécurité. D'ailleurs, dans l'exemple 5.13', ce type d'invite à un contact privilégié survient lors d'une transaction de gestion du risque.

Exemple 5.13'

```

E1 [ II 18 CP582: ya i would get in a lot of trouble
    [ IR 19 AI582: for talking to me? im 15 not 5
    [ IE 20 CP582: lol
      (00:18)
      21 CP582: ya true
      (00:21)
E2 [ II 22 AI582: im cami
    [ IR 23 CP582: hi cami
      24 CP582: im john
      (00:51)
E3  II 25 CP582: so how is your day going for you

```

Cet extrait (déjà présenté plus haut) témoigne de l'hésitation du cyberprédateur à quitter l'interaction pour des motifs de sécurité (transmission 18). Afin de le rassurer, l'agent infiltrateur tente de discréditer le risque soulevé par le cyberprédateur en référant d'abord à la chaste activité de parler, qui devrait s'avérer légitime entre gens de tous âges, surtout qu'elle n'implique pas un adulte et un enfant en bas âge, mais plutôt un adulte et un presque adulte de 15 ans. Ces arguments implicites font bonne figure, puisque le cyberprédateur admet que les risques sont peu élevés en 21 après avoir témoigné son affiliation en 20 par *lol*. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, le temps que met le cyberprédateur à publier les transmissions 20 et 21 peut être interprété comme de l'hésitation, nous pensons donc que l'agent infiltrateur s'empresse alors d'initier des présentations officielles de façon à engager davantage son interlocuteur dans la conversation. L'intervention 23 démontre que la stratégie de l'agent infiltrateur fonctionne. En effet, la présence de *hi* qui exprime dans une certaine mesure le plaisir que le cyberprédateur a de faire la connaissance de *cam*, doublée de l'intervention initiative affiliative (quoique retardée) de type miroir en 24 démontre que la tension qui existait en 18 se relâche. La séquence intermédiaire est d'ailleurs initiée par le cyberprédateur en 25. Le marqueur discursif *so* y agit en tant que lanceur de conversation

à proprement parler, telle une charnière permettant le passage de la séquence d'ouverture à la séquence intermédiaire (Bolden, 2008).

En plus d'agir comme un vecteur de réduction du risque, la minimisation de l'impact de l'âge en I2 ou I3 permet d'étoffer le dossier à l'encontre du cyberprédateur en démontrant qu'il est conscient d'être en relation avec une jeune fille, mais qu'il décide de s'engager tout de même dans la relation.⁹

5.2.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 1.2

Nous avons observé, dans les histoires conversationnelles du groupe B, la présence de stratégies similaires à celles du groupe A que nous considérons productives étant donné leur récurrence à l'intérieur du groupe A. Nous avons également constaté, dans le groupe B, des stratégies qui ne sont pas mobilisées par les agents infiltrateurs du groupe A.

Lorsqu'il est question de faire les présentations (étape 1.2.1) dans le groupe B, c'est l'agent infiltrateur qui initie l'échange d'*asl* dans la transmission qui comporte la réaction à la salutation d'ouverture (stratégie 2), puisque le contexte ne permet en aucun cas l'ancrage de la stratégie 1, c'est-à-dire réagir à la demande d'*asl* du cyberprédateur :

⁹ Dans Fortin (2013, p. 145), R. c. Malmö-Levine ; R. c. Caine, [2003] 3 R.C.S. 571 (2003) stipule que ce qui importe, « c'est la croyance de l'accusé en cause et non l'âge réel de la personne avec laquelle il communiquait par ordinateur ».

Exemple 5.17

E1	II	1	CP345:	hi
E2	II	2	CP345:	hello?
	IR	3	AI345:	hi there,
E3	II			asl?
	IR	4	CP345:	hi
	IR	5	CP345:	28/m/Hillsdale
E4	II			u?
	IR	6	AI345:	14f/mi [: Michigan]
	IE	7	CP345:	cool

Alors qu'il est absent des histoires conversationnelles du groupe A, le report de l'échange d'*asl* à une position ultérieure dans la séquence d'ouverture se présente sous deux formes dans le groupe B. Dans un premier cas, l'initiation est faite par l'agent infiltrateur et dans un deuxième, elle relève du cyberprédateur.

Exemple 5.18

		1	CP342:	hiya jen
		2	CP342:	what up
T		3	CP342:	where u from
		4	AI342:	hi.. over by det [:Detroit]... u?
		5	CP342:	same
		6	CP342:	do u know where troy is
		7	CP342:	??
		8	AI342:	yeah.. kinda... on the north side?
		9	AI342:	asl?
		10	CP342:	yeah , i am 25, m
		11	CP342:	u
		12	AI342:	13/f/se mi [:Southeast Michigan]
		13	CP342:	sweet

Ce placement reporté d'une demande d'*asl* en forme figée, lors d'une transaction (T sur l'exemple) relative aux informations de profil déjà en cours, paraît peu naturel. En effet, puisque la (pré)adolescente connaît déjà la localisation et que le pseudonyme du cyberprédateur, qui apparaît devant chacune de ses transmissions, contient son prénom, le *l* et le *s* de la demande d'*asl* de la (pré)adolescente deviennent caducs. La seule

information manquante étant l'âge ; la question ne devrait par conséquent porter que sur cette information.

Le fait que le cyberprédateur introduise son âge par *i am* en 10 et déroge ainsi de la forme figée (qu'il connaît assurément puisqu'il réfère à son sexe avec *m*) démontre qu'il dénote une irrégularité dans le positionnement ou dans la forme de la demande d'*asl* qui aurait dû se trouver avant la demande de localisation en 3 ou prendre une forme non figée.

Dans le deuxième cas de figure, l'échange d'*asl* est initié par le cyberprédateur qui rebrousse chemin pour éviter d'entrer dans la séquence intermédiaire.

Exemple 5.19

```

1   II  1   CP294: heya
      (04:48)
      IR  2   AI294: hey
E2  ┌ II  3   AI294: whats up
    └ IR  4   CP294: not a whole lot
E3  ┌ II
    └ IR  5   AI294: same, hmwk [:homework]
      6   AI294: suppperrrr bored
E4  ┌ II  7   CP294: asl?
    └ IR  8   AI294: 14/f/ar [: Arkansas]
      (00 :35)
E5  ┌ II  9   AI294: what about u
    └ IR 10  CP294: 28 m ft smith [: Fort Smith]
      IE 11  AI294: kewl

```

L'exemple 5.19 montre un report de l'échange d'*asl* dû à la non-application de la stratégie 2 à la transmission 3 où l'agent infiltrateur double sa salutation par *whats up*, expression ici interprétée comme une tentative d'ouvrir la séquence intermédiaire,

puisque le cyberprédateur y répond comme à une question légitime plutôt que de la traiter comme une question rhétorique intégrée au rituel de salutations.¹⁰

Cet exemple démontre un certain manque d'initiative de la part de l'agent infiltrateur, non seulement par le report de l'échange d'*asl* et le fait que ce soit le cyberprédateur qui l'initie, mais aussi par le délai de la transmission 8 qui devrait arriver rapidement, puisqu'enfin la (pré)adolescente a quelque chose à faire de moins ennuyeux que ses devoirs : clavarder avec le cyberprédateur.

Enfin, lorsque le rituel de salutations est perturbé et que la demande d'*asl* en forme figée perd sa pertinence, le cyberprédateur prend l'initiative de l'échange qui permettra d'obtenir les informations manquantes concernant son interlocutrice, comme le démontrent les transmissions 9 et 11 de l'exemple 5.20 :

¹⁰ Cette réaction est contraire à ce qui se produit dans l'exemple 5.9 de la page 164. Nous croyons que cette interprétation est due à la divergence structurelle qui existe entre les deux exemples. En effet, dans l'exemple 5.9, l'intervention *whats up* est intégrée à transmission 3 qui contient l'expression de salutation *heya*, alors que dans l'exemple 5.19 de la page 178, les deux interventions sont séparées par une frontière de transmission ce qui encourage leur traitement individuel et engendre un échange double qui vient alourdir la séquence d'ouverture par son caractère peu productif. Conséquemment, la deuxième intervention de l'agent infiltrateur en 3 aurait avantage à être produite dans la même transmission que l'expression de salutation (en 2) ou à être évitée.

Exemple 5.20

```

E1 — II 9 CP473: how old r u baby
      (00:06)
E2 — II 10 CP473: do u have pics
      (00:03)
E3 — II 11 CP473: where u from
      (00:07)
E4 — II 12 CP473: u look sexy
      (00:18)
      — IR 13 AI473: im 14 from mi [: Michigan]
E5 — II u?
      (00:17)
      — IR 14 CP473: im 47 mi
      (00:06)
E6 — II 15 CP473: im in grand rapids area how about u

```

Cet exemple n'est peut-être pas des plus révélateurs pour démontrer la tendance plus passive chez les agents infiltrateurs du groupe B, car ce n'est pas l'absence de l'agent infiltrateur qui prédomine, mais plutôt la présence du cyberprédateur. On constate en effet que six des sept transmissions sont issues du cyberprédateur. Toutefois, le fait de n'intervenir que 18 secondes après la dernière question du cyberprédateur (34 secondes après la première) laisse à penser que l'agent infiltrateur aurait pu se hâter davantage à prendre part à la conversation et ainsi équilibrer sa participation.

Le tableau 9 résume les différences entre les stratégies utilisées par les agents infiltrateurs des deux groupes.

Tableau 9

Étape 1.2.1 Faire les présentations - Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Réagir à la demande de présentation	2	0
Stratégie 2 : Initier les présentations	3	1
Stratégie 3 : Reporter l'échange d' <i>asl</i> – initiative par le cyberprédateur	0	1
Stratégie 4 : Reporter l'échange d' <i>asl</i> – initiative par l'agent infiltrateur	0	2
Stratégie 5 : Salutations perturbées – initiative par le cyberprédateur	0	1

En ce qui a trait à l'étape 1.2.2, où il est question d'inviter le cyberprédateur à un contact privilégié, la grande différence entre les groupes réside dans le fait que la majorité des agents infiltrateurs du groupe B mettent eux-mêmes fin à la séquence d'ouverture en initiant la séquence intermédiaire, ce qui ne nécessite aucune stratégie d'invite à un contact privilégié.

Exemple 5.21

```

E1 — II 12 CP294: where bouts in ark [: Arkansas] u at
      (01:17)
      — IR 13 AI294: ooo on that one spot on the map
      (00:02)
      14 AI294: u know :)
      (00:09)
      — IE 15 CP294: ok
      (00:06)
E2  II 16 AI294: so whats up?

```

Exemple 5.22

```

E1 — II 16 CP306: where in tx? [: Texas]
      — IR 17 AI306: and im near dallas,
E2 — II      u?
      — IR 18 CP306: Houston
      19 CP306: within driving distance
      (00:16)
E3      20 AI306: so what do you do for fun?

```

La transaction 13 de l'exemple 5.21 démontre de l'indélicatesse de la part de l'agent infiltrateur, qu'il s'assure de minimiser en 14 par une recherche d'affiliation (*u know*) et une émoticône sourire qui pourraient transformer une interprétation d'impolitesse en blague. Toutefois, le retard qui précède l'intervention évaluative du cyberprédateur en 15 démontre qu'il est hésitant quant au comportement à adopter face à la réponse reçue. Cette perplexité devant l'interprétation à donner aux transactions 13 et 14 cause un malaise que l'agent infiltrateur tente de dissiper en initiant la séquence intermédiaire en 16.

Dans l'exemple 5.22, l'hésitation semble découler de la transaction 19 issue du cyberprédateur. Son allusion à la rencontre aussi tôt dans l'histoire conversationnelle semble déstabiliser l'agent infiltrateur, qui passe à la séquence intermédiaire après un silence long de 16 secondes.

Lorsque c'est le cyberprédateur qui entame la séquence intermédiaire, deux cas de figure sont observés : 1) le cyberprédateur semble se satisfaire de l'idée que sa victime ait 13 ans et ne demande pas à savoir si la différence d'âge cause un problème ; 2) le cyberprédateur mène de front une séquence d'ouverture destinée à échanger les informations relatives à l'*asl* et à l'apparence physique, et une séquence de mise en condition à laquelle répond positivement sa victime. Dans les deux cas, aucune invite au contact privilégié n'est nécessaire de la part de l'agent infiltrateur pour que la séquence intermédiaire puisse commencer.

Exemple 5.23

```

E1 ┌ II 9  AI342: asl?
    └ IR 10 CP342: yeah , i am 25, m
E2 ┌ II 11 CP342: u
    └ IR 12 AI342: 13/f/se mi [ : Southeast Michigan]
    IE 13 CP342: sweet
E3 ┌ II 14 CP342: r u single
    └ IR 15 AI342: yep :)
E4  II 16 CP342: ur too young i wonder if ur virgin ?

```

Exemple 5.24

E1	—II	1	CP473:	do u like nudity
	—IR	2	AI473:	idk
E2	—II			do u?
	—IR	3	CP473:	i like nudity
E3	—II	4	CP473:	do u like to get nude or see nudes
E4	—II	5	CP473:	do u have cam
E5	—II	6	CP473:	i like to stroke my cock
	—IR	7	AI473:	i dont have cam
	—IR			but i take shows lolz
	—IE	8	CP473:	o ya
E6	—II	9	CP473:	how old r u baby
E7	—II	10	CP473:	do u have pics
E8	—II	11	CP473:	where u from
E9	—II	12	CP473:	u look sexy
	—IR	13	AI473:	im 14 from mi
E10	—II			u?
	—IR	14	CP473:	im 47 mi
E11	—II	15	CP473:	im in grand rapids area how about u
E12	—II	16	CP473:	do u like to look at cocks
E13	—II	17	CP473:	show me some pics and ill show u my cock and jack
	—IR	18	AI473:	i hav pics on my pro
	—IE	19	CP473:	ok ill look
	—IE	20	AI473:	k :)
E14	—II	21	CP473:	which one do i see pics on
E15	—II	22	CP473:	aer u alone or is any friends with u
E16	—II	23	CP473:	which link do i go in
	—IR	24	AI473:	im alone
	—IR	25	AI473:	the ms one on my pro
E17	—II	26	CP473:	do u like to masturbate
E18	—II	27	CP473:	the my space one
	—IR	28	AI473:	lolz idk
	—IR	29	AI473:	yah the ms 1
E19	—II	30	CP473:	so do u like to see cocks

Les exemples 5.23 et 5.24 impliquent deux cyberprédateurs qui n'attendent pas d'être invités pour entrer au cœur de la conversation. Dans le premier cas, le cyberprédateur montre, par l'interjection *sweet*, qu'il considère l'*asl* de sa victime comme « quelque chose de très bien » (Longman, s. d., traduction libre). Ce faisant, il s'avère satisfait de son choix d'interlocuteur et, sans vérifier si cette opinion est réciproque, il initie la séquence intermédiaire en 14. Le glissement de thème, d'informations

personnelles à informations relationnelles, qui s'opère à cet instant est pragmatiquement déterminé par l'agenda du cyberprédateur et agit comme tremplin à la séquence de mise en condition qui suit. Si le simple fait d'approuver le choix de son interlocuteur et d'ouvrir une nouvelle transaction ne constitue pas en soi l'indication d'un changement de séquence, la présence d'une transaction liée à la mise en condition et son approfondissement permet après coup de déterminer que la séquence intermédiaire est bien en cours.

Enfin, dans l'exemple 5.24, la séquence d'ouverture relative à l'*asl* des participants et couvrant les échanges 6 à 11 est postposée à l'ouverture d'une transaction de mise en condition qui évolue d'abord de façon exclusive des échanges 1 à 5, puis en parallèle avec la séquence d'ouverture à partir de l'échange 12 jusqu'à E19 où commence officiellement la séquence intermédiaire.

Puisque l'histoire conversationnelle s'ouvre sur une transaction de mise en condition que nous considérons comme faisant partie d'une séquence intermédiaire antéposée, il va de soi qu'aucune stratégie d'invite à un contact privilégié n'a pu être utilisée pour pousser le cyberprédateur à initier la séquence intermédiaire. Nous remarquons cependant qu'il existe une telle stratégie pour inciter le cyberprédateur à quitter la séquence d'ouverture. En 13, le cyberprédateur propose à sa victime d'échanger des photos d'elle contre de la pornographie. De façon implicite, le marché est accepté en 18 alors qu'elle lui donne accès à des photos d'elle, puis en 20 lorsqu'elle sourit à l'idée qu'il va les regarder. Les échanges 14 et 16, lors desquels elle porte assistance au cyberprédateur pour qu'il se procure les photos, enchevêtrés aux échanges 15 et 17 où elle s'affilie lors de la mise en condition, maintiennent cette idée qu'une invite à un contact

privilegié est faite par l'agent infiltrateur non pas pour entrer dans la séquence intermédiaire, puisqu'elle est déjà en cours, mais pour sortir de la séquence d'ouverture. Cette stratégie diffère de ce qui s'observe dans les autres histoires conversationnelles, tous groupes confondus. Sachant que l'interaction est une constante négociation entre les participants qui nécessite d'eux de s'ajuster constamment l'un à l'autre et d'agir de concert pour mener à bien la conversation, nous expliquons cette dissimilitude par le besoin de l'agent infiltrateur de se mettre au diapason avec un cyberprédateur au comportement divergeant.

Force est de constater que tout dépendant de l'interaction en cours et de l'interlocuteur, l'agent infiltrateur doit adapter sa stratégie d'invite au contact privilégié. Ces stratégies varient cependant peu dans leur inscription thématique. Chez l'agent infiltrateur du groupe A, elles freinent l'arrivée d'une transaction de contact chez le cyberprédateur en promettant plus d'informations si la conversation continue (exemples 5.14 et 5.15 aux pages 168 et 169) ou elles réconfortent le cyberprédateur quant à l'incongruité ou au risque du développement d'une relation entre adulte et (pré)adolescent (exemple 5.13 en page 172 et exemple 5.12 en page 163). Dans tous les cas, elles constituent une incitation à poursuivre la conversation et à passer à la séquence intermédiaire, ce que nous ne retrouvons pas dans les histoires conversationnelles du groupe B où la séquence intermédiaire est généralement initiée par l'agent infiltrateur comme le montre le tableau suivant.

Tableau 10
 Étape 1.2.2 Inviter à un contact privilégié -
 Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Report conditionnel d'une réponse préférée en échange d'informations additionnelles	2	0
Stratégie 2 : Minimisation de l'importance de la différence d'âge	3	0
Stratégie 3 : Initier la séquence intermédiaire	0	3
Stratégie 4 : Aucune stratégie spécifique sinon la coopération	0	2

L'invite à un contact privilégié marque la fin de la séquence d'ouverture de l'incursion initiale qui, elle, se compose, dans tous les cas, d'échanges plus ou moins complexes de salutations et d'informations sur le sexe, l'âge et la localisation, incluant parfois des présentations officielles (exemples 5.21 et 5.15, respectivement page 179 et 169) ou un partage de photos (exemple 5.24). Puisque c'est le cyberprédateur qui se rend responsable de l'interaction en produisant la première intervention, la tâche de l'agent infiltrateur dans la séquence d'ouverture consiste à concéder à son interlocuteur le droit d'aller plus avant dans l'histoire conversationnelle afin de développer une relation. En

réponse à cette règle inhérente à l'interaction, les exemples provenant du groupe A contiennent, contrairement à ceux du groupe B, une invitation implicite à poursuivre la conversation, à obtenir un contact privilégié, à développer une relation.

La mise en place de la représentation est une affaire de positionnement stratégique. Afin d'atteindre ses objectifs, l'agent infiltrateur doit se positionner en tant que victime accessible et intéressée. Cette démarche passe d'abord par la construction d'une façade personnelle conforme aux intérêts du cyberprédateur moyen et par l'exposition de ce personnage dans un espace virtuo temporel fréquenté par de potentiels cyberprédateurs. Ces étapes permettent d'attirer l'attention de la cible. La confirmation des caractéristiques liées au profil et l'intérêt du personnage pour le cyberprédateur qui l'a abordé doivent être présentés dans la séquence d'ouverture initiale de l'histoire conversationnelle de façon à pousser le cyberprédateur vers le cœur de l'interaction. Si la séquence intermédiaire, là où la relation entre les participants devient tangible, est initiée par le cyberprédateur, le positionnement stratégique a fonctionné ; c'est lors de cette séquence intermédiaire que débute la phase de développement de la relation à laquelle sera consacré le chapitre 7.

Chapitre 6

Phase II – Développement de la relation

Le développement de la relation est un processus qui se poursuit tout au long de l'histoire conversationnelle, cependant, nous avons convenu de nommer ainsi la phase II, puisque c'est lors de celle-ci que l'évolution du lien entre les interactants est la plus significative.

Selon la théorie de la pénétration sociale de Altman et Taylor (1973), la relation interpersonnelle repose sur un dévoilement de soi réciproque qui implique, pour les interactants, de laisser transparaître une certaine vulnérabilité. Alors qu'ils passent du *small talk* à une certaine exploration affective en échangeant des opinions et informations sur des sujets anodins, il se développe une ambiance amicale.

Lors de cette phase qui se situe en début de séquence intermédiaire de l'incursion initiale, l'agent infiltrateur crée un lien avec le cyberprédateur en le poussant à s'engager dans l'interaction et favorise le développement de la relation en l'amenant à aborder des sujets délicats. À la fin de la phase II, les interactants auront atteint une proximité relationnelle suffisante pour divulguer des informations personnelles et aborder des thèmes plus délicats sans toutefois se laisser aller au dévoilement de leurs pensées intimes.

son intérêt au cyberprédateur (étape 2.1.3). Ces trois étapes sont complétées dans l'ordre de façon à se positionner en tant que victime accessible et intéressée aux yeux du cyberprédateur. En plus de participer à créer un lien entre les interactants et de stimuler leur engagement réciproque, elles leur permettent de mieux s'installer dans la conversation, de se positionner l'un par rapport à l'autre dans l'interaction et de faire naître la possibilité d'une relation.

Tableau 12

Objectif 2.1. Créer un lien

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : début de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale</p> <p><i>Prérequis : la séquence intermédiaire a été initiée</i></p>
<p>Étape 2.1.1 : Créer une première expérience affiliative en contexte négatif</p> <p>Stratégie 1 : Se plaindre explicitement en exprimant de l'ennui</p> <p>Stratégie 2 : Exposer une situation ennuyeuse</p>
<p>Étape 2.1.2 : Démontrer une accessibilité contextuelle</p>
<p>Étape 2.1.3 : Démontrer de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même</p> <p>Stratégie 1 : Émettre un compliment sollicité</p> <p>Stratégie 2 : Exprimer un compliment sans détour</p> <p>Stratégie 3 : Faire une évaluation positive intensifiée</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur évoque une relation entre les interactants</p>

6.1.1. Étape 2.1.1. Créer une première expérience affiliative en contexte négatif

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le début de la phase II est marqué par l'expression d'un sentiment négatif relatif à une situation fâcheuse ou par l'exposition d'une situation intrinsèquement ennuyeuse introduites par la (pré)adolescente. Nous avons regroupé ces deux stratégies parce qu'elles créent toutes deux un contexte interactionnel lors duquel l'agent infiltrateur s'attend à une marque affiliative de la part du cyberprédateur, mais également parce qu'elles mobilisent toutes deux ce que nous définissons comme une plainte indirecte, c'est-à-dire dont l'objet est extérieur à la conversation en cours. Alors que la première stratégie mobilise l'acte explicite de plainte dans son usage assertif¹, la deuxième s'apparente à la plainte par la valeur conventionnelle de son contenu propositionnel, mais surtout par l'effet perlocutoire qu'elle cherche à provoquer, car « celui qui *se plaint* attend de ses interlocuteurs qu'ils *le plaignent* » (Traverso, 2009b, p. 2386).

¹ Vanderveken (1989) attribue un usage assertif et expressif à la plainte. Dans les deux cas, la condition préparatoire se traduit par un état de choses mauvais. La différence réside dans la condition préparatoire qui, lors d'un usage expressif, se réduit à exprimer du mécontentement à propos de l'état des choses représenté et, lors d'un usage assertif, implique que le locuteur ressente une insatisfaction à propos de l'état des choses représenté. Étant donné le contexte frauduleux dans lequel agit l'agent infiltrateur, l'usage expressif devrait être préconisé sachant que l'agent infiltrateur ne ressent pas une réelle insatisfaction, toutefois, notre analyse conversationnelle, à l'inverse de notre analyse praxéologique, s'applique au cadre primaire et secondaire dans lequel évolue une (pré)adolescente qui ressent une réelle insatisfaction.

6.1.1.1. Stratégie 1 : Se plaindre explicitement en exprimant de l'ennui

Dans les histoires conversationnelles du groupe des agents infiltrateurs expérimentés (groupe A), le cyberprédateur initie généralement la séquence intermédiaire par une question invitant à une réponse sous forme d'évaluation subjective et qui s'apparente à : « alors, comment se passe ta journée ? », ce à quoi la (pré)adolescente réagit par un acte explicite de plainte indirecte.

Exemple 6.1

```
38 CP505: enjoying your Sunday
39 AI505: kinda borin
40 AI505: hows urs
41 CP505: same
42 CP505: thats why i`m here
```

Exemple 6.2

```
25 CP582: so how is your day going for you
26 AI582: meh im sorta bored
27 AI582: was watching the badger game lol.
        thats how bored i was
28 CP582: lol..ya that is bored
```

On constate la structure identique des deux premières interventions, soit la question du cyberprédateur en intervention initiative (38 et 25) et l'intervention réactive de la (pré)adolescente à valeur de plainte (39 et 26). Le placement de la plainte dans ce contexte est très avantageux pour l'agent infiltrateur :

- Premièrement, elle se produit à peu de frais, puisqu'elle constitue, en contexte de messagerie instantanée, à ce moment de l'incursion, une réponse préférée à la question posée par cyberprédateur. En effet, l'ennui fait partie des complexes

motivationnels les plus souvent évoqués pour utiliser la messagerie instantanée chez les (pré)adolescents (Flanagin, 2005 ; Quayle *et al.*, 2006 ; Schiano *et al.*, 2002) et le premier échange après la séquence d'ouverture porte généralement sur les raisons de l'interaction (Schegloff, 1968, 1986) ;

- Deuxièmement, se plaindre, c'est se rendre vulnérable à la réaction de l'autre et courir le risque d'être déçu si ce dernier ne cherche pas à s'engager dans une activité souvent liée à l'intimité du plaignant.

Le but recherché ici par l'agent infiltrateur n'est pas de transiter vers une transaction relative à l'objet de la plainte, mais plutôt d'obtenir une réaction affiliative de la part du cyberprédateur. Dans l'exemple 6.1, le cyberprédateur adopte une posture miroir de type « moi aussi » (transmission 41) en réponse à la question écho de la (pré)adolescente et s'affilie à elle en partageant son sentiment d'ennui. Dans l'exemple 6.2, l'affiliation se fait plutôt par partage d'une opinion lorsque le cyberprédateur (en 28) se dit d'accord avec le caractère ennuyeux de l'activité entreprise par la (pré)adolescente et démontre un certain alignement discursif par la répétition du participe passé *bored*.

Ces deux exemples témoignent d'une situation optimale pour l'agent infiltrateur qui désire provoquer une approche : en plus d'augmenter sa crédibilité en calquant un comportement commun chez les (pré)adolescents par l'expression de son ennui, l'expérience affiliative est provoquée à peu de frais grâce à un contexte interactionnel propice créé par le cyberprédateur. Toutefois, il arrive que l'agent infiltrateur doive créer lui-même le contexte permettant de susciter l'affiliation.

6.1.1.2. Stratégie 2 : Exposer une situation ennuyeuse

Lorsque l'opportunité de se servir de l'ennui comme moteur de la première expérience affiliative n'apparaît pas, l'agent infiltrateur doit pouvoir se replier sur une stratégie alternative. Les circonstances facilitant l'expression d'une situation fâcheuse doivent être instaurées par le locuteur et ratifiées par l'interlocuteur.

Lors d'une première incursion, les interactants ont généralement très peu d'informations l'un sur l'autre à moins d'avoir été présentés par une tierce personne, il est donc très peu probable que le cyberprédateur s'enquière d'une situation qu'il sait problématique chez sa victime. En outre, à un moment aussi hâtif dans l'histoire conversationnelle, se laisser aller spontanément à l'épanchement sans y avoir été convié peut sembler inapproprié, c'est pourquoi l'agent infiltrateur doit amener son interlocuteur à deviner l'existence du problème et à s'en enquérir de façon à encourager le locuteur à l'exposer.

Chez les agents infiltrateurs du groupe A, l'indicateur d'un trouble possible se cache sous une implicature amenée lors d'une intervention réactive (transmission 14 dans l'exemple 6.3 et transmission 50 dans l'exemple 6.4) et qui peut être réitérée tant que le cyberprédateur n'a pas posé la question (transmission 15 dans l'exemple 6.3 et transmission 53 dans l'exemple 6.4) qui permet d'exprimer la source du souci. La situation ennuyeuse est ensuite exposée dans un échange plus ou moins étendu (de 16 à 19 dans l'exemple 6.3 et de 54 à 59 dans l'exemple 6.4) lors duquel une ou plusieurs marques affiliatives sont exprimées par le cyberprédateur.

Exemple 6.3

13 CP546: k havent talked to anyone whos closeby
 14 AI546: ahh ok **im kinda new around here** so im not sure
 where is where
 15 CP546: ohh where did u move from
 16 AI546: well i rlly live in ky but i am staying with my aunt
 and uncle rite now cauz my gram is sick and she is in
 a nursing home in ky til she gets better
 17 CP546: ohh and ur parents
 18 AI546: i dont have any
 19 CP546: ohh sorry to hear

Exemple 6.4

49 CP115: what u got going on this weekend
 50 AI115: **nothin just** chillin with **my cats**
 51 CP115: lol k
 52 CP115: no b/f [: boy friend]
 53 CP115: to chill w/? [: with]
 54 AI115: nah we broke up in may he sucked
 55 CP115: lol
 56 CP115: k
 57 CP115: good that u broke up then
 58 AI115: yeah he was lazy liked vid games more than me
 59 CP115: that sux

L'exemple 6.3 contient un niveau d'implicite moins grand que l'exemple 6.4. On remarque d'ailleurs que le cyberprédateur résout le présupposé et affirme lui-même l'objet de la situation ennuyeuse : le déménagement. Dans l'exemple 6.4, l'implicature demande un calcul interprétatif plus grand qui transparaît dans la vérification que fait le cyberprédateur en 53. L'utilisation du pronom indéfini *nothing* et de l'adverbe *just* restreint non pas les activités du sujet — car il doit manger, dormir, etc. — mais plutôt les activités que le sujet considère dignes d'intérêt. Aussi, l'émetteur de l'implicature a 13 ans et étant donné l'importance que revêtent typiquement les interactions sociales à la (pré)adolescence, le fait de n'avoir aucune activité d'intérêt lors d'une fin de semaine laisse sous-entendre un cercle d'amis plutôt restreint.

Une fois que l'objet de la situation ennuyeuse est annoncé, différentes marques d'affiliation peuvent être exprimées par le cyberprédateur², cependant, en cherchant à se faire plaindre, la (pré)adolescente cherche à obtenir une marque de soutien par déclaration d'attitude (Laforest, 1992) qui vient souligner le caractère fâcheux de la situation exposée (transmissions 19 de l'exemple 6.3 et transmission 59 de l'exemple 6.4).

Nous croyons que porter à la connaissance de l'autre une expérience personnelle jugée problématique relève d'un niveau d'intimité plus grand que celui attendu au début de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale et peut, par conséquent, constituer une impropriété³. Toutefois, considérant qu'une impropriété qui arrive trop hâtivement peut être une tentative de création d'intimité et que l'autodivulgence constitue le fondement de l'approfondissement des relations interpersonnelles (Altman et Taylor, 1973), nous croyons que l'agent infiltrateur a tout intérêt à se rendre vulnérable à la réaction de son interlocuteur (Heinemann et Traverso, 2009) dès le début de la séquence intermédiaire ; soit par le recours à la plainte, soit par l'exposition d'une situation

² On constate par exemple, à la transmission 57 de l'exemple 6.4, une marque de soutien par réadoption de la position du locuteur.

³ Suivant l'idée qu'une impropriété introduite trop hâtivement dans la conversation peut constituer le premier pas vers une intimité entre les interactants (Jefferson *et al.*, 1987), que la formulation d'une plainte ou l'exposition d'un problème est considérée, au même titre que l'impropriété, comme un segment délicat ou problématique qui arrive généralement de façon progressive dans la conversation (Heinemann et Traverso, 2009), nous émettons l'hypothèse que la formulation d'une plainte indirecte sur un sujet personnel ou l'exposition d'un problème agissent telle l'impropriété en début d'histoire conversationnelle et puisse influencer sur la rapidité du développement de la relation entre les interactants.

ennuyeuse qui pourra, par la même occasion, servir à démontrer une certaine accessibilité contextuelle au cyberprédateur.

6.1.2. Étape 2.1.2. Démontrer une accessibilité contextuelle

Par accessibilité contextuelle, nous entendons une situation qui en elle-même favorise l'approche de la (pré)adolescente par le cyberprédateur et répond au besoin de sécurité qu'éprouve généralement ce dernier à l'idée de se faire prendre⁴. Elle est conséquemment directement reliée à la phase d'isolement du mode opératoire du cyberprédateur (sans toutefois se confondre avec elle puisqu'elle contribue à réduire le risque du cyberprédateur de se faire prendre), malgré un contenu propositionnel associé aux informations relationnelles plutôt qu'au secret ou au caractère illicite de la relation entre les participants.

6.1.2.1. Stratégie 1 : Présenter un environnement social déficitaire

En décrivant un environnement social restreint ou hostile qui la rend plus accessible, la victime témoigne de sa vulnérabilité et ménage les efforts qui devront être déployés par le cyberprédateur pour combler son besoin de sécurité. Les transactions destinées à franchir cette étape lors de la phase II mettent l'emphase sur les personnes extérieures et ont parfois été utilisées de façon à attirer l'affiliation à l'étape précédente. Ce phénomène

⁴ Il a été démontré dans le chapitre 1 que tous les cyberprédateurs n'ont pas la même résistance au risque : alors que certains sont extrêmement méfiants et prudents, d'autres semblent ignorer totalement la possibilité de se faire prendre.

s'explique par la possibilité, pour une même transaction, de servir à franchir simultanément deux étapes : une première grâce à son effet perlocutoire et une deuxième grâce à son contenu propositionnel. Toutefois, comme l'ont démontré les exemples 6.3 et 6.4, la progression thématique vers une transaction servant à exposer une situation ennuyeuse prend racine dans un procédé discursif qui doit être identifié par le cyberprédateur comme l'indicateur d'un problème et engendrer une question qui permet à l'agent infiltrateur d'exposer ledit problème.

La première transaction relative à l'accessibilité contextuelle apparaît en début de séquence intermédiaire de l'incursion initiale et expose une situation familiale précaire plus ou moins explicitée, comme en témoigne la stratégie 2 de l'étape 2.1.1 Lorsque l'indicateur d'accessibilité n'entraîne pas de questions de la part du cyberprédateur, l'agent infiltrateur s'applique à positionner d'autres indicateurs de moins en moins implicites qui, s'ils ne déclenchent toujours pas la transaction espérée, peuvent permettre de disséminer le contenu propositionnel relatif à une situation familiale précaire dans d'autres transactions relatives aux informations personnelles ou aux champs d'intérêt.

Exemple 6.5

```

46   CP505:  what your parents doing
47   AI505:  dads in the kitchen i think
48   CP505:  ask him if he wants to play catch or something
<...>
84   CP505:  so what ya do for fun there
85   AI505:  im kinda busy here usually
86   AI505:  i got 2 lil sis lol
87   CP505:  aww
88   CP505:  your parents together
(00:18)
89   AI505:  na
90   CP505:  Bummer
91   CP505:  so dont drink or smoke then
<...>
112  CP505:  what clubs are ya in

```

113 CP505: baceball
 114 CP505: soccer
 115 AI505: na
 116 AI505: **dad drives truck so he doesnt really have time
 to drive us all over**
 117 CP505: that sucks
 118 AI505: its ok
 119 AI505: **when hes on the road** he cant n when hes home
 he doesnt wanna drive lol
 120 AI505: hes gotta work
 121 CP505: yea
 122 CP505: i`de drive ya anywhere

Cet exemple atteste le morcellement du contenu propositionnel associé à la démonstration d'accessibilité et l'évolution du degré d'implicite utilisé par l'agent infiltrateur. Tout d'abord, l'implicature conventionnelle en 47 permet de présupposer une famille monoparentale où le père occupe seul, au moment de l'incursion, le rôle de parent⁵. Même si le cyberprédateur peut avoir enregistré cette information, aucun indice conversationnel n'en témoigne et aucune question permettant à l'agent infiltrateur d'exprimer la situation n'apparaît. Une deuxième implicature conventionnelle moins implicite est utilisée en 85 par laquelle la (pré)adolescente présuppose qu'elle assume le rôle maternel à la maison, ce qui implique que ce rôle ne soit endossé par personne d'autre. Cet indicateur est relevé par le cyberprédateur qui pose en 88 la question qui devrait représenter l'initiative d'une transaction d'accessibilité. Toutefois, malgré le marqueur affiliatif *bummer*, qu'il utilise en 90 en réponse à la déception de la (pré)adolescente exprimée en 89 par une hésitation et l'interjection *na*⁶, le

⁵ Dans le contexte, deux situations sont possibles, quoique la première soit la plus vraisemblable, puisqu'il n'y a aucune mention d'un quelconque autre parent : 1) le père a la garde exclusive de l'enfant ; 2) les parents ont une garde partagée et l'enfant se trouve, au moment de l'incursion, chez son père.

⁶ En effet, nous remarquons que lorsque l'agent infiltrateur répond négativement à une question en lien avec une situation ennuyeuse, il utilise à tout coup *na* plutôt que *no* qu'il préfère dans les autres contextes.

cyberprédateur avorte l'exposition de la situation ennuyeuse en 91. Deux autres implicatures sont également utilisées qui ne se révéleront pas plus fécondes que les précédentes.

L'intérêt de l'exemple 6.5 réside dans la démonstration qu'en dépit du manque de coopération d'un interlocuteur qui ne ratifie pas un thème pourtant amené à plusieurs reprises de façon de moins en moins implicite, l'agent infiltrateur peut arriver à ses fins en écoulant des informations à petites doses jusqu'à saturation, ce qui, dans le cas de l'accessibilité contextuelle, advient lorsque la démonstration d'un contexte familial précaire laissant la (pré)adolescente à elle-même a été faite.

La démonstration d'accessibilité contextuelle peut ne pas entraîner de conséquence immédiate dans l'interaction. Cependant, puisqu'elle profite au cyberprédateur dans la gestion du risque de se faire prendre, on attend d'elle qu'elle l'incite rapidement à aborder les étapes plus délicates de la théorie de la communication de leurre, soit la mise en condition ou la rencontre, et doit par conséquent y être préliminaire. À ce stade de la conversation, un élément semble toutefois manquer au cyberprédateur pour franchir le pas : une démonstration explicite d'intérêt provenant de la (pré)adolescente.

6.1.3. Étape 2.1.3. Démontrer de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même

Destiné à témoigner de l'intérêt, l'acte complimenteur, qu'il soit sollicité, initié sans détour par l'agent infiltrateur ou qu'il se devine à travers une évaluation positive

intensifiée, se retrouve dans toutes les histoires conversationnelles, et ce, préalablement à la première occurrence de dévoilement des objectifs offerte par le cyberprédateur. Le compliment a pour tâche de flatter, d'amadouer, de renvoyer au cyberprédateur une image positive de lui-même ; pour le complimenté, il s'agit d'un « cadeau verbal » (Kerbrat-Orecchioni, 2001, p. 77). Il peut parfois être difficile de trouver la corde sensible du cyberprédateur ; cependant, un agent infiltrateur avisé saura détecter, par les indices discursifs qui meublent la conversation, les raisons pour lesquelles le cyberprédateur désire se faire admirer.

6.1.3.1. Stratégie 1 : Émettre un compliment sollicité

L'échange de photos constitue le contexte par excellence pour placer un compliment : premièrement, il s'agit d'une pratique fréquente (pour ne pas dire standardisée) en messagerie instantanée et deuxièmement, ne pas commenter une photo reçue de l'interlocuteur constitue en soi sinon un affront, du moins une impolitesse ; par conséquent, il est d'usage de réagir positivement. Les transactions liées à l'échange de photos dans les histoires conversationnelles du groupe A sont d'ailleurs toutes ponctuées de compliments. Malgré le manque de spontanéité de ce type de compliment, étant donné son caractère quasi obligatoire et la fonction réactive qu'il remplit (Kerbrat-Orecchioni, 1994), nous le considérons comme un compliment à part entière, certes sollicité par le contexte, mais qui agit néanmoins comme un « cadeau verbal ».

Exemple 6.6

```
7   AI115: cool u gotta pic on prof?
8   CP115: yeah go check it
9   CP115: :)
```

<CP115> consulte la photo
 10 AI115: u cute u look tough
 11 CP115: lol thanx
 12 AI115: yw [: you're welcome]

Exemple 6.7

96 AI582: urs?
 97 CP582: ya sry [: sorry]
 98 CP582: had to take a pic real quick
 99 CP582: lol
 100 CP582: its not a good pic
 101 CP582: sry
 102 CP582: lol
 <CP582> envoie la photo à <AI582>
 103 AI582: **ure cute tho**
 104 CP582: i hate pics of me
 105 CP582: thanx

L'effet perlocutoire du compliment sollicité est clairement affecté par son caractère réactif et par conséquent, moins spontané. Par contre, il est intéressant de voir que dans ce contexte, l'agent infiltrateur ne se restreint pas au respect de la préférence attendu, mais ajoute à la valeur illocutoire par divers moyens comme la concession en 103 de l'exemple 6.7. Dans cet exemple, le cyberprédateur s'autodénigre implicitement par la dépréciation de la qualité de la photo. Alors que la réaction préférée à l'intervention qui va de 97 à 102 devrait être une atténuation de type : « elle n'est pas si mal, cette photo », l'adverbe *though* en 103 vient confirmer au cyberprédateur que la photo est de piètre qualité en se mettant d'accord avec lui. Cette marque affiliative par réadoption de la position du locuteur donne d'autant plus de poids au compliment qui la précède étant donné la structure concessive de l'intervention. En plus d'« être constitutive d'un éthos positif (ouverture, écoute de l'autre) » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 115) en reconnaissant la validité des propos de l'interlocuteur (la photo est mauvaise), la concession réaffirme la position du locuteur (tu es mignon).

Plutôt fréquent en messagerie instantanée, l'échange de photo offre l'opportunité de placer un compliment, puisqu'il appelle à une réaction positive. Cependant, si ce type d'échange n'a pas lieu, l'agent infiltrateur devra inscrire son compliment dans un autre contexte.

6.1.3.2. Stratégie 2 : Exprimer un compliment sans détour

Pour renvoyer au cyberprédateur une image positive de lui-même, le compliment aura avantage à se faire en relation avec quelque chose d'important pour le cyberprédateur. Lorsque le compliment est sollicité, le complimenté indique au complimenteur la teneur du « cadeau verbal » qu'il espère obtenir. Or, déterminer l'objet d'un compliment initiatif peut demander plus d'efforts, c'est pourquoi le complimenteur consciencieux notera, dans un premier temps, les comportements ou caractéristiques valorisés par le complimenté pour, dans un deuxième temps, féliciter le complimenté en rapport avec ceux-ci.

Dans la séquence qui précède l'exemple 6.8, le cyberprédateur se targue d'avoir plus d'argent qu'un adolescent de 14 ans (transmission 24) ainsi que d'avoir été bon élève au temps où il fréquentait l'école (transmission 58). Ce type de proposition, à la fois assertive et expressive, signifie que le cyberprédateur ressent de la fierté relativement à un état des choses qu'il considère comme bon (Vanderveken, 1989, p. 174) et démontre que ces choses peuvent constituer l'objet d'un compliment réussi.

Exemple 6.8

```
61   AI505:  u seem smart
63   CP505:  i graduated from u of m
66   AI505:  wow cool
```

64 CP505: i do try
 65 CP505: there is always someone smarter out ther though
 67 AI505: **bet uve got a good job**
 68 CP505: decent
 69 CP505: have a 3 bedroom
 70 CP505: couple dogs
 71 CP505: hot tub
 72 AI505: **sweet**
 73 AI505: **wow**
 74 AI505: **thats cool**

L'intervention 61 constitue sans contredit un compliment dans sa définition la plus stricte ; il reçoit d'ailleurs une réponse plutôt classique composée d'une justification (63) et d'atténuations (64 et 65). Deux autres types d'actes complimenteurs sont également mis en évidence dans l'exemple 6.8 : le compliment implicite en 67, qui sous-entend des félicitations à propos d'un état des choses présumé que le complimenteur approuve, et l'évaluation positive intensifiée (66, 72 à 74), qui constitue ici un soutien par déclaration d'attitude, laquelle consiste à approuver et à féliciter les choses que le cyberprédateur s'attribue⁷.

Comme tous les cyberprédateurs ne sont pas d'une grande loquacité et qu'il peut être difficile de trouver l'occasion de placer un compliment lorsque les informations personnelles se font rares, l'évaluation positive intensifiée peut être d'un grand secours en tenant lieu d'acte complimenteur.

⁷ Il existe une condition préparatoire au compliment qui est de présupposer que le complimenté est responsable de ce sur quoi on le complimente (Vanderveken, 1989, p. 70).

6.1.3.3. Stratégie 3 : Faire une évaluation positive intensifiée

Il a été question précédemment de tentatives de création d'affiliation ratées ou du moins différées. Naturellement, on peut en accuser l'agent infiltrateur qui n'a pas su identifier les thèmes qui attendraient son interlocuteur ou qui a échoué dans la coordination de ses actions discursives ; toutefois, on peut également en venir à la conclusion que certains cyberprédateurs sont simplement plus difficiles à émouvoir que d'autres, ce qui semble être le cas du cyberprédateur de l'exemple 6.9⁸.

Exemple 6.9

```

58   AI545:  do u skydive?
59   CP545:  i do
60   AI545:  omg [:oh my God] kool
61   CP545:  it is awesome
62   AI545:  did u do that lots?
63   CP545:  a fair amount
(00:11)
64   CP545:  havnt been in a couple years though

```

Il peut paraître excessif d'attribuer une valeur complimenteuse à l'évaluation positive intensifiée, cependant, l'exemple 6.9 supporte cette thèse. En 58, l'agent infiltrateur vérifie si le cyberprédateur s'adonne à une activité au sujet de laquelle on pourrait le féliciter. Par la confirmation du cyberprédateur, la condition préparatoire est remplie. L'intervention 60 de l'agent infiltrateur constitue un soutien par déclaration d'attitude (*kool*) intensifié par *omg*, lequel, à l'instar de ce qui a été observé dans l'exemple 6.8,

⁸ Il faut savoir qu'avant cet extrait le cyberprédateur n'a produit aucune intervention d'appréciation ou de minimisation (intervention en 3^e et 4^e place de l'échange réparateur) qui puisse démontrer son intérêt envers les propos de l'agent infiltrateur ni aucune proposition expressive à l'exception d'un *lol* et se montre, par conséquent, peu loquace et coopératif ; c'est pourquoi lorsqu'il produit une minimisation de nature expressive en 61, nous savons que l'agent infiltrateur a réussi à toucher une corde sensible en l'interrogeant (58) et en émettant une évaluation positive intensifiée relativement au fait qu'il pratique le parachutisme (60).

consiste à approuver et à féliciter les choses que le cyberprédateur vient de s'attribuer. En 61, le cyberprédateur produit une réponse qui s'apparente à la fois à la surenchère quant à la valeur de l'activité qu'il pratique et à une atténuation par topicalisation : il met l'accent sur l'activité de façon à atténuer son mérite de la pratiquer. Ce type de réaction affiliative est peu répandu chez le cyberprédateur 545 qui utilise peu l'évaluation et la minimisation non plus que les superlatifs, ce qui laisse croire que l'agent infiltrateur a réussi à créer un lien.

Pour nous, l'acte complimenteur ne relève pas exclusivement de l'expression explicite d'une qualité du type : « tu es belle ! », on le retrouve également camouflé dans une séquence comme « Salut, ma belle ! » ou dans une évaluation positive intensifiée comme celle de la transmission 60 de l'exemple 6.9, qu'on pourrait paraphraser par « Wow ! Je suis impressionnée par le fait que tu sois un parachutiste ! ». Le compliment, dans cette acception, dépasse les limites du contenu propositionnel pour se loger dans l'intention de l'agent infiltrateur de renvoyer une image positive de lui-même au cyberprédateur, ce qui relève du travail de figuration. En remplissant la condition préparatoire qui veut que le cyberprédateur soit responsable de faire du parachute et la condition de sincérité qui veut que la (pré)adolescente exprime son approbation à cet effet, on peut considérer l'évaluation positive intensifiée présentée en 60 comme un acte complimenteur (Vanderveken, 1989, p. 170).

Selon les exemples présentés ici, l'acte complimenteur peut résider dans une intervention initiative, à travers le compliment à proprement parler (exemple 6.8), tout comme dans une intervention réactive (exemples 6.6 et 6.7) et même évaluative (exemple 6.9), que ce compliment soit sollicité ou non. Tout l'intérêt de l'acte

complimenteur réside dans l'idée de démontrer de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même. Ce travail de figuration n'est pas effectué par l'agent infiltrateur du groupe B.

Lorsque les étapes de création d'une première expérience affiliative, d'exposition d'une accessibilité contextuelle et de démonstration d'intérêt envers le cyberprédateur ont été franchies, le cyberprédateur doit avoir attribué le rôle de victime à la (pré)adolescente et, par le fait même, envisager d'approfondir sa relation avec elle. Dans les histoires conversationnelles du groupe A, l'atteinte de l'objectif 2.1 se vérifie grâce à l'apparition d'une intervention du cyberprédateur qui évoque l'existence d'une relation entre les interactants, ce qui peut se traduire par :

- un lien syntaxique entre la première et la deuxième personne du singulier qui implique une proximité immédiate ou future :

Exemple 6.10

76 CP505: are u close to me

Exemple 6.11

130 CP545: ill add u then look at it.

- la demande d'ajout d'un mode conceptuel ou d'un canal pour supporter l'interaction :

Exemple 6.11'

130 CP545: ill add u then look at it.

Exemple 6.12

108 CP582: you have a cam

- un geste futur en lien avec la relation :

Exemple 6.13

39 CP115: i c u have a myspace

40 CP115: i'll have to chek it out later cuz i'm at work

- une marque d'intérêt pour l'approfondissement de la relation :

Exemple 6.14

82 CP546: thats good I like white girls though kinda curious
about them

Ce type d'intervention est plutôt rare dans les histoires conversationnelles du groupe B et il semble que les étapes nécessaires à l'atteinte de l'objectif 2.1 le soient également. En fait, alors que l'agent infiltrateur du groupe A travaille à faire de son personnage une victime accessible et intéressée, l'agent infiltrateur du groupe B ne se donne généralement pas cette peine et se pose davantage en tant que partenaire potentiel.

6.1.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 2.1

Au chapitre précédent, nous avons observé qu'à l'inverse du groupe A, la séquence intermédiaire de l'incursion initiale du groupe B était dans la majorité des cas initiée par l'agent infiltrateur. Ce phénomène a des répercussions directes sur la poursuite de l'interaction et les différents rôles que se partagent les interactants.

Dans un premier temps, alors que la (pré)adolescente du groupe A se rend vulnérable à la réaction du cyberprédateur en utilisant la plainte ou l'exposition d'une situation

ennuyeuse avec l'intention de susciter l'affiliation du cyberprédateur, les rôles sont inversés et la (pré)adolescente du groupe B se positionne comme « donneuse » d'affiliation plutôt que « receveuse », en réadoptant la position du cyberprédateur par :

- une posture miroir à la suite d'une question écho

Exemple 6.15

```

15   AI345:  so whats up
16   CP345:  not much just bored u?
17   AI345:  yah same
      (00:30)
18   CP345:  so are u single?

```

- un certain alignement discursif par la répétition des mêmes activités privilégiées

Exemple 6.16

```

20   AI306:  so what do you do for fun?
21   CP306:  well I love making out lol
22   CP306:  movies, music, shopping
23   CP306:  you?
24   AI306:  movies, music, chess, shopping
25   CP306:  awesome

```

La présentation d'une image plus affirmée chez l'agent infiltrateur du groupe B, alors que celui du groupe A montre de la vulnérabilité, entraîne nécessairement des écarts dans les stratégies qui seront ensuite mobilisées par les deux groupes puisque la dynamique interactionnelle s'en trouve altérée. Ces différences se feront sentir dans la façon d'atteindre l'objectif en cours, mais également dans les phases ultérieures du mode opératoire.

Tableau 13

Étape 2.1.1 Créer une première expérience affiliative en contexte négatif -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Plainte explicite exprimant l'ennui	2	0
Stratégie 2 : Exposition d'une situation ennuyeuse	3	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	5

Dans un deuxième temps, la (pré)adolescente du groupe B ne laisse pas entendre que le contexte familial (ou social en général) dans lequel elle évolue la rend accessible ; elle ne fait simplement pas référence à son entourage ou ne persévère pas dans cette direction lorsqu'elle le fait. Les seules références à des personnes extérieures en début de séquence intermédiaire sont introduites par les cyberprédateurs et concernent la situation affective.

Exemple 6.17

```

18 CP345: so are u single?
19 AI345: yah
20 CP345: me too
21 AI345: thats kewl
<...>
28 CP345: so how come ur single?
29 AI345: eh just havent found the right guy yet i guess

```

Exemple 6.18

14 CP342: r u single
 15 AI342: **yep** :)
 16 CP342: ur too young i wonder if ur virgin ?

Comme on le constate à la consultation de ces exemples et du tableau 14, la réaction dans ce contexte diffère de celle du groupe A, puisqu'au lieu d'être objet de plainte ou de situation ennuyeuse, l'agent infiltrateur du groupe B fait de son célibat, ou de celui de son interlocuteur, quelque chose de positif : une opportunité.

Tableau 14

Étape 2.1.2 Démontrer une accessibilité contextuelle-
 Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Présenter un environnement social déficitaire	5	0
Stratégie 2 : Faire du célibat une situation encourageant la relation	0	2
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	3

Enfin, dans un troisième temps, la (pré)adolescente du groupe A témoigne de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même. Comme on

peut le constater à la consultation du tableau 15, ce travail de figuration n'est pas effectué par l'agent infiltrateur du groupe B, du moins, pas à ce moment de l'interaction.

Tableau 15

Étape 2.1.3 Démontrer de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même-

Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Émettre un compliment sollicité	3	0
Stratégie 2 : Exprimer un compliment sans détour	1	0
Stratégie 3 : Faire une évaluation positive intensifiée	2	0
Stratégie 4 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	5

L'absence presque généralisée des étapes de l'objectif 2.1 dans les histoires conversationnelles du groupe B démontre une différence dans le souci de positionnement de l'agent infiltrateur par rapport au cyberprédateur. Soit l'agent infiltrateur ne ressent pas le besoin de confirmer le potentiel de victime de son personnage, soit il considère qu'à

ce stade de l'interaction, même si le cyberprédateur n'a pas produit d'intervention qui le démontre, la relation est déjà posée comme existante et n'a par conséquent pas besoin d'être réaffirmée avant de passer à la phase de développement de la relation.

6.2. Objectif 2.2. Favoriser l'approche

L'existence d'une relation actuelle ou future entre les interactants soulevée par le cyberprédateur constitue une marque de l'atteinte de l'objectif 2.1 et une incitation à un plus grand engagement personnel et conversationnel de la part des deux parties. À ce stade de l'interaction, on considère que la (pré)adolescente et le cyberprédateur ont déjà développé un lien. L'objectif suivant représente, selon nous, le plus important dans la recherche d'intimité, puisqu'il permet d'évoquer une première fois les thèmes liés aux aspirations du cyberprédateur : la sexualité et la rencontre.

L'objectif de l'agent infiltrateur lors de la phase II consiste à inciter le cyberprédateur à faire une approche qui servira à développer une intimité préparatoire au dévoilement de l'agenda de ce dernier. Ne pouvant suggérer lui-même de façon explicite un contenu sexuel ou la possibilité d'une rencontre physique sous peine de corrompre le dossier qu'il s'applique à construire, il doit créer suffisamment de mouvement pour faire dévier la conversation vers ces thèmes plus délicats sans les aborder de front. Lorsque la sexualité et la rencontre auront été introduites par le cyberprédateur, l'agent infiltrateur aura atteint l'objectif 2.2.

Sans se présenter toujours avant l'allusion à une rencontre, la référence à la sexualité arrive généralement en premier. Nous avons d'ailleurs observé, dans les histoires conversationnelles du groupe A, qu'elle apparaît presque à tout coup lors de l'incursion

initiale⁹, alors qu'il arrive plus fréquemment que le thème de la rencontre soit reporté à une deuxième incursion. Les stratégies utilisées par les agents infiltrateurs pour suggérer des thèmes délicats sont, à l'exception de la stratégie 1, fondées sur le désalignement, c'est-à-dire sur une défaillance du versant structurel de la loi de coopération qui sous-tend l'interaction.

Tableau 16

Objectif 2.2. Favoriser l'approche

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : début de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale</p> <p><i>Prérequis : le cyberprédateur a évoqué l'existence actuelle ou future d'une relation entre les interactants</i></p>
<p>Étape 2.2.1 : Aborder les thèmes délicats</p>
<p>Stratégie 1 : Créer de l'affiliation au détriment d'un partenaire actuel ou passé</p> <p>Stratégie 2 : Donner la possibilité au cyberprédateur de jouer le rôle de mentor</p> <p>Stratégie 3 : Provoquer une rupture momentanée de l'alignement interactionnel</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur fait une allusion à la sexualité et à la rencontre</p>

⁹ Il n'y a qu'une exception à cette règle dans une histoire conversationnelle dont l'incursion initiale ne dure qu'une dizaine de minutes.

6.2.1. Étape 2.2.1. Aborder les thèmes délicats

Afin de créer une certaine intimité, l'agent infiltrateur aura une seule étape à franchir : s'assurer que le cyberprédateur aborde les thèmes délicats, c'est-à-dire la sexualité et la rencontre. Ces références apparaîtront, à cette étape de l'interaction, dans des transactions de gain de confiance.

6.2.1.1. Stratégie 1 : Créer de l'affiliation au détriment d'un partenaire actuel ou passé

La solidarité constitue une façon efficace de renforcer les liens et de créer de l'affiliation. En prenant parti pour son interlocuteur contre une tierce personne, le locuteur creuse le fossé qui se dresse entre eux et accentue le lien qui existe avec l'interlocuteur. De la même façon, en dévalorisant une personne extérieure aux traits opposés à son interlocuteur, il valorise implicitement ces traits chez son interlocuteur. Lorsqu'en contexte de cyberprédation, ces tactiques s'appliquent aux partenaires actuels ou passés, il se crée un rapprochement entre les interactants qui s'apparente à l'un des versants de l'isolement que le cyberprédateur tente d'imposer à sa victime, c'est-à-dire que le lien avec les personnes externes s'amenuise alors que celui entre les interactants s'approfondit.

Exemple 6.19

```
70   AI546:  y r u not happy?
<...>
72   CP546:  too much fights
<...>
83   AI546:  what color is ur wife?
84   CP546:  same as me indian
85   AI546:  y dont she make u happy?
```

86 CP546: too many fights n diagreeement
 87 CP546: n there r other marital issues
 88 AI546: aww thats too bad
 89 CP546: like in bed

L'exemple 6.19 est issu d'une histoire conversationnelle impliquant un cyberprédateur de minorité ethnique/culturelle, trait qu'il met souvent de l'avant dans l'incursion initiale tout en insistant sur son désir de partage interculturel. L'échange (non reproduit ici) qui a lieu entre les transmissions 73 et 82 concerne la couleur de peau du cyberprédateur, qui est Indien. Il y mentionne qu'on raconte que les caucasiennes sont plus gentilles (*sweeter*) que les Indiennes. Par sa question en 83, l'agent infiltrateur vérifie l'inférence qu'a introduite le cyberprédateur et qui constitue une désaffiliation de son épouse au profit de la (pré)adolescente.

Dans le cas de l'exemple 6.20, la stratégie repose sur la dévalorisation de l'ancien petit ami.

Exemple 6.20

90 CP115: how old r the guys u datre
 91 CP115: date*
 92 AI115: **dont matter i only had one bf [: boy friend] he was
 15 but he sucked so its not like age matter**
 93 CP115: lol
 94 CP115: i'm way older than you
 95 AI115: u aint a grandpa so who cares?
 96 CP115: haha
 97 CP115: u think i'm sexy?

En 92, la (pré)adolescente sous-entend que l'âge de celui qu'elle fréquente importe peu pourvu qu'il ne soit pas stupide comme l'était son ancien petit ami, ce qui permet d'admettre le cyberprédateur dans le bassin des petits amis potentiels. On constate que le cyberprédateur a bien saisi la teneur des propos par la demande de confirmation qu'il

formule en 94. L'hyperbole alors utilisée par l'agent infiltrateur pour ridiculiser pour la différence d'âge vient confirmer que le cyberprédateur est assez vieux et assez jeune pour la fréquenter.

Les procédés utilisés par l'agent infiltrateur dans cet extrait servent à dissocier le cyberprédateur des adolescents stupides et des grands-pères, qui sont tous deux dévalorisés en tant que prétendants par la (pré)adolescente. Par cette opposition, l'agent infiltrateur s'affilie au cyberprédateur au détriment des deux autres groupes.

En se servant de la solidarité comme stratégie de désinhibition, l'agent infiltrateur mise sur l'approfondissement d'une relation horizontale avec le cyberprédateur, mais c'est parfois l'inverse qui lui permettra de faire mouche.

6.2.1.2. Stratégie 2 : Donner la possibilité au cyberprédateur de jouer le rôle de mentor

Le contexte de cyberprédation implique l'interaction entre un adulte et un (pré)adolescent, ce qui présente d'office un déséquilibre dans la relation, puisque l'adulte possède une expérience sociale et conversationnelle plus approfondie. Cependant, le contexte récréatif dans lequel est ancrée l'interaction et la confiance que cherche à obtenir le cyberprédateur de sa victime opèrent une force contraire qui tend à équilibrer le pouvoir et à aplatir les inégalités entre les interactants. Nous constatons d'ailleurs une certaine équité dans la proportion¹⁰ et la longueur des interventions¹¹ de chacun des

¹⁰ Voir Tableau A 6, Annexe A.

¹¹ Voir Tableau A 7, Annexe A.

intervenants dans les histoires conversationnelles du groupe A. Conséquemment, nous avons affaire à une relation d'égal à égal où le pouvoir est partagé équitablement entre les interlocuteurs – sur le plan interactionnel.

Nous savons, par l'étude du mode opératoire des cyberprédateurs (section 1.1.1.3), que plusieurs d'entre eux aiment se positionner en tant que mentor auprès de leur victime, c'est pourquoi démontrer une ignorance ou de l'inexpérience pouvant être palliée par le cyberprédateur peut constituer une stratégie efficace pour pousser ce dernier à entamer une transaction délicate. Ainsi, un manque d'expérience au plan affectif, par exemple, peut mener à une transaction de mise en condition (exemple 6.21) ; alors que la méconnaissance ou la non-expérimentation d'une activité ou d'un champ d'intérêt peut occasionner une référence à la rencontre (exemples 6.22 et 6.23).

Exemple 6.21

90 CP545: have a bf? [: boy friend]
 (00:06)
 91 AI545: no
 92 CP545: have u?
 (00:28)
 93 AI545: **no :(**
 94 CP545: ever kissed a guy?

Exemple 6.22

155 CP546: I like indian music too
 156 CP546: and classical n jazz
 157 AI546: **hmm i havent heard a lot of them**
 158 CP546: its k maybe if we become friends cud lend u soem cd

Exemple 6.23

365 CP505: ever trid paint ball
 366 AI505: **aww**
 367 AI505: **not yet**
 368 CP505: its fun
 369 CP505: i might have to take ya

En 93 (exemple 6.21), la (pré)adolescente montre par l'émoticône triste une certaine déception de ne jamais avoir eu d'amoureux, ce à quoi le cyberprédateur répond par l'ouverture d'une transaction de mise en condition. Dans les deux autres exemples, la (pré)adolescente montre une inexpérience relative à une activité quelconque. Dans l'exemple 6.22, la construction de la transmission 157 montre que la (pré)adolescente n'a pas suffisamment écouté de musique indienne, classique et jazz pour savoir si elle les aime ou non et, de ce fait, qu'une écoute plus approfondie pourrait lui permettre de se forger une opinion, ce à quoi le cyberprédateur propose de remédier. De la même façon, lorsque la (pré)adolescente affirme ne pas encore avoir joué au *paintball* à la transmission 367 de l'exemple 6.23, le cyberprédateur, en 369, soulève l'idée de l'y inviter.

Donner la possibilité au cyberprédateur de jouer le rôle de mentor permet de creuser l'asymétrie entre l'adulte et l'enfant, ce qui représente un rappel implicite de la différence d'âge qui existe entre les interactants. Offrir le rôle « supérieur » au cyberprédateur constitue également une courbette conversationnelle, une flatterie qui invite le cyberprédateur à s'engager davantage dans la relation.

6.2.1.3. Stratégie 3 : Provoquer une rupture momentanée de l'alignement interactionnel

L'alignement interactionnel, c'est-à-dire la facilitation du déroulement de l'interaction par la coopération au plan structurel des interactants¹², est souvent la marque de la conversation harmonieuse, cependant une rupture de cet alignement peut s'avérer productive si elle n'est que momentanée. L'agent infiltrateur qui provoque une telle rupture offre à son interlocuteur l'occasion de montrer ce qu'il est prêt à faire pour maintenir le contact et éventuellement, de réorienter thématiquement la conversation – par exemple vers les sujets délicats qu'il veut l'amener à aborder. Cette stratégie est illustrée par les exemples 6.24 et 6.25.

Exemple 6.24

128 CP582: so what you plan on doing today
(02:01)
129 AI582: nothing
(00:09)
130 AI582: **and yes im pouting**
131 AI582: nothing
(00:00)
132 CP582: why is tha
133 CP582: why are you pouting
(00:11)
134 CP582: ?
(01:45)
135 AI582: because i got nothing to do
(00:31)
136 CP582: ya i know how you feel
137 CP582: if you werent younge i would visit you
(01:22)

¹² Accepter les présuppositions, construire son intervention de manière à ce qu'elle soit conforme aux préférences, ratifier les thèmes proposés, ne pas entraver le rythme ou le discours de l'interlocuteur constituent des comportements représentatifs de l'alignement interactionnel (Steensig, 2012).

Exemple 6.25

190 CP582: r u home allonne
 191 AI582: yeah **silly** i told u my mom went to the outlet malls
 192 CP582: oh ya
 193 CP582: party party
 194 CP582: you have anymore pics
 195 CP582: cute
 196 CP582: trying to be sexy huh

Avec la transmission 130 de l'exemple 6.24, la (pré)adolescente exprime une mauvaise humeur qui découlerait de son ennui à ne rien faire en revendiquant explicitement le reproche de bouderie qu'on pourrait lui faire (*yes im pouting*). L'observation des intervalles de transmission montre en outre que ce désalignement interactionnel s'accompagne d'une cassure rythmique qui, malgré les efforts du cyberprédateur pour rétablir le flux conversationnel, ne disparaît qu'après la référence à la rencontre, c'est-à-dire la solution potentielle à l'ennui soulevé par la (pré)adolescente.

Dans l'exemple 6.25, le déséquilibre provient de l'intervention 191 où la (pré)adolescente reproche au cyberprédateur de ne pas avoir souvenir des informations préalablement échangées entre eux. L'acte de reproche, quoiqu'adouci par l'usage hypocoristique⁴³ de *silly*, n'en demeure pas moins désaffiliatif et reçoit une forme implicite de *mea culpa* de la part du cyberprédateur en 192-193. Celui-ci opère ensuite une réorientation thématique vers une transaction en lien avec l'apparence physique qui

⁴³ « ...un mot traduisant une affection tendre. » (Dubois *et al.*, 2001)

lui permet de faire une première référence à la sexualité en 196 par *trying to be sexy huh*.⁴⁴

Ces deux exemples font apparaître un désalignement au plan local, cependant, en y regardant de plus près, les déséquilibres créés par les agents infiltrateurs servent à stimuler l'affiliation au plan global :

- la récrimination de l'exemple 6.24 attire l'empathie du cyberprédateur qui évoque la possibilité de rencontrer sa victime pour ne pas qu'elle boude parce qu'elle n'a rien à faire (137) ;
- le reproche de l'exemple 6.25, mais surtout le ton familier et moqueur sur lequel il est exprimé suscite l'affiliation du cyberprédateur qui taquine à son tour sa victime en ouvrant pour la première fois son jeu (référence à la sexualité en 196) ;

La stratégie 3 repose donc sur la création d'un déséquilibre conversationnel introduit par un acte expressif qui dissocie la (pré)adolescente du cyberprédateur en la dépeignant comme indépendante, c'est-à-dire qui ne cherche pas à tout prix à se plier aux volontés ou idéaux du cyberprédateur. Cette démonstration d'autonomie semble avoir pour effet de stimuler l'affiliation du cyberprédateur et de favoriser le développement de la relation

⁴⁴ L'effet de la stratégie utilisée par l'agent infiltrateur peut sembler ici mitigé, puisque la question en 190 semble être une préface à la rencontre que détourne l'agent infiltrateur par le reproche. Toutefois, un thème délicat fait tout de même surface à la suite de la familiarité dont fait part la (pré)adolescente. Nous croyons que cette réorientation est causée par le fait qu'une référence à la rencontre a déjà été faite en 137 (exemple 6.24), ce qui freine le cyberprédateur à en faire une deuxième avant d'avoir vérifié l'ouverture de sa victime au plan sexuel.

entre les interactants jusqu'à inciter le cyberprédateur à référer à un nouveau sujet délicat.

De façon générale, les premières références à la sexualité et à la rencontre font partie de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale. Elles arrivent à un moment où le cyberprédateur se sent suffisamment en confiance pour tenter une approche et commencer la mise en condition de sa victime. Si l'agent infiltrateur peut, en créant du mouvement dans la conversation, inciter le cyberprédateur à franchir le pas du dévoilement, il lui faut demeurer dans la subtilité afin de ne pas faire tomber sa couverture.

Lorsqu'il est question d'aborder un sujet délicat dans les histoires conversationnelles du groupe B, nous observons un modèle plus uniforme, c'est-à-dire que dans la séquence intermédiaire, la référence à la sexualité arrive toujours avant la rencontre et constitue à une exception près⁴⁵ le tremplin de celle-ci.

6.2.2. Groupe B – Réalisation de l'objectif 2.2

Par comparaison avec celles qu'on observe dans le groupe A, les transactions délicates ont lieu très tôt dans les histoires conversationnelles du groupe B : la première référence à la sexualité se fait de 0 à 14 minutes après le début de l'incursion initiale, alors que ce temps varie de 20 minutes à 1 h 11 dans les histoires conversationnelles du groupe A. Le même phénomène s'applique aux références à la rencontre, qui adviennent

⁴⁵ Il s'agit d'une histoire conversationnelle dont le cyberprédateur semble orienté vers le fantasme plutôt que vers la rencontre.

entre les 5^e et 17^e minute de l'incursion initiale chez B et de 38 minutes à 1 h 56 minutes après le début de l'incursion initiale dans les histoires conversationnelles du groupe A.

L'initiation de la séquence intermédiaire par l'agent infiltrateur se montre, ici encore une fois, une façon efficace d'arriver à ses fins. Cette stratégie d'avance rapide permet en effet, dans les données observées, de passer de la phase I à la phase III par une seule et même intervention initiative de réorientation de la conversation (exemple 6.26, transmission 20) initiée par le marqueur discursif *so*. Selon Bolden, *so* constitue une « resource for moving out of extended openings into the conversation's first talkable » (2008, p. 305) qui peut être utilisée « to highlight the speaker's involvement in the addressee's life world by marking the topic as pending or incipient » (2008, p. 306) lorsqu'il sert à introduire une nouvelle transaction.

Exemple 6.26

20 AI306: **so what do you do for fun?**
21 CP306: well I love making out lol

Exemple 6.27

16 AI294: **so whats up?**
17 CP294: just bored lookin for alittle action tonite
18 AI294: kewl like chattin and all that?
19 CP294: naw like make out and/or sex
20 AI294: ooo i c
21 CP294: yep

La référence à la sexualité dans les exemples 6.26 et 6.27 fait partie de l'échange introductif de la séquence intermédiaire, ce qui indique que ce thème constitue la raison principale de l'interaction aux yeux du cyberprédateur.

Les transactions concernant le statut amoureux semblent jouer un rôle d'ancrage important pour l'allusion à la sexualité dans le groupe B. On le constate par les exemples 6.19 et 6.21 où, d'un côté, la référence au partenaire permet à l'agent infiltrateur de se rallier au cyberprédateur et de l'autre, l'inexistence d'un partenaire permet de soulever l'absence d'expérience sexuelle. Dans les histoires conversationnelles du groupe B, ces transactions sont aussi utilisées pour inciter le cyberprédateur à faire allusion à la sexualité, seulement c'est le fait de montrer du contentement pour son statut de célibataire ou pour celui de l'autre qui agit comme déclencheur.

Exemple 6.28

```

18   CP345:  so are u single?
19   AI345:  yah
20   CP345:  me too
21   AI345:  thats kewl
22   CP345:  do u have a pic?
23   AI345:  yah
24   CP345:  may i see it mine is in my pro
25   AI345:  yah hold on
26   CP345:  wow ur a lil hottie
27   AI345:  hehe thx [: thanks]

```

Exemple 6.18'

```

14   CP342:  r u single
15   AI342:  yep:)
16   CP342:  ur too young i wonder if ur virgin ?

```

Comme il en a été question à la section concernant l'objectif 2.1 (page 188), les agents infiltrateurs du groupe B présentent le célibat comme une opportunité plutôt que comme une situation insatisfaisante. On constate d'ailleurs que les cyberprédateurs saisissent rapidement leur chance, soit par une mise en condition explicite (exemple 6.28) ou par une référence implicite à la sexualité (exemple 6.18'), mais toujours dans la transaction qui succède immédiatement l'évaluation positive du célibat.

En ce qui concerne l'introduction de la rencontre, elle advient dans la transaction suivant celle de la première référence à la sexualité et elle résulte dans tous les cas d'une affiliation ou du moins, d'une non-désaffiliation lors d'une transaction de mise en condition ou d'isolement.

Exemple 6.29

```

53   CP294:  i like sex
54   AI294:  how come?
55   CP294:  its fun
56   CP294:  hard to explain
57   AI294:  well fun is errr fun! lolz
58   CP294:  lol
(12 h 48)
59   CP294:  why u interested?
60   AI294:  duh fun is always better than bein bored
61   CP294:  ha
62   CP294:  wha town u in

```

Exemple 6.30

```

27   CP306:  have you ever made out?
28   AI306:  ive kissed guys b4
29   CP306:  enjoy it?
30   CP306:  I love teaching girls
31   AI306:  it was okies
32   CP306:  do you want to learn how to fully makeout?
33   AI306:  how do you mean?
34   CP306:  well after getting to know you we could eventually
           meet and I could teach you

```

Ces exemples montrent tous deux une référence à la rencontre qui se fait en deux temps puisque trop implicite au premier abord. Le degré de sous-entendu est diminué, dans un cas, grâce à l'affiliation de la (pré)adolescente (exemple 6.29) qui encourage le cyberprédateur à poursuivre ; et dans l'autre cas, grâce à une demande d'explicitation (exemple 6.30) qui se veut acceptée.

Tableau 17
 Étape 2.2.1 Aborder les thèmes délicats-
 Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Créer de l'affiliation au détriment d'un partenaire actuel ou passé	2	0
Stratégie 2 : Donner au cyberprédateur la possibilité de jouer le rôle de mentor	3	0
Stratégie 3 : Provoquer une rupture momentanée de l'alignement interactionnel	2	0
Stratégie 4 : Stratégies diverses non répertoriées dans le groupe A et non répliquées dans le groupe B	0	5

À la lumière des résultats présentés dans cette section, favoriser le développement de la relation semble être un objectif prioritaire pour les agents infiltrateurs du groupe A qui jouent de l'alignement et de l'affiliation pour inciter le cyberprédateur à traverser une première fois la ligne de la décence. Chez les agents infiltrateurs du groupe B, le développement de la relation s'opère sans que l'agent infiltrateur n'ait à recourir à une stratégie spécifique, sinon celle de coopérer positivement à l'interaction. Nous croyons que cette divergence repose sur la présentation de soi et le rôle figuratif qu'adopte l'agent

infiltrateur dans l'interaction. Lorsqu'il offre au cyberprédateur le rôle de mentor, l'agent infiltrateur du groupe A creuse l'asymétrie de la relation en donnant du pouvoir à son interlocuteur, mais il s'agit d'une asymétrie positive de laquelle la (pré)adolescente pourra tirer parti et qui engage le cyberprédateur. À l'inverse, la relation horizontale vers laquelle l'agent infiltrateur du groupe B tend implique un degré de liberté et de spontanéité plus grand qui réduit la responsabilité des interactants l'un envers l'autre et peut faire oublier au cyberprédateur qu'il s'adresse à une enfant, ce qui peut expliquer que l'introduction des sujets délicats soit plus hâtive dans les histoires conversationnelles du groupe B.

En ce qui a trait à la couverture de l'agent infiltrateur, nous croyons que puisque le niveau de méfiance varie d'un cyberprédateur à l'autre, il vaut mieux encourager la relation mentor-protégé que celle de partenaire-partenaire au cours de laquelle un adulte jouant un enfant jouant à l'adulte risque de créer une brèche sur l'acteur (Goffman, 1973) et de mettre en péril la représentation avant que le cyberprédateur n'ait dévoilé ses réelles intentions.

Chapitre 7

Phase III – Dévoilement

Actus non facit reum nisi mens sit rea - « [u]n acte ne rend pas une personne coupable à moins que son intention ne soit coupable » (*R. c. Malmo-Levine; R. c. Caine, [2003] 3 R.C.S. 571, 2003*)

Le leurre informatique tel que défini par Fortin et Lanthier (2013) (voir définition préalablement donnée en page 6) insiste sur l'idée que « le fait de communiquer avec la simple intention de commettre un second délit n'est pas moins grave que commettre ce délit (*R.C. Randall*) » et qu'« [i]l suffit de prouver que l'enfant a été leurré dans le but de faciliter l'une des infractions secondaires » pour incriminer un suspect. Ce qui signifie que ni la rencontre ni l'échange de matériel à caractère sexuel n'est nécessaire pour inculper un cyberprédateur, seule l'intention de ce dernier de corrompre un mineur suffit. Cependant, nous conviendrons qu'il est difficile de prouver une intention, à moins qu'elle ne s'inscrive de façon non équivoque dans le discours de celui qui la porte, ce qui confirme l'importance de recueillir des extraits de conversation qui montrent que le cyberprédateur tient des propos sexuels à la (pré)adolescente et tente de planifier une rencontre avec elle.

En abordant une (pré)adolescente en message privé dans un clavardoir, le cyberprédateur a forcément des attentes qui se dévoileront plus ou moins rapidement

selon son degré de méfiance fondamental et la confiance en ses moyens dans le contexte interactionnel en cours. Nous avons émis plus avant l'idée que le développement de la relation entre les interactants découle du mode opératoire du cyberprédateur afin que l'illusion de contrôle qu'il éprouve demeure intacte. Néanmoins, nous en avons fait la démonstration jusqu'à maintenant, le rôle de l'agent infiltrateur n'est pas passif et implique d'agir subtilement en tant que catalyseur dans l'avancement des projets du cyberprédateur. Dans ces conditions, il incombe à l'agent infiltrateur de procéder avec circonspection et d'agir en adéquation avec le rôle qu'il s'est jusqu'à ce point donné pour justifier l'arrestation (objectif 3.1) et garder le cyberprédateur investi jusqu'à ce que son arrestation soit organisée (objectif 3.2). Cette phase, la plus étendue et la plus exigeante du mode opératoire de l'agent infiltrateur, s'inscrit dans la séquence intermédiaire de l'histoire conversationnelle, c'est-à-dire dans la portion qui débute après la séquence d'ouverture de l'incursion initiale et qui se termine avant la séquence de fermeture de l'incursion finale. Elle se conclut lorsque les paramètres de l'arrestation ont été déterminés avec les ressources policières.

Tableau 18
Phase III – Dévoilement

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : début de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale</p> <p><i>Prérequis : une allusion à la sexualité et à la rencontre ont été faites par le cyberprédateur</i></p>
<p>Objectif 3.1 : Justifier l'arrestation</p> <p>Étape 3.1.1 : Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité</p> <p>Étape 3.1.2 : Pousser à la mise en condition explicite</p> <p>Étape 3.1.3 : Obtenir une invitation</p> <p>Étape 3.1.4 : Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la relation</p>
<p>Objectif 3.2 : Garder le cyberprédateur investi pendant l'organisation de l'arrestation</p> <p>Étape 3.2.1 : Renforcer l'engagement du cyberprédateur</p> <p>Étape 3.2.2 : Retarder le moment de la rencontre</p> <p>Étape 3.2.3 : Assurer l'existence d'une prochaine incursion</p>

7.1. Objectif 3.1. Justifier l'arrestation

Les extraits de conversation qui permettent de justifier l'arrestation sont recueillis tout au long de l'histoire conversationnelle, toutefois, c'est au cours de l'incursion initiale que se manifeste, à peu d'exceptions près, la preuve suffisante pour planifier une arrestation, et ce, peu importe le nombre d'incursions que comporte l'histoire conversationnelle.

En se dévoilant de façon aussi hâtive, un cyberprédateur pressé risque de précipiter la tombée du rideau en demandant à rencontrer la (pré)adolescente alors que les détails de l'arrestation ne sont pas encore fixés. Dans les exemples 7.1, 7.2 et 7.3, le cyberprédateur tente d'obtenir de l'information sur la localisation de la (pré)adolescente alors que les détails de l'arrestation n'ont pas été fixés, ce qui implique pour l'agent infiltrateur de donner des réponses non préférées et peut fragiliser le cadre, comme le montre le désalignement créé par le silence du cyberprédateur entre les transmissions 147 et 148 de l'exemple 7.1, et même précipiter la fin de l'incursion.

Exemple 7.1

15 CP545: what part of cedar?
 <...>
 17 AI545: **like might tell u if i know u better**
 18 CP545: what do u want to know

Exemple 7.2

50 CP545: which school?
 51 AI545: **might tell u if i know u better**
 52 CP545: ask me anything

Exemple 7.3

146 CP545: where in cedar?
 147 AI545: **like might tell u when i know u**
 (1:25)
 148 CP545: where u live?
 149 CP545: **have you ever walked naked around ur house?**

On remarque que les refus (transmissions 17, 51 et 147) sont formulés de façon à atténuer l'impact de la non-préférence qu'ils recèlent, c'est-à-dire que la (pré)adolescente, souvent après une hésitation (*like*), émet un refus conditionnel à une

meilleure connaissance de son interlocuteur¹. Même si l'incursion initiale s'arrête soudainement en 117, les deux premières occurrences de ce refus semblent être bien accueillies par le cyberprédateur qui se montre plutôt coopératif en lui offrant la possibilité de recueillir les informations qui permettront de mieux le connaître (transmissions 18 et 52). La troisième occurrence, quant à elle, débouche sur un silence plutôt long (1:25) et un changement de transaction abrupt témoignant d'un désalignement certain.

Pour éviter de mettre en danger la couverture de l'agent infiltrateur, l'équipe de représentation aura tout avantage à obtenir rapidement de la part des forces policières les détails concernant la capture ; c'est pourquoi elle devra s'efforcer d'étoffer rapidement le dossier avec des « preuves » que les intentions du cyberprédateur sont d'ordre sexuel (ou romantique) et dirigées vers la (pré)adolescente, en somme : condamnables. Nous avons relevé quatre étapes qui semblent nécessaires à la justification de l'arrestation : pousser le cyberprédateur à faire une référence explicite à la sexualité (étape 3.1.2) ; dans le cas des cyberprédateurs orientés contact, obtenir une invitation ou, du moins, la preuve d'une intention de rencontre (étape 3.1.3), expliciter la nature de la relation désirée par le cyberprédateur (étape 3.1.4). Ce processus graduel initié à la phase II et lors duquel le cyberprédateur en vient à dévoiler ses objectifs est cependant conditionnel à l'avènement des thèmes dans la conversation, ce qui implique soit d'attendre que le cyberprédateur aborde le sujet de la sexualité ou de la rencontre, soit de l'inciter habilement à le faire, stratégies qui relèvent de la première étape de l'objectif 3.1.

¹ Nous verrons que cette stratégie est spécifique à l'étape 3.2.2, lors de laquelle l'agent infiltrateur tente de retarder le moment de la rencontre.

Tableau 19

Objectif 3.1 : Justifier l'arrestation

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : séquence intermédiaire de l'histoire conversationnelle</p> <p><i>Prérequis</i> : le cyberprédateur a fait une allusion à la sexualité et à la rencontre</p>
<p>Étape 3.1.1 : Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité</p> <p>Stratégie 1 : Adopter le comportement attendu lors d'une transaction préalable</p> <p>Stratégie 2 : Tenter une amorce</p>
<p>Étape 3.1.2 : Pousser à la mise en condition explicite</p> <p>Stratégie 1 : Exploiter le flou interprétatif</p> <p>Stratégie 2 : Exprimer le désir d'approfondir son éducation sexuelle</p>
<p>Étape 3.1.3 : Obtenir une invitation</p> <p>Stratégie 1 : Refuser l'évolution de la relation vers une plus grande intimité</p> <p>Stratégie 2 : Verbaliser un sentiment négatif pour attirer une invitation en soutien</p>
<p>Étape 3.1.4 : Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la relation</p> <p>Stratégie 1 : Confier le programme de la rencontre au cyberprédateur</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur a dévoilé le caractère romantique ou sexuel de la relation</p>

7.1.1. Étape 3.1.1. Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité

Dans le but d'influencer la progression thématique à son avantage, l'agent infiltrateur doit être attentif à ce qui, dans la séquentialité de l'interaction, pousse le cyberprédateur

à orienter la conversation vers le thème de la sexualité. Lors de la phase II, nous avons observé que certaines stratégies conduisaient de façon récurrente aux thèmes délicats (voir étape 2.2.1), ce qui laisse présager l'existence d'un patron discursif chez le cyberprédateur et démontre qu'à l'instar de ce qu'avance Schütz, l'agent infiltrateur doit avoir en tête que « [t]ous les projets de [s]es actes à venir sont basés sur la connaissance dont [il] dispose au moment de l'élaboration du projet. C'est [s]on expérience d'actes menés auparavant, similaires dans leur typicalité au projet, qui vient nourrir cette connaissance » (2008, p. 27). Dans les histoires conversationnelles du groupe A, nous avons relevé deux stratégies qui reposent sur l'identification et l'exploitation d'un patron discursif chez le cyberprédateur. La première consiste à adopter le comportement attendu lors d'une transaction préalable et la deuxième à tenter une amorce.

7.1.1.1. Stratégie 1 : Répliquer un comportement ayant préalablement mené au thème de la sexualité

Chez le cyberprédateur 505, nous remarquons que les thèmes de la relation entre les interactants et de la rencontre sont la plupart du temps précédés d'un échange où l'agent infiltrateur réagit positivement à un acte complimenteur en déclarant son attitude par une évaluation positive intensifiée, par *awww*, dans l'exemple 7.4, puis par les deux *wow* et l'emoji content dans l'exemple 7.5.

Exemple 7.4

```
122 CP505: i`de drive ya anywhere
123 AI505: awww
124 AI505: ur sweet lol
125 CP505: ty
126 CP505: wanna get married....lol
```

Exemple 7.5

```

187 CP505: u should consider modeling
188 AI505: wow :)
189 AI505: ty
190 AI505: wow lol
191 CP505: love to take some pics for ya some time

```

Le rituel adopté par le cyberprédateur dans ces exemples démontre une certaine planification discursive du côté du cyberprédateur, c'est-à-dire que pour introduire les transactions liées à la relation qu'il prétend vouloir entretenir avec la (pré)adolescente, il recourt à une transaction préliminaire qui minimise l'impact du sujet à venir et vérifie à la fois l'ouverture de son interlocutrice. La transaction préliminaire constitue donc un lieu d'influence, une possibilité de prise de pouvoir pour l'agent infiltrateur et le comportement qu'il adopte à ce moment de l'interaction en détermine la suite. Dans la plupart des cas, cependant, aucune action délibérée n'est nécessaire de la part de l'agent infiltrateur, le simple fait de coopérer positivement à l'interaction suffit à orienter à un moment ou à un autre la conversation vers le thème de la sexualité. Quand ce moment tarde à venir, l'agent infiltrateur peut tenter une amorce.

7.1.1.2. **Stratégie 2 : Tenter une amorce**

L'effet d'amorçage contribue à la progression thématique en stimulant l'arrivée d'une nouvelle information par l'utilisation d'une amorce dans un contexte donné. Bref, un stimulus X dans un contexte Y engendre un comportement Z. Considérant que le contexte énonciatif, dans la représentation offerte par le cyberprédateur, est fortement empreint d'une connotation sexuelle, le stimulus prendra la forme d'une unité textuelle choisie pour son pouvoir évocateur (valeur sémantique, forme graphique ou phonique).

Le repérage des collocations personnelles permet d'identifier, dans un premier temps, les thèmes que le cyberprédateur associe à la mise en condition ou au rapprochement. Cette première étape pourra lui épargner de tendre trop de perches au hasard. Ainsi, dans l'exemple 7.6, on remarque, par l'utilisation du marqueur causal *then* à la transmission 54, que le cyberprédateur valorise l'idée que la (pré)adolescente fasse la fête.

Exemple 7.6

52 CP505: do u party
 53 AI505: i go to partys
 54 CP505: awww.good girl **then** aye

Le même champ lexical, celui de la fête, et l'appréciation positive qu'en fait la (pré)adolescente précède immédiatement l'ouverture d'une transaction de mise en condition en 95.

Exemple 7.7

91 CP505: so dont drink or smoke then
 92 AI505: **i drank a few times**
 93 AI505: smoke is ick
 94 CP505: i hear ya
 (00:49)
 95 CP505: you still a virgin

Il s'agit ici d'un effet d'amorçage sémantique de type conceptuel où l'idée de la fête et de l'alcool, dans le contexte d'énonciation en cours, active chez le cyberprédateur une autre idée : celle de la sexualité². Nous remarquons d'ailleurs la récurrence de ces thèmes apportés par le cyberprédateur dans plusieurs transactions de mise en condition

² Plus précisément, il s'agit du thème de la sexualité entre le cyberprédateur et sa victime, puisque la transaction qui suit sert à mettre la victime en condition.

et de rapprochement. Quant à la pause qui précède la transmission 95, elle peut être représentative de l'hésitation du cyberprédateur à aborder pour la première fois un thème délicat.

La valeur sémantique d'une amorce permet de l'ancrer dans un réseau conceptuel, mais par sa graphie ou sa prononciation, une unité textuelle peut en appeler une autre similaire dans la forme, comme le montrent les exemples 7.8 et 7.9 ; il s'agit d'**amorçage perceptif**.

Exemple 7.8

```

306 CP582: some steaks
307 AI582: nummy
308 CP582: lol..nummy huh
309 AI582: mmhm
310 CP582: mmhm
311 AI582: whats on ur brain?
312 CP582: nothing just bored out my mind
313 CP582: whats on your mind
314 AI582: nothing im prtty much just bored too
315 AI582: sux to be us
316 CP582: ya it does sex
(0:10)
317 CP582: sux

```

Deux amorces perceptives ont été placées par l'agent infiltrateur dans cet exemple :

1) *nummy* ou *mmhm* qui exprime la délectation ou la jouissance qui peuvent être d'ordre alimentaire ou sexuel et 2) *sux*, graphie déviante de *sucks*³, qui s'apparente beaucoup, comme le fait remarquer la transmission 316, à la graphie de *sex*.

³ L'expression *it sucks/that sucks*, qu'on peut traduire poliment en français québécois par « être poche », découle d'un autre sens du verbe *to suck* qui signifie « pratiquer une fellation » (Oxford English Dictionary, s. d.).

La référence à la sexualité faite ici par le cyberprédateur dans une transaction de gain de confiance a peu de chances d'apparaître par erreur, comme il le prétend par l'autoréparation produite en 317, puisque les lettres « e » et « u » ne sont pas contiguës sur le clavier et que le facteur vitesse de frappe est ici à exclure (vitesse moyenne 1,4 caractères/seconde pour la transmission 316, dans une transaction où la vitesse moyenne chez le cyberprédateur est de 1,1).

Dans l'exemple 7.9, plus évocateur puisqu'il réfère à la (pré)adolescente en plein acte sexuel, l'échange a lieu dans une transaction de rapprochement où il est question de planifier le programme.

Exemple 7.9

```
342 AI582: that sux
343 CP582: ya i know
344 CP582: do you?
```

Les exemples 7.8 et 7.9, dans lesquels on observe un amorçage réussi, adviennent après qu'une première transaction de mise en condition ait eu lieu, alors que ces mêmes amorces n'ont pas d'effet observable lorsqu'elles sont positionnées avant les références sexuelles. On remarque donc une évolution de l'effet d'amorçage ayant pour source *sux* et pour cible la sexualité, et qui semble être causée à la fois par l'apparition de la première transaction de mise en condition et par le thème des activités à faire ensemble.

La réaction à une amorce diffère donc selon le contexte, mais aussi selon l'individu, puisque « *it is an inherent quality of lexical priming that it is personal* » (Hoey, 2012, p. 12). Les comportements discursifs du cyberprédateur et leur distribution tracent une topographie unique et l'agent infiltrateur a tout intérêt à bien étudier la carte linguistique

du cyberprédateur pour comprendre les itinéraires possibles vers les comportements qu'il veut provoquer, à commencer par l'obtention d'une référence sexuelle explicite.

7.1.2. Étape 3.1.2. Pousser à la mise en condition explicite

Pour conserver une certaine fluidité dans l'interaction et préserver l'enthousiasme qui anime son interlocuteur, l'agent infiltrateur a tout intérêt à s'affilier ou, du moins, à ne pas se désaffilier des propos du cyberprédateur lors de ces transactions. À cet effet, les règles de la coopération conversationnelle sont mises à profit et prennent d'autant plus de valeur qu'elles sont mobilisées lors de transactions délicates. Ainsi, l'humour, l'initiative d'un compliment, l'expression d'une réponse préférée (même hésitante) à une question intime et toute autre marque d'ouverture ou d'intérêt envers le cyberprédateur et la sexualité permettent de créer un climat de complicité afin de mettre le cyberprédateur en confiance et lui indiquer que sa mise en condition fonctionne.

Toutefois, si ce climat permet d'enchaîner les sous-thèmes et de faire évoluer la conversation, il n'occasionne pas nécessairement l'explicitation attendue et l'agent infiltrateur doit régulièrement intervenir pour arriver à ses fins. Deux stratégies servant à briser le rythme dans les transactions de mise en condition ont été relevées et peuvent être combinées ou répétées selon les comportements qu'elles provoquent chez le cyberprédateur, il s'agit de l'exploitation du flou interprétatif (stratégie 1) et de l'expression du désir d'approfondir son éducation sexuelle (stratégie 2).

7.1.2.1. Stratégie 1 : Exploiter le flou interprétatif

La stratégie la plus mobilisée à des fins d'explicitation dans les transactions de mise en condition se traduit par la mise en évidence ou la création d'un flou interprétatif, c'est-à-dire un élément discursif dont l'incomplétude ou l'imprécision empêche une interprétation éclairée de l'énoncé au moment de sa production. En simulant un malentendu ou en offrant une réponse évasive, hésitante ou absente, l'agent infiltrateur invite à une réparation qui apparaît souvent sous la forme d'une explicitation.

L'absence d'une composante syntaxique (

exemple 7.10), un référencement incertain, l'utilisation d'une locution polysémique, d'un homophone ou d'une expression informelle (exemple 7.11) sont autant de sources plausibles de flou interprétatif qui représentent autant de possibilités d'ancrage pour une demande de réparation vouée à l'explicitation d'une référence sexuelle par le cyberprédateur.

Exemple 7.10

```
361 CP505: so i`m gonna have to wait 4 years
362 AI505: for what
363 CP505: to have you..lol
364 CP505: bet we can have some fun though till then
365 CP505: ever trid paint ball
```

L'absence du complément d'objet direct du verbe *to wait*, dans la transmission 361 de l'

exemple 7.10, est à l'origine de la demande de réparation faite par la (pré)adolescente en 362 et qui n'obtient qu'une résolution partielle, mais qui permet sans ambages l'ouverture d'un nouvel échange à la transmission 365.

Faciliter la compréhension de la (pré)adolescente implique pour le cyberprédateur d'augmenter son niveau d'exposition, chose qu'il n'est pas toujours enclin à faire et qui peut mener, d'un côté ou de l'autre, à de longues négociations et même, à la manière de l'exemple 7.11, causer maille à partir avec l'interlocuteur.

Exemple 7.11

```

939 CP546: idk maybe friend w/benefits lol
940 AI546: what kinda benefits?
941 CP546: like.. w/e [: whatever] comes
942 AI546: oh thats a cop out! lol
943 CP546: meanin?
944 AI546: mean u r like avoidign saying
945 CP546: haha
<...>
960 AI546: what u meant by friends with benefits what does that
mean?
961 CP546: http://dating.about.com/od/glossarywordsef/g/friends\_benefits.htm
<...>
981 AI546: so that site said friends with benefits is like being
friends and they have sex
982 AI546: is that what u meant u wanted with me?
983 CP546: u want to be explicit dont u
<...>
1000 AI546: geez that is 2 times u got mad at me so forget it i
dont need that u got snotty and i didnt do anyting
wrong
1001 CP546: who said Im mad
1002 AI546: and i dont freakin archive!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!11
1003 AI546: u did
1004 CP546: when I just asked.. a q [: a question]
1005 AI546: i mite not know a lot but im not stupid
<...>
1068 CP546: k then we are clear abt [: about] it no pressure
1069 AI546: yep
1070 AI546: boy that was a long ways to go to get one questoin
answered

```

À la transmission 940 de cet exemple, la (pré)adolescente demande réparation quant au sens de l'expression *friend with benefits*. Le refus du cyberprédateur de résoudre le flou en 941 entraîne une boucle de réparation qui s'entremêle à une dispute entre les

interactants et qui s'étire jusqu'à la transmission 1070 où la (pré)adolescente accepte enfin la résolution qui a été effectuée en 961 par le cyberprédateur.

La désaffiliation à la suite d'un refus de résolution constitue une façon d'établir clairement ses limites et peut être payante au plan relationnel, puisque fournir des efforts pour rétablir l'harmonie interactionnelle représente un investissement de la part du cyberprédateur dans la relation. L'agent infiltrateur aura par contre avantage à s'assurer de ne pas trop insister sur l'obtention d'une résolution complète et éviter ainsi d'installer ou de raviver le doute chez un cyberprédateur plus méfiant.⁴

La demande de réparation dans les 7.10 et 7.11 peut sembler infructueuse localement, étant donné l'absence d'une réponse explicite immédiate de la part du cyberprédateur, mais elle a en réalité une portée plus globale sur l'interaction puisque l'agent infiltrateur pose ainsi les limites de compréhension de son personnage et négocie une révision des implicites sexuels à la baisse pour la suite de l'histoire conversationnelle.

Enfin, le retour sur l'énoncé problématique, pour en faciliter ou en redresser l'interprétation, cause un ralentissement dans l'interaction, un « piétinement » discursif (plus ou moins long selon les cas) qui entrave la progression de la conversation. Ce qui peut sembler une immobilité discursive permet toutefois une avancée au plan relationnel et parfois judiciaire, il peut donc être avantageux pour l'agent infiltrateur de l'imposer à

⁴ Déjà, en 350, le cyberprédateur fait référence à la possibilité que son interlocutrice soit un agent infiltrateur (*u cud be a cop waiting to get me lol*). L'insistance de la (pré)adolescente dans l'exemple 7.11 fait resurgir la méfiance du cyberprédateur, pas envers l'identité de son interlocutrice, cette fois, mais plutôt envers la possibilité qu'elle puisse archiver leur conversation (transmission 1002).

son tour en ignorant, par exemple, un acte illocutoire indirect de requête d'information au profit du seul contenu propositionnel.

Exemple 7.12

445 CP505: i`m sure u have experimented a little and chose to
wait
446 CP505: I good
(0:45)
447 CP505: u there
448 AI505: **kinda**
449 CP505: whats kinda if ya don`t mind me asking
(1:46)
450 AI505: just some
451 CP505: is this to personal
452 CP505: can I ask l ?
453 AI505: k
454 CP505: you have gotten off before right

Le silence de la (pré)adolescente à la suite de la transmission 446 porte à croire qu'elle hésite quant à la valeur interrogative indirecte de la transmission 445. Les réponses évasives formulées ensuite en 448, puis en 450 poussent le cyberprédateur, pour obtenir l'information qu'il désire, à passer des questions ouvertes à une question fermée, rendant ainsi explicites ses références à la sexualité (transmission 454).

En exploitant l'énoncé problématique émis par le cyberprédateur, l'agent infiltrateur crée à son tour un flou interprétatif par la transformation de la dénotation d'un flou en un énoncé problématique. La finesse de cette stratégie réside en la façon dont ce deuxième flou interprétatif est porté au compte du cyberprédateur, alors qu'il est généré par l'agent infiltrateur. En donnant des réponses évasives et en refusant de résoudre le flou à la suite des demandes de réparation du cyberprédateur, l'agent infiltrateur incite son interlocuteur à postuler sur la valeur de ses réponses.

Ainsi, le flou interprétatif créé ou relevé par l'agent infiltrateur dans les transactions de mise en condition se manifeste à travers un contenu propositionnel imprécis⁵, une prise en charge énonciative déficiente⁶ ou une rupture du rythme conversationnel⁷, mais son recours doit toutefois être dosé de façon à ne pas impatienter le cyberprédateur qui peut croire qu'il n'y a rien à tirer de son interlocutrice et rompe l'incursion.

Finalement, l'agent infiltrateur crée du flou pour transférer la responsabilité de l'énonciation en transaction de mise en condition au cyberprédateur et demande la clarification des énoncés problématiques issus du cyberprédateur pour la même raison. On attend du cyberprédateur qu'il explicite ses intentions et qu'il les prenne en charge, seulement, il est rare que le cyberprédateur passe directement d'un haut degré d'implicite sexuel à une référence sans équivoque, il s'agit d'une progression et l'agent infiltrateur doit s'attendre à réitérer ses demandes de clarification et à multiplier les stratégies afin d'obtenir LA « preuve » qu'il désire. À travers ce processus, l'agent infiltrateur doit faire comprendre au cyberprédateur sans qu'il se sente menacé que s'il veut se rendre intelligible auprès de la (pré)adolescente, il doit s'exposer davantage. De son côté, la

⁵ Les unités textuelles que nous avons observées à cet effet sont des approximateurs (*like, kinda, k*), des quantificateurs non numériques (*some*), des mots passe-partout (*stuff*) ou des termes englobants (*everything, all the way*) qui remplacent ou modifient des actes sexuels et qui induisent l'imprécision dans le contenu propositionnel.

⁶ Les procédés régissant la prise en charge énonciative relèvent du marquage (*she [...] said*), de la modalisation épistémique (*i guess, i think*) (Dendale, 1991 ; Heritage, 2012 ; Rioux-Turcotte, 2016) ou encore de la modification de ceux-ci (*just*).

⁷ Les non-réponses ou les hésitations trop longues jouent également un rôle dans l'interprétation de l'énoncé. D'abord, elles instaurent un élément de vide dans l'interaction, une rupture du rythme interactif que le cyberprédateur cherche à combler par des relances sous forme de demandes de réparation et constituent dans ces conditions des (non-)énoncés problématiques. Ensuite, elles témoignent de l'intentionnalité de la (pré)adolescente et mesurent son engagement dans l'interaction et dans la relation.

(pré)adolescente doit faciliter le travail de mise en condition en faisant sentir son ouverture au cyberprédateur.

7.1.2.2. Stratégie 2 : Exprimer le désir d’approfondir son éducation sexuelle

L’exploitation du flou interprétatif en transaction de mise en condition représente une façon, pour l’agent infiltrateur, de mettre en exergue à la fois l’inexpérience sexuelle et une certaine réserve relative à la sexualité chez la (pré)adolescente. Ces facteurs, en plus des rares moments de désaffiliation qui adviennent lors de ces transactions, sont une façon d’encourager le cyberprédateur à endosser le rôle d’éducateur et à approfondir la mise en condition. Malgré une certaine retenue chez quelques (pré)adolescentes, elles démontrent toutes, à travers l’expression d’un sentiment négatif en lien avec leur inexpérience sexuelle ou une minimisation de l’impact négatif de la mise en condition, un désir d’approfondir leur éducation sexuelle.

Dans le discours du cyberprédateur 505, le thème de la virginité est récurrent et toujours abordé positivement (par un commentaire valorisant, une taquinerie, dans un échange complimenteur). L’agent infiltrateur tire profit de cette répétition pour amener progressivement le cyberprédateur vers une explicitation de ses références sexuelles. La démonstration récurrente d’un sentiment négatif en lien avec la virginité de son personnage permet d’ancrer le flou interprétatif dont il a été question à l’

exemple 7.10 en plus d’influer sur le cadre participatif en offrant un rôle d’« expert » au cyberprédateur.

Exemple 7.13

98 CP505: so u still a virgin
 99 AI505: yea
 100 CP505: good for u
 101 CP505: dont hear that much now adays
 102 CP505: u gonna wait till marriage
 103 AI505: **wasnt really thinkin of it**
 104 CP505: you seem like u have a good head on your sholders
 105 CP505: and u are so beutifull
 106 AI505: wow ty

Exemple 7.14

205 CP505: ill stop gotta remember your a virgin...lol
 206 AI505: o lol
 207 AI505: **is that bad?**
 208 CP505: no
 209 CP505: so do u like older men

Exemple 7.15

440 CP505: oh and still a virgin
 441 CP505: lol
 442 AI505: **sorry lol**
 443 CP505: why sorry
 444 CP505: ?
 445 CP505: i`m sure u have experimented a little and chose to wait

Exprimer, même de manière allusive, un regret quant à son manque d'expérience sexuelle implique la présence d'une volonté de changement à cet effet chez la (pré)adolescente et participe à attribuer au cyberprédateur le rôle d'éducateur qu'il semble affectionner. Les exemples 7.14 et 7.15 montrent une progression lente, mais certaine de l'implication du cyberprédateur dans l'éducation sexuelle de sa victime jusqu'à ce qu'il en vienne à prendre le rôle de celui qui sait (558 à 560 ; 562) :

Exemple 7.16

558 CP505: u will find out
 559 CP505: the first time hurts
 560 CP505: just to say

561 AI505: kinda just heard that
 562 CP505: alot to warn ya

Le flou interprétatif et la démonstration de regret collent bien aux (pré)adolescentes au caractère hésitant qui encouragent l'asymétrie dans l'interaction, mais se prêtent moins bien à celles qui adoptent un comportement plus volontaire. Chez ses dernières, le désir d'approfondir les connaissances sexuelles passe plutôt par un encouragement à l'explicite en minimisant la gravité des propos et du matériel sexuel ou en atténuant les conséquences que la mise en condition peut avoir sur elles.

Exemple 7.17

199 CP582: i dont think i have any more pics that are appropaite
 200 CP582: i spelled that all wrong
 201 AI582: so?
 202 CP582: so?
 203 CP582: what you mean so
 204 CP582: you like to see that
 205 AI582: **who cares about appropriate**

Le fait, pour l'agent infiltrateur, de conforter le cyberprédateur dans la mise en condition en lui montrant que la (pré)adolescente y est ouverte permet à ce dernier de se sentir plus en confiance et de faciliter le dévoilement.

À partir du moment où le cyberprédateur fait une référence explicite à la sexualité, le terrain devient miné pour lui, puisqu'un contact sexuel avec une mineure, même s'il est d'ordre virtuel, constitue une façon de corrompre l'enfant. Si l'agent infiltrateur réussit de surcroît à obtenir une invitation, l'arrestation sera doublement justifiée et la validité du dossier d'inculpation augmentée.

7.1.3. Étape 3.1.3. Obtenir une invitation

Au fil de la progression de la relation entre les interactants, les thèmes délicats sont amenés de façon de plus en plus explicite. Les références sexuelles relèvent de moins en moins du sous-entendu, alors que les celles liées à la rencontre, parfois timides et incertaines dans leurs premières occurrences, évoluent vers l'invitation, puis vers une planification concrète des détails du rendez-vous. Dans cette portion de l'histoire conversationnelle où l'agent infiltrateur cherche encore à justifier l'arrestation de sa cible, il s'efforce d'obtenir une séquence discursive qui atteste des intentions du cyberprédateur à entrer en contact physiquement avec la (pré)adolescente. Afin d'obtenir une invitation, deux stratégies sont observées : 1) refuser l'évolution de la relation vers une plus grande intimité ou 2) verbaliser un sentiment négatif pour attirer une invitation par soutien (voir Drew, 2018).

Des invitations ont pu être faites par le cyberprédateur à cette étape de l'histoire conversationnelle, mais l'agent infiltrateur n'y aura pas donné suite tant qu'une référence explicite à la sexualité ou la mise en évidence de la nature de la relation n'aura pas été faite.

7.1.3.1. Stratégie 1 : Refuser l'évolution de la relation vers une plus grande intimité

Dans toutes les histoires conversationnelles que nous avons analysées, il y a tôt ou tard une tentative d'approche destinée à transcender le cadre de la conversation récréative par messagerie instantanée ; il peut s'agir d'échanger des images intimes ou

pornographiques, de se livrer à des jeux sexuels chacun de son côté lors de l'interaction ou encore, plus chagement, d'avoir une simple conversation téléphonique.

En règle générale, c'est le cyberprédateur qui demande à entrer dans l'intimité de la (pré)adolescente. L'action entreprise à cet égard, le coup de fil par exemple, est considérée comme une façon de faire évoluer la relation (*talking is the next step* [CP505, transmission 808]). Toutefois, pour l'agent infiltrateur, offrir un plus grand accès à l'intimité de la (pré)adolescente peut s'avérer une entrave à la maîtrise des impressions. En effet, l'échange de photos aguichantes ou les séances de cybersexe représenteraient, aux yeux de la loi, de la provocation et remettraient en cause la validité des preuves obtenues dans le cadre de l'opération, alors que l'échange téléphonique implique des ressources externes qui ne sont pas toujours disponibles au moment opportun.

Dans le cas de l'échange téléphonique, ce sont rarement les agents infiltrateurs qui conversent de vive voix avec le cyberprédateur, mais plutôt un agent vérificateur avec une voix s'approchant de celle d'une (pré)adolescente. L'implication d'une troisième personne dans l'histoire conversationnelle demande que celle-ci soit en mesure de faire croire au cyberprédateur, à la fois par le fond et par la forme de son discours, qu'elle est bien la (pré)adolescente avec qui il entretient une relation virtuelle, ce qui multiplie les risques de rupture du cadre et explique que les échanges téléphoniques soient peu encouragés par les agents infiltrateurs eux-mêmes, et souvent refusés au cyberprédateur.

Malgré la désaffiliation que peut causer le refus d'un échange téléphonique au plan local, il peut s'avérer positif pour l'évolution de la relation au plan global s'il encourage le

cyberprédateur à proposer une alternative pour faire évoluer la relation, comme c'est le cas dans l'exemple 7.18.

Exemple 7.18

189 CP545: u have a cell?
 190 AI545: sometimes when my mom pays the bill
 191 AI545: **do u got one?**
 192 CP545: yeah
 193 CP545: have 1 now?
 194 AI545: **my moms got it**
 195 CP545: any of ur friends got 1?
 196 AI545: ya
 197 AI545: they aint here
 198 CP545: invite them over or go to their place if u can
 199 AI545: **cant right now lol**
 200 CP545: why?
 201 AI545: cause i been there all weekend
 202 AI545: they didnt invite me now
 203 CP545: invite them to ur place
 204 AI545: **i can 2 morrow**
 205 CP545: wanna try something with me?
 206 AI545: what?
 207 CP545: ill talk you throught fingering ur self and you tell
 me how u feel
 208 AI545: like cyber?
 209 CP545: yeah
 210 AI545: **lame**
 211 CP545: whys that?
 212 CP545: is there something else ud rather do?
 213 AI545: idk
 214 AI545: like what?
 215 CP545: how late is ur mom at work tonight?
 216 CP545: how far do you live from suu[: Southern Utah
 University]?
 217 AI545: 11
 218 AI545: not far
 219 CP545: how long would i take you to walk there?
 220 CP545: it lol
 221 AI545: like 20 min maybe
 222 CP545: wanna watch a movie at my place?

Dans cet exemple, un premier refus de téléphoner au cyberprédateur est observable en 191 par une retopicalisation antéposée à sa demande qui permettrait d'évacuer le sujet pressenti par l'agent infiltrateur, mais que le cyberprédateur n'accepte pas. Deux autres

refus implicites sont produits aux transmissions 194 et 199, mais c'est la transmission 204, qui laisse présager qu'un appel pourrait être possible le lendemain, qui semble convaincre le cyberprédateur de lâcher prise et de proposer plutôt une relation sexuelle médiée en 205-207. Cette autre tentative d'entrer dans l'intimité de la (pré)adolescente sera également refusée en 210. Enfin, une alternative satisfaisante, la rencontre, sera offerte par le cyberprédateur en 222.

Le refus de faire évoluer la relation vers une plus grande intimité, que ce soit par l'échange d'images intimes ou de pornographie, le cybersexe ou l'appel téléphonique, consiste en réalité pour l'agent infiltrateur à une première étape de négociation sous couvert pour obtenir une invitation. Dans la plupart des cas observés, la première et seule autre alternative proposée par le cyberprédateur est celle de la rencontre ; en ce sens, l'exemple 7.18 constitue une exception, mais démontre bien que les solutions de rechange sont, dans tous les cas, plus engageantes que l'option de départ.

7.1.3.2. Stratégie 2 : Verbaliser un sentiment négatif pour attirer une invitation par soutien

Lors de la phase II, l'agent infiltrateur a pu créer une première expérience affiliative et démontrer son accessibilité contextuelle grâce à l'expression de son ennui. Il semble que la verbalisation d'un sentiment négatif lors de la phase de dévoilement puisse également faire progresser la relation.

Exemple 7.19

323 CP582: so what you got on the brains
 324 AI582: **idk sorta wish i was back in washington or even back in ohio**

325 AI582: **at least id have somethin gto do**
 326 CP582: lol
 327 CP582: ya if you wasnt young i would visit you
 328 AI582: that would be cool and im not that young
 329 CP582: younge enough
 330 CP582: i dont think your mom would like it me there
 331 CP582: right
 332 AI582: **um, since shes not here i dont guess it matters what
 she would like**
 333 CP582: true
 334 CP582: what would we do

Le sentiment d'ennui verbalisé par la (pré)adolescente en 324-325 entraîne, en 327, une invitation conditionnelle par soutien en 327 qui sera négociée par la (pré)adolescente jusqu'à ce que le cyberprédateur signifie son ouverture par la proposition du thème de la planification de la potentielle rencontre, à la transmission 334.

En 330-331, le cyberprédateur donne l'avantage de la négociation à la (pré)adolescente en lui suggérant que la sécurité de la rencontre est un enjeu important. Conséquemment, lorsqu'elle laisse entendre au cyberprédateur que le risque de se faire prendre est minime, la (pré)adolescente prend l'avantage de la négociation tout en reconfirmant son désir de rencontrer le cyberprédateur. D'invitation conditionnelle inscrite dans une transaction de gain de confiance en lien avec les activités, l'agent infiltrateur fera évoluer la conversation, par la négociation de l'objet conditionnel, vers une première transaction dédiée à la planification de la rencontre en 334.

Comme le démontrent les exemples 7.18 et 7.19, verbaliser un sentiment négatif et refuser l'évolution de la relation vers une plus grande intimité stimulent l'avancement de la relation en incitant le cyberprédateur à faire une invitation, par soutien ou par défaut.

7.1.4. Étape 3.1.4. Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la relation

Lorsqu'une invitation vient après une référence sexuelle explicite, l'agent infiltrateur doit montrer suffisamment d'intérêt pour que le cyberprédateur bascule en transaction de rapprochement et lui permette de connaître ses intentions concernant la rencontre. La stratégie de l'agent infiltrateur dépendra à cette étape des informations déjà recueillies ainsi que du niveau de méfiance et du degré d'empressement du cyberprédateur. Si la nature de la relation est déjà mise au jour, le fait d'obtenir une invitation (étape 3.1.3) semble suffire à organiser l'arrestation. Le peu d'implication nécessaire de la part de l'agent infiltrateur pour obtenir des pièces justificatives dans ce cas de figure est compensé par les efforts qu'il déploiera à l'étape 3.2.2 pour ralentir des ardeurs du cyberprédateur jusqu'à ce que les détails de l'arrestation soient fixés.

Un cyberprédateur plus pressé de passer à l'acte et démontrant moins de prudence aura tendance à mettre au jour plus rapidement le type de relation qu'il désire établir avec sa victime, alors qu'un cyberprédateur plus suspicieux prend généralement plus de temps à dévoiler ses intentions, ce qui demande plus d'implication stratégique et de patience de la part de l'agent infiltrateur.

7.1.4.1. Stratégie 1 : Confier le programme de la rencontre au cyberprédateur

Après que la (pré)adolescente ait obtenu et accepté l'invitation, la conversation dévie rapidement vers la planification du programme (la transmission 334 de l'exemple 7.19 en fait foi). Les transactions destinées à déterminer les activités auxquelles prendront part

les interactants lors de la rencontre tendent à être très longues et l'agent infiltrateur doit jouer de finesse pour montrer suffisamment d'indécision pour que le cyberprédateur précise son objectif sans toutefois qu'il ne s'éloigne de l'objet transactionnel.

Dans l'extrait qui suit, on constate que l'agent infiltrateur demeure extrêmement flou et tâtonne jusqu'à ce que le programme soit planifié.

Exemple 7.20

```

334 CP582 what would we do
335 AI582 idc [I don't care]
336 AI582 im up for pretty much anything that wont kill me
<...>
371 CP582 well what could we do
372 AI582 whatever u want
373 CP582 like
374 AI582 im game for anything
<...>
388 CP582 what are you looking for
389 AI582 to not be bored
390 CP582 lol
391 CP582 me too
392 CP582 so
(1:02)
393 AI582 so what to do?
394 CP582 idk [I don't know]
<...>
(1:17)
407 AI582 well what do u like to do?
408 CP582 i like anything outdoors, pool,movies, sex, drinking
<...>
418 CP582 which one of those do you like the most
419 AI582 um prolly the pool and the last two
428 CP582 out of those
429 CP582 your 2 fav.
430 CP582 ?
431 AI582 well i dont know where to play pool
432 CP582 idk
433 AI582 so that means pools out
434 CP582 yep
435 CP582 idk were to go for a movie besides your house
436 AI582 thats cool
437 CP582 then i guess we could dothat and your 2 fav.
438 AI546 yeah?
439 CP546 ya

```

La négociation du programme, dans l'exemple 7.20, est confiée au cyberprédateur comme en témoignent l'indécision et l'imprécision de la (pré)adolescente ainsi que sa faible initiative. Dans un premier temps, l'agent infiltrateur utilise des termes vagues et des anaphores comme *idc* (335), *anything* (336 et 374), *whatever* (372), *the last two* (419) et *it* (425) tout au long de l'extrait, ce qui laisse au cyberprédateur la tâche de proposer et d'explicitier les activités négociées. Ensuite, les interventions initiatives qui relèvent de la planification à proprement parler appartiennent toutes au cyberprédateur, l'agent infiltrateur ne prend l'initiative en 393 et 407 que pour réorienter le cyberprédateur vers l'objet transactionnel en raison de silences de sa part qui durent plus d'une minute. À partir du moment où le sexe et l'alcool font partie du programme, la (pré)adolescente s'engage davantage : elle élimine le billard en 431-433 et confirme avec le cyberprédateur que le programme est bien complet en 438, ce qui permet de clore la transaction.

La négociation du programme par l'agent infiltrateur de manière imprécise et indécise, mais toujours intéressée, permet d'atteindre l'objectif 3.1 lorsque le caractère de la relation n'a pas été déterminé avant d'avoir obtenu une référence explicite à la sexualité suivie d'une invitation. Faire ressortir le caractère sexuel ou romantique de la rencontre à l'étape 3.1.4 demande de la patience de la part de l'agent infiltrateur puisque les transactions de rapprochement sont généralement longues et stagnantes.

Si le cyberprédateur a déjà fait part de ses attentes à la (pré)adolescente en lui faisant comprendre qu'il désire une relation romantique ou sexuelle, l'invitation (étape 3.1.3) devient l'aboutissement de l'objectif 3.1, puisque l'agent infiltrateur a alors tous les

éléments en main pour présenter le dossier aux forces policières. L'étape 3.1.4 n'a alors pas lieu d'être.

7.1.5. Groupe B – Réalisation de l'objectif 3.1

Les histoires conversationnelles provenant du groupe B montrent une propension à sauter des étapes dans les modes opératoires tant du cyberprédateur que de l'agent infiltrateur. Comme il en a été question précédemment dans les observations relatives à ce groupe, les thèmes délicats adviennent dès le début de la séquence intermédiaire, au détriment des transactions de gain de confiance axées sur la connaissance de l'autre qu'on observe dans le groupe A.

L'insertion de références sexuelles s'opère parfois simplement par l'initiation de la séquence intermédiaire par l'agent infiltrateur, comme il en a été question à l'objectif 2.2. Il arrive aussi, dans les histoires conversationnelles du groupe B, que la première référence sexuelle soit explicite, ce qui permet d'emblée d'atteindre l'objectif 3.1 (ainsi que les objectifs 2.1 et 2.2) dans le premier échange de la séquence intermédiaire de l'incursion initiale. L'exemple 6.26', tiré de l'histoire conversationnelle 306, en constitue un bon exemple :

Exemple 6.26'

20 AI306: so what do you do for fun?
21 CP306: well I love making out lol

Nous considérons qu'à la différence de la référence sexuelle obtenue à la transmission 94 de l'histoire conversationnelle 545 (*ever kissed a guy ?*, exemple 6.21, objectif 2.2 présenté à la page 217), l'intervention du cyberprédateur de l'histoire

conversationnelle 306 en 21 relève ici de l'explicite pour trois raisons : 1) il ne s'agit pas d'embrasser chastement, mais de mettre sa langue dans la bouche d'un partenaire, et 2) il ne s'agit pas de partager un moment ponctuel de la vie passée de la (pré)adolescente (*ever kissed* utilise le passé composé – *present perfect tense*), mais plutôt d'une activité que le cyberprédateur affectionne de façon durable dans le temps (*I love making out* utilise le présent de l'indicatif – *simple present tense*) et 3) l'implication de la part du cyberprédateur est beaucoup plus grande dans l'exemple 6.26', comme l'indique le verbe *love*.

L'affiliation (transmission 2) dans un échange à thématique sexuelle hâtif peut également inciter le cyberprédateur à initier une transaction de mise en condition explicite, comme on le voit à la transmission 6 de l'exemple suivant :

Exemple 7.21

1 CP473: do u like nudity
 2 AI473: **idk do u?**
 3 CP473: i like nudity
 4 CP473: do u like to get nude or see nudes
 5 CP473: do u have cam
 6 CP473: i like to stroke my cock

Les stratégies de réorientation vers le thème de la sexualité sont rarement nécessaires, comme le montre le tableau 20, puisque le cyberprédateur tentera tôt ou tard de préparer sa victime à un contact sexuel. Elles s'avèrent toutefois utiles lorsque le cyberprédateur tarde à entrer dans le vif du sujet.

Tableau 20

Étape 3.1.1 Réorienter la conversation vers le thème de la sexualité-
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Répliquer un comportement ayant préalablement mené au thème de la sexualité	1	0
Stratégie 2 : Tenter une amorce	2	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	2	5

Les stratégies utilisées par les agents infiltrateurs du groupe A ne se retrouvent que partiellement dans les histoires conversationnelles du groupe B. Par exemple, le rôle de mentor est endossé par le CP306, mais il ne lui est pas attribué par la (pré)adolescente, il se l'attribue lui-même. Aussi, le flou interprétatif est très peu exploité, sinon par des demandes d'explicitation ou des vérifications de compréhension plutôt directes (transmission 24 de l'exemple 7.22 et transmission 18 de l'exemple 6.27')

Exemple 7.22

```

20 CP342: interested? :)
21 AI342: in what?
22 CP342: having fun
23 CP342: lol
24 AI342: what do you mean?
25 CP342: wanna kiss :)

```

Exemple 6.27'

16 AI294: so whats up?
 17 CP294: just bored lookin for alittle action tonite
 18 AI294: kewl like chattin and all that?
 19 CP294: naw like make out and/or sex
 20 AI294: ooo i c
 21 CP294: yep

Les stratégies utilisées dans les histoires conversationnelles du groupe B pour l'atteinte de l'objectif 3.1 montrent moins de raffinement que celles utilisées dans le groupe A, ce qui peut être dû à la rapidité avec laquelle les cyberprédateurs se dévoilent et aux raccourcis utilisés précédemment par les agents infiltrateurs.

Tableau 21

Étape 3.1.2 Pousser à la mise en condition explicite-
 Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Exploiter le flou interprétatif	4	2*
Stratégie 2 : Exprimer le désir d'approfondir son éducation sexuelle	4	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	1	3

* Les agents infiltrateurs du groupe B sont beaucoup moins subtils dans leur exploitation du flou interprétatif qu'ils emploient lors de demandes d'explicitation directes.

En ce qui a trait à l'étape 3.1.3, nous avons observé que des invitations venaient rapidement après une référence explicite à la sexualité dans les histoires conversationnelles du groupe A : en moyenne 64 transmissions plus tard ; le nombre de transmissions moyen est encore plus court dans les conversations du groupe B : 23,75, en excluant l'histoire conversationnelle 473 qui implique un cyberprédateur qui semble orienté fantasme plutôt que contact. Le tableau 22 exclut d'ailleurs cette histoire conversationnelle puisqu'aucune invitation formelle ne viendra du cyberprédateur 473.

Tableau 22
Étape 3.1.3 Obtenir une invitation -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Refuser l'évolution de la relation vers une plus grande intimité	3	2
Stratégie 2 : Verbaliser un sentiment négatif pour attirer une invitation par soutien	3	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	2

À cette étape encore, nous remarquons que les agents infiltrateurs du groupe B ont rarement à intervenir pour que le cyberprédateur pose l'action attendue, le simple fait de montrer de l'ouverture aux propos et suggestions du cyberprédateur permet de faire

progresser l'interaction vers le thème de la rencontre. Nous n'avons relevé aucune occurrence de la stratégie 2, soit verbaliser un sentiment négatif pour attirer une invitation par soutien, dans les histoires conversationnelles du groupe B, toutefois, décourager un échange téléphonique ou une séance de cybersexe pour encourager le contact physique semble, tout comme dans le groupe A, porter ses fruits chez le cyberprédateur qui tarde à actualiser la rencontre.

Enfin, comme le montre le tableau 23, dans les histoires conversationnelles du groupe B, le caractère de la rencontre est, la plupart du temps, dévoilé avant que vienne l'invitation.

Tableau 23

Étape 3.1.4 Faire ressortir le caractère romantique ou sexuel de la rencontre -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Confier le programme de la rencontre au cyberprédateur	3	1
Caractère de la rencontre déjà défini avant l'invitation	2	4

En résumé, pour obtenir une référence explicite, les agents infiltrateurs du groupe B ont exploité le flou interprétatif, comme c'est le cas dans le groupe A, mais de façon moins subtile. La stratégie qui consiste à refuser l'évolution de la relation vers une plus grande

intimité pour encourager le contact physique s'avère également efficace dans le groupe B. Enfin, une seule histoire conversationnelle demandait la négociation du programme avec le cyberprédateur pour franchir l'étape 3.1.4, puisque les autres dévoilaient déjà le type de relation attendu par le cyberprédateur. Même si le cyberprédateur a la liberté de fixer le programme, la négociation des activités lors de la rencontre est menée différemment dans le groupe B, en prenant plus d'initiative et en usant moins de finesse.

Afin de justifier l'arrestation, il n'est pas nécessaire de passer par toutes ces étapes ; nous l'avons mentionné en introduction à cette section, le seul fait de faciliter une rencontre ou de leurrer un enfant avec l'intention de le corrompre représente déjà un motif suffisant à l'arrestation. Toutefois, plus les preuves seront accablantes, plus la justice sera sévère, c'est la raison pour laquelle il vaut mieux avoir en main plus de pièces justificatives que moins. Tout au long de cette section, il a été question de légitimer l'arrestation et nous avons conclu qu'il suffisait à cet effet d'obtenir du cyberprédateur des informations sur le caractère sexuel ou romantique de la relation qu'il compte développer avec la (pré)adolescente.

Concrètement, puisque nous n'avons pas accès aux coulisses de Perverted Justice, nous ne savons pas à quel moment s'organise la capture, par conséquent, nous avons dû nous en tenir à des indices discursifs et logiques pour identifier ce jalon dans les histoires conversationnelles. Pour ce faire, nous avons pris en compte que le temps et la concentration nécessaire pour transmettre un dossier à la police sont supérieurs aux ressources dont dispose l'agent infiltrateur lorsqu'il est en conversation avec sa cible.

Nous en avons déduit que la transmission du dossier devait se faire entre deux incursions. Si les forces policières considèrent que le dossier constitué est suffisant pour appréhender la cible, certains détails pourront être mis en place : le lieu de la capture, par exemple. Il faudra cependant attendre la suite des événements pour fixer les autres détails, puisqu'ils dépendront de l'occurrence d'une incursion interactionnelle subséquente entre le cyberprédateur et l'agent infiltrateur. Nous supposons que lorsque cette incursion aura lieu, l'équipe de représentation prendra contact avec les forces policières pour procéder à l'arrestation et que l'agent infiltrateur devra orienter le cyberprédateur vers une rencontre en le contraignant aux paramètres fixés par les forces policières. Du côté de la représentation, ces contraintes impliquent de gagner du temps tant que les modalités de l'arrestation ne sont pas en place ; planifier la rencontre avec le cyberprédateur dès que les informations relatives à sa capture sont portées à la connaissance de l'agent infiltrateur et confirmer la tenue de la rencontre avec le cyberprédateur pour en tenir informées les autorités. Cette réflexion nous mène à postuler l'existence de l'objectif 3.2.

7.2. Objectif 3.2. Garder le cyberprédateur investi pendant l'organisation de l'arrestation

Même s'il est difficile d'identifier formellement l'intervention qui déclenche l'organisation de l'arrestation, il est possible de déterminer le moment à partir duquel l'agent infiltrateur détient les informations sur le lieu et le moment de l'arrestation, puisque c'est le moment — observable dans l'interaction — où il se montre disposé à faciliter la rencontre et à orienter le cyberprédateur afin qu'il se conforme aux modalités fixées avec les forces policières.

Si le contact avec les policiers est potentiellement existant depuis le début de la représentation, les marqueurs conversationnels nous laissent croire que c'est entre les objectifs 3.1 et 3.2 que les policiers font officiellement leur entrée en coulisse. À ce stade, le cyberprédateur est entré en liaison avec un (pré)adolescent sexuellement mineur, a engagé des échanges à caractère sexuel explicites et a tenté de fixer une rencontre à caractère romantique ou sexuel avec lui, ce qui devrait offrir suffisamment de preuves pour procéder à une arrestation. Le rôle de l'agent infiltrateur devient à cet instant plus spécifique : ayant convenu d'un lieu et d'un moment avec la police pour rencontrer le cyberprédateur, il doit convaincre ce dernier que ce lieu et ce moment sont optimaux pour une première rencontre. Mais afin de garder le cyberprédateur investi jusqu'à ce que les paramètres de l'arrestation soient fixés en coulisse, l'agent infiltrateur doit 1) stimuler encore et toujours l'intérêt du cyberprédateur en renforçant son engagement, 2) retarder le moment de la rencontre et 3) assurer l'existence d'une prochaine incursion. L'objectif 3.2, dont les étapes sont ancrées dans la séquence intermédiaire de l'histoire conversationnelle, est atteint lorsque le cyberprédateur initie une prochaine incursion.

Tableau 24

Objectif 3.2 – Garder le cyberprédateur investi pendant l'organisation de l'arrestation

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : séquence intermédiaire de l'histoire conversationnelle</p> <p><i>Prérequis : le cyberprédateur a évoqué la nature sexuelle ou romantique de la rencontre</i></p>
<p>Étape 3.2.1 : Renforcer l'engagement du cyberprédateur</p> <p>Stratégie 1 : Feindre de se sentir rejeté</p> <p>Stratégie 2 : Remettre en question les intentions de rencontre du cyberprédateur</p>
<p>Étape 3.2.2 : Retarder le moment de la rencontre</p> <p>Stratégie 1 : Traiter l'invitation de manière conditionnelle</p>
<p>Stratégie 2 : Désactiver l'invitation dès son anticipation</p>
<p>Stratégie 3 : Utiliser la transaction de planification pour obtenir des informations personnelles</p>
<p>Étape 3.2.3 : Assurer l'existence d'une prochaine incursion</p> <p>Stratégie 1 : Différer la fin de la conversation en cours sous prétexte d'une contrainte extérieure</p> <p>Stratégie 3 : Projeter une prochaine incursion à des fins prédéterminées</p> <p>Stratégie 3 : Initier l'incursion suivante</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur initie une prochaine incursion</p>

7.2.1. *Étape 3.2.1. Renforcer l'engagement du cyberprédateur*

Conserver l'intérêt du cyberprédateur est à ce stade particulièrement important et peut être effectué en feignant de se sentir rejeté (stratégie 1) ou en remettant en doute les intentions du cyberprédateur (stratégie 2).

7.2.1.1. **Stratégie 1 : Feindre de se sentir rejeté**

Suivant l'idée que le « *[t]iming is important in the creation of interactional involvement and the discursive construction of desire* » (Jones, 2013, p. 506), une suspension non annoncée de l'interaction imposée par le cyberprédateur devient le moment par excellence pour mettre en doute son intérêt et l'amener à s'engager davantage dans la relation.

Lorsque la (pré)adolescente feint de se sentir rejetée, particulièrement lors d'une transaction délicate, le cyberprédateur doit, au nom de son objectif de rencontre physique, réaffirmer son intérêt pour elle et s'excuser de l'avoir froissée pour lui démontre son engagement envers elle.

Dans l'exemple 7.23, l'absence prolongée (8 minutes) du cyberprédateur en fin de transaction de mise en condition donne l'occasion à l'agent infiltrateur de feindre que la (pré)adolescente se sent rejetée.

Exemple 7.23

```
559 CP505: the first time hurts
560 CP505: just to say
561 AI505: kinda just heard that
562 CP505: alot to warn ya
(8:05)
563 AI505: so now u dont like me
```

564 CP505: i love u hun\
 565 CP505: went to the store for butter\
 566 AI505: guys usully go away when i say im not pretendin
 567 AI505: o ok
 568 CP505: have to have butter for green beans
 569 AI505: lol
 570 CP505: brb [: be right back]
 571 AI505: k

En réaction à la transmission 563, le cyberprédateur nie son désintérêt et justifie son absence en 564-565. De plus, pour une première fois, en 570, lorsqu'il pressent qu'une pause sera trop longue, le cyberprédateur y prépare son interlocutrice en annonçant une rupture momentanée par *brb* (*be right back*). Ce comportement dénote un engagement supplémentaire dans la relation par le désir du cyberprédateur de ne pas contrarier la (pré)adolescente.

La (pré)adolescente qui feint de se sentir rejetée met en doute l'intérêt que lui porte cyberprédateur. De la même façon, remettre en question les intentions de rencontre du cyberprédateur le pousse à s'engager davantage dans la relation pour convaincre la (pré)adolescente de sa sincérité.

7.2.1.2. Stratégie 2 : Remettre en question les intentions de rencontre du cyberprédateur

Un autre moyen de renforcer l'engagement du cyberprédateur est de le questionner sur ses intentions de rencontre. Les exemples 7.24 et 7.25 illustrent deux façons de mettre en application cette stratégie. D'un côté, la (pré)adolescente vérifie le sérieux de l'invitation du cyberprédateur et, de l'autre, elle remet la rencontre en cause pour s'assurer du désir réel du cyberprédateur de la rencontrer.

Exemple 7.24

112 AI115: lol u wanna hang with me oh u jokin
 113 CP115: ya
 114 AI115: yeah why u gotta joke about that? kinda mean
 115 CP115: sorry didn't mean to
 116 CP115: y not..
 117 AI115: y not what?
 118 CP115: i'd hang
 119 CP115: w/ u [: with you]
 120 AI115: oh u said u were jokin
 121 AI115: cool what u wanna do :p
 122 CP115: dunno
 123 CP115: what do u usually like to do

Exemple 7.25

399 AI546: i would hae to know u a lil bit better
 400 CP546: I know .. just to see how it turns out i like
 spontanoues things. never done this b4
 401 AI546: **well we dont hae**
 402 CP546: specially with pgl3 [: parental guidance 13] lol
 403 AI546: **we dont have to**
 404 CP546: dont have to what?
 405 AI546: **meet**
 406 CP546: I know but its.. the iff.. what if we did meet and
 how wud it be
 407 CP546: going out eatin

Dans l'exemple 7.24, l'engagement du cyberprédateur se fait sentir par les excuses qu'il présente en 115 et la litote qu'il utilise (en 116, 118-119) pour remettre en question la remise en question de la (pré)adolescente et la rassurer ainsi quant à son intérêt envers elle et envers la rencontre.

Dans l'exemple 7.25, ce sont les marques de non-préférence utilisées par le cyberprédateur à la suite de la proposition de non-rencontre faite par l'agent infiltrateur – la concession (*but its*), l'hésitation (*.. the iff.*), la justification (*its.. the iff.. what if we did meet and how wud it be going out eatin*) – qui attestent de l'engagement du

cyberprédateur. Le fait de proposer de ne pas se rencontrer est aussi une façon de remettre en cause sa relation avec le cyberprédateur, de se laisser désirer.

La vérification de l'intérêt du cyberprédateur envers sa victime et de son engagement dans la relation permet à l'agent infiltrateur une certaine prise de contrôle de l'interaction : puisqu'il a été remis en doute, le cyberprédateur doit « prouver » (position faible) la légitimité de ses propos.

7.2.2. Étape 3.2.2. Retarder le moment de la rencontre

Pour des raisons techniques, l'agent infiltrateur doit pouvoir choisir le moment de la prise de contact physique, ce qui implique, après avoir accepté la rencontre, de faire patienter le cyberprédateur jusqu'au moment opportun. Cette stagnation dans la relation peut paraître risquée pour la poursuite de l'interaction, toutefois, comme nous l'avons observé à l'étape précédente, une désaffiliation peut être à la source d'une prise d'engagement dans la relation. Pour Jonason et Li (2013), se laisser désirer sert deux buts dans une relation de séduction : augmenter la demande et le désir du partenaire ; et tester son degré d'intérêt et sa volonté d'engagement. Il semble donc que le report de la rencontre puisse, lui aussi, contribuer à engager le cyberprédateur. Trois stratégies ont été décelées dans les histoires conversationnelles du groupe A afin de faire patienter le cyberprédateur : 1) traiter son invitation de manière conditionnelle ; 2) désactiver l'invitation dès son anticipation ; 3) utiliser la transaction de planification pour obtenir des informations personnelles.

7.2.2.1. Stratégie 1 : Traiter l'invitation de manière conditionnelle

Demander au cyberprédateur de mieux le connaître avant de fixer une rencontre ou de lui donner des informations permettant de localiser la (pré)adolescente constitue l'une des stratégies les plus utilisées pour reporter une invitation ou une rencontre. Le refus constitue clairement une réponse non préférée à l'invitation, toutefois, il faut faire une différence entre refuser de rencontrer quelqu'un dans l'absolu et refuser de rencontrer quelqu'un à un moment déterminé. Lorsqu'il est basé sur une contrainte temporelle, le refus d'une rencontre représente un traitement conditionnel de l'invitation ; il s'objecte à une occurrence possible de rencontrer une personne à un moment X et non à la rencontre de cette personne.

Dans l'exemple 7.26, l'agent infiltrateur se laisse désirer en remettant la rencontre en question, mais reporte également le moment de la rencontre à la transmission 399, puis à nouveau en 423 (exemple 7.27), c'est ce que nous appelons un traitement conditionnel de l'invitation.

Exemple 7.26

```
419  AI546: well we can be just like 2 friends have lunch or
      sumthing
420  CP546: ya
421  CP546: sure
422  AI546: kk
423  AI546: and i gotta get to know u a lil bit more too
424  CP546: sure what do u wanna know
```

Quoique très efficace en début d'interaction, la raison utilisée par l'agent infiltrateur de l'histoire conversationnelle 546 devient de moins en moins pertinente plus l'histoire conversationnelle avance puisque la connaissance de l'autre est de plus en plus grande.

Cette raison pourrait même participer à froisser un cyberprédateur au tempérament plus pressé et contribuer, à l'usure, à causer une rupture, comme en témoigne le désalignement rythmique du cyberprédateur de l'exemple 7.27 après la transmission 226.

Exemple 7.27

222 CP545: wanna watch a movie at my place?
 223 AI545: omg that would b kool
 224 AI545: **but i gotta know u first**
 225 CP545: what street do u live on?
 226 AI545: **like will tell u when i knwo u better**
 (0:03:01)
 227 AI545: u there?

L'idée d'avoir besoin de mieux connaître son interlocuteur avant de le rencontrer est évoquée à quatre reprises dans la première incursion de l'histoire conversationnelle 545 avant que le cyberprédateur ne mette fin de façon abrupte à la conversation. Si nous ne croyons pas que cette stratégie constitue l'unique motif de la rupture, nous remarquons toutefois une évolution de la réaction du cyberprédateur vers une désaffiliation de plus en plus grande à chacune des reprises.⁸

À cette étape de son mode opératoire, nous croyons que pour traiter conditionnellement une invitation, l'agent infiltrateur doit avoir recours à des raisons moins menaçantes pour le cyberprédateur, c'est-à-dire qui ne sont pas reliées à l'état de la relation. Lorsqu'elle ne fait pas partie du contenu propositionnel, il peut être

⁸ L'histoire conversationnelle 545 mène à l'arrestation du cyberprédateur, toutefois, cette arrestation est fondée sur des preuves circonstancielles plutôt que par une « rencontre » avec la victime, puisque cette rencontre ne sera jamais planifiée.

avantageux pour l'agent infiltrateur d'expliciter la valeur temporelle⁹ de l'invitation pour mieux la refuser.

Exemple 7.28

```

763 CP505: can ya sneak out...or will that get ya into trouble
764 AI505: when?
765 CP505: now
766 AI505: for what?
767 CP505: what ya wanna do
768 AI505: i gues go to sleep lol
769 AI505: got school tomorow
770 CP505: k

```

La question du cyberprédateur en 763 laisse présager l'imminence d'une invitation pour la soirée en cours (information temporelle donnée implicitement par son absence). En lui demandant de préciser le moment (transmission 764) et l'objet (transmission 766) de l'invitation à venir, elle fait preuve de son intérêt pour la rencontre et adoucit, tout en justifiant, le refus qu'elle se prépare à exprimer.

L'échange qui précède et prépare l'invitation (préinvitation), s'il est identifiable, constitue un endroit optimal pour imposer des conditions, puisque son utilité est justement, pour celui qui fait l'invitation, de maximiser ses chances d'obtenir une acceptation en remplissant les conditions qui pourraient être un obstacle à ses projets ou, s'il en est incapable, d'éviter de faire l'invitation pour ne pas avoir à essayer un refus.

⁹ Lorsqu'elle ne fait pas partie du contenu propositionnel, l'inscription temporelle de l'invitation correspond implicitement au moment de rencontre possible le plus rapproché de la production de l'invitation.

7.2.2.2. Stratégie 2 : Désactiver l'invitation dès son anticipation

Le report de la rencontre peut avoir lieu dans la transaction de planification de celle-ci ou, comme en témoigne l'exemple 7.29, par anticipation, en sabordant l'invitation dès son anticipation, soit lors d'une préinvitation. Cette manière de faire rend plus subtile l'implication de la (pré)adolescente dans la décision du report et, par conséquent, moins menaçant le refus.

Exemple 7.29

```

511 CP546: so did u find out abt any italian place in town
512 AI546: no i didnt get a chance
513 CP546: its k
514 AI546: mite have to wait til it gets a lil clearer
515 CP546: ya its k.. have to choose a better day

```

En 511, le cyberprédateur initie une transaction de rencontre par une préinvitation référant au lieu où la rencontre doit se tenir. L'invitation est bloquée par les interventions en 512 et 514 où la (pré)adolescente affirme, premièrement, ne pas avoir pu chercher d'endroit pour la rencontre et, deuxièmement, croire que la température du jour n'est pas favorable pour la rencontre. En désamorçant les modalités spatiotemporelles de l'invitation à venir, l'agent infiltrateur réduit les risques que l'invitation ait lieu.

Comme la préinvitation est une des préfaces les plus faciles à reconnaître (Schegloff, 2007, p. 29), l'agent infiltrateur devrait pouvoir ancrer assez facilement sa stratégie de désamorçage en utilisant les inscriptions spatiotemporelles comme des paramètres refusables. Si la stratégie échoue ou qu'il n'y a pas de préinvitation, l'agent infiltrateur pourra toujours se replier en proposant un autre thème.

7.2.2.3. Stratégie 3 : Utiliser la transaction de planification pour obtenir des informations personnelles

Prendre un recul discursif par rapport à la rencontre constitue une autre façon de se laisser désirer et peut également permettre à l'agent infiltrateur, en plus de lui faire gagner du temps, de recueillir certaines informations supplémentaires utiles à l'identification du cyberprédateur lors de sa capture et même, comme dans les transmissions 505-506 et 512 de l'exemple 7.30, de flatter son égo ; ce qui constitue généralement une bonne approche pour inciter le cyberprédateur à se dévoiler davantage et à s'impliquer encore plus dans la relation.

Exemple 7.30

```

499 CP505: so what ya wanna do if we do meet
500 CP505: gocarts
501 CP505: horse back riding
502 CP505: 4 wheelen
503 CP505: i have mini bikes too
504 CP505: ?
505 AI505: thats cool
506 AI505: ur like rich lol
507 CP505: no way
508 CP505: my dad has the horses
509 CP505: i do hane a jeep cherokee 4x4 and a dodge extendacab
510 CP505: motorcycle
511 CP505: and 3 scooters
512 AI505: wow :)
513 CP505: not rich
514 CP505: do ya have a dig camra

```

La transition du thème de la rencontre à celui des moyens financiers du cyberprédateur s'opère d'abord en 505 où la (pré)adolescente fait une évaluation positive des choix proposés en 500 à 503 au lieu de répondre à la question posée en 499. Elle initie

ensuite, par une assertion complimenteuse en 506¹⁰, un échange enchâssé qui fait office de transition vers une nouvelle transaction initiée par le cyberprédateur en 514. L'enchaînement thématique effectué par l'agent infiltrateur dans cet exemple a plusieurs incidences : obtenir des informations supplémentaires sur le cyberprédateur, repousser la planification de la rencontre, éviter de donner une réponse à l'invitation implicite du cyberprédateur, flatter l'égo de ce dernier en lui démontrant de l'admiration et se laisser désirer.

Une autre manière de se laisser désirer est de rompre l'incursion à un moment opportun en prévoyant une prochaine incursion avec le cyberprédateur. Il s'agit en fait de la prochaine étape à franchir pour atteindre l'objectif 3.2, c'est-à-dire faire que le cyberprédateur initie une nouvelle incursion.

7.2.3. Étape 3.2.3. Assurer l'existence d'une prochaine incursion

Pour pouvoir prendre rendez-vous avec le cyberprédateur, il faut pouvoir communiquer le dossier aux forces policières et attendre que ces dernières déterminent un moment et un lieu pour l'arrestation, ce qui n'est pas nécessairement possible à l'intérieur d'une même incursion, c'est pourquoi l'agent infiltrateur, lorsqu'il ne dispose pas des ressources nécessaires, doit pouvoir rompre l'incursion. Étant donné les ressources qui doivent être déployées pour l'arrestation et le travail déjà investi par l'agent infiltrateur à ce stade du processus de piégeage, il est important que le

¹⁰ Au début de l'histoire conversationnelle, à la transmission 24, le cyberprédateur dit avoir des moyens financiers supérieurs à ceux de l'adolescent moyen : « *well i do have alot more money that a typicial 14 year old* », ce qui laisse sous-entendre que sa valeur aux yeux de la (pré)adolescente devrait être supérieure à celle d'un adolescent.

cyberprédateur soit bien « accroché », qu'il considère que les efforts qu'il a lui-même investis doivent être récompensés et qu'il revienne vers la (pré)adolescente pour une prochaine incursion.

Dans les histoires conversationnelles du groupe A, c'est l'agent infiltrateur qui clôt l'incursion lorsque le cyberprédateur lui en laisse la chance. Pour s'assurer que le cyberprédateur se manifeste à nouveau, l'agent infiltrateur doit projeter la relation dans l'avenir avant de rompre l'incursion, soit en différant la conversation sous prétexte d'une contrainte extérieure (stratégie 1), soit en projetant une incursion future à des fins spécifiques (stratégie 2). Si le cyberprédateur prend les devants et clôt lui-même l'incursion, l'agent infiltrateur initiera l'incursion suivante de façon à s'assurer qu'elle ait bien lieu (stratégie 3).

7.2.3.1. Stratégie 1 : Différer la fin de la conversation sous prétexte d'une contrainte extérieure

Lorsque le contexte le permet, l'agent infiltrateur est celui qui initie la clôture de l'incursion, il choisit alors le point culminant dans le mode opératoire du cyberprédateur : la planification de la rencontre. En laissant l'interaction en suspens à un tel moment, il repousse le moment de la rencontre, mais il crée aussi une tension qui, selon nos observations, nourrit le désir du cyberprédateur à continuer la relation dans une incursion subséquente, dont il sera l'initiateur.

Exemple 7.31

```
453 CP546: if ur comfy cud go to wheeling its nearby
454 AI546: sure
455 AI546: that would be kool
```

456 AI546: i need to get off here cauz my aunt just knocked adn
told me to lol but i will be back tomorrow ok?
457 CP546: sure I have to too
458 AI546: kk
459 CP546: what time do u usually chat
460 AI546: in the nites like around 8 or so
461 CP546: ok when you see me here feel free to msg me
462 AI546: kk will ttys and nite
463 CP546: kk goodnight and have a good day tomorrow :)
<fin de l'incursion>
464 CP546: hi how have you been sorry was busy yesterday.. msg
me when you get on
465 CP546: hi

Dans la transmission 456, l'agent infiltrateur passe directement de la planification de la rencontre à la préclôture de l'incursion en prétextant une contrainte extérieure à l'interaction : sa tante. Dans la même transmission, il projette la relation dans l'avenir en suggérant qu'une prochaine incursion ait lieu dans un temps rapproché, soit le lendemain. Le succès de la stratégie est doublement démontré par la transmission épistolaire 464, lors de laquelle le cyberprédateur 1) se manifeste à nouveau et 2) s'excuse pour le rendez-vous manqué démontrant ainsi un investissement dans la relation et un désir de la faire durer dans le temps.

7.2.3.2. Stratégie 2 : Projeter une prochaine incursion à des fins prédéterminées

Rompre l'incursion en déterminant le temps et l'objet de la prochaine prise de contact constitue une autre façon de projeter la relation dans l'avenir. L'agent infiltrateur de l'exemple 7.32 profite de l'heure avancée (il est aux environs de 2h du matin) pour excuser la clôture de l'incursion et s'extraire ainsi de la négociation du moment de la rencontre.

Exemple 7.32

190 CP115: hmm, maybe i can see u tom [: tomorrow]
 191 AI115: lol well see i guess
 192 CP115: lol
 193 AI115: **ill be online early if u wanna talk about it and come
 over talk to me then im gonna go to bed**
 194 AI115: night
 195 CP115: hey, call me
 196 AI115: im gonna go to bed
 197 AI115: im tired and blinky
 198 AI115: **i talk to u later if u on if not oh well**
 199 CP115: lol, aighty
 200 AI115: night
 201 CP115: nite cutie
 <fin de l'incursion>
 202 AI115: did u even sleep?

Dans cet extrait, la (pré)adolescente rompt l'incursion dans un moment de désaffiliation. Les interactants ne s'entendent pas sur le moment de la rencontre et l'agent infiltrateur, qui insiste pour qu'elle ait lieu le lendemain, se désengage de façon à mettre le cyberprédateur au pied du mur. La transmission 193 offre deux choix au cyberprédateur : soit il accepte le moment proposé par la (pré)adolescente pour de la rencontre, soit l'incursion est rompue avec la possibilité de revenir sur le sujet le lendemain. Comme le cyberprédateur ne se ravise pas, la (pré)adolescente tente une première clôture non ratifiée par le cyberprédateur en 193 et une deuxième en 198 qui, malgré (ou à cause de) la menace d'un désengagement futur (*if not oh well*), obtient ratification auprès du cyberprédateur.

Cette séquence de fermeture peut être à la fois très stimulante pour le cyberprédateur qui voit son désir de rencontre se concrétiser et plutôt menaçante étant donné le contrôle et le désengagement dont y fait preuve la (pré)adolescente. La tentative d'initier une prochaine incursion en 202 permet à la (pré)adolescente de désamorcer la menace et de montrer son intérêt au cyberprédateur.

7.2.3.3. Stratégie 3 : Initier l'incursion suivante

Selon ce que nous observons à l'exemple 7.32, initier l'incursion suivante représente une stratégie par défaut, c'est-à-dire que faute d'avoir réussi à initier la rupture de l'incursion précédente au moment opportun et de manière à favoriser une prochaine incursion, l'agent infiltrateur tente d'initier lui-même la prochaine incursion.⁴⁴

Dans les histoires conversationnelles observées, les tentatives d'initier une nouvelle incursion se manifestent soit par un faux départ comme le montrent les exemples 7.32 et 7.33 en 202 et 745 ou par un début d'incursion tronquée, c'est-à-dire qui n'a pas de séquence intermédiaire, comme on le constate dans l'exemple 7.34. Dans tous les cas, l'objectif est de raviver le désir de rencontre du cyberprédateur pour qu'il passe à la séquence intermédiaire (exemple 7.34) ou qu'il initie la prochaine incursion (exemples 7.32 et 7.33).

Exemple 7.33

```

740 CP505: so what do u drink
741 AI505: umm oj or water or milk or whatever
742 CP505: you no what i mean
(10:26)
743 AI505: sorry my sis was here
744 AI505: no bye?
<fin de l'incursion>
745 AI505: hey
<début de l'incursion>
746 CP505: hey beutifull
747 CP505: had kids ovr the weekend
748 AI505: hey how r u

```

⁴⁴ Il est possible que le statut de connexion du cyberprédateur ne le présente pas comme disponible au moment où l'agent infiltrateur tente d'initier l'incursion, ce qui témoignerait d'une stratégie encore plus efficace où l'agent infiltrateur fait montre de son intérêt à un moment où il sait le cyberprédateur non disponible. De cette manière, le cyberprédateur ne pouvant pas donner lieu à l'incursion, compense en initiant la prochaine.

749 CP505: sorry

La fermeture de l'incursion découle d'une coupure momentanée de l'interaction par l'agent infiltrateur à la suite d'un malentendu (740 à 742). Devant le long silence de son interlocutrice, le cyberprédateur quitte l'interaction sans annoncer sa déconnexion. Une tentative d'initier une nouvelle incursion est faite par l'agent infiltrateur en 745. Même si elle résulte en un faux départ, elle signifie l'intérêt de la (pré)adolescente à entretenir une relation avec le cyberprédateur. Ce dernier initie une nouvelle incursion en 746 et s'excuse de son absence en 749 démontrant ainsi son engagement dans la relation.

Dans l'exemple 7.34, c'est le cyberprédateur qui initie la clôture de l'incursion en raison d'une contrainte externe : il est ambulancier et vient de recevoir un appel.

Exemple 7.34

371 CP545: iv got to go now i just got an ambulance call
 372 CP545: ttyl [: talk to you later]
 373 AI545: u ok?
 374 CP545: im fine someone else isnt though
 375 AI545: kk
 376 AI545: bye
 377 CP545: l8r [: later]
 <fin de l'incursion>
 378 AI545: **did u get 2 go help that person the other day when u
 had the amblance call?**
 379 AI545: :-h
 380 CP545: yeah but iv got to go
 381 CP545: ttyl
 382 AI545: ok
 383 AI545: ttyl
 <fin de l'incursion tronquée>
 384 CP545: hey

Dans cet extrait, l'agent infiltrateur tarde à ratifier la rupture pour exprimer une inquiétude à l'égard de la santé de son interlocuteur (transmission 373), mais sans retarder son départ, puisque c'est lui qui quitte l'incursion en premier (en 376). L'agent

infiltrateur initie la prochaine incursion qui est tronquée par le cyberprédateur faute de temps, puis comme escompté, c'est le cyberprédateur qui initie la prochaine incursion non tronquée en 384 démontrant, de cette manière, son engagement envers la (pré)adolescente.

7.2.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 3.2

Nous avons jusqu'à maintenant observé, dans les histoires conversationnelles du groupe B, une propension à aller de l'avant rapidement et à prendre quelques raccourcis dans le processus de piégeage. Il semble que cette façon de procéder puisse causer certaines difficultés lorsque vient le temps de faire patienter le cyberprédateur jusqu'à ce que les paramètres de l'arrestation aient été fixés.

Nous remarquons que les rares efforts des agents infiltrateurs du groupe B pour renforcer l'engagement du cyberprédateur dans la relation se traduisent principalement par une affiliation sur le thème de la sexualité dans les transactions de mise en condition. Cette stratégie, qui va à l'encontre de l'objectif 3.2 en accélérant la progression du cycle de piégeage du cyberprédateur au lieu de le ralentir, se voit remplacée, à l'étape 3.2.1, par la mise en doute des intentions du cyberprédateur (stratégie 2).

Tableau 25
 Étape 3.2.1 Renforcer l'engagement du cyberprédateur -
 Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Feindre de se sentir rejeté	2	0
Stratégie 2 : Remettre en question les intentions de rencontre du cyberprédateur	3	2
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	3

En ce qui a trait à retarder le moment de la rencontre (étape 3.2.2), à l'exception du désamorçage en préinvitation (stratégie 2) qui se fait rare dans le groupe B, on retrouve de façon régulière des stratégies apparentées à celles relevées dans le groupe A. La différence observée dépend de la façon dont elles sont mises en pratique. Par exemple, lorsque les agents infiltrateurs du groupe B traitent conditionnellement une invitation (stratégie 1), ils convoquent systématiquement l'idée qu'ils ne connaissent pas suffisamment leur interlocuteur, alors que les agents infiltrateurs du groupe A misent davantage sur une déviation par le refus des paramètres temporels. Aussi, au lieu de passer du thème de la rencontre à celui des informations personnelles pour récolter des renseignements qui pourraient être utilisés lors de la capture (stratégie 3), les agents infiltrateurs du groupe B tendent à faire avorter la planification de la rencontre en

imposant des silences prolongés (voir l'exemple 7.35 à la page 284) et des ruptures non annoncées (voir l'exemple 7.36 à la page 287) qu'ils attribuent le plus souvent à des facteurs extérieurs comme recevoir un appel ou avoir été déconnecté par le serveur. Enfin, rester flou sur la localisation n'est pas une stratégie utilisée par les agents infiltrateurs du groupe A, alors qu'elle s'avère plutôt fréquente, malgré sa stérilité, dans les histoires conversationnelles du groupe B.

Finalement, assurer l'existence d'une prochaine incursion (étape 3.2.3) dans les histoires conversationnelles du groupe B résulte en majorité de la stratégie par défaut mobilisée par le groupe A, soit initier l'incursion suivante (stratégie 3). Contrairement à ce qui se passe dans le groupe A, cette stratégie n'est pas adoptée faute de pouvoir ancrer une préclôture dans une transaction de planification de rencontre, puisque ces transactions ont aussi cours dans les histoires conversationnelles du groupe B, mais plutôt à défaut d'avoir projeté une prochaine incursion avant la séquence de clôture (stratégie 1 et 2), élément qui n'apparaît dans aucune des histoires conversationnelles du groupe A.

L'exemple 7.35 est représentatif en termes de stratégies, puisqu'il contient toutes celles qui sont mobilisées dans le groupe B lors de l'accomplissement de l'objectif 3.2.

Exemple 7.35

```

119 CP294: welllll if knew where ya was we could hang out
120 AI294: haha ya rite
121 AI294: ur messin i bet
122 CP294: umm no im not
123 AI294: lolz so ur seriously sayin u would wanna hang out?
124 CP294: umm yeah thats what im seriously saying
125 AI294: aww
126 AI294: kewl

```

127 CP294: cant really make ne plans if i dont know where u are
tho

128 AI294: **im in arkansas**

129 AI294: **northern :)**

130 CP294: town?

(02:04)

131 CP294: hello?

132 AI294: **i want to get to kno u better before i tell ya all
that**

133 CP294: umm ok

134 AI294: **how about we talk on the phone then?**

135 AI294: **so i can hear ur voice**

136 CP294: town first then ill give you my number..thats kinda
big to u know

<...>

<fin de l'incursion>

(69:49:55)

187 AI294: **u still mad at me?**

188 CP294: umm huh?

(01:45:36)

189 AI294: **u around?**

190 CP294: yep

Dans cet exemple, l'étape 3.2.1 se situe entre les transmissions 119 à 126. On y constate l'utilisation la stratégie 2 en 121 et 123, qui consiste à remettre en question les intentions de rencontre du cyberprédateur pour renforcer son engagement dans la relation. Le succès de cette stratégie est observable en 127, lorsque le cyberprédateur s'implique davantage dans la relation en effectuant une tentative de planification de la rencontre.¹²

Entre les transmissions 127 et 136, l'agent infiltrateur tente de retarder le moment de la rencontre (étape 3.2.2). D'abord, il essaie de gagner du temps en donnant des informations de localisation approximatives (128 et 129), stratégie démontrée non efficace en 130 par une demande de spécification provenant du cyberprédateur et à

¹² Malgré la valeur de reproche véhiculée par cette transmission, le cyberprédateur fait un pas en avant dans la relation.

laquelle l'agent infiltrateur évite de répondre (silence prolongé entre les transmissions 130 et 131). L'agent infiltrateur a ensuite recours au traitement conditionnel de la demande du cyberprédateur en 132 (stratégie 1) en prétextant ne pas suffisamment le connaître pour lui donner l'information réclamée. Enfin, il propose de transférer la relation vers un autre cadre interactionnel, celui de l'échange téléphonique, stratégie non utilisée par le groupe A (peut-être par manque de ressource), mais qui ne s'avère pas être un succès dans l'histoire conversationnelle 294 (exemple 7.35), où le cyberprédateur refuse de donner son numéro de téléphone et tente plutôt de le troquer contre l'adresse de la (pré)adolescente.

Cette transaction se termine lorsque le cyberprédateur rompt l'incursion sans préclôture après avoir été insulté par la (pré)adolescente qui, elle, le relance pendant une dizaine de minutes en tournant la situation en ridicule par des interventions creuses comme *is the man on the moon a hoax?* Malgré cette dérive conversationnelle, une deuxième incursion aura lieu après deux tentatives d'initiation par la (pré)adolescente (stratégie 3 de l'étape 3.2.3 utilisée aux transmissions 187 et 189).

Il existe une grande variabilité dans la façon dont se clôt l'incursion en cours lors de la phase III dans le groupe B⁴³. Nous constatons cependant que, dans la plupart des histoires conversationnelles, c'est l'agent infiltrateur qui donne lieu à l'incursion suivante. Comme le démontre l'exemple 7.36, les initiatives infertiles peuvent être nombreuses avant d'y arriver, prenant la forme de faux départs de part et d'autre

⁴³ La majorité des incursions se terminent dans l'harmonie, contrairement à ce que qu'illustre l'exemple 7.35.

(transmissions 380, 386 et 392), de transmissions épistolaires (transmissions 381, 382, 389, 391 et 393) et de transmissions échos (transmission 387).

Exemple 7.36⁴⁴

```

374 (00:00:11) AI345: if not ill be home on sunday
375 (00:00:16) CP345: ok so what town do u live in?
376 (n. d.) CP345: hello?
377 (00:00:38) CP345: did u get that?
378 (00:00:50) CP345: ???
379 (00:01:53) CP345: are you gone now
<fin de l'incursion>
380 (10:06:02) AI345: hey sry [:sorry] about last night i kept
getting logged off
381 (00:00:27) AI345: i guess u arent on this morning but i
wanted to let you know im from grand
rapids
382 (00:00:16) AI345: anywaygs guess ill talk to u later jason!
byeee!
383 (10:49:43) CP345: awesome hope to talk again soon!
384 (47:04:39) CP345: hi
385 (00:01:44) CP345: hello?
386 (03:51:04) AI345: hey u there?
387 (00:01:17) AI345: i guess not :(
388 (10:43:29) CP345: im sorry i usually leave around 10 for
work but we will talk again eventually
soon i hope
389 (08:25:10) AI345: ok thats kewl talk to u soon!
390 (03:30:10) CP345: cool
391 (49:48:11) AI345: hey just wanted to say hi hope to see u
soon!
392 (90:46:24) AI345: hey there, u around?
393 (51:29:24) AI345: hey i havent talked to you in forever!!!
<début de l'incursion>
394 (65:03:08) AI345: hey u

```

L'incursion qui se termine en 379 est close par le cyberprédateur à la suite d'une rupture non annoncée par la (pré)adolescente qui semble avoir été causée par une source externe et qui provoque plusieurs relances du côté du cyberprédateur (transmissions 376

⁴⁴ Pour des raisons d'espace, de lisibilité et pour une meilleure compréhension de l'enjeu chronémique mis au jour dans cet exemple, nous avons ajouté, dans une colonne qui n'apparaît pas dans les autres exemples, le délai entre chaque transmission.

à 379). On constate ensuite, de la transmission 380 jusqu'au début de la prochaine incursion en 394, soit 14 jours plus tard, plusieurs tentatives d'initier une nouvelle transaction majoritairement effectuées par l'agent infiltrateur. Les trois premières sont les plus intéressantes pour nous : d'abord, elles démontrent l'intérêt et l'engagement de la (pré)adolescente par le fait même de leur existence, par les excuses et la justification qu'elle offre en 380, par la projection dans l'avenir de la relation qu'elle fait en 382, mais surtout, par l'information de localisation qu'elle donne en 381 et qui répond à la question posée par le cyberprédateur juste avant la coupure.

Les exemples 7.35 et 7.36 nous donnent deux leçons sur la façon de garder le cyberprédateur investi pendant l'organisation de l'arrestation. Tout d'abord, un cyberprédateur à qui on n'a pas « enseigné » à témoigner son engagement (en feignant de se sentir rejeté, par exemple) et à se conformer au rythme de son interlocuteur risque d'être plus rébarbatif lorsqu'on lui impose un ralentissement, surtout lors de l'ultime étape que représente la planification de la rencontre. Ensuite, la stratégie utilisée pour retarder le moment de la rencontre peut influencer sur la clôture de l'incursion et empêcher l'agent infiltrateur de prévoir la prochaine incursion. Dans l'exemple 7.35, cette impossibilité provient de la clôture de l'incursion par le cyberprédateur, elle-même causée par l'échec des stratégies employées par l'agent infiltrateur à l'étape 3.2.2 ; alors que dans l'exemple 7.36, la clôture est occasionnée par une rupture non annoncée que nous supposons être une stratégie pour reporter la rencontre.

La propension à ne pas exiger du cyberprédateur qu'il s'engage davantage explique, selon nous, que les agents infiltrateurs du groupe B soient plus nombreux à relancer leur interlocuteur pour une prochaine incursion, comme le montre le Tableau 26. Le

cyberprédateur du groupe A, ayant fait plus de compromis, s'étant davantage investi dans la relation, aura tendance à revenir vers sa cible afin d'en tirer les bénéfices escomptés.

Tableau 26

Étape 3.2.3 Assurer l'existence d'une prochaine incursion -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Différer la fin de la conversation sous prétexte d'une contrainte extérieure	2	1
Stratégie 2 : Projeter une prochaine incursion à des fins prédéterminées	1	0
Stratégie 3 : Initier l'incursion suivante	2	3

En considérant que l'agent infiltrateur doit cultiver l'illusion que c'est le cyberprédateur qui contrôle l'interaction, il est possible que la conversation ne s'oriente pas toujours de façon à pouvoir mettre en œuvre les stratégies prévues par l'agent infiltrateur. Par conséquent, ce dernier doit savoir s'adapter au déroulement de l'interaction et déterminer les objectifs qui lui restent à atteindre. Reporter la rencontre, sortir d'une transaction de planification de la rencontre et assurer l'existence d'une prochaine incursion constituent les étapes nécessaires à l'atteinte de l'objectif qui vient

clure la phase de dévoilement, c'est-à-dire garder le cyberprédateur investi dans la relation alors que son arrestation se prépare en coulisse.

La phase de dévoilement est sans doute la plus longue et la plus exigeante pour l'agent infiltrateur. Même si elle ne comporte que deux objectifs à atteindre, elle s'étend sur la plus longue période de l'histoire conversationnelle, sa séquence intermédiaire. L'agent infiltrateur a d'abord pour tâche de justifier l'arrestation en poussant le cyberprédateur à la mise en condition explicite, en obtenant de lui une invitation, c'est-à-dire un projet tangible de rencontre, et en faisant ressortir le caractère romantique ou sexuel de la rencontre, si l'essence de la relation n'a pas déjà été mise au jour. Selon le degré de méfiance ou la façon de gagner la confiance de sa victime, le cyberprédateur prendra plus ou moins de temps à se dévoiler et l'agent infiltrateur peut devoir multiplier les stratégies pour recueillir le matériel incriminant qu'il convoite.

Lorsque toutes les « preuves » discursives (et parfois matérielles, dans le cas de la pornographie et des images intimes) résultant de ces étapes ont été amassées, l'arrestation peut être organisée. Le travail de l'agent infiltrateur doit alors être orienté sur ce qui se passe en coulisse et permettre de garder le cyberprédateur investi jusqu'à ce qu'il puisse le guider vers le lieu et le moment de son arrestation. Trois étapes sont franchies pour y arriver : renforcer l'engagement du cyberprédateur (étape absente de la majorité des histoires conversationnelles du groupe B), retarder le moment de la rencontre et assurer l'existence d'une prochaine incursion si l'incursion en cours ne débouche pas directement sur la rencontre. Face à un cyberprédateur pressé et dont les ardeurs n'ont pas été refrénées plus tôt dans l'histoire conversationnelle, atteindre l'objectif 3.2 peut s'avérer plus délicat et les risques de rupture peuvent être augmentés.

Le déroulement des phases I et II influe directement sur l'issue de la phase III et sert principalement à mettre la table pour celle-ci. L'agent infiltrateur gagnera à amener le cyberprédateur à adopter un rythme modéré dans le défilement de son mode opératoire tout en stimulant son investissement dans la relation en amont, afin de faciliter la réalisation des objectifs 3.1 et 3.2, et de préparer le début de la phase IV.

Chapitre 8

Phase IV – Confirmation

Les incursions qui précèdent la phase IV ont servi aux interactants à développer une intimité suffisante pour aborder explicitement le thème de la sexualité et prévoir une rencontre dont les paramètres ne sont pas encore fixés, mais dont on connaît la nature romantique ou sexuelle. La dernière phase du mode opératoire de l'agent infiltrateur sert à confirmer cette rencontre et son objet pour provoquer l'arrestation du cyberprédateur.

À l'étape 3.2.3, l'agent infiltrateur a rompu l'incursion en cours pour retarder la planification finale de la rencontre puisqu'il n'a pas les informations spatiotemporelles qui permettent de coordonner l'arrestation du cyberprédateur, ce qui signifie que la phase IV commence dans une incursion ultérieure à l'incursion initiale. De plus, puisqu'elle conduit à l'arrestation, elle se termine à la fin de la séquence finale. La phase IV se déroule conséquemment dans les incursions médianes et finale de l'histoire conversationnelle. À ce point de l'interaction, un seul objectif reste à atteindre : provoquer l'arrestation du cyberprédateur (objectif 4.1).

Tableau 27

Phase IV – Confirmation

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : Incursions médianes et finale de l'histoire conversationnelle</p> <p><i>Prérequis : les modalités de l'arrestation ont été fixées avec les ressources policières</i></p>
<p>Objectif 4.1 : Provoquer l'arrestation du cyberprédateur</p> <p> Étape 4.1.1 : Orienter la conversation vers la planification de la rencontre</p> <p> Étape 4.1.2 : Fixer les détails spatiotemporels de la rencontre</p> <p> Étape 4.1.3 : Rendre non équivoque l'objet de la rencontre</p>

8.1. Objectif 4.1. Provoquer l'arrestation du cyberprédateur

Pour provoquer l'arrestation, l'agent infiltrateur doit s'être entendu avec les forces policières sur l'emplacement où le cyberprédateur sera intercepté ainsi que sur un ou plusieurs moments lors desquels les ressources sont disponibles pour procéder à l'arrestation.

L'objectif 4.1. sert à organiser les derniers détails qui permettent de mettre en place la rencontre. Pour l'agent infiltrateur, il s'agira 1) d'inciter le cyberprédateur à aborder la planification de la rencontre ; 2) de fixer avec lui les détails spatiotemporels en lui suggérant les moments et le lieu convenus avec les forces policières ; et 3) de confirmer que la rencontre est bel et bien à caractère sexuel en rendant non équivoque son objet.

Tableau 28

Objectif 4.1 Provoquer l'arrestation du cyberprédateur

<p>Ancrage dans l'histoire conversationnelle : Incursions médianes et finale de l'histoire conversationnelle</p> <p><i>Prérequis : les modalités de l'arrestation ont été fixées avec les ressources policières</i></p>
<p>Étape 4.1.1 : Orienter la conversation vers la planification de la rencontre</p> <p>Stratégie 1 : Utiliser une amorce</p> <p>Stratégie 2 : Déterminer préalablement l'objet de l'incursion</p>
<p>Étape 4.1.2 : Fixer les détails spatiotemporels de la rencontre</p>
<p>Stratégie 1 : Proposer un moment qui réduit le risque encouru</p>
<p>Stratégie 2 : Réduire le risque pour confirmer le moment choisi</p>
<p>Étape 4.1.3 : Rendre non équivoque l'objet de la rencontre</p>
<p>Stratégie 1 : Inviter le cyberprédateur à proposer les activités</p>
<p>Stratégie 2 : Inviter le cyberprédateur à confirmer et compléter le programme</p>
<p>Objectif atteint lorsque le cyberprédateur est en route pour la rencontre</p>

8.1.1. Étape 4.1.1. Orienter la conversation vers la planification de la rencontre

Avant de pouvoir fixer les paramètres spatiotemporels de la rencontre, l'agent infiltrateur doit pouvoir entrer dans une transaction de planification de cette rencontre. Pour ce faire, il utilise les stratégies qui ont auparavant porté fruit. En tant que l'un des moteurs de la progression thématique, l'utilisation d'une amorce (stratégie 1), y compris

l'expression d'un sentiment négatif pour attirer une invitation en soutien, demeure une solution efficace, comme nous l'avons observé aux étapes 3.1.1 et 3.2.1. Aussi, tout dépendamment des paramètres planifiés par l'agent infiltrateur à l'étape 3.2.3 en ce qui concerne la nouvelle incursion, celle-ci peut avoir été préorientée vers la planification de la rencontre et n'exister qu'à cette fin, il suffira alors à l'agent infiltrateur d'entrer dans le vif du sujet (stratégie 2).

8.1.1.1. Stratégie 1 : Utiliser une amorce

L'emploi des thèmes ou comportements qui ont orienté, jusqu'à cette étape, la conversation vers la rencontre demeure la stratégie la plus utilisée dans le groupe A, c'est-à-dire le groupe des agents infiltrateurs les plus expérimentés. Cette stratégie demeure très subtile et, conséquemment, plutôt hasardeuse puisque le cyberprédateur doit être l'initiateur de la prochaine transaction et peut choisir ou non de saisir la perche qu'on lui tend. Toutefois, c'est aussi la tactique la moins menaçante pour lui puisqu'elle lui laisse le contrôle de la progression de l'interaction.

Dans l'exemple 8.1, l'amorce se trouve en 1040 dans le mot *party*, qui entraîne directement la conversation vers une préface à la planification de la rencontre en 1042.

Exemple 8.1

```
<début de l'incursion>
1031 CP505: morning sunshine
1032 AI505: hey :)
1033 CP505: i had a dream about u
1034 AI505: wow really?
1035 CP505: yep
1036 AI505: dad would kill me
1037 CP505: why
1038 AI505: sorry lol i was talkin to my freind
```

1039 CP505: k
 1040 AI505: **shes tryin to make me go with her to a party**
 1041 CP505: *aww*
 1042 CP505: *we could make our own party*

Dans cet exemple, l'agent infiltrateur, qui tire avantage de la tendance polychronique de la messagerie instantanée, feint de se tromper de destinataire en 1036 et publie une transmission destinée à une amie dans la fenêtre du cyberprédateur. En 1038, elle s'excuse, explique son erreur au cyberprédateur et lui fait connaître le contexte en 1040. En abordant ainsi le thème de la fête, auquel le cyberprédateur réagit depuis le début en initiant une transaction délicate, en combinaison avec celui de l'invitation (*tryin to make me go with her*), l'agent infiltrateur guide le cyberprédateur vers l'initiation d'une prochaine transaction destinée à la planification d'une rencontre. On constate que la tactique fonctionne en 1042 alors que le cyberprédateur reprend à son compte l'idée de la fête pour en faire l'objet de son invitation.

Le caractère particulier de cet exemple réside dans la façon dont l'agent infiltrateur réussit à camoufler sa non-ratification du thème introduit par le cyberprédateur dans le premier échange de la séquence intermédiaire (en 1036). En plus de renvoyer aux particularités du médium de communication et de permettre l'ancrage ultérieur du sujet à la fête, l'intervention en 1036 introduit la gestion du risque en référant au père (*dad*), indique qu'une activité a été discutée sans que sa tenue soit confirmée (*would*) et que cette activité serait réprouvée par le père. Ajoutant à cela la soudaineté (vitesse de frappe estimable à 4,25 caractères/seconde dans une transaction où la moyenne est de 1,17) et l'imprévisibilité (la transmission rompt la transaction en cours de façon abrupte par son inadéquation avec le thème en cours) de la transmission, il est justifiable qu'elle cause une demande de réparation de la part du cyberprédateur (*why* en 1037). Cette cassure du

rythme de l'interaction générée par l'agent infiltrateur crée le contexte d'ancrage de l'amorce.

Dans l'histoire conversationnelle 582, l'expression d'un sentiment d'ennui répété agit comme amorce à la transaction de planification de la rencontre initiée par le cyberprédateur en 639, stratégie que nous avons observée préalablement à l'étape 3.1.3 (stratégie 2) pour obtenir une invitation.

Exemple 8.2

```

<début de l'incursion en 610>
615  AI582:  whatcha doing?
616  CP582:  nothing just got out the shower
617  CP582:  what you up too
618  AI582:  nothing
619  AI582:  just bored
620  CP582:  same here
621  CP582:  any plans for the day
622  AI582:  nope
623  AI582:  u?
624  CP582:  nope
625  CP582:  :d
626  CP582:  how was your nite last night
627  AI582:  b
628  AI582:  o
629  AI582:  r
630  AI582:  i
631  AI582:  n
632  AI582:  g
633  CP582:  l
634  CP582:  o
635  CP582:  l
(00:58)
636  CP582:  whats on the brain
637  AI582:  just bored
638  CP582:  same here
639  CP582:  well maybe we can still do like we said

```

En 615, l'agent infiltrateur pose la question qui initie la séquence intermédiaire de la seconde incursion. L'ennui exprimé par la (pré)adolescente en 619 agit comme amorce en provoquant, en 621, ce qui pourrait être interprété comme une préinvitation qui peut

avoir été produite par soutien. Toutefois, malgré le laissez-passer fourni par la (pré)adolescente en 622 et le retour de question en 623 qui peut faire office de préinvitation, le cyberprédateur ne s'engage pas dans une transaction de planification de rencontre.

L'agent infiltrateur utilise à nouveau l'ennui comme amorce de 627 à 632 et crée un désalignement rythmique par la non-production d'une intervention après 635. La relance que lui fait le cyberprédateur en 637 lui permet de répéter encore une fois l'expression de son ennui, ce qui amène finalement le cyberprédateur à initier la transaction attendue en 639.

8.1.1.2. Stratégie 2 : Déterminer préalablement l'objet de la nouvelle incursion

Jusqu'à cette étape, les stratégies de réorientation dans le groupe A reposent souvent sur l'utilisation d'amorces et d'autres stratégies peu menaçantes qui laissent croire au cyberprédateur qu'il est maître du jeu. La phase de confirmation est rendue possible grâce à l'intimité qui s'est créée entre les interactants et à l'engagement réciproque dont ils font preuve dans l'interaction, c'est pourquoi, plus l'histoire conversationnelle avance, plus il est légitime pour la (pré)adolescente de s'affirmer et de prendre l'initiative dans la conversation.

À l'étape 3.2.3, l'agent infiltrateur 115 assure l'existence d'une prochaine incursion en déterminant à l'avance son objet : la planification de la rencontre (exemple 7.32). Le prochain contact devient donc par avance explicitement orienté, ce qui explique que le cyberprédateur entame la séquence intermédiaire en entrant dans le vif du sujet (transmission 206).

Exemple 8.3

```

203 CP115: hey wassup?
204 AI115: heya not much
205 CP115: right on
206 CP115: i wish i could see ya today
207 AI115: lol well wishin aint nothin but woulda coulda

```

La stratégie exploitée dans cet extrait dépend de l'étape 3.2.3 et demande une planification de la communication, puisqu'il s'agit de mettre en place dans l'incursion A ce qu'il adviendra dans l'incursion B.

Quand la transaction de planification est entamée, l'agent infiltrateur tente de fixer les détails spatiotemporels de la rencontre.

8.1.2. Étape 4.1.2. Fixer les détails spatiotemporels de la rencontre

L'endroit où se tiendra l'arrestation doit être déterminé par les forces policières qui affecteront une résidence à la rencontre. Toutefois, ce n'est pas le lieu de la rencontre qui demande négociation puisque dans toutes les histoires conversationnelles analysées, si la rencontre n'a pas lieu chez la (pré)adolescente, le cyberprédateur y passera quand même pour aller la prendre.

Le nœud de l'étape 4.1.1 est par conséquent lié aux modalités temporelles plutôt que spatiales et c'est la gestion du risque qui permet de statuer sur un moment de rencontre.

8.1.2.1. Stratégie 1 : Proposer un moment qui réduit le risque

Rendre la rencontre sécuritaire pour le cyberprédateur implique que l'endroit et le moment où le contact physique a lieu soient exempts de tout individu pouvant le

rapporter aux autorités. Les tuteurs et autres membres de la maisonnée représentant la plus grande menace pour le cyberprédateur, l'agent infiltrateur s'assure de mentionner qu'ils seront loin de la maison au moment de la rencontre.

Exemple 8.4

```

143 CP115: it might have to be next sunday
144 AI115: well see i dunno
145 CP115: u have a curfew/
146 AI115: dad come home monday
147 CP115: ?
148 AI115: so kinda screwed there
149 CP115: u are home alone?
150 AI115: yeah
151 CP115: does he always leave>?
152 AI115: ah its random
153 CP115: k
154 CP115: its just u and ur dad then
155 AI115: my mom live in nocal
<...>
186 CP115: u think u'll have sum time next week?
187 AI115: prob not hell be here
188 AI115: so its tomorrow or not for a long time lol
189 AI115: so too bad
(01:35)
190 CP115: hmm, maybe i can see u tom [: tomorrow]

```

Dans cet exemple, il y a une négociation explicite concernant le moment du rendez-vous : la (pré)adolescente refuse les moments proposés par le cyberprédateur et suggère que, puisque son père part souvent pour plusieurs jours, la rencontre soit faite lors d'une de ces périodes. La transmission 143 a une valeur de refus par l'hésitation qu'elle recèle (*well, see, i dunno*) et les transmissions 144, 146, 148 servent à piquer la curiosité du cyberprédateur pour pouvoir lui faire savoir que le père s'absente souvent. Par la transmission 155, la (pré)adolescente ajoute à l'accessibilité contextuelle en montrant que la mère habite dans une autre région, et que, par conséquent, lorsque le père est absent, elle est seule à la maison. Dans la deuxième portion de l'exemple, la

(pré)adolescente refuse une nouvelle fois la proposition du cyberprédateur (187) sous prétexte que de la présence du père et contraint le cyberprédateur à accepter sa dernière offre avant longtemps (transmission 188). Ce désengagement de la part de la (pré)adolescente semble avoir une emprise sur le cyberprédateur qui, après un délai de 1:35 minute, reconsidère positivement, en 190, le moment proposé par la (pré)adolescente. La plage horaire du lendemain sera finalement acceptée par le cyberprédateur lors de l'incursion suivante, le père et son absence/présence à la maison étant toujours au centre des négociations.

De façon plus subtile, le moment peut être suggéré à l'extérieur d'une transaction de rencontre. Par exemple dans l'extrait qui suit, la (pré)adolescente mentionne la présence parentale dans une transaction de gain de confiance en lien avec les activités qui suit immédiatement une transaction d'accès lors de laquelle le cyberprédateur demande à la (pré)adolescente de lui téléphoner (en 893), désir qu'elle lui refuse prétextant que son père est toujours éveillé.

Exemple 8.5

```

909 CP505: so what ya thinken bout
910 AI505: seein if dads busy
911 CP505: u guys stay up late
912 AI505: sometimes
913 CP505: sutch a cutie
914 AI505: how late r u stayin up?
915 AI505: if he falls asleep?
916 CP505: dunno
917 AI505: hmm k
918 AI505: hes probly tired he just got home late last night
919 CP505: aww
920 CP505: he going out on the road soon
921 CP505: ;)
922 AI505: ya
923 AI505: he goes again on fri [: Friday] mornin

```

La réorientation de la conversation vers l'absence à venir du père, et donc vers la gestion du risque, est d'autant plus intéressante ici qu'elle permet d'éviter élégamment l'échange téléphonique tout en créant un contexte d'ancrage pour la gestion du risque. La question posée par le cyberprédateur et l'émoticône clin d'œil qu'il publie en 921 peuvent être interprétés comme une ouverture du cyberprédateur à rencontrer la (pré)adolescente lors de la prochaine absence du père. L'agent infiltrateur suggère implicitement, en utilisant l'horaire du père, des disponibilités pour la rencontre à partir du vendredi suivant.

La portée de la transmission 923 ne sera observée qu'à l'incursion suivante initiée par le cyberprédateur le lendemain du départ du père.

Exemple 8.6

```
1073 CP505: can u get away
1074 AI505: dads workin
1075 CP505: so u can
1076 CP505: ?
1077 AI505: like when?
1078 CP505: tonight
```

Cet extrait, qui suit une transaction de planification de la rencontre lors de laquelle un programme est établi, montre une préinvitation de la part du cyberprédateur en 1073 à laquelle la (pré)adolescente réagit positivement, en 1074, par un sous-entendu qui repose sur un élément de gestion du risque : le fait que le père soit absent à cause du travail rend la sortie de la (pré)adolescente possible. Le sous-entendu n'est pas relevé par le cyberprédateur, qui pose à nouveau la question en 1075-1076 pour obtenir une réponse explicite qui ne viendra pas, puisque la (pré)adolescente réagit par une question permettant de valider le moment pour lequel cette invitation sera valide. La réponse du

cyberprédateur vient fixer la rencontre dans le temps (*tonight*) à un moment précédemment indiqué par la (pré)adolescente comme convenable.

Les exemples 8.5 et 8.6 montrent que la gestion du risque fait partie des préoccupations des deux interactants : le cyberprédateur ne voulant pas se faire prendre par les autorités et la (pré)adolescente ne voulant pas se faire prendre par ses tuteurs. Le fait d'indiquer au cyberprédateur le moment où le risque est le plus faible incite ce dernier à l'exploiter pour la rencontre sans que l'agent infiltrateur ait à lui forcer la main.⁴

8.1.2.2. Stratégie 2 : Réduire le risque pour confirmer le moment choisi

Dans les cas où le moment suggéré par le cyberprédateur convient, le travail de l'agent infiltrateur est d'encourager la tenue de la rencontre en trouvant des solutions

Exemple 8.7

```
650 CP546: do u have any school inservice day next week
651 AI546: i dont think so but i could just skip
652 CP546: u wont get in trouble?
653 AI546: nah if the skool calls they will just leave a message
        on the answering machine and i can delete it lol
654 CP546: u can say ur not feelin well
655 AI546: yea i c ould do that too
```

Les transmissions de la (pré)adolescente dans cet extrait sont toutes affiliatives, toutefois deux d'entre elles dépassent l'affiliation et constituent une facilitation. En effet, les transmissions 651 et 653 montrent une volonté de mettre en place la rencontre, de

⁴ Il est vrai que l'histoire conversationnelle 115, lors de laquelle la (pré)adolescente tente ouvertement de contraindre la rencontre à un moment déterminé, fait exception à cette tendance. Cette manière de négocier est risquée, mais se marie bien avec le personnage développé par l'agent infiltrateur 115, qui est plus volontaire et affirmé que les autres personnages concernés par les histoires conversationnelles analysées.

prendre des risques pour qu'elle ait lieu. Ces risques, qui ne concernant que la (pré)adolescente qui peut se faire prendre à faire l'école buissonnière, sont encourus au profit de la sécurité du cyberprédateur, qui se présentera dans un lieu où il pourra être seul avec sa victime à un moment où personne ne devrait les déranger.

8.1.3. Étape 4.1.3. Rendre non équivoque l'objet de la rencontre

La fixation des détails spatiotemporels de la rencontre vient également concrétiser les activités qui ont été planifiées lors du stade hypothétique de celle-ci. Comme en témoigne l'exemple 7.19 à l'étape 3.1.3 (obtenir une invitation), l'objet de la rencontre se discute rapidement après avoir obtenu l'invitation même hypothétique et s'explique parfois avant d'avoir fixé le rendez-vous, mais se réitère après que la rencontre soit prévue et survient dans la dernière incursion médiane ou dans l'incursion finale selon la longueur de l'histoire conversationnelle. Il s'agit pour l'agent infiltrateur de la dernière étape à franchir avant l'arrestation, puisque les tâches qui suivront seront destinées à maintenir ce qui a été construit jusqu'au moment du rendez-vous plutôt que de construire encore sur la relation.

Nous remarquons que les stratégies employées pour obtenir l'objet explicite de la rencontre sont souvent précédées d'un échange d'engagement réciproque. Initié par l'agent infiltrateur qui remet en doute le degré d'intérêt du cyberprédateur pour la rencontre, cet échange est adjacent ou enchâssé à celui concernant spécifiquement la planification du programme et se rapproche, par son essence, de la stratégie 2 de l'étape 3.2.1. Aussi, les transactions de planification du programme sont souvent truffées de termes vagues et imprécis comme c'est le cas à la fois pour pousser à la mise en

condition explicite (étape 3.1.2) et pour faire ressortir le caractère sexuel ou romantique de la relation (étape 3.1.4). Deux stratégies spécifiques à l'étape 4.2.1 ont été relevées : une première, lors de laquelle l'agent infiltrateur invite le cyberprédateur à proposer les activités ; et une deuxième, qui demande plus d'initiative, lors de laquelle l'agent infiltrateur invite le cyberprédateur à confirmer et compléter le programme. Dans tous les cas, l'agent infiltrateur se soumet aux désirs et propositions du cyberprédateur.

8.1.3.1. Stratégie 1 : Inviter le cyberprédateur à proposer les activités

À l'échange qui ouvre la transaction de planification du programme (exemple 8.8, transmissions 530-531) succède immédiatement une demande de réitération de l'engagement de la part de l'agent infiltrateur (en 532) qui invite ensuite le cyberprédateur à lui proposer le programme qu'il a en tête (en 537).

Exemple 8.8

```

530 CP582: so what do you want to do if i do cumm there
531 AI582: im up for anything
532 AI582: do u really want to /
533 CP582: yes i do
534 CP582: do you really want me too
535 AI582: totally
536 CP582: what do you want to do to me
537 AI582: i mean ure the guest so...
538 CP582: lol
539 CP582: could i eat your pussy

```

À la question du cyberprédateur concernant le programme de la rencontre et axée sur la mise en condition (*cumm*) en 530, la (pré)adolescente se déresponsabilise du choix du programme en se montrant indécise (en 531), puis en questionnant l'intérêt du cyberprédateur pour la rencontre (transmission 532). Les échanges allant de 532 à 535

constituent une démonstration de confiance mutuelle à la suite de laquelle la reprise de la négociation du programme se resserre par une question du cyberprédateur qui implique activement la (pré)adolescente dans une activité qui le concerne : « what do you want to **do to me** ». Par la transmission 537, la (pré)adolescente accepte implicitement le rôle que lui désigne le cyberprédateur et lui fait comprendre que c'est lui qui décide. Elle l'invite ainsi à lui exposer ses désirs en sous-entendant qu'elle est encline à les assouvir, puisqu'il est son invité. Le cyberprédateur expose clairement ses intentions à la transmission suivante.

La déresponsabilisation de la (pré)adolescente doublée de son ouverture quant au programme à mettre en place à l'exemple 8.8 donne rapidement lieu à la confirmation des intentions sexuelles du cyberprédateur.

8.1.3.2. Stratégie 2 : Inviter le cyberprédateur à confirmer et compléter le programme

Lorsque des activités ont déjà été prévues pour la rencontre, l'agent infiltrateur peut y recourir pour inviter le cyberprédateur à confirmer leur tenue ou à compléter le programme. Dans l'exemple 8.9, l'agent infiltrateur utilise le résumé afin d'inciter le cyberprédateur à expliciter l'objet de la rencontre.

Exemple 8.9

```

1330 AI546: kk so we r eating pizza and watchin movies
1331 CP546: ya tahst the plan n then if we r comfy we cud do a
          lil bit of benefits
1332 AI546: lol
1333 AI546: u sure?
1334 CP546: r u not sure/
1335 CP546: ?

```

1336 AI546: yea but u seem like ur afraid to even talk about them
so i dont know how u would do them
1337 CP546: not fun talkin here .. better talkin or doing in
person
1338 AI546: yea but i only wanted to know for sure what all u
wante dto do so i would know
1339 CP546: like I said.. not much on 1st meetin.. wud do what u
have done b4 [: before] n r comfy with
1340 AI546: **so u just wanna kiss then?**
1341 CP546: u have done more than that lol
1342 AI546: u mean blow job?
1343 CP546: ya what else have u
1344 AI546: well just kissing and blow job
1345 CP546: k
1346 AI546: well **so that is what we r gonna do?**
1347 CP546: ya maybe some more.. like touchin n all
1348 AI546: kk thats kool

Tout comme dans l'exemple 8.8, cet extrait montre, des transmissions 1333 à 1337, un échange d'engagement mutuel des interactants qui précède l'explicitation de l'objet de la rencontre et s'insère dans la transaction de planification du programme. Toutefois, la stratégie centrale ici peut être observée dès la première transmission de l'exemple où la (pré)adolescente formule un résumé du programme jusqu'alors établi sous forme d'une assertion à valeur interrogative qu'on pourrait traduire par « y a-t-il autre chose que tu veux qu'on fasse ? ». L'utilisation du marqueur discursif *so* indique ici la possibilité de clôture du thème en cours par la valeur de l'intervention qui suivra. Si le cyberprédateur n'a rien à ajouter, on pourra passer au prochain thème.

L'efficacité de cette façon de résumer ce qui a été échangé pour que l'interlocuteur puisse ajouter des éléments² découle, dans l'exemple 8.9, de sa réitération. En effet, la réutilisation de la stratégie en 1340 et 1346 montre qu'elle agit par accumulation, c'est-à-

²Cette façon d'utiliser le résumé pour obtenir plus de détails s'apparente à l'étape de clôture de la méthode d'interrogatoire PEACE. La méthode d'interrogatoire PEACE, utilisée au Royaume-Uni, implique, lors de la phase de clôture, de faire un résumé du récit des événements rapportés par la personne interrogée afin de lui permettre de poser des questions ou d'apporter des éclaircissements.

dire qu'à chacun de ses emplois, le programme se spécifie davantage jusqu'à ce que l'agent infiltrateur, en 1348, ratifie la complétude dialogique en acceptant le programme.

Nous constatons dans cet extrait que l'agent infiltrateur fait lui-même des références explicites à la sexualité en 1342 et 1343. Comme il s'agit d'expliciter le sous-entendu fait par le cyberprédateur en 1341, que le contenu propositionnel a été précédemment échangé dans les mêmes termes et que l'acte sexuel concerne une expérience personnelle de la (pré)adolescente non conjointe à celle du cyberprédateur, il semble acceptable pour l'agent infiltrateur de faire une telle référence pour servir son objectif.

Nous avons constaté, grâce aux exemples 8.8 et 8.9, que lorsque les paramètres spatiotemporels de la rencontre sont fixés, l'objet de la rencontre peut être explicité en invitant le cyberprédateur à proposer les activités ou à confirmer et compléter le programme. Dans les deux cas, nous remarquons qu'un témoignage réciproque d'engagement lors de la planification du programme semble favoriser la réalisation de l'objectif 4.1.

8.1.4. Groupe B – Réalisation de l'objectif 4.1

Les histoires conversationnelles du groupe B ont rarement besoin d'être réorientées vers les thèmes qui participent directement à la finalité du cyberprédateur (étape 4.1.1). Une démonstration d'affiliation s'avère, dans presque tous les cas analysés, suffisante pour que le cyberprédateur aborde la planification de la rencontre, surtout si elle se présente dans une transaction de mise en condition.

Exemple 8.10

393 CP306: I have been thinking of you on My lap with your arms
around Me
394 AI306: that would rock
395 CP306: I am hoping to come see you sometime this month

L'évaluation positive produite par la (pré)adolescente en réponse à la mise en condition est immédiatement suivie par une réorientation du discours, par le cyberprédateur, vers la planification de la rencontre. Cette stratégie pourrait être perçue comme une amorce qui implante l'idée dans l'esprit du cyberprédateur qu'un moment d'intimité avec lui puisse plaire à la (pré)adolescente, toutefois, puisque qu'elle relève de la réaction plutôt que d'une initiative de la part de l'agent infiltrateur et qu'elle n'aboutit pas dans tous les cas à la planification de la rencontre, nous la considérons comme une stratégie générale destinée à favoriser l'harmonie interactionnelle et à maîtriser les impressions plutôt qu'une stratégie spécifiquement destinée à orienter la conversation vers la planification de la rencontre.

Le tableau 29 montre la distribution des stratégies d'orientation vers la planification de la rencontre dans les deux groupes.

Tableau 29

Étape 4.1.1 Orienter la conversation vers la planification de la rencontre -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A*	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B*
Stratégie 1 : Utiliser une amorce	3	0
Stratégie 2 : Déterminer préalablement l'objet de la nouvelle incursion	1	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	4

* Rappelons que dans chaque groupe, une histoire conversationnelle ne mènera pas à la rencontre.

Afin de fixer les paramètres spatiotemporels de la rencontre (étape 4.1.2), la stratégie qui consiste à proposer un moment sécuritaire pour la rencontre (stratégie 1) constitue, sur le modèle du groupe A, la stratégie la plus populaire. La gestion du risque est, par contre, souvent accompagnée d'une préinvitation faite par la (pré)adolescente qui permet aussi de réorienter la conversation vers la rencontre si elle s'en est éloignée. Dans le cas de l'exemple 8.11, la préinvitation permet de signifier un moment opportun pour la rencontre. La transmission 423 est produite après 6 minutes de silence dans une transaction déjà axée sur la planification de la rencontre.

Exemple 8.11

(06:03)
 423 AI345: so have anything fun planned this weekend?
 424 CP345: nope not yet
 425 AI345: thats kewl me either
 426 AI345: **my parents stranded me at home lol**
 427 CP345: oh yeah right now?
 428 AI345: **yah they went to the football game**
 429 CP345: cool
 430 CP345: how long they gonna be gone for?
 431 AI345: **tommorow afternoonn**
 432 CP345: sweet
 433 CP345: so ur alone?
 434 AI345: **yah**
 435 CP345: cool

Dans l'exemple 7.11, l'agent infiltrateur utilise une préinvitation en 423 et une demande d'invitation en 425, à laquelle il ajoute la gestion de risque en 426, elle-même complétée par une explication en 428. Le cyberprédateur montre de l'intérêt à profiter de l'occasion où la (pré)adolescente est seule à la maison en 427 et 429 et vérifie la durée dont il dispose avant que les parents reviennent en 431. Enfin, il s'assure que la (pré)adolescente est bel et bien seule chez elle en 433 avant de lui offrir de la visiter en 436.

Il y a donc correspondance entre le groupe A et le groupe B à cette étape : tous les agents infiltrateurs utilisent la gestion du risque pour suggérer un moment de rencontre au cyberprédateur ou pour lui signifier que le moment qu'il a choisi convient. La durée des négociations peut cependant varier énormément d'une histoire conversationnelle à l'autre, et ce, dans les deux groupes, toutefois la différence est beaucoup plus marquée

dans le groupe B où l'écart-type est de 334 transmissions contre 78 pour le groupe A sur des moyennes respectives de 173 et 79 transmissions³.

Tableau 30

Étape 4.1.2 Fixer les détails spatio-temporels de la rencontre -

Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Proposer un moment qui réduit le risque	3	3
Stratégie 2 : Réduire le risque pour confirmer le moment choisi	1	0
Stratégie 3 : Aucune stratégie spécifique sinon l'affiliation	0	1

Enfin, l'explicitation de l'objet de la rencontre après qu'elle ait été fixée (étape 4.1.3) et qui demande à ce que l'agent infiltrateur invite le cyberprédateur à proposer des activités (stratégie 1) ou à confirmer ou compléter le programme (stratégie 2) ne semble pas être une étape indispensable dans les histoires conversationnelles du groupe B. Nous remarquons toutefois que le témoignage d'un engagement réciproque est parfois présent en transmission de planification de la rencontre et précède immédiatement l'échange qui

³ Le nombre de transmissions qui s'étendent entre le moment où la rencontre devient concrète et le moment où les paramètres spatiotemporels sont fixés varie de 4 à 160 transmissions dans le groupe A et de 0 à 675 dans le groupe B.

comporte l'explicitation du programme, comme c'est le cas dans les histoires conversationnelles du groupe A.

Exemple 8.12

436 CP345: want me to come over?
 437 AI345: **for reals?**
 438 CP345: yeah
 439 AI345: that would be kewl :)
 440 CP345: only if you want to do everything we talked about
 441 AI345: **ok**
 442 CP345: so you want to have sex with me then?
 443 AI345: hehe yah i said that las time

Dans cet extrait, qui vient tout de suite après l'exemple 8.11, la question et l'évaluation positive intensifiée en réaction aux transmissions 436 et 438 montrent que la (pré)adolescente accepte de rencontrer le cyberprédateur. Les transmissions 438 et 439 font office de démonstration d'engagement réciproque et sont suivies, en 442, par une condition émise par le cyberprédateur qui vient confirmer de manière non équivoque la raison d'être sexuelle de la rencontre. La transmission 440 montre que même si l'explicitation est préalable à l'organisation finale du rendez-vous (*everything we talked about*), le cyberprédateur tient à s'assurer que la (pré)adolescente sait à quoi s'attendre.

Enfin, comme en témoigne le tableau 31, un des agents infiltrateurs du groupe B confirme lui-même le programme de la rencontre en demandant au cyberprédateur s'il apportera des condoms. Malgré le fait que le cyberprédateur ait été inculpé, nous croyons que cette stratégie relève de la provocation et pourrait ainsi compromettre le dossier et compliquer le processus d'inculpation.

Tableau 31

Étape 4.1.3 Rendre non équivoque l'objet de la rencontre -
Stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

Stratégie	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe A	Nombre d'agents infiltrateurs du groupe B
Stratégie 1 : Inviter le cyberprédateur à proposer les activités	3	0
Stratégie 2 : Inviter le cyberprédateur à confirmer et à compléter le programme	1	0
Stratégie 3 : Confirmer le programme	0	1
Stratégie 4 : Aucune demande d'explicitation de l'objet de la rencontre de la part de l'agent infiltrateur		3

La phase de clôture du mode opératoire de l'agent infiltrateur diffère légèrement d'un groupe à l'autre. En effet, tout comme dans les phases précédentes, les histoires conversationnelles du groupe B ne comportent pas toutes les étapes comprises dans celles du groupe A et présentent des stratégies parfois différentes. Premièrement, les stratégies de réorientation sont rarement nécessaires puisque le cyberprédateur converge la plupart du temps sans intervention de l'agent infiltrateur vers la transaction de planification de la rencontre. Deuxièmement, si l'organisation de la rencontre en matière de variables spatiotemporelles dépend de la gestion du risque, à l'instar du groupe A, le témoignage d'un engagement réciproque semble participer à franchir l'étape 4.1.2, phénomène plutôt

attesté à l'étape 4.1.3 dans les histoires conversationnelles du groupe A. Finalement, l'étape de confirmation de la nature sexuelle de la rencontre n'est pas généralisée dans les histoires conversationnelles du groupe B, contrairement à ce que nous observons dans le groupe A. Aussi, lorsqu'elle est présente, sa configuration diverge puisque le cyberprédateur oriente lui-même la discussion vers l'explicitation sans intervention de l'agent infiltrateur (exemple 8.12).

L'unique objectif de la phase IV est de s'assurer que l'arrestation ait lieu en fixant les paramètres de la rencontre (étape 4.1.2), puis en confirmant sa nature sexuelle de manière non équivoque (étape 4.1.3). L'étape 4.1.3 se situe généralement dans l'incursion finale de l'histoire conversationnelle, juste avant que le cyberprédateur se prépare à se rendre sur les lieux de son arrestation. Avec la fin de cette ultime incursion se termine la tâche de l'agent infiltrateur qui laisse place à celle des instances judiciaires.

Conclusion

Interprétation des résultats et discussion

Les objectifs que nous avons établis pour cette recherche étaient 1) de mettre en lumière le mode opératoire (phases, objectifs, étapes et stratégies) d'agents infiltrateurs expérimentés (groupe A) en contexte de cyberprédation et son intrication avec celui du cyberprédateur ; et 2) de comparer ce mode opératoire avec celui d'agents infiltrateurs que nous considérons comme moins expérimentés (groupe B).

La poursuite de ces objectifs nous a permis de déceler un mode opératoire en quatre grandes phases propres à l'agent infiltrateur quoiqu'en fonction de celui du cyberprédateur. Nous avons découvert que chacune de ces phases reposait sur des objectifs dont la réalisation dépend de la coordination des étapes et des stratégies discursives utilisées pour les franchir. Enfin, d'importantes différences ont été observées entre les histoires conversationnelles des deux groupes d'agents infiltrateurs en ce qui a trait à la composition du mode opératoire et à la mobilisation des stratégies discursives. Tous ces résultats nous ont permis d'évaluer l'importance de la planification discursive chez l'agent infiltrateur et de relever les stratégies à privilégier lors de sa mise en œuvre.

Le mode opératoire de l'agent infiltrateur est assez semblable à celui du cyberprédateur dans le sens où il est non linéaire, caractérisé par des va-et-vient entre les thèmes et objectifs, et axé sur le gain de confiance stratégique. Ces ressemblances nous semblent cohérentes étant donné la nécessité pour l'agent infiltrateur de conserver

l'illusion de contrôle que le cyberprédateur pense avoir sur l'interaction et, par extension, sur la relation.

Les phases du mode opératoire

La principale tâche de l'agent infiltrateur est conséquemment de faciliter le travail du cyberprédateur à travers le cycle de piégeage tout en conservant sa couverture de façon à obtenir les pièces justificatives nécessaires à l'arrestation du cyberprédateur. La phase I, par exemple, est directement liée à la façon dont l'agent infiltrateur met son personnage en scène pour faciliter son accès au cyberprédateur.

Dans la phase II, la (pré)adolescente témoigne de sa confiance au cyberprédateur. L'échange d'informations personnelles, relationnelles, liées aux champs d'intérêt, de même que l'adresse mutuelle de compliments servent à créer des liens et favorisent le développement de la relation nécessaire au cyberprédateur pour commencer la mise en condition et l'approche de sa victime. Dans cette même phase, la (pré)adolescente facilite son propre isolement en dévoilant une vie familiale ou affective pauvre ou défailante et en indiquant au cyberprédateur, par l'exploitation de l'asymétrie qui existe sur le plan de l'expérience de vie entre les interactants, qu'il peut constituer un bon conseiller ou un guide pour elle. Le développement de la relation, même s'il est prévalent dans l'incursion initiale, se poursuit tout au long de l'histoire conversationnelle et, comme le gain de confiance dans le cycle de piégeage du cyberprédateur, il permet de faire advenir et avancer les phases ultérieures.

La phase III se sert de l'intimité naissante entre les interactants pour faire évoluer la mise en condition vers son explicitation, pour utiliser l'isolement au profit du cyberprédateur afin de faciliter sa désinhibition.

Enfin, la phase IV sert à compléter le cycle de piégeage du cyberprédateur orienté contact en planifiant le contact physique, en fixant les paramètres de ce que le cyberprédateur considère comme une rencontre à des fins sexuelles avec sa victime et ce que l'agent infiltrateur conçoit comme le moment de l'arrestation de sa cible.

Comme l'incursion initiale est indépendante des autres incursions, alors que les incursions médianes et finales sont régies par celles qui les précèdent (principe de réaction interconversationnelle de Golopentia-Eretescu, 1985), l'incursion initiale doit, selon nous, comporter un achèvement tacite du processus de piégeage, c'est-à-dire que le cycle que proposent Olson *et al.* (2007) dans la théorie de la communication de leurre doit être complété à la rupture de l'incursion initiale. Cette condition doit être remplie afin de s'assurer de l'intérêt des interlocuteurs l'un envers l'autre, de la possibilité d'accomplissement des objectifs du cyberprédateur dans une incursion subséquente et, par le fait même, de l'existence de cette prochaine incursion. Si une rupture survient alors que ces étapes ne sont pas toutes franchies, il est du devoir de l'agent infiltrateur de compléter le cycle rapidement afin d'établir solidement les bases de son leurre. Les incursions médianes sont plutôt des reconstitutions de la première incursion où les thèmes sont exploités verticalement de façon à créer plus d'intimité entre les interlocuteurs, à resserrer les liens de confiance.

Les objectifs et étapes relatifs à chacune des phases

La mise en lumière du mode opératoire de l'agent infiltrateur découle de l'analyse de cinq histoires conversationnelles entre des agents infiltrateurs que nous considérons comme expérimentés, c'est-à-dire qui ont permis préalablement l'arrestation de plusieurs cyberprédateurs, et de cyberprédateurs qui ont été arrêtés et condamnés à l'issue des histoires conversationnelles à l'étude. Grâce à ces données, nous avons pu déceler différentes étapes suivant divers objectifs liés aux quatre phases du mode opératoire. Nous avons repéré ces étapes¹ dans chacune des histoires conversationnelles du groupe expérimenté (groupe A). D'un agent infiltrateur à l'autre, les stratégies utilisées pour franchir ces étapes peuvent diverger, mais se répliquent chez plusieurs d'entre eux. Des histoires conversationnelles provenant d'un deuxième groupe d'agents infiltrateurs moins expérimentés (groupe B) ont aussi été analysées afin de déterminer en quoi le mode opératoire et les stratégies pour franchir les étapes et atteindre les objectifs différaient de celles en usage dans les histoires conversationnelles du groupe A. Tout d'abord, nous nous sommes rendu compte que même si les quatre grandes phases étaient présentes dans toutes les histoires conversationnelles des deux groupes, plusieurs étapes et, même, objectifs franchis par le groupe A n'étaient pas poursuivis par le groupe B.

¹ Les étapes de la phase IV n'ont cependant pas été repérées dans l'histoire conversationnelle 545, puisque les objectifs de la phase III n'ont jamais été atteints. Le cyberprédateur 545, même s'il tente une approche physique avec la victime, se conduit davantage comme un cyberprédateur orienté fantasme. Son arrestation semble avoir été motivée par ses invitations au cybersexe dans le cadre de l'histoire conversationnelle analysée, mais également par le risque encouru par les jeunes à sa proximité lors de ses séjours de camping à titre de moniteur scout. L'histoire conversationnelle 473 du groupe B a également permis aux autorités de mettre la main sur un cyberprédateur qui semblait plutôt orienté fantasme, mais qui se vantait d'avoir des comportements punissables par la loi en dehors du monde virtuel.

Dès le début de l'incursion initiale, nous remarquons des différences importantes entre les groupes dans la façon de mettre en place la représentation. Par exemple, l'étape 1.2.2, qui consiste à inviter le cyberprédateur à un contact privilégié, est occultée par les agents infiltrateurs du groupe B qui, pour la plupart, initient eux-mêmes la séquence intermédiaire de l'incursion initiale, alors que c'est au cyberprédateur que revient cette action dans toutes les histoires conversationnelles du groupe A. À l'étape 2.1.1, là où l'agent infiltrateur du groupe A se place comme receveur d'affiliation, c'est le cyberprédateur qui assume ce rôle dans le groupe B. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par le fait que lorsque l'agent infiltrateur initie la séquence intermédiaire avec une intervention comme *so whats up*, il attribue la tâche d'exprimer de l'ennui au cyberprédateur pour justifier l'interaction et ne peut que s'affilier si la question lui est retournée. Toutefois, nous remarquons que même lorsqu'il est possible pour l'agent infiltrateur de créer un contexte négatif à ce moment de l'interaction, l'opportunité n'est pas saisie. D'ailleurs, elle n'est pas exploitée non plus lorsqu'il s'agit de démontrer une accessibilité contextuelle, étape à laquelle l'agent infiltrateur du groupe B préfère exploiter positivement le « célibat » de son personnage plutôt que de montrer sa vulnérabilité. L'étape 2.1.3 lors de laquelle l'agent infiltrateur du groupe A manifeste de l'intérêt au cyberprédateur en lui renvoyant une image positive de lui-même est également omise en début de séquence intermédiaire dans le groupe B. En résumé, les phases I et II existent dans les deux groupes, mais sont abrégées dans les histoires conversationnelles du groupe B. Deux facteurs peuvent être à la source de ces raccourcis : 1) le cyberprédateur est pressé, peu méfiant et se dévoile rapidement ou 2) l'agent infiltrateur désire faciliter le passage aux phases ultérieures, quitte à prendre le pas sur

le cyberprédateur, et ne voit pas de raisons d'investir davantage dans le développement de la relation en début d'interaction.

La phase III se déroule de façon plutôt similaire dans les deux groupes, quoique plus rapidement et sans grand besoin d'intervention de la part de l'agent infiltrateur dans le groupe B. Le cyberprédateur a tendance à s'y dévoiler naturellement sans qu'on ait besoin de l'y inciter, ce qui facilite la justification de l'arrestation, mais peut compliquer l'atteinte de l'objectif 3.2 qui demande de garder le cyberprédateur investi pendant la préparation de l'arrestation en coulisses. Le fait de précipiter (ou de ne pas freiner) le déroulement du cycle de piégeage dès le début de l'histoire conversationnelle permet de connaître rapidement les intentions du cyberprédateur quant à sa victime (l'objectif 3.1 est atteint en moyenne après 52 minutes de discussion dans le groupe B, alors qu'il faut en moyenne plus de 2 h 30 dans le groupe A), mais rend difficile, et surtout hasardeuse, la planification de la rencontre. Ralentir les ardeurs du cyberprédateur au moment où il croit concrétiser son projet peut s'avérer frustrant pour lui et le pousser à l'abandon, surtout si la quantité d'efforts qu'il a investie jusqu'à ce moment dans la relation est négligeable. Le rapport coût-avantage pour le cyberprédateur est beaucoup plus équilibré dans le groupe A que dans le groupe B à cette étape de l'histoire conversationnelle et le fait d'occulter l'étape 3.2.1, en ne demandant pas au cyberprédateur de s'engager davantage dans la relation avant de le faire patienter, n'arrange rien. Enfin, la phase de confirmation est également incomplète dans la plupart des histoires conversationnelles du groupe B, où on ne demande pas au cyberprédateur de réitérer ou d'explicitier l'objectif sexuel de la rencontre après en avoir fixé les détails spatiotemporels. En définitive, le mode opératoire observé dans les histoires conversationnelles du groupe A est écourté par les agents

infiltrateurs du groupe B. Plusieurs étapes sont omises et les phases défilent à un rythme beaucoup plus rapide que dans le groupe A.

Les stratégies utilisées par les agents infiltrateurs

En plus de relever des divergences dans la structure même du mode opératoire, la façon de le mettre en place varie par le choix des stratégies mobilisées par les agents infiltrateurs des deux groupes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, lors de la phase I, l'agent infiltrateur du groupe B initie lui-même la séquence intermédiaire de l'incursion initiale, ce qui est contraire à ce qui est observé dans le groupe A où le cyberprédateur prend chaque fois cette initiative.

Lors de la phase II, alors que la démonstration de l'accessibilité contextuelle se fait en attirant l'affiliation par la déclaration d'une situation familiale ou affective indésirable qui rend la (pré)adolescente vulnérable, les agents infiltrateurs du groupe B misent sur un contexte positif en rendant la (pré)adolescente disponible par son statut amoureux ou familial. Le fait de se positionner comme donneur d'affiliation plutôt que comme receveur peut expliquer cette différence, puisque le « supporteur » témoigne par définition plus d'enthousiasme que le « supporté ». Aussi, nous remarquons qu'aucune des stratégies exploitées par les agents infiltrateurs du groupe A n'apparaît dans le groupe B quand vient le temps de favoriser l'approche. Lors de cette phase, au lieu de creuser l'asymétrie entre les interactants, les agents infiltrateurs du groupe B ont tendance à se positionner de façon horizontale par rapport au cyberprédateur, du moins dans leur discours : le rôle de mentor n'est attribué au cyberprédateur que s'il se l'octroie lui-même. Nous croyons que cette différence est due à l'inexpérience. Tout d'abord, établir une relation égalitaire dans

un contexte de clavardage où il est question de sexualité, c'est se positionner comme partenaire potentiel, ce qui peut être interprété comme de la provocation et décrédibiliser, lors de la procédure judiciaire, l'approche de l'agent infiltrateur et les pièces justificatives qu'il a collectées. Aussi, en jouant les égaux, l'agent infiltrateur peut avoir tendance à faire oublier au cyberprédateur que sa victime est mineure et, par conséquent, à légitimer la relation qui s'installe entre eux. Aussi, le rôle égalitaire que s'attribue l'agent infiltrateur du groupe B au plan situationnel n'est pas représenté au plan textuel et chronémique. Par exemple, le partage du plancher conversationnel en termes de proportion des transmissions émises par les interactants ne diffère que très peu entre les deux groupes, soit 0,2 % de plus chez l'agent infiltrateur du groupe A (voir Tableau A 6, Annexe A)

À la phase III, l'explicitation de la mise en condition dans les histoires conversationnelles du groupe B advient plutôt hâtivement dans l'incursion initiale, parfois même dans la séquence d'ouverture, ce qui ne nécessite généralement l'application d'aucune stratégie. Lorsque l'atteinte de l'objectif 3.1 tarde, la demande d'explicitation directe constitue la mesure d'exploitation du flou interprétatif la plus fréquente. Aussi, dans le groupe B, lorsque l'affiliation en transaction de mise en condition n'est pas suffisante, le refus de laisser le cyberprédateur accéder à une plus grande intimité permet, dans certains cas, d'obtenir une invitation. L'objectif 3.2 qui consiste à garder le cyberprédateur investi tout en le faisant patienter regroupe les étapes dont le parcours est le plus chaotique dans les histoires conversationnelles du groupe B, ce qui peut créer de la frustration chez plusieurs cyberprédateurs, dont certains vont jusqu'à rompre l'incursion. Nous concluons que cette difficulté à garder le contrôle à ce

moment précis de l'interaction relève du fait de ne pas tenter de renforcer l'engagement du cyberprédateur, de rompre fréquemment l'interaction à des moments spécifiques sans l'annoncer et de refuser de fixer les détails spatiaux sous prétexte de ne pas assez connaître le cyberprédateur, alors qu'une grande ouverture à la rencontre est démontrée. De plus, le manque de prévoyance qui meuble les ruptures d'incursion cause la multiplication de transmissions isolées (trois fois plus fréquente dans le groupe B : une transmission isolée par 261 transmissions chez A et une transmission isolée par 89 transmissions chez B²), ce qui affecte le rythme de l'histoire conversationnelle et peut épuiser le cyberprédateur à force de rendez-vous manqués. Afin de fixer les détails spatiotemporels de la rencontre, les deux groupes vont dans le même sens en utilisant la gestion du risque, ce qui s'explique par le fait que cette stratégie sert le but commun du cyberprédateur et de sa victime : ne pas se faire prendre.

L'aspect chronémique

Nous constatons qu'à l'exception des données relatives au rythme interactionnel local et au plancher conversationnel, les variables chronémiques observées sont peu exploitables. En effet, la taille réduite de notre échantillon ne permet pas d'aplanir la grande variation qui existe à l'intérieur même des groupes, ce qui rend la comparaison intergroupale non pertinente. Toutefois, nous décelons une tendance au rapprochement des incursions au fil du temps dans les histoires conversationnelles plus longues³ dans le

² Voir le Tableau A 8, Annexe A.

³ L'histoire conversationnelle 545 fait exception à cette tendance en montrant au contraire une dispersion des incursions dans le temps, ce qui être associé à la baisse d'intérêt de la part du cyberprédateur. Aucune rencontre ne sera d'ailleurs planifiée dans cette histoire conversationnelle.

groupe A. Ce qui nous laisse croire que la distance pragmatique peut être un bon indicateur pour mesurer l'intérêt du cyberprédateur dans le temps et pour évaluer l'emprise de l'agent infiltrateur sur sa cible.

Points saillants

Des différences entre les deux groupes, nous concluons que le succès des agents infiltrateurs groupe A repose sur :

- l'application du mode opératoire complet en conjonction avec une certaine souplesse dans l'ordre de son déroulement, elle-même dictée par le comportement du cyberprédateur ;
- l'imposition d'un rythme modéré du déroulement des différentes phases du mode opératoire, rythme qui permet de satisfaire les ardeurs du cyberprédateur, mais aussi d'atténuer le ralentissement nécessaire à la planification de l'arrestation ;
- une vulnérabilité plus grande du personnage endossé qui le rend à la fois plus accessible et plus facilement manipulable, mais qui donne aussi au cyberprédateur une plus grande confiance en ses moyens, ce qui réduit sa méfiance ;
- une utilisation du plancher conversationnel plus uniforme, qui stimule l'engagement des deux interactants dans l'interaction et rend le développement de la relation plus fluide ;

- une meilleure planification discursive des étapes et des incursions à venir ;
- une plus grande cohérence entre l'information véhiculée par la (pré)adolescente et son comportement interactionnel ;
- l'offre d'un rapport coût-avantage plus équilibré qui rend le processus de piégeage stimulant pour le cyberprédateur tout en ne lui facilitant pas trop la tâche.

Limites de l'étude

Il importe toutefois de rappeler que ces constats découlent de l'analyse d'un échantillon de taille réduite, dont plusieurs facteurs peuvent en affecter la validité interne, c'est-à-dire la fiabilité des conclusions tirées à partir de notre corpus. Par exemple, il est impossible d'avancer avec certitude que les différences perçues entre les agents infiltrateurs des deux groupes reposent vraiment sur leur expérience. Pour ce faire, nous aurions pu comparer la première histoire conversationnelle d'un agent infiltrateur avec sa plus récente pour voir si une amélioration était décelable. Nous aurions également pu inclure un troisième groupe contenant les premières histoires conversationnelles des agents infiltrateurs expérimentés pour les comparer à celles du groupe B, ce qui aurait pu nous indiquer si les agents infiltrateurs expérimentés présentent un « talent naturel » pour l'infiltration ou pour la mise en application de la formation, par exemple. Aussi, notre échantillon ne comporte pas de ratés, c'est-à-dire d'histoires conversationnelles qui ne mènent pas à une arrestation ; de telles histoires auraient pu donner des indications sur des stratégies infructueuses, à éviter. Enfin,

persiste l'idée que le cyberprédateur constitue à lui seul une variable importante de l'équation, susceptible d'influencer le résultat de l'entreprise. Le jumelage d'un cyberprédateur avec un agent infiltrateur plutôt qu'avec un autre influence l'issue de l'histoire conversationnelle.⁴

En ce qui a trait à la validité externe, c'est-à-dire l'admissibilité de généraliser nos conclusions, nous croyons que le mode opératoire, ses phases, ses objectifs et les étapes pour les atteindre possèdent un potentiel d'extrapolation important étant donné leur connexion avec le mode opératoire du cyberprédateur et leur inscription dans la procédure judiciaire. Par contre, même si l'utilisation de groupes extrêmes à des fins de comparaison permet d'avoir une meilleure perspective sur la diversité des résultats possibles, nous serions peu encline à proposer, sans passer par une vérification dans un échantillon plus grand, une généralisation de la validité des stratégies discursives repérées et décrites. Enfin, l'influence des avancées technologiques sur la médiation de l'interaction peut aussi constituer une menace pour la généralisation d'une portion de nos résultats, puisqu'elles facilitent l'accès à une pluralité de modalités sémiotiques (messages vocaux et vidéo) et stimulent l'ouverture d'une brèche sur l'acteur.

Pistes de réflexion et retombées pour les milieux de pratique

S'il est vrai que le clavardage à proprement parler tend à disparaître, la messagerie instantanée, elle, a vu ses utilisateurs canadiens augmenter de 5 % entre 2018 et 2020

⁴ Il y a, parmi les archives publiées sur le site de *Perverted Justice*, des histoires conversationnelles qui impliquent plusieurs agents infiltrateurs avec un même cyberprédateur. Leur analyse aurait pu apporter un éclairage quant à l'impact de l'appairage sur l'interaction.

(Gouvernement du Canada, 2021) et aura probablement subi une augmentation plus importante encore durant la pandémie. La messagerie instantanée, contrairement à ce qu'il en était au moment où ont eu lieu les histoires conversationnelles à la source de cette étude, fait maintenant partie du quotidien de la plupart des (pré)adolescents et est d'autant plus accessible que les appareils connectés sur lesquels on peut s'y adonner sont d'usage de plus en plus fréquent. On constate d'ailleurs une augmentation de 18 % des jeunes Québécois utilisant plus d'un appareil entre 2019 et 2020, pour un total de 87 % des jeunes entre 6 et 12 ans et de 93 % entre 13 et 17 ans. Il importe aussi de noter que les appareils connectés sont de plus en plus petits et portables, ce qui rend plus difficile la supervision parentale directe des activités auxquelles s'occupent les enfants qui en disposent.

La présence des jeunes sur internet est également de plus en plus grande, on parle d'un temps d'écran de plus de 10 heures par semaine pour 46 % des jeunes en 2020. Leur façon d'utiliser internet a également évolué et est de plus en plus diversifiée, sans compter que l'école à distance a été pour eux l'opportunité de se familiariser avec la technologie, ce qui peut motiver des comportements plus aventureux. Enfin, mentionnons que 66 % des jeunes jouent à des jeux vidéo (la plupart des plateformes de jeux en ligne comportent des fonctionnalités de clavardage), 45 % communiquent par vidéo, 41 % utilisent la messagerie instantanée (messages texte) et 38 % utilisent les médias sociaux. Ces chiffres montrent non seulement que les jeunes sont plus accessibles par internet, mais qu'ils sont accessibles à plus d'un endroit. Il n'est donc pas surprenant que les cas de cyberprédation et de sextorsion augmentent d'une année à l'autre.

L'avancement technologique n'a cependant pas que des désavantages, puisqu'elle stimule la prévention faite auprès des jeunes et simplifie la dénonciation. Elle permet aussi une certaine surveillance décalée grâce aux outils de contrôle parental, lorsque les parents les configurent correctement. Enfin, elle constitue un atout pour la cybersurveillance policière et la détection des comportements déviants en ligne. Cela dit, étant donné l'apparition des caméras intégrées aux différents appareils numériques, elle devient un frein pour l'infiltration policière, parce qu'il est de plus en plus difficile d'expliquer pourquoi il est impossible pour le (pré)adolescent de communiquer par vidéo. On peut cependant espérer le développement de filtres pour l'image plus performants, qui permettront aux agents infiltrateurs d'endosser visuellement et de façon convaincante leur personnage de (pré)adolescente.

Finalement, nous sommes convaincue que l'identification du mode opératoire et des stratégies utilisées par les agents infiltrateurs de Perverted Justice peut améliorer la formation des agents infiltrateurs en contexte de cyberprédation en leur fournissant à la fois une procédure explicite et des recommandations touchant les dimensions situationnelle, communicationnelle et textuelle pour déployer leur personnage de manière pertinente et efficace. En ayant une meilleure connaissance des étapes à suivre, il est plus facile de planifier son discours et d'élaborer des stratégies cohérentes avec le personnage développé. Nous avons vu que l'agent infiltrateur moins expérimenté peut aussi arriver à faire inculper un cyberprédateur, cependant, mieux il sera préparé, plus grandes seront ses chances de ne pas laisser filer un cyberprédateur qui pourra faire plusieurs victimes avant de se retrouver derrière les barreaux.

Au-delà de sa visée pratique, notre étude permet de mettre en lumière le versant discursif du travail de l'agent infiltrateur en contexte de cyberprédation. Le discours du cyberprédateur et sa détection se sont retrouvés à plusieurs reprises sous la loupe de la science et le sont encore indirectement par notre étude, mais le travail de l'agent infiltrateur a très peu été analysé. Nous espérons que ces résultats pourront servir à la formation des agents, à la prévention de la cyberprédation et peut-être, avec les avancées technologiques rapides que nous connaissons, à la modélisation d'un agent conversationnel qui pourra sinon remplacer, du moins assister, l'agent infiltrateur dans son travail. Nous souhaitons également, par ces résultats, démontrer aux instances policières et judiciaires l'intérêt d'avoir recours à la linguistique légale, tant lors du processus d'enquête que dans l'explication de la preuve. La dimension discursive est souvent négligée ou sous-évaluée en contexte judiciaire alors qu'elle y est intrinsèquement présente. Enquêteurs, policiers, juristes et législateurs peuvent naturellement avoir une intuition linguistique forte et juste ; le travail du linguiste réside en l'explication de cette intuition, ce qui n'est sûrement pas à dédaigner lorsqu'il s'agit ultimement de prononcer une condamnation.

Bibliographie

- Abel, G. G. et Harlow, N. (2001). The Abel and Harlow child molestation prevention study. Dans *The Stop Child Molestation Book*. Xlibris.
- Académie de la transformation numérique. (2021, 24 février). *NETendances 2020 - La famille numérique*. Académie de la transformation numérique - Université Laval. <https://transformation-numerique.ulaval.ca/enquetes-et-mesures/netendances/netendances-2020-la-famille-numerique/>
- Altman, I. et Taylor, D. A. (1973). *Social penetration: The development of interpersonal relationships*. Holt, Rinehart & Winston.
- American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5: Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. (5e édition., M.-A. Crocq, J.-D. Guelfi, P. Boyer, C.-B. Pull et M.-C. Pull, trad.). Elsevier Masson.
<http://ebookcentral.proquest.com.tlqprox.teluq.quebec.ca/lib/teluq-ebooks/detail.action?docID=4337396>
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi: ethos et identité verbale*. Presses universitaires de France.
- Anderson, J. F., Beard, F. K. et Walther, J. B. (2010). Turn-taking and the local management of conversation in a highly simultaneous computer-mediated communication system. *Language@ Internet*, 7, article 7.
- Anderson, P., Zuo, Z., Yang, L. et Qu, Y. (2019). An intelligent online grooming detection system using AI technologies. Dans *2019 IEEE International Conference on Fuzzy Systems (FUZZ-IEEE)* (p. 1-6). IEEE.
- Anis, J. (2001). Approche sémiolinguistique des représentations de l'égo dans la communication médiée par ordinateur. *Langages*, 20-38.
- Balfe, M., Gallagher, B., Masson, H., Balfe, S., Brugha, R. et Hackett, S. (2014). Internet Child Sex Offenders' Concerns about Online Security and their Use of Identity Protection Technologies: A Review: Security Internet Technology. *Child Abuse Review*, 1-13. <https://doi.org/10.1002/car.2308>
- Baron, N. S. (1984). Computer mediated communication as a force in language change. *Visible language*, 18(2), 118.
- Baron, N. S. (2010). Discourse structures in instant messaging: The case of utterance breaks. *Language@ Internet*, 7(4), 1-32.

- Baron, N. S. (2013). Instant messaging. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 135-161). Mouton De Gruyter.
<http://search.ebscohost.com/biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlbk&AN=544043&site=ehost-live>
- Bartels, R. M. et Merdian, H. L. (2016). The implicit theories of child sexual exploitation material users: An initial conceptualization. *Aggression and violent behavior*, 26, 16-25. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.11.002>
- Bergen, E., Ahto, A., Schulz, A., Imhoff, R., Antfolk, J., Schuhmann, P., Alanko, K., Santtila, P. et Jern, P. (2015). Adult-Adult and Adult-Child/Adolescent Online Sexual Interactions: An Exploratory Self-Report Study on the Role of Situational Factors. *The Journal of Sex*, 52, 1006-1016.
- Bergen, E., Davidson, J., Schulz, A., Schuhmann, P., Johansson, A., Santtila, P. et Jern, P. (2014). The Effects of Using Identity Deception and Suggesting Secrecy on the Outcomes of Adult-Adult and Adult-Child or -Adolescent Online Sexual Interactions. *Victims & Offenders*, 9(3), 276-298.
<https://doi.org/10.1080/15564886.2013.873750>
- Berliner, L. (2002). Confronting an uncomfortable reality. *The APSAC Advisor*, 14(2), 2-4.
- Berliner, L. et Conte, J. R. (1990). The process of victimization: The victims' perspective. *Child Abuse & Neglect*, 14(1), 29-40. [https://doi.org/10.1016/0145-2134\(90\)90078-8](https://doi.org/10.1016/0145-2134(90)90078-8)
- Biber, D. (1988). *Variation across speech and writing*. Cambridge University Press.
<http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-1412675>
- Black, P. J., Wollis, M., Woodworth, M. et Hancock, J. T. (2015). A linguistic analysis of grooming strategies of online child sex offenders: Implications for our understanding of predatory sexual behavior in an increasingly computer-mediated world. *Child Abuse & Neglect*, 44, 140-149.
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2014.12.004>
- Blanchard, R. (2009). Reply to letters regarding pedophilia, hebephilia, and the DSM-V. *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 331-334.
- Blanchard, R., Lykins, A. D., Wherrett, D., Kuban, M. E., Cantor, J. M., Blak, T., Dickey, R. et Klassen, P. E. (2009). Pedophilia, hebephilia, and the DSM-V. *Archives of sexual behavior*, 38(3), 335-350.
- Blyth, C. S. (2013). Pragmatics of Chat. *The Encyclopedia of Applied Linguistics*.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9781405198431.wbeal0940/full>

- Bogdanova, D., Rosso, P. et Solorio, T. (2012a). Modelling fixated discourse in chats with cyberpedophiles. Dans *Proceedings of the Workshop on Computational Approaches to Deception Detection* (p. 86-90). Association for Computational Linguistics. <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=2388616.2388629>
- Bogdanova, D., Rosso, P. et Solorio, T. (2012b). On the impact of sentiment and emotion based features in detecting online sexual predators. Dans *Proceedings of the 3rd Workshop in Computational Approaches to Subjectivity and Sentiment Analysis* (p. 110-118). Association for Computational Linguistics. <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=2392986>
- Bogdanova, D., Rosso, P. et Solorio, T. (2014). Exploring high-level features for detecting cyberpedophilia. *Computer Speech & Language*, 28(1), 108-120. <https://doi.org/10.1016/j.csl.2013.04.007>
- Bolden, G. B. (2008). "So What's Up?": Using the Discourse Marker *So* to Launch Conversational Business. *Research on Language & Social Interaction*, 41(3), 302-337. <https://doi.org/10.1080/08351810802237909>
- Bonitto-Donato, C. (2012). La métaphore théâtrale et la théorie des jeux dans l'oeuvre d'Erving Goffman. Paradigmes individualistes ou situationnistes ? Dans D. Cefai et L. Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (p. 267-285). CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique-Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.
- Borj, P. R. et Bours, P. (2019). Predatory Conversation Detection. Dans *2019 International Conference on Cyber Security for Emerging Technologies (CSET)* (p. 1-6). <https://doi.org/10.1109/CSET.2019.8904885>
- Borj, P. R., Raja, K. et Bours, P. (2021). Detecting Sexual Predatory Chats by Perturbed Data and Balanced Ensembles. Dans *2021 International Conference of the Biometrics Special Interest Group (BIOSIG)* (p. 1-5). <https://doi.org/10.1109/BIOSIG52210.2021.9548303>
- Bouchard, R. (1998). L'interaction en classe comme polylogue praxéologique. *Mélanges en hommage à Michel Dabène*, 193-210.
- Boucher, S. (2015, 1^{er} octobre). Exploitation sexuelle des enfants: une escouade spéciale formée à Québec. *Le Journal de Montréal*, section Actualité. <http://www.journaldemontreal.com/2015/10/01/exploitation-sexuelle-des-enfants-une-escouade-speciale-formee-a-quebec>
- Bou-Franch, P. et Blitvich, P. G.-C. (2018). *Analyzing Digital Discourse: New Insights and Future Directions*. Springer.

- Branca-Rosoff, S. (2007). Genres et activité langagière : l'exemple des tchats1. *Linx*, (56), 127-141. <https://doi.org/10.4000/linx.374>
- Briggs, P., Simon, W. T. et Simonsen, S. (2011). An exploratory study of Internet-initiated sexual offenses and the chat room sex offender: has the Internet enabled a new typology of sex offender? *Sexual abuse : a journal of research and treatment*, 23(1), 72-91. <https://doi.org/10.1177/1079063210384275>
- Broome, L. J., Izura, C. et Davies, J. (2020). A psycho-linguistic profile of online grooming conversations: A comparative study of prison and police staff considerations. *Child abuse & neglect*, 109, 104647. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2020.104647>
- Broome, L. J., Izura, C. et Lorenzo-Dus, N. (2018). Data on fantasy vs contact driven internet-initiated sexual offences: Study selection, appraisal and characteristics. *Data in Brief*, 18, 1869-1876. <https://doi.org/10.1016/j.dib.2018.04.076>
- Brouillard Charnel. (2011, 25 avril). Goffman La mise en scène de la vie quotidienne [blogue philosophique]. *Philosophie*. <http://brouillard-charnel.over-blog.com/article-goff-72502858.html>
- Campbell, J. (2015). Interpersonal Coordination in Computer-Mediated Communication. Dans M. Khosrow-Pour (dir.), *Encyclopedia of information science and technology* (3^e éd., vol. 200, p. 2079-2088). IGI Global. <http://www.igi-global.com/viewtitle.aspx?TitleId=112615>
- Cano, A. E., Fernandez, M. et Alani, H. (2014). Detecting Child Grooming Behaviour Patterns on Social Media. Dans L. M. Aiello et D. McFarland (dir.), *Social Informatics* (p. 412-427). Springer International Publishing. http://link.springer.com/biblioproxy.uqtr.ca/chapter/10.1007/978-3-319-13734-6_30
- Carey, J. (1980). Paralanguage in computer mediated communication. Dans *Proceedings of the 18th annual meeting on Association for Computational Linguistics* (p. 67-69). Association for Computational Linguistics. <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=981458>
- Carnes, P. J. (2001). Cybersex, Courtship, and Escalating Arousal: Factors in Addictive Sexual Desire. *Sexual Addiction & Compulsivity*, 8(1), 45-78. <https://doi.org/10.1080/10720160127560>
- Cefaï, D. et Gardella, É. (2012). Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ? De Frame Analysis à Forms of Talk. Dans D. Cefaï et L. Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (p. 231-263). CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique- Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.

- Centre canadien de protection de l'enfance. (2021, juin). *Projet Arachnid: l'accessibilité des images d'abus pédosexuels sur internet* [Document de synthèse]. Centre canadien de protection de l'enfance.
<https://protegeonsnosenfants.ca/fr/ressources-et-recherche/projet-arachnid-accessibilite-images-abus-pedosexuels/>
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.
- Cherny, L. (1999). *Conversation and community: Chat in a virtual world*. CSLI publications. <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=520240>
- Chiang, E. et Grant, T. (2017). Online grooming: moves and strategies. *Language and Law= Linguagem e Direito*, 4(1), 103-141.
- Collot, M. et Belmore, N. (1996). Electronic Language: A New Variety of English. Dans *Computer-mediated communication: Linguistic, social, and cross-cultural perspectives* (p. 13-28).
- Colomb, G. G. et Simutis, J. A. (1996). Visible conversation and academic inquiry: CMC in a culturally diverse classroom. *PRAGMATICS AND BEYOND NEW SERIES*, 203-224.
- Condon, S. L. et Cech, C. G. (2001). Profiling turns in interaction: Discourse structure and function. Dans *System Sciences, 2001. Proceedings of the 34th Annual Hawaii International Conference on* (p. 10-pp). IEEE.
http://ieeexplore.ieee.org/xpls/abs_all.jsp?arnumber=926501
- Cooper, A. (1998). Sexuality and the Internet: Surfing into the new millennium. *CyberPsychology & Behavior*, 1(2), 187-193.
- Corriveau, P. et Fortin, F. (2011). *Cyberpédophiles et autres agresseurs virtuels*. VLB éditeur.
- Corriveau, P. et Greco, C. (2012). *La « cyberpédophilie » et le cyberspace* [gouvernemental]. Institut national de santé publique du Québec - INSPQ.
<https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/fiches/la-cyberpedophilie-et-le-cyberspace>
- Craven, S., Brown, S. et Gilchrist, E. (2009). Sexual Grooming of Children: Review of Literature and Theoretical Considerations. *Journal of Sexual Aggression*, 12(3), 287-299. <https://doi.org/10.1080/13552600601069414>
- Crystal, D. (2001). *Language and the Internet*. Cambridge University Press.
https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=Nj2lF6rjtq8C&oi=fnd&pg=PR7&q=crystal+netspeak&ots=Tr2811Ubrs&sig=aEDpWxFfWjxSAMZ_Y8Z9IFPAxRc
- Crystal, D. (2011). *Internet Linguistics: A Student Guide*. Routledge.

- Cyberaide. (2021, 27 juillet). *De nouvelles données de Statistique Canada montrent une augmentation des infractions sexuelles contre des enfants pendant la pandémie*. Cyberaide.ca. <https://www.cybertip.ca/fr/campagnes-et-medias/communiques/2021/nouvelles-donnees-statistique-canada-pandemie/>
- Danet, B. (2001). *Cyberpl@y: Communicating Online* (First Edition edition). Bloomsbury Academic.
- De Castro Polastro, M. et Da Silva Eleuterio, P. M. (2010). Nudetective: A forensic tool to help combat child pornography through automatic nudity detection. Dans *Database and Expert Systems Applications (DEXA), 2010 Workshop on* (p. 349-353). IEEE.
- DeClue, G. (2009). Should hebephilia be a mental disorder? A reply to Blanchard *et al.*(2008). *Archives of sexual behavior*, 38(3), 317-318.
- Deirmenjian, J. (2002). Pedophilia on the Internet. *Journal of forensic sciences*, 47(5), 1090-1092.
- Dendale, P. (1991). *Le marquage épistémique de l'énoncé. Esquisse d'une théorie avec applications au français*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.1401.4881>
- Denouel, J. (2008). *Les interactions médiatisées en messagerie instantanée. Organisation située des ressources sociotechniques pour une coprésence à distance* [Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00452885/>
- de Santisteban, P., del Hoyo, J., Alcázar-Córcoles, M. Á. et Gámez-Guadix, M. (2018). Progression, maintenance, and feedback of online child sexual grooming: A qualitative analysis of online predators. *Child Abuse & Neglect*, 80, 203-215. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.03.026>
- de Siqueira, A. et Herring, S. C. (2009). Temporal patterns in student-advisor instant messaging exchanges: Individual variation and accommodation. Dans *System Sciences, 2009. HICSS'09. 42nd Hawaii International Conference on* (p. 1-10). IEEE. http://ieeexplore.ieee.org/xpls/abs_all.jsp?arnumber=4755333
- Deumert, A. (2014). The performance of a ludic self on social network (ing) sites. *The Language of Social Media: Identity and Community on the Internet*, 23-45.
- Donath, J. S. (1999). Identity and deception in the virtual community. *Communities in cyberspace, 1996*, 29-59.
- Drew, P. (2018). Equivocal invitations (in English). *Journal of Pragmatics*, 125, 62-75. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2017.07.005>

- Dube, S. R., Anda, R. F., Whitfield, C. L., Brown, D. W., Felitti, V. J., Dong, M. et Giles, W. H. (2005). Long-term consequences of childhood sexual abuse by gender of victim. *American journal of preventive medicine*, 28(5), 430-438.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B. et Mével, J.-P. (2001, 29 janvier). Hypocoristique. Dans *Dictionnaire de linguistique* (p. 236). Larousse.
- Duplessis, M.-P. (2011, 14 octobre). La SQ invite les « shérifs » du Web à cesser leurs démarches. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/archives/la-sq-invite-les-sherifs-du-web-a-cesser-leurs-demarches-a99d7a23074b840d033da7000160f36e>
- Dupuis, J. (2016, 26 mars). *Le robot de Microsoft devient raciste, nazi et misogyne en 24 heures*. Le sac de chips. <http://www.journaldemontreal.com/2016/03/26/le-robot-de-microsoft-devient-raciste-nazi-et-misogyne-en-24-heures>
- Dürscheid, C. et Frehner, C. (2013). Email communication. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 35-54). Mouton De Gruyter. <http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlbk&AN=544043&site=ehost-live>
- Éducaloi. (s. d.). *L'âge du consentement sexuel*. Éducaloi. <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/lage-du-consentement-sexuel>
- Egan, V., Hoskinson, J. et Shewan, D. (2011). Perverted justice: A content analysis of the language used by offenders detected attempting to solicit children for sex. PDF. Dans *Antisocial behavior: causes, correlations and treatments* (Nova Science Publishers, Inc., p. 273-297). Rebecca M. Clarke. <https://ira.le.ac.uk/handle/2381/8855>
- Egner, I. (1988). *Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé: parler wee de Côte d'Ivoire* (vol. 24). Peter Lang GmbH, Internationaler Verlag Der Wissenschaften.
- Ferrara, K., Brunner, H. et Whittemore, G. (1991). Interactive Written Discourse as an Emergent Register. *Written Communication*, 8(1), 8-34. <https://doi.org/10.1177/0741088391008001002>
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K. et Turner, H. A. (2007). Re-victimization patterns in a national longitudinal sample of children and youth. *Child Abuse & Neglect*, 31(5), 479-502. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2006.03.012>

- Finkelhor, D., Walsh, K., Jones, L., Mitchell, K. et Collier, A. (2021). Youth Internet Safety Education: Aligning Programs With the Evidence Base. *Trauma, Violence, & Abuse*, 22(5), 1233-1247.
<https://doi.org/10.1177/1524838020916257>
- Flanagin, A. J. (2005). IM online: Instant messaging use among college students. *Communication Research Reports*, 22(3), 175-187.
- Fortin, F. (2013). *Cybercriminalité: Entre inconduite et crime organisé*. Presses inter Polytechnique.
<http://sbiproxy.uqac.ca/login?url=http://international.scholarvox.com/book/88822747>
- Fortin, F. et Lanthier, V. (2013). Leurre informatique: auteurs, victimes et environnement technologique. Dans *Cybercriminalité: Entre inconduite et crime organisé* (p. 135-155). Presses inter Polytechnique.
https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=p4Y_i-bZW9wC&oi=fnd&pg=PA135&dq=leurre+informatique:+auteur+s,+victimes+et+environnement+technologique&ots=jbPJNBGr1j&sig=g3jClCL13e3GvRvNipAThtDE2OE
- Fortin, F., Paquette, S. et Dupont, B. (2017). De la pornographie légale à l'agression sexuelle : les scripts des activités des cyberdélinquants sexuels. *Criminologie*, 50(1), 203-231. <https://doi.org/10.7202/1039802ar>
- Fortin, F. et Roy, J. (2006). Profils des consommateurs de pornographie juvénile arrêtés au Québec : l'explorateur, le pervers et le polymorphe. *Criminologie*, 39(1), 107. <https://doi.org/10.7202/013128ar>
- Fortin, G. (2007). L'approche socio-pragmatique en sciences du langage: principaux cadres conceptuels et perspectives. *Composite*, 10(1), 109-129.
- Frances, A. et First, M. B. (2011). Hebephilia is not a mental disorder in DSM-IV-TR and should not become one in DSM-5. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law Online*, 39(1), 78-85.
- Franklin, K. (2009). The public policy implications of "hebephilia": A response to Blanchard et al.(2008). *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 319-320.
- Garcia, A. C. et Jacobs, J. B. (1999). The eyes of the beholder: Understanding the turn-taking system in quasi-synchronous computer-mediated communication. *Research on language and social interaction*, 32(4), 337-367.
- Garfinkel, H. (1967). *Ethnomethodology*. Englewood Cliffs.

- Garrett, R. K. et Danziger, J. N. (2007). IM= Interruption management? Instant messaging and disruption in the workplace. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), 23-42.
- Gauz, M. J. (2014). « *This Would Be Much Funner in Person* »: A Qualitative Grounded Theory Analysis of Cybergrooming. http://pdxscholar.library.pdx.edu/open_access_etds/1802/
- Gendarmerie royale du Canada. (2019, 30 septembre). À l'affût des cyberprédateurs. Gendarmerie royale du Canada - RCMP-GRC. <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gazette/a-laffut-des-cyberpredateurs-intervenir-rapidement-secourir-des-enfants>
- Georgakopoulou, A. (1997). Self-presentation and interactional alliances in e-mail discourse: the style-and code-switches of Greek messages. *International Journal of Applied Linguistics*, 7(2), 141-164.
- Gill, M. (2013). Authentication and Nigerian Letters. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 411-436). Mouton De Gruyter. http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nl_ebk&AN=544043&site=ehost-live
- Goffman, E. (1973). *Mise en scène de la vie quotidienne, t. 01* (A. Accardo, trad.). Minuit.
- Goffman, E. (1986). *Frame analysis: an essay on the organization of experience* (Northeastern University Press ed). Northeastern University Press.
- Goffman, E. (1991). *Cadres de l'expérience* (I. Joseph, trad.). Minuit.
- Golopentia, S. (1980). *L'histoire conversationnelle*.
- Golopentia-Eretescu, S. (1985). L'histoire conversationnelle. *Documents de Travail et Prépublications. Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica. Università di Urbino*, (149), 1-21.
- Golopentia-Eretescu, S. (1988). *Les voies de la pragmatique*. Anma Libri. <http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-1423824>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2021, 27 juillet). *Cybercrimes déclarés par la police, selon l'infraction reliée à la cybercriminalité, Canada (certains services de police)*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510000101>
- Grant, T. et Macleod, N. (2016). Assuming Identities Online: Experimental Linguistics Applied to the Policing of Online Paedophile Activity. *Applied Linguistics*, 37(1), 50-70. <https://doi.org/10.1093/applin/amv079>

- Griffin-Shelley, E. (2014). Sex and Love Addicts, Who Sexually Offend: Two Cases of Online Use of Child Pornography (Child Sexual Abuse Images). *Sexual Addiction & Compulsivity*, 21(4), 322-341.
<https://doi.org/10.1080/10720162.2014.966936>
- Grinter, R. E. et Palen, L. (2002). Instant messaging in teen life. Dans *Proceedings of the 2002 ACM conference on Computer supported cooperative work* (p. 21-30). ACM. <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=587082>
- Gruber, H. (2008). Specific genre features of new mass media. Dans R. Wodak et V. Koller (dir.), *Handbook of Communication in the Public Sphere* (vol. 4, p. 363-381).
<https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=IFVas4Lwqz0C&oi=fnd&pg=PA363&dq=Helmut+2008+Specific+genre+features+of+new+mass+media&ots=HNEOeJx1d&sig=Y37mwAoP3L4QJ-Abjfl3dvrAxHA>
- Gruber, H. (2013). Mailing list communication. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 55-81). Mouton De Gruyter.
<http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlbk&AN=544043&site=ehost-live>
- Guerra, E. et Westlake, B. G. (2021). Detecting child sexual abuse images: Traits of child sexual exploitation hosting and displaying websites. *Child Abuse & Neglect*, 122, 105336. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105336>
- Gunawan, F. E., Ashianti, L., Candra, S. et Soewito, B. (2016). Detecting online child grooming conversation. Dans *Proceedings - 11th 2016 International Conference on Knowledge, Information and Creativity Support Systems, KICSS 2016*.
<https://doi.org/10.1109/KICSS.2016.7951413>
- Gupta, A., Kumaraguru, P. et Sureka, A. (2012). Characterizing pedophile conversations on the internet using online grooming. *arXiv preprint arXiv:1208.4324*.
<http://arxiv.org/abs/1208.4324>
- Hall, R. C. et Hall, R. C. (2007). A profile of pedophilia: definition, characteristics of offenders, recidivism, treatment outcomes, and forensic issues. Dans *Mayo Clinic Proceedings* (vol. 82, p. 457-471). Elsevier.
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0025619611610744>
- Heinemann, T. et Traverso, V. (2009). Complaining in interaction. *Journal of Pragmatics*, 41(12), 2381-2384. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2008.10.006>
- Heritage, J. (2012). Epistemics in Conversation. Dans J. Sidnell et T. Stivers (dir.), *The Handbook of Conversation Analysis* (1 edition, p. 370-394). Wiley-Blackwell.

- Hernández, M. P., Schoeps, K., Maganto, C. et Montoya-Castilla, I. (2021). The risk of sexual-erotic online behavior in adolescents – Which personality factors predict sexting and grooming victimization? *Computers in Human Behavior*, 114, 106569. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2020.106569>
- Herring, S. C. (1999). Interactional coherence in CMC. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 4(4). <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1083-6101.1999.tb00106.x/full>
- Herring, S. C. (2002). Computer-mediated communication on the Internet. *Annual review of information science and technology*, 36(1), 109-168.
- Herring, S. C. (2007). A Faceted Classification Scheme for Computer-Mediated Discourse. *Language@Internet*, 4(1). <http://www.languageatinternet.org/articles/2007/761>
- Herring, S. C. (2010). Computer-mediated conversation: Introduction and overview. *Language@ Internet*, 7(2), 1-12.
- Herring, S. C. (2018). The Coevolution of Computer-Mediated Communication and Computer-Mediated Discourse Analysis. Dans P. Bou-Franch et P. Garcés-Conejos Blitvich (dir.), *Analyzing Digital Discourse: New Insights and Future Directions* (p. 25-67). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-92663-6_2
- Herring, S. C. et Androutsopoulos, J. (2015). 6 Computer-Mediated Discourse 2.0. *The handbook of discourse analysis*, 127.
- Herring, S. C., Stein, D. et Virtanen, T. (2013a). Introduction to the pragmatics of computer-mediated communication. Dans *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 3-32). Mouton De Gruyter. http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nl_ebk&AN=544043&site=ehost-live
- Herring, S. C., Stein, D. et Virtanen, T. (dir.). (2013b). *Pragmatics of Computer-Mediated Communication*. Mouton De Gruyter. http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nl_ebk&AN=544043&site=ehost-live
- Hines, D. A. et Finkelhor, D. (2007). Statutory sex crime relationships between juveniles and adults: A review of social scientific research. *Aggression and Violent Behavior*, 12(3), 300-314. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2006.10.001>
- Hoey, M. (2012). *Lexical Priming: A New Theory of Words and Language*. Routledge. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/ulaval/detail.action?docID=178100>

- Institut national de santé du Québec. (2017, septembre). *Agresseurs sexuels*. INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique. <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/comprendre/agresseurs-sexuels>
- Institut national de santé du Québec. (2022, 12 mai). *Ampleur des agressions sexuelles chez les jeunes*. INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques/jeunes>
- Jacobs, J. B. et Garcia, A. C. (2013). Repair in chat room interaction. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 565-587). Mouton De Gruyter. <http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=544043&site=ehost-live>
- Jansohn, C., Ulges, A. et Breuel, T. M. (2009). Detecting pornographic video content by combining image features with motion information. Dans *Proceedings of the 17th ACM international conference on Multimedia* (p. 601-604). ACM.
- Janssen, D. F. (2009). Hebephilia plethysmographica: a partial rejoinder to Blanchard et al.(2008). *Archives of sexual behavior*, 38(3), 321-322.
- Jefferson, G., Sacks, H. et Schegloff, E. A. (1987). 6 Notes on laughter in the pursuit of intimacy . Ariane. Dans G. Button et J. R. E. Lee (dir.), *Talk and social organisation* (p. 152-205). Multilingual Matters. <http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-1409535>
- Johnson, A. et Jones, G. (2020). Language, The Internet, and Digital Communication. Dans *The International Encyclopedia of Linguistic Anthropology* (p. 1-13). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118786093.iela0210>
- Jonason, P. et Li, N. (2013). Playing Hard-to-Get: Manipulating One's Perceived Availability as a Mate. *European Journal of Personality*, 27. <https://doi.org/10.1002/per.1881>
- Jones, R. H. (2013). Rhythm and timing in chat room interaction. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 489-513). Mouton De Gruyter. <http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=544043&site=ehost-live>
- Jonsson, E. (2015). *Conversational Writing-A Multidimensional Study of Synchronous and Supersynchronous Computer-Mediated Communication*. Peter Lang Ltd International Academic Publishers. <http://www.oapen.org/search?identifier=607491>

- Jucker, A. H. et Dürscheid, C. (2013). The linguistics of keyboard-to-screen communication: A new terminological framework. *Linguistik online*, 56(6). <https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/255>
- Kara Özçalık, C. (2020). Online child sexual abuse; prevalence, victims and offenders features. *Journal of Psychiatric Nursing*. <https://doi.org/10.14744/phd.2020.30643>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales - Tome 1* (2e éd.). A Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales - Tome 3*. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les Actes de Langage Dans le Discours*. Colin.
- Klain, E. J., Davies, H. J. et Hicks, M. A. (2001). *Child pornography: The criminal-justice-system response*. National Center for Missing & Exploited Children.
- Kloess, J. A., Beech, A. R. et Harkins, L. (2014). Online Child Sexual Exploitation: Prevalence, Process, and Offender Characteristics. *Trauma, Violence, & Abuse*, 15(2), 126-139. <https://doi.org/10.1177/1524838013511543>
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (1994). Funktionale Aspekte der Schriftkultur. Günther, Hartmut/Otto, Ludwig (Hgg.) *Schrift und Schriftlichkeit. Writing and Its Use*. Berlin: de Gruyter, 587-604.
- Koch, T., Romero, P. et Stachl, C. (2020). Predicting age and gender from language, emoji, and emoticon use in WhatsApp instant messages. *PsyArXiv*.
- Kontostathis, A., Edwards, L., Bayzick, J., McGhee, I., Leatherman, A. et Moore, K. (2009a). Comparison of rule-based to human analysis of chat logs. *communication theory*, 8(2). http://www.researchgate.net/profile/April_Kontostathis/publication/239929144_Comparison_of_Rule-based_to_Human_Analysis_of_Chat_Logs/links/odeec5335boffe022b000000.pdf
- Kontostathis, A., Edwards, L. et Leatherman, A. (2009b). ChatCoder: Toward the Tracking and Categorization of Internet Predators. Dans *Proc. Text mining workshop 2009 held in conjunction with the Ninth siam international conference on data mining (sdm 2009)*. Sparks, nv. May 2009.
- Kontostathis, A., Edwards, L. et Leatherman, A. (2010). Text Mining and Cybercrime. Dans M. W. Berry et J. Kogan (dir.), *Text Mining: Applications and Theory* (p. 149-164). John Wiley & Sons, Ltd. <http://dx.doi.org/10.1002/9780470689646.ch8>

- Kontostathis, A., Garron, A., Reynolds, K., West, W. et Edwards, L. (2012). Identifying Predators Using ChatCoder 2.0. Dans *CLEF (Online Working Notes/Labs/Workshop)*. <http://ims-sites.dei.unipd.it/documents/71612/155385/CLEF2012wn-PAN-KontostathisEt2012.pdf>
- La Presse canadienne. (2017). Comment la police australienne a infiltré et administré un site pédopornographique. *Le Monde.fr*. <http://nouveau.eureka.cc/Link/ulaval1/news-20171009-LMF-5198556>
- Labbé, H. et Marcoccia, M. (2005). Communication numérique et continuité des genres: l'exemple du courrier électronique. *Textol!*, 10(3). <http://publications.icd.utt.fr/21344c3472e759f993f848c776f3e2d5>
- Laforest, M. (1992). *Le back-channel en situation d'entrevue sociolinguistique* [Thèse de doctorat, Université Laval]. <http://search.proquest.com/docview/250120875/>
- Landert, D. et Jucker, A. H. (2011). Private and public in mass media communication: From letters to the editor to online commentaries. *Journal of Pragmatics*, 43(5), 1422-1434. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2010.10.016>
- Lanning, K. et Hazelwood, R. (2001). Child molesters and cyber pedophiles: A behavioral perspective. *Practical aspects of rape investigation: A multidisciplinary approach*, 199-220.
- Laorden, C., Galán-García, P., Santos, I., Sanz, B., Hidalgo, J. M. G. et Bringas, P. G. (2013). Negobot: A conversational agent based on game theory for the detection of paedophile behaviour. Dans *International Joint Conference CISIS'12-ICEUTE'12-SOCO'12 Special Sessions* (p. 261-270). Springer. http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-642-33018-6_27
- Leatherman, A. (2009). *Luring language and virtual victims: Coding cyber-predators' online communicative behavior* [Technical report]. Ursinus College. <http://webpages.ursinus.edu/akontostathis/TextMining2009BookChapter.pdf>
- Leberg, E. (1997). *Understanding child molesters : taking charge*. Sage.
- Leitenberg, H. et Saltzman, H. (2000). A statewide survey of age at first intercourse for adolescent females and age of their male partners: Relation to other risk behaviors and statutory rape implications. *Archives of sexual behavior*, 29(3), 203-215. <https://doi.org/10.1023/A:1001920212732>
- Levinson, S. C. (1983). *Pragmatics* (1 edition). Cambridge University Press.

- Ling, R. et Baron, N. S. (2007). Text Messaging and IM Linguistic Comparison of American College Data. *Journal of Language and Social Psychology*, 26(3), 291-298. <https://doi.org/10.1177/0261927X06303480>
- Livingstone, S., Bober, M. et Helsper, E. (2005). *Internet literacy among children and young people: Findings from the UK Children Go Online Project*. <http://eprints.lse.ac.uk/397>
- Longman. (s. d.). sweet. Dans *Longman Dictionary of Contemporary English | LDOCE*. Récupéré le 3 décembre 2019 de https://www.ldoceonline.com/dictionary/sweet#sweet__18
- Lorenzo-Dus, N. et Kinzel, A. (2019). « So is your mom as cute as you? »: Examining patterns of language use in online sexual grooming of children. *Journal of Corpora and Discourse Studies*, 2, 15-39.
- Lorenzo-Dus, N., Kinzel, A. et Di Cristofaro, M. (2020). The communicative modus operandi of online child sexual groomers: Recurring patterns in their language use. *Journal of Pragmatics*, 155, 15-27. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2019.09.010>
- Luchjenbroers, J. et Aldridge-Waddon, M. (2011). Paedophiles and politeness in email communications: Community of practice needs that define face-threat. *Journal of Politeness Research. Language, Behaviour, Culture*, 7(1), 21-42. <https://doi.org/10.1515/jplr.2011.002>
- MacLeod, N. et Grant, T. (2021). Assuming Identities Online: How Linguistics Is Helping the Policing of Online Grooming and the Distribution of Abusive Images. Dans T. Owen et J. Marshall (dir.), *Rethinking Cybercrime: Critical Debates* (p. 87-104). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-55841-3_5; https://web.archive.org/web/20220227222724/https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-55841-3_5
- Maingueneau, D. (2013). Chapitre 4 - Genres de discours et web : existe-t-il des genres web ? . Cairn.info. Dans *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales* (p. 74-98). Armand Colin. <http://www.cairn.info/manuel-d-analyse-du-web-en-sciences-humaines--9782200286279-p-74.htm>
- Malboeuf, M.-C. (2017, 26 avril). Explosion du nombre d'affaires de leurre d'enfant. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201704/26/01-5091970-explosion-du-nombre-daffaires-de-leurre-denfant.php>

- Malesky, A. L. Jr. (2007). Predatory online behavior: Modus operandi of convicted sex offenders in identifying potential victims and contacting minors over the Internet. *Journal of Child Sexual Abuse*, 16(2), 23-32. https://doi.org/10.1300/J070v16n02_02
- Manlove, J., Moore, K., Liechty, J., Ikramullah, E. et Cottingham, S. (2005). *Sex between young teens and older individuals: A demographic portrait* (2005-07) [Rapport de recherche]. Child Trends. <http://www.childtrends.org/wp-content/uploads/2005/09/Sex-Between-Young-and-Old.pdf>
- Marcoccia, M. (2000a). La représentation du nonverbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur. *Communication et organisation*, (18). <http://communicationorganisation.revues.org/2431>
- Marcoccia, M. (2000b). Les smileys: une représentation iconique des émotions dans la communication médiatisée par ordinateur. *Les émotions dans les interactions communicatives*, 249-263.
- Marcoccia, M. (2003). La communication médiatisée par ordinateur: problèmes de genres et de typologie. *Journée d'études: les genres de l'oral*, 11.
- Marcoccia, M. (2004). La communication écrite médiatisée par ordinateur: faire du face à face avec de l'écrit. *Journée d'étude de l'ATALA « Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.)*, 5. <http://publications.icd.utt.fr/8168839b7037b2aac6fd7dde8ce2ecea>
- Marcoccia, M. (2005). Communication électronique et rapport de places: analyse comparative de la formulation d'une requête administrative par courrier électronique et par courrier papier. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (20). <https://semen.revues.org/1075>
- Markman, K. M. (2013). Conversational coherence in small group chat. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 539-564). Mouton De Gruyter. http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nl_ebk&AN=544043&site=ehost-live
- Maynor, N. (1994). 7. The Language of Electronic Mail: Written Speech? *Publication of the American Dialect Society*, 78(1), 48-54.
- McGhee, I., Bayzick, J., Kontostathis, A., Edwards, L., McBride, A. et Jakubowski, E. (2011). Learning to Identify Internet Sexual Predation. *International Journal of Electronic Commerce*, 15(3), 103-122. <https://doi.org/10.2753/JEC1086-4415150305>

- Milon-Flores, D. F. et Cordeiro, R. L. (2022). How to take advantage of behavioral features for the early detection of grooming in online conversations. *Knowledge-Based Systems*, 240, 108017.
- Miron, M. S. (1990). Psycholinguistics in the courtroom. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 606(1), 55-64. <https://doi.org/10.1111/j.1749-6632.1990.tb37735.x>
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D. et Wolak, J. (2007). Youth Internet Users at Risk for the Most Serious Online Sexual Solicitations. *American Journal of Preventive Medicine*, 32(6), 532-537. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2007.02.001>
- Morgan, J., Paiement, A., Lorenzo-Dus, N., Kinzel, A. et Di Cristofaro, M. (2020). *Integrating linguistic knowledge into DNNs: Application to online grooming detection*.
- Moser, C. (2009). When is an unusual sexual interest a mental disorder? *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 323-325.
- Mourlhon-Dallies, F. (2007). Communication électronique et genres du discours. *Revue en ligne Glottopol*, 10. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_10/gpl10_01mourlhon.zip
- Murray, D. E. (1990). CmC. *English Today*, 6(3), 42-46. <https://doi.org/10.1017/S0266078400004934>
- Ngejane, C. H., Eloff, J. H., Sefara, T. J. et Marivate, V. N. (2021). Digital forensics supported by machine learning for the detection of online sexual predatory chats. *Forensic science international: Digital investigation*, 36, 301109.
- Nuñez, J. (2003). Outpatient treatment of the sexually compulsive ephrophile. *Sexual Addiction & Compulsivity: The Journal of Treatment and Prevention*, 10(1), 23-51.
- O'Connell, R. (2003). *A typology of child cyberexploitation and online grooming practices*. Preston: University of Central. <http://image.guardian.co.uk/sys-files/Society/documents/2003/07/17/Groomingreport.pdf>
- Office québécois de la langue française. (1999). badaudage. Dans *Le grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 13 juin 2017 de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8395820
- Office québécois de la langue française. (2000). flingue. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 16 octobre 2017 de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8371867

- Office québécois de la langue française. (2002). communication assistée par ordinateur. Dans *Le grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 5 juin 2017 de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8364366
- Office québécois de la langue française. (2003). communication électronique. Dans *Le grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 5 juin 2017 de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8360803
- Office québécois de la langue française. (2004). pollupostage. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Récupéré le 16 octobre 2017 de http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2072145
- Ogien, A. (2012). Les affinités pragmatiques. Goffman, l'héritage et l'esprit du pragmatisme. Dans D. Cefaï et L. Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (p. 325-338). CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique- Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.
- Olson, L. N., Daggs, J. L., Ellevold, B. L. et Rogers, T. K. K. (2007). Entrapping the Innocent: Toward a Theory of Child Sexual Predators' Luring Communication. *Communication Theory*, 17(3), 231-251. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.2007.00294.x>
- Oxford English Dictionary. (s. d.). suck, v. Dans *OED Online*. Oxford University Press. Récupéré le 21 octobre 2021 de <https://www.oed.com/view/Entry/193409>
- Panchenko, A., Beaufort, R. et Fairon, C. (2012). Detection of child sexual abuse media on p2p networks: normalization and classification of associated filenames. Dans *Proceedings of the LREC Workshop on Language Resources for Public Security Applications* (p. 1-6). http://cental.fltr.ucl.ac.be/team/~panchenko/11_Camera_ready_paper.pdf
- Panchenko, A., Beaufort, R., Naets, H. et Fairon, C. (2013). Towards Detection of Child Sexual Abuse Media: Categorization of the Associated Filenames. Dans P. Serdyukov, P. Braslavski, S. O. Kuznetsov, J. Kamps, S. Rüger, E. Agichtein, I. Segalovich et E. Yilmaz (dir.), *Advances in Information Retrieval* (p. 776-779). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-642-36973-5_82
- Panckhurst, R. (1997). La communication « médiatisée » par ordinateur ou la communication « médiée » par ordinateur ? *Terminologies nouvelles*, (17), 56-58.
- Panckhurst, R. (2007). *Discours électronique médié: quelle évolution depuis une décennie ?* <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00292160/>
- Paolillo, J. (1999). The virtual speech community: Social network and language variation on IRC. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 4(4), 0-0.

- Paolillo, J. et Zelenkauskaitė, A. (2013). Real-time chat. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 109-133). Mouton De Gruyter.
<http://search.ebscohost.com.biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlbk&AN=544043&site=ehost-live>
- Paquette, S., Bergeron, A. et Fortin, F. (2020). Sollicitation à des fins sexuelles : un état de la question sur le leurre d'enfant par voie informatique. Dans F. Fortin (dir.), *Cybercrimes et enjeux technologiques: contexte et perspectives* (p. 74-91). Presses internationales Polytechnique.
- Paveau, M.-A. (2019). Introduction. Écrire, parler, communiquer en ligne : nos vies sociolangagières connectées. *Langage et société*, 167(2), 9-28.
- Paveau, M.-A. (s. d.). Présentation. *Technologies discursives – L'analyse du discours numérique (ADN)*. <http://technodiscours.hypotheses.org/>
- Peersman, C., Schulze, C., Rashid, A., Brennan, M. et Fischer, C. (2014). iCOP: Automatically Identifying New Child Abuse Media in P2P Networks. Dans *IEEE Computer Society* (p. 124-131). IEEE. <https://doi.org/10.1109/SPW.2014.27>
- Peersman, C., Schulze, C., Rashid, A., Brennan, M. et Fischer, C. (2016). iCOP: Live forensics to reveal previously unknown criminal media on P2P networks. *Digital Investigation*, 18, 50-64. <https://doi.org/10.1016/j.diin.2016.07.002>
- Pendar, N. (2007). Toward Spotting the Pedophile Telling victim from predator in text chats. Dans *International Conference on Semantic Computing (ICSC 2007)* (p. 235-241). <http://doi.ieeecomputersociety.org/10.1109/ICSC.2007.32>
- Perverted Justice. (2008, janvier). *Frequently Asked Questions: partially submitted by readers*. Perverted-Justice.com. <http://www.perverted-justice.com/index.php?pg=faq#cat2>
- Petrie, H. (1999). Writing in cyberspace: A study of the uses, style and content of email. *Unpublished Paper sponsored by MSN Microsoft*.
<http://www.academia.edu/download/44189447/writing-in-cyberspace.pdf>
- Pfister, J. (2017). *Conversational Strategies of Online Sexual Predators: A Conversation Analysis of the Grooming Process* [Mémoire de maîtrise, Hofstra University]. <http://search.proquest.com/docview/1900230855/>
- Plaud, J. J. (2009). Are there "hebephiles" among us? A response to Blanchard et al.(2008). *Archives of Sexual Behavior*, 38(3), 326-327.
- Ponton, L. E. et Judice, S. (2004). Typical adolescent sexual development. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*, 13(3), 497-511, vi.
<https://doi.org/10.1016/j.chc.2004.02.003>

- Porubay, I. F. et Khakimov, E. T. (2021). Abbreviations in contemporary internet-mediated communication. *World Bulletin of Social Sciences*, 5, 93-97.
- Quayle, E., Allegro, S., Hutton, L., Sheath, M. et Loof, L. (2014). Rapid skill acquisition and online sexual grooming of children. *Computers in Human Behavior*, 39, 368-375. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2014.07.005>
- Quayle, E. et Koukopoulos, N. (2019). Deterrence of Online Child Sexual Abuse and Exploitation. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 13(3), 345-362. <https://doi.org/10.1093/police/pay028>
- Quayle, E. et Taylor, M. (2001). Child seduction and self-representation on the Internet. *Cyberpsychology & Behavior: The Impact Of The Internet, Multimedia And Virtual Reality On Behavior And Society*, 4(5), 597-608, 11725653.
- Quayle, E., Vaughan, M. et Taylor, M. (2006). Sex offenders, Internet child abuse images and emotional avoidance: The importance of values. *Aggression and Violent Behavior*, 11(1), 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2005.02.005>
- Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Carrigan, W. F. (1979). Sexual preferences among incestuous and nonincestuous child molesters. *Behavior Therapy*, 10(4), 562-565. [https://doi.org/10.1016/S0005-7894\(79\)80057-X](https://doi.org/10.1016/S0005-7894(79)80057-X)
- R. c. Malmö-Levine; R. c. Caine, [2003] 3 R.C.S. 571. (2003, 23 décembre). [2003] 3 R.C.S. 571, [2003] 3 S.C.R. 571, [2003] A.C.S. no 79, [2003] S.C.J. No. 79, 2003 CSC 74 (Cour suprême du Canada).
- Raj, A., Silverman, J. G. et Amaro, H. (2000). The Relationship Between Sexual Abuse and Sexual Risk Among High School Students: Findings from the 1997 Massachusetts Youth Risk Behavior Survey. *Maternal and Child Health Journal*, 4(2), 125-134. <https://doi.org/10.1023/A:1009526422148>
- Rawls, A. (2012). L'ordre constitutif de l'interaction selon Goffman. Dans D. Cefaï et L. Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (p. 163-210). CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique-Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.
- Reid, E. (1991). *Electropolis: Communication and community on internet relay chat*. Thesis, Dept. of History, University of Melbourne. <http://www.aluluei.com/electropolis.htm>
- Renaud, D. (2016). Un policier a infiltré le groupe. *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. <http://nouveau.eureka.cc/Link/ulaval1/news-20160202-TB-0039>

- Ringenberg, T., Misra, K., Seigfried-Spellar, K. C. et Rayz, J. T. (2019). Exploring automatic identification of fantasy-driven and contact-driven sexual solicitors. Dans *2019 Third IEEE International Conference on Robotic Computing (IRC)* (p. 532-537). IEEE.
- Ringenberg, T., Rayz, J. T. et Seigfried-Spellar, K. (2020). Using fuzzy sets to assess differences in online grooming conversations with victims, decoys, and law enforcement. Dans *North American Fuzzy Information Processing Society Annual Conference* (p. 171-182). Springer.
- Ringenberg, T., Seigfried-Spellar, K. et Rayz, J. T. (2021). Uncertainty to Avoid Entrapment: Comparing Internet Stings to Real Victim Conversations. Dans *North American Fuzzy Information Processing Society Annual Conference* (p. 355-367). Springer.
- Riordan, M. A., Kreuz, R. J. et Olney, A. M. (2014). Alignment is a function of conversational dynamics. *Journal of Language and Social Psychology*, 33(5), 465-481.
- Riordan, M. A., Markman, K. M. et Stewart, C. O. (2013). Communication accommodation in instant messaging an examination of temporal convergence. *Journal of Language and Social Psychology*, 32(1), 84-95.
- Rioux-Turcotte, J. (2016). *Le souci de fiabilité de l'appelant au 9-1-1 : description et fonctions interactionnelles du marquage épistémique* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières]. <http://depot-e.uqtr.ca/7934/>
- Roulet, E. (2004). Les relations de discours rhétoriques et praxéologiques dans la description des propriétés des constituants parenthétiques, Abstract. *Travaux de linguistique*, no49(2), 9-17. <https://doi.org/10.3917/tl.049.0009>
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J. et Rubattel, C. (1991). *L'articulation du discours en français contemporain* (3 édition). Peter Lang International Academic Publishers.
- Roulet, E., Filliettaz, L., Grobet, A. et Burger, M. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Peter Lang Berne. http://www.peterlangusa.com/download/datasheet/48331/datasheet_76551.pdf
- Schegloff, E. A. (1968). Sequencing in conversational openings. *American anthropologist*, 70(6), 1075-1095.
- Schegloff, E. A. (1986). The routine as achievement. *Human studies*, 9(2-3), 111-151.

- Schegloff, E. A. (2007). *Sequence organization in interaction a primer in conversation analysis*. Cambridge University Press.
<http://proxy.uqtr.ca/login.cgi?action=login&u=uqtr&db=mylibrary&ezurl=http://www.mylibrary.com?id=90970>
- Scherner, G., Amelung, T., Schuler, M., Grundmann, D. et Beier, K. M. (2021). Pedophilia and Hebephilia. Dans K. M. Beier (dir.), *Pedophilia, Hebephilia and Sexual Offending against Children: The Berlin Dissexuality Therapy (BEDIT)* (p. 1-13). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-61262-7_1;
https://web.archive.org/web/20220302175502/https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-61262-7_1?error=cookies_not_supported&code=e3868294-6a07-42f9-9879-255213ad2b27
- Schiano, D. J., Chen, C. P., Isaacs, E., Ginsberg, J., Gretarsdottir, U. et Huddleston, M. (2002). Teen use of messaging media. Dans *Conference on Human Factors in Computing Systems: CHI'02 extended abstracts on Human factors in computing systems* (vol. 20, p. 594-595).
- Schütz, A. (2008). *Chercheur et le quotidien* (1 édition). Klincksieck.
- Searle, J. R. et Vanderveken, D. (2005). Speech acts and illocutionary logic. Dans *Logic, Thought and Action* (p. 109-132). Springer.
http://link.springer.com/chapter/10.1007/1-4020-3167-X_5
- Sécurité publique Canada. (2021a, 12 juillet). *Une campagne de sensibilisation du gouvernement du Canada traite du risque accru d'exploitation sexuelle des enfants en ligne* [communiqués de presse]. Sécurité publique du Canada.
<https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2021/07/une-campagne-de-sensibilisation-du-gouvernement-du-canada-traite-du-risque-accru-dexploitation-sexuelle-des-enfants-en-ligne.html>
- Sécurité publique Canada. (2021b, 12 août). *L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet*. Sécurité publique du Canada.
<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/chld-sxl-xplttntntrnt/index-fr.aspx#a1>
- Service de police de la ville de Montréal. (s. d.-a). *Cyberprédateur*. Site officiel du Service de police de la Ville de Montréal - SPVM.
<https://www.spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberpredateur>
- Service de police de la ville de Montréal. (s. d.-b). *Exploitation sexuelle des enfants*. Site officiel du Service de police de la Ville de Montréal - SPVM.
<https://www.spvm.qc.ca/fr/Pages/Decouvrir-le-SPVM/Qui-fait-quoi/Exploitation-sexuelle-des-enfants->

- Services publics et Approvisionnement Canada. (2009, 8 octobre). computer-mediated communication. Dans *TERMIUM Plus*. Gouvernement du Canada. Récupéré le 5 juin 2017 de http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=computer-mediated+communication&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrescs
- Services publics et Approvisionnement Canada. (2015, 17 décembre). trolling. Dans *TERMIUM Plus*. Récupéré le 16 octobre 2017 de http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=trolling&index=alt&codom2nd_wet=1#resultrescs
- Seto, M. C., Cantor, J. M. et Blanchard, R. (2006). Child pornography offenses are a valid diagnostic indicator of pedophilia. *Journal of Abnormal Psychology*, 115(3), 610-615. <https://doi.org/10.1037/0021-843X.115.3.610>
- Seto, M. C., Wood, J. M., Babchishin, K. M. et Flynn, S. (2012). Online Solicitation Offenders Are Different From Child Pornography Offenders and Lower Risk Contact Sexual Offenders. *Law and Human Behavior*, 36(4), 320-330.
- Shannon, D. (2008). Online Sexual Grooming in Sweden--Online and Offline Sex Offences against Children as Described in Swedish Police Data. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 9(2), 160-180. <https://doi.org/10.1080/14043850802450120>
- Sharon Belvisi, N. M., Muhammad, N. et Alonso-Fernandez, F. (2020). Forensic Authorship Analysis of Microblogging Texts Using N-Grams and Stylometric Features. Dans *2020 8th International Workshop on Biometrics and Forensics (IWBF)* (p. 1-6). <https://doi.org/10.1109/IWBF49977.2020.9107953>
- Shi, X., Carliner, S. et Wan, W. (2020). Internet-Mediated Genre Studies: An Integrative Literature Review (2005–2019). *IEEE Transactions on Professional Communication*, 63(4), 279-295.
- Simpson, J. (2005). Conversational floors in synchronous text-based CMC discourse. *Discourse Studies*, 7(3), 337-361.
- Sinclair, J. M. et Coulthard, M. (1975). *Towards an analysis of discourse: the English used by teachers and pupils*. Oxford University Press.
- Singla, Y. (2021). Detecting Sexually Predatory Behavior on Open-Access Online Forums. Dans I. Pan, A. Mukherjee et V. Piuri (dir.), *Proceedings of Research and Applications in Artificial Intelligence* (p. 27-40). Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-16-1543-6_3

- Statistique Canada. (2022, 12 mai). *Online child sexual exploitation and abuse in Canada: A statistical profile of police-reported incidents and court charges, 2014 to 2020* [Gouvernemental]. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00008-eng.htm>
- Steensig, J. (2012). *Conversation Analysis and Affiliation and Alignment*. <https://doi.org/10.1002/9781405198431.wbeal0196>
- Stephens, S., Seto, M. C., Goodwill, A. M. et Cantor, J. M. (2018). Age Diversity Among Victims of Hebephilic Sexual Offenders. *Sexual Abuse*, 30(3), 322-339. <https://doi.org/10.1177/1079063216665837>
- Tagg, C. (2015). *Exploring Digital Communication: Language in Action*. Routledge.
- Tang, Y. et Hew, K. F. (2019). Emoticon, emoji, and sticker use in computer-mediated communication: A review of theories and research findings. *International Journal of Communication*, 13, 27.
- Thibaut, F. (2013). *Approche psychiatrique des déviations sexuelles*. Imprint: Springer. <http://www.springerlink.com/openurl.asp?genre=book&isbn=978-2-8178-0314-2>
- Thom, B., Kontostathis, A. et Edwards, L. (2011). *SafeChat: Using Open Source Software to Protect Minors from Internet Predation*. <http://journal.webscience.org/465/>
- Thompson, G. (2009). *Automatic detection of child pornography*.
- Thurlow, C. et Poff, M. (2013). Text messaging. Dans S. C. Herring, D. Stein et T. Virtanen (dir.), *Pragmatics of Computer-Mediated Communication* (p. 163-189). Mouton De Gruyter. <http://search.ebscohost.com/biblioproxy.uqtr.ca/login.aspx?direct=true&db=nlbk&AN=544043&site=ehost-live>
- Toma, C. L. (2014). Towards conceptual convergence: An examination of interpersonal adaptation. *Communication Quarterly*, 62(2), 155-178.
- Toma, C. L., Bonus, J. A. et Van Swol, L. M. (2019). Lying Online: Examining the Production, Detection, and Popular Beliefs Surrounding Interpersonal Deception in Technologically-Mediated Environments. Dans T. Docan-Morgan (dir.), *The Palgrave Handbook of Deceptive Communication* (p. 583-601). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-96334-1_31

- Tong, S. T. et Walther, J. B. (2015). The confirmation and disconfirmation of expectancies in computer-mediated communication. *Communication Research*, 42(2), 186-212.
- Traverso, V. (2009a). *L'analyse des conversations*. Colin.
- Traverso, V. (2009b). The dilemmas of third-party complaints in conversation between friends. *Journal of Pragmatics*, 41(12), 2385-2399. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2008.09.047>
- Tromovitch, P. (2009). Manufacturing mental disorder by pathologizing erotic age orientation: a comment on Blanchard *et al.*(2008). *Archives of sexual behavior*, 38(3), 328-328.
- Ulges, A. et Stahl, A. (2011). Automatic detection of child pornography using color visual words. Dans *2011 IEEE International Conference on Multimedia and Expo* (p. 1-6). IEEE.
- Van Dam, C. (2001). *Identifying child molesters: Preventing child sexual abuse by recognizing the patterns of the offenders* (1 édition). Psychology Press.
- Van Dam, C. (2006). *The socially skilled child molester: differentiating the guilty from the falsely accused*. Haworth Press.
- Vanderveken, D. (1989). *Les actes de discours: essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*. P. Mardaga.
- Vanderveken, D. (1992). La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation. *Cahiers de linguistique française*, 13, 9-61.
- Vartapetiance, A. et Gillam, L. (2014). "Our Little Secret": pinpointing potential predators. *Security Informatics*, 3(1), 1-19. <https://doi.org/10.1186/s13388-014-0003-7>
- Villatoro-Tello, E., Juárez-González, A., Escalante, H. J., Montes-y-Gómez, M. et Pineda, L. V. (2012). A two-step approach for effective detection of misbehaving users in chats. Dans *CLEF (Online Working Notes/Labs/Workshop)*.
- Vincent, D. (2001). Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation. *Revue québécoise de linguistique*, 30(1), 177. <https://doi.org/10.7202/000517ar>
- Vion, R. (2000). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette Supérieur.
- Walther, J. B. (1996). Computer-mediated communication impersonal, interpersonal, and hyperpersonal interaction. *Communication research*, 23(1), 3-43.

- Walther, J. B. (2007). Selective self-presentation in computer-mediated communication: Hyperpersonal dimensions of technology, language, and cognition. *Computers in Human Behavior*, 23(5), 2538-2557. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2006.05.002>
- Walther, J. B., Van Der Heide, B., Ramirez, A., Burgoon, J. K. et Peña, J. (2015). Interpersonal and hyperpersonal dimensions of computer-mediated communication. Wiley. <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=mptmBgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA3&dq=synchronous+computer-mediated+communication&ots=iJB9lJEU00&sig=YTvnW1UAfo1ywC-wMYu304Y3rdQ>
- Walther, J. B. et Whitty, M. T. (2021). Language, psychology, and new new media: The hyperpersonal model of mediated communication at twenty-five years. *Journal of Language and Social Psychology*, 40(1), 120-135.
- Warner, S. (2000). *Understanding child sexual abuse: making the tactics visible*. Handsell.
- Webster, S., Davidson, J., Bifulco, A., Gottschalk, P., Caretti, V., Pham, T., Grove-Hills, J., Turley, C., Tompkins, C., Ciulla, S. et others. (2012). European online grooming project (Final report). *European Commission Safer Internet Plus Programme, Tech. Rep.*
- Werry, C. C. (1996). Linguistic and interactional features of Internet Relay Chat. Dans S. C. Herring (dir.), *Computer-mediated communication: linguistic, social, and crosscultural perspectives* (p. 47-63). Philadelphia: John Benjamins.
- Whittle, H., Hamilton-Giachritsis, C., Beech, A. et Collings, G. (2013). A review of online grooming: Characteristics and concerns. *Aggression and Violent Behavior*, 18(1), 62-70. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.09.003>
- Williams, R., Elliott, I. A. et Beech, A. R. (2013). Identifying sexual grooming themes used by internet sex offenders. *Deviant Behavior*, 34(2), 135-152.
- Wolak, J. (2012, 23 mai). *Online grooming: Findings from a decade of research about online crimes in the U.S.* Berlin, Allemagne. <http://childcentre.info/robert/public/Wolak.pdf>
- Wolak, J. et Finkelhor, D. (2013). Are Crimes by Online Predators Different From Crimes by Sex Offenders Who Know Youth In-Person? *Journal of Adolescent Health*, 53(6), 736-741. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.06.010>

- Wolak, J., Finkelhor, D. et Mitchell, K. (2004). Internet-initiated sex crimes against minors: Implications for prevention based on findings from a national study. *Journal of Adolescent Health, 35*(5), 424.e11-424.e20. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2004.05.006>
- Wolak, J., Finkelhor, D. et Mitchell, K. J. (2005). *Child-Pornography Possessors Arrested in Internet-Related Crimes: Findings From the National Juvenile Online Victimization Study*. <http://scholars.unh.edu/ccrc/33/>
- Wolak, J., Finkelhor, D. et Mitchell, K. J. (2008). Online « predators » and their victims: myths, realities, and implications for prevention and treatment. *The American psychologist, 63*(2), 111-28. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.63.2.111>
- Xu, L., Yi, C. et Xu, Y. (2007). Emotional expression online: The impact of task, relationship and personality perception on emoticon usage in instant messenger. *PACIS 2007 Proceedings, 79*.
- Yates, S. (1996). Oral and written linguistic aspects of computer conferencing. Dans S. C. Herring (dir.), *Computer-mediated communication linguistic, social, and cross-cultural perspectives*. JBenjamins. <http://proxy.uqtr.ca/login.cgi?action=login&u=uqtr&db=ebsco&ezurl=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=363352>
- Ybarra, M. L. et Mitchell, K. J. (2008). How risky are social networking sites? A comparison of places online where youth sexual solicitation and harassment occurs. *Pediatrics, 121*(2), e350-e357.
- Ybarra, M. L., Mitchell, K. J., Finkelhor, D. et Wolak, J. (2007). Internet prevention messages: Targeting the right online behaviors. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine, 161*(2), 138-145.
- Yiallourou, E., Demetriou, R. et Lanitis, A. (2017). On the detection of images containing child-pornographic material. Dans *2017 24th International Conference on Telecommunications (ICT)* (p. 1-5). <https://doi.org/10.1109/ICT.2017.7998260>
- Yus, F. (2011). *Cyberpragmatics: Internet-mediated communication in context* (John Benjamins, vol. 213). John Benjamins Publishing Company. <https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=kSRzAAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR1&dq=Cyberpragmatics+Internet-mediated+communication+in+context&ots=2ohlDZVWei&sig=KyEIHoNEwczCv4Z6sFlvvc9inI4>

- Zaccaï-Reyners, N. (2012). Métaphores dramaturgiques et expériences ludiques. Dans D. Cefai et L. Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (p. 287-298). CURAPP-ESS, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique- Epistemologie et sciences sociales ; CEMS-IMM, Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss.
- Zander, T. K. (2009). Adult sexual attraction to early-stage adolescents: phallometry doesn't equal pathology. *Archives of sexual behavior*, 38(3), 329-330.
- Zappavigna, M. (2011). Ambient affiliation: A linguistic perspective on Twitter. *New media & society*, 13(5), 788-806.
- Zappavigna, M. (2012). *Discourse of Twitter and Social Media: How We Use Language to Create Affiliation on the Web*. Bloomsbury Academic.
- Zappavigna, M. (2014). Coffeetweets: bonding around the bean on Twitter. *The language of social media: Communication and community on the Internet*, 139-160.
- Zitzen, M. et Stein, D. (2004). Chat and conversation: a case of transmedial stability? *Linguistics*, 983-1022.

Annexe A

Tableau A-1

Variables relatives aux archives publiées par Perverted Justice

Position	Étiquette de la variable
1	ID de l'histoire conversationnelle
2	Histoire conversationnelle sélectionnée ou non
3	ID d'arrestation
4	Date d'arrestation
5	Date de la première transmission
6	Date de la dernière transmission
7	Nombre de jours de l'histoire conversationnelle
8	Histoire conversationnelle - Nombre d'incursions
9	Histoire conversationnelle - Nombre de transmission dans les incursions
10	Histoire conversationnelle - Nombre total de transmissions
11	Histoire conversationnelle - Temps d'interaction
12	Histoire conversationnelle - Durée moyenne d'une incursion
13	Histoire conversationnelle - Vitesse de frappe moyenne (caractères/seconde)
14	Histoire conversationnelle - Proportion de transmissions de l'AI (transmissions AI/ transmissions totales)
15	Incursion A - Nombre de tours de parole
16	Incursion A - Durée
17	Incursion A - Vitesse de frappe moyenne (caractères/seconde)
18	Incursion A - Proportion de transmissions de l'AI (transmissions AI/ transmission totales)
19	AI n'ayant pas causé l'arrestation
20	AI Pseudonyme
21	AI Nombre d'arrestations
22	AI Pseudonyme du personnage
23	AI Sexe du personnage
24	AI Âge du personnage
25	CP Pseudonyme
26	CP Âge
27	CP Nom réel
28	CP Ville
29	CP État

Tableau A 2

Nombre d'arrestations facilitées par les agents infiltrateurs de Perverted Justice

AP	Fréquence n = 624	Pourcentage valide 100,0	Pourcentage cumulé 100,0
RC	149	23,9	78,5
Irish Rose	31	5,0	31,4
Malibu Breeze	23	3,7	41,8
Ripley	22	3,5	83,0
Xavier Von Erck	20	3,2	100,0
Jay Alternative	19	3,0	35,1
Blue Bonnet	18	2,9	9,0
Silver Jordan	17	2,7	89,6
Almond Joy	14	2,2	2,2
Don Pedro	13	2,1	17,0
Chandra Chai	11	1,8	12,8
Sherry Twist	10	1,6	86,9
General Tso	10	1,6	23,1
Peppermint Patty	10	1,6	53,2
Marge Arita	10	1,6	43,8
Gloria Jean	10	1,6	24,7
Pibb	9	1,4	54,6
Maxwell House	9	1,4	45,5
Duncan Hines	9	1,4	18,4
Van De Camp	8	1,3	95,7
Mickey Finn	8	1,3	46,8
Wendy	7	1,1	96,8
Pepper Jack	6	1,0	51,6
Tyrone	6	1,0	94,4
Samuel Adams	6	1,0	84,5
KC Masterpiece	6	1,0	36,2
Icarus	5	0,8	26,4
Red Baroness	5	0,8	79,5
Seth Roberts	5	0,8	85,3

AP	Fréquence n = 624	Pourcentage valide 100,0	Pourcentage cumulé 100,0
Auntie Ann	5	0,8	4,0
Belvedere	5	0,8	5,4
Summer Sangria	5	0,8	91,5
E.L. Fudge	5	0,8	19,2
Noel Nog	5	0,8	49,8
Monterey Jack	5	0,8	48,7
Big Mac	4	0,6	6,1
Beef The Troll	4	0,6	4,6
Star Kist	4	0,6	90,7
Capelli Dangelo	4	0,6	9,9
Sunny D	4	0,6	92,1
Captain Morgan	4	0,6	10,6
Mimosa	4	0,6	47,4
Antiperv	4	0,6	3,0
Del Harvey	4	0,6	14,7
Frag	4	0,6	21,3
Guerrero Tortilla	4	0,6	25,5
Teddy Graham	4	0,6	92,8
Lucky	3	0,5	38,1
Carlos V	3	0,5	11,1
Elena Ruth	3	0,5	20,0
Jack Daniels	3	0,5	31,9
La Victoria	3	0,5	37,2
Mare Rosso	2	0,3	42,1
Marina Tartar	2	0,3	44,1
Papa John	2	0,3	50,6
Rosetto Pasta	2	0,3	83,5
Boris	2	0,3	9,3
Erich	2	0,3	20,7
Slim Jim	2	0,3	90,1
El Charro	2	0,3	19,6
Lady Grey	2	0,3	37,7
Epiphany	2	0,3	20,4
Charlotte Russe	2	0,3	13,1
Cookie Crisp	2	0,3	13,8
Kia-Ora	2	0,3	36,5

AP	Fréquence n = 624	Pourcentage valide 100,0	Pourcentage cumulé 100,0
miss scarlett	2	0,3	47,8
Olive Garden	2	0,3	50,2
Tira Misu	2	0,3	93,3
Jager	1	0,2	32,1
Doctor Pepper	1	0,2	14,9
Franz Bainbridge	1	0,2	21,5
Junesy	1	0,2	35,3
Tootsie Roll	1	0,2	93,4
Apple Jack	1	0,2	3,2
Heath Bar	1	0,2	25,6
Molly McButter	1	0,2	47,9
Nikki	1	0,2	49,0
Rebecca Ruth	1	0,2	78,7
Aloe Vera	1	0,2	2,4
Count Chocula	1	0,2	14,1
Gordon	1	0,2	24,8
Kit Kat	1	0,2	36,7
Coco Lopez	1	0,2	13,5
Lady Baltimore	1	0,2	37,3
Oscar Mayer	1	0,2	50,3
Rosarita	1	0,2	83,2
Sky Monkey	1	0,2	89,7
The Director	1	0,2	92,9
Cheyenne White	1	0,2	13,3
Cop288	1	0,2	13,9
Mr Meister	1	0,2	48,9

Tableau A 3

Utilisation des pseudonymes des agents infiltrateurs selon l'état du cyberprédateur

Pseudonyme agent infiltrateur	chez les cinq agents infiltrateurs du Groupe A																Total					
	Arkansas	California	Connecticut	Florida	Georgia	Idaho	Indiana	Kentucky	Michigan	Nevada	New Jersey	North Carolina	Ohio	Oklahoma	Oregon	Pennsylvania		Texas	Utah	Virginia	West Virginia	Wisconsin
alyce								1														1
amazin_ava_grace		1																				1
amazing_ava_grace		2																				2
annaangel1993		1																				1
appleton_cutie_94																					1	1
Ashley								1														1
bushsucksgrrl													3									3
cowgirl cara 1991				1																		1
daddys_cutie_petutie				2																		2
darke_scene_gurl_94																					1	1
dorkasaurus_rex93									3													3
emma_bengals / joesbaby222																1						1
erin_lynnb					1																	1
Girl age 14								1														1
guurly_guurl_1993											4											4
haileykool1993																1						1
hushnow_sarah																		1				1
i_heart_flutterbies									1													1
iam_j4yn3											1											1
jackies2cool4u																	2					2
jen_is_jennah				3																		3
jensbirdss												2										2
jess_n_cali		1																				1
jillybean_95																					1	1
karyn_isme								2														2
kati_kat_1993											1											1
kelliemariam@ymail.com									1													1
keri																				1		1
kerikeepinit_13							1															1
kylee								1														1
lilredhead_1996																		1				1
luvs2eaturpeach				1																		1
me_jeanie																					1	1
midnightrydagirl					1																	1
mistygray13									4													4
Nahtasha					3																	3
raeganoreilly									2													2
rubyslippers13																		1				1
Rubyslippers13						1				3								3				7
snakesonagirl				3																		3
vivalazoe94									1													1
want_2_b_me13								1														1
Willow		3																				3
willowfilipino		5																				5
xjonalynx								3														3
Total	0	13	0	10	5	1	1	7	15	3	6	2	3	0	1	1	3	5	1	1	3	81

Tableau A 4

Mesures chronémiques en lien avec l'histoire conversationnelle– Groupe A

	Groupe A					Moyenne	Écart-type
	505	582	546	115	545		
1. Nombre de jours entre la première transmission et le moment présumé de l'arrestation	14	2	9	2	57	16,80	23,04
2. Nombre d'incursions	5	2	5	3	7	4,40	1,949
3.1. Durée de l'histoire conversationnelle à l'intérieur des incursions (en transmissions)	1346	664	1739	330	611	938,00	583,04
3.2. Durée de l'histoire conversationnelle à l'intérieur des incursions (en temps)	10:30:08	05:28:36	07:24:29	01:17:10	04:49:45	02:52:38	02:14:25
4.1. Durée de l'incursion initiale (en transmissions)	745	608	463	76	377	453,80	253,619
4.2. Durée de l'incursion initiale (en temps)	5:38:48	4:40:06	1:43:00	0:09:35	2:11:40	02:52:38	02:14:25
5.1. Durée moyenne d'une incursion (en transmissions)	269	332	348	110	87	229,26	123,07
5.2. Durée moyenne d'une incursion (en temps)	02:06:02	02:44:18	01:28:54	00:25:43	00:41:24	01:29:16	0,040

Tableau A 5

Mesures chronémiques en lien avec l'histoire conversationnelle– Groupe B

	Groupe B					Moyenne	Écart-type
	473	294	345	306	342		
1. Nombre de jours entre la première transmission et le moment présumé de l'arrestation	92	18	16	4	1	26,20	37,51
2. Nombre d'incursions	18	8	2	3	1	6,40	7,021
3.1. Durée de l'histoire conversationnelle à l'intérieur des incursions (en transmissions)	2241	1032	505	1064	480	1064,40	714,12
3.2. Durée de l'histoire conversationnelle à l'intérieur des incursions (en temps)	22:05:14	06:25:05	02:59:35	08:38:38	03:33:11	08:44:21	07:48:07
4.1. Durée de l'incursion initiale (en transmissions)	238	186	379	355	480	327,60	345,52
4.2. Durée de l'incursion initiale (en temps)	1:34:44	0:50:21	1:48:33	2:04:07	3:33:11	01:58:11	02:02:53
5.1. Durée moyenne d'une incursion (en transmissions)	125	129	253	355	480	268,13	152,16
5.2. Durée moyenne d'une incursion (en temps)	01:13:37	00:48:08	01:29:47	02:52:53	03:33:11	01:59:31	0,049

Tableau A 6

Proportion des transmissions de chacun des interactants

Groupe A		
	Agent infiltrateur	Cyberprédateur
505	44,35	55,65
582	40,36	59,64
546	49,51	50,49
115	40,91	59,09
545	56,46	43,54
Moyenne	46,32	53,68
Écart-type	6,739	6,739
Groupe B		
	Agent infiltrateur	Cyberprédateur
473	41,32	58,68
294	59,79	40,21
345	46,34	53,66
306	37,31	62,69
342	46,04	53,96
Moyenne	46,16	53,84
Écart-type	8,479	8,479

Tableau A 7
Longueur moyenne des transmissions de chacun des interactants
en nombre de caractères

Groupe A		
	Agent infiltrateur	Cyberprédateur
505	13,15	13,62
582	18,75	13,94
546	23,66	23,21
115	24,8	15,61
545	18,78	18,72
Moyenne	19,83	17,17
Écart-type	4,644	2,199
Groupe B		
	Agent infiltrateur	Cyberprédateur
473	22,62	28,17
294	20,74	20,81
345	18,49	20,47
306	30,17	28,1
342	31,27	22,36
Moyenne	25,17	22,94
Écart-type	6,492	3,540

Tableau A 8
Transmissions isolées

Interactant	Faux départ	Épistolaire	Écho	Total des transmissions isolées		Total groupe
				Par participant	Par histoire conversationnelle	
Groupe A						
505	CP			0	2	18
	AI	2		2		
582	CP			0	0	
	AI			0		
546	CP	1	1	2	2	
	AI			0		
115	CP	1	1	2	2	
	AI			0		
545	CP			0	12	
	AI	12		12		
Groupe B						
473	CP	16	2	18	26	60
	AI	3	5	8		
294	CP	1	4	2	7	10
	AI	2		1	3	
345	CP	2	3	5	13	
	AI	2	6	8		
306	CP	2		2	11	
	AI	5	3	1	9	
342	CP			0	0 ¹	
	AI			0		

¹ L'histoire conversationnelle 342 ne comporte qu'une seule incursion, il est donc normal qu'elle n'implique aucune transmission isolée.

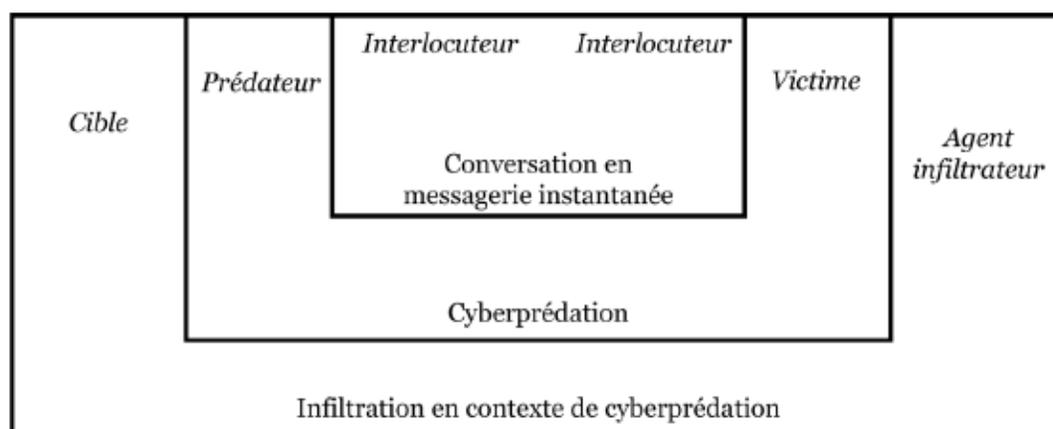


Figure 2. Superposition des cadres lors d'une infiltration en contexte de cyberprédation

Ce qui pose un problème de taille avec la machination au second degré, c'est que l'analyste doit sans relâche référer à trois cadres dont deux fabrications abusives. Dans cette situation, les interlocuteurs interagissent non seulement à travers des cadres séparés, mais chacun fait également office de public dans le cadre mis en place par l'autre. C'est dire que lorsque l'agent infiltrateur parle à sa cible, c'est le cyberprédateur qui réplique, de même, lorsque le cyberprédateur s'adresse à sa victime, il s'attend à ce que ce soit le (pré)adolescent réel (interlocuteur) qui lui réponde, alors que la réponse provient en réalité de l'agent infiltrateur. Dans l'adoption de leur comportement factice, le cyberprédateur et l'agent infiltrateur sont tous deux soumis à des contraintes qui rappellent celles de l'acteur. Toutefois, la tâche de l'agent infiltrateur est d'autant plus complexe qu'elle exige de lui qu'il transcende deux cadres pour endosser son rôle, soit celui d'un (pré)adolescent suffisamment vulnérable pour constituer une victime de choix et ayant assez d'aplomb pour mener subtilement le cyberprédateur au dévoilement. Ce qui est sans contredit un rôle de composition et nous plonge directement au cœur de la métaphore théâtrale (Goffman, 1973), dans sa forme la plus littérale.

qui suit ces lettres correspond à l'identifiant de l'histoire conversationnelle (voir Tableau 3 pour référence).⁹

3. Le contenu de la transmission

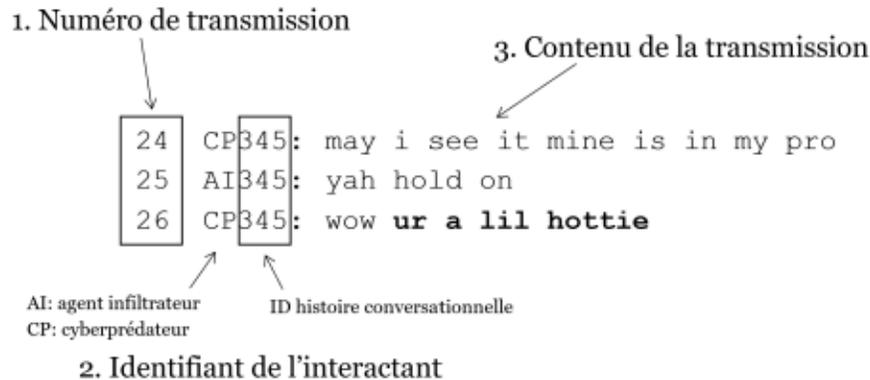


Figure 4 : Formatage des exemples

Quand les transmissions contiennent des abréviations qui peuvent s'avérer plus difficiles à interpréter pour le lecteur, nous les avons fait suivre d'un deux-points introduisant leur formulation complète, le tout entre crochets :

```
1 CP546: hi,..where in wv? [: West Virginia]
```

Nous avons indiqué le délai d'interaction entre parenthèses entre les transmissions concernées, lorsque celui-ci était pris en compte dans l'analyse :

```
1 CP294: heya
(04:48)
2 AI294: hey
```

⁹ Lorsque la démonstration le nécessite, le pseudonyme de l'interactant remplace son identifiant ; c'est le cas de l'exemple 4.1.